CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15932 – 7 F

Le Monde

MERCREDI 17 AVRIL 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Washington engage des contacts pour un cessez-le-feu au Liban

M. Pérès juge prématuré un arrêt des bombardements

TOUT en se déclarant *« ouvert »* à une *« solution acceptable »* à la guerre au Liban, le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a déclaré, lundi 15 avril, qu'il était *« trop tôt pour arrêter les opérations »*. Washington, tout en laissant du temps à Israël, a toutefois entamé des contacts en vue d'un cessez-le-feu.

L'aviation et l'artillerie israéliennes continuent leurs bombardements. Mardi, la population de Saïda, chef-lieu du Liban sud, a été incitée à s'éloigner des habitations des responsables palestiniens et libanais hostiles à Israël.

A Paris, Lionel Jospin a déclaré : *« Nul ne peut s'étonner de la riposte d'Israël après les incessantes agressions que subissent ses régions frontalières. »*

Lire pages 2 et 28 ainsi que la chronique d'Agathe Logeart page 27



Des propositions draconiennes contre l'immigration clandestine

Un entretien avec le président de la commission

LA COMMISSION d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine devait, mardi 16 avril, présenter son rapport, adopté le 3 avril. Celui-ci comporte quarante-six propositions au gouvernement visant à durcir sensiblement les lois Pasqua de 1993. Rédigé par le rapporteur Suzanne Sauvaigo, député (RPR) des Alpes-Maritimes, ce texte examine tous les maillons de la chaîne de l'immigration clandestine et préconise plusieurs mesures, dont certaines ont, dans le passé, été censurées par le Conseil constitutionnel.

Le rapport s'attaque à trois thèmes jusqu'alors tabous : il demande de limiter l'accès aux soins médicaux des étrangers en situation irrégulière ; il ouvre une brèche dans le droit à la scolarisation en préconisant un contrôle des conditions de garde des enfants d'étrangers ; il prévoit de rendre possible l'expulsion de France de mineurs. Le rapport propose également la prise systématique d'empreintes digitales lors de la demande d'un visa, la constitution d'un fichier des personnes accueillant des étrangers et un renforcement des pouvoirs des maires lors de la délivrance des certificats d'hébergement. De plus, la commission souhaite que la durée de rétention administrative, en attendant l'exécution d'une mesure de reconduite à la frontière, soit portée de dix à quarante-cinq jours.

L'ensemble de ces propositions, dont certaines empruntent à la thématique du Front national, visent à modifier en profondeur l'arsenal législatif existant. Dans un entretien au *Monde*, Jean-Pierre Philibert, député (UDF) de la Loire et président de la commission d'enquête, estime qu'*« il faut agir vite »*. *« Les dysfonctionnements que nous avons pointés méritent que le gouvernement saisisse rapidement l'Assemblée d'un projet de loi,* déclare-t-il. *J'aimerais qu'on puisse légiférer en première lecture avant l'été. »* Se défendant de remettre en cause *« les droits fondamentaux des individus »*, M. Philibert souhaite afficher la fermeté de la majorité sur ce thème. *« Que l'on dise que nous allons légiférer de façon sévère, c'est très bien »*, estime-t-il.

Lire page 9, ainsi que notre éditorial page 13 et notre enquête page 11

Des chercheurs américains pistent les gènes de la vieillesse

LE SECRET de Mathusalem est-il en passe d'être révélé ? Pour la première fois, un gène humain agissant directement sur le processus de vieillissement a été identifié par une équipe de chercheurs américains. Ce gène, dont la séquence biochimique est publiée dans le dernier numéro de la revue *Science* (datée du 12 avril), est impliqué dans une rare maladie héréditaire, le syndrome de Werner, qui se manifeste par une accélération spectaculaire de la sénescence. Les personnes qui en sont atteintes vieillissent précocement, commencent dès la trentaine ou la quarantaine à souffrir de maladies liées à l'âge (cancers, troubles cardiaques, diabète, cataracte, etc.), et meurent le plus souvent avant d'atteindre la cinquantaine.

Le gène que les chercheurs viennent d'identifier gouverne la synthèse d'une enzyme spécialisée dans le déroulement de la double hélice d'ADN (molécule porteuse de l'hérédité). Or cette étape, qui préside à la réplication et à la réparation de l'ADN, est indispensable au bon fonctionnement de nos cellules. Chez les malades atteints du syndrome de Werner, ce gène présente plusieurs mutations spécifiques, qui affectent vraisemblablement l'action de l'enzyme. Cette découverte confirme ainsi ce que les biologistes soupçonnaient depuis longtemps : les défaillances survenant dans les processus de réparation de l'ADN jouent sans doute un rôle essentiel dans le vieillissement.

D'autres mutations, plus communes, peuvent-elles entraîner dans la population générale une susceptibilité accrue à certaines maladies du vieillissement ? Les centenaires et les personnes âgées en pleine santé présentent-ils, *a contrario*, une forme particulièrement efficace de ce gène ? Les signataires de cette étude, qui appartiennent aux universités américaines de Washington (Seattle) et de Yale (New-Haven), ainsi qu'à l'Ecole médicale d'Osaka (Japon), vont poursuivre leurs recherches dans cette direction.

Avec espoir, mais sans illusions. *« Ce gène s'inscrit dans un vaste ensemble de facteurs intervenant sur le vieillissement et il peut très bien se révéler, dans la plupart des cas, ne pas être lié directement à l'espérance de vie »*, précisent-ils. Jusqu'à présent, seuls quelques gènes capables d'influer sur la longévité ont été identifiés, et seulement sur des espèces animales (mouche drosophile, nématode, souris). Mais on estime qu'ils sont, pour l'espèce humaine, plusieurs centaines à être impliqués, de près ou de loin, dans le vieillissement, ce *« processus physiologique normal que subit tout organisme vivant au cours de la dernière période de sa vie »* (selon la définition du Petit Robert).

Certains gènes agissent sans doute sur la longueur des « télomères », ces longs filaments moléculaires qui prolongent nos chromosomes et dont le raccourcissement est proportionnel au degré de sénescence des cellules. D'autres pourraient favoriser, ou retarder, dans des conditions bien particulières, le vieillissement de tel ou tel organe... Autant dire que l'emploi de ces « gérontogènes » pour lutter contre les outrages de l'âge demandera encore de longues années de tâtonnements. Le temps, pour les chercheurs, de se faire des cheveux blancs.

Catherine Vincent

POINT DE VUE

Banques : il sera bientôt trop tard *par Marc Viénot*

DEPUIS que la puissance publique s'efforce d'intervenir dans le fonctionnement de l'économie, les critiques des hommes politiques à l'égard des banques sont une constante de leurs discours. Très légitimement, le pouvoir politique intervient d'ailleurs périodiquement dans le financement de l'économie et l'organisation du système bancaire, en général pour créer de nouveaux instruments au service des besoins du moment.

« Les banquiers demandent pour escompter leurs effets des signatures que les petits clients ne peuvent se procurer car à des conditions trop onéreuses, ou même des dépôts de titres d'une valeur égale, supérieure parfois, aux montants de la traite. » Cette citation ne vient pas de Singapour. Elle est extraite des débats parlementaires qui ont conduit en 1913 à la création du réseau des Banques populaires. On a retrouvé la même logique dans le développement du Crédit agricole, puis avec l'intervention massive de la Caisse des dépôts après la deuxième guerre mondiale, ensuite avec le développement de sociétés de développement régional, plus récemment avec la création du CEPME et aujourd'hui, avec la recapitalisation massive de diverses banques publiques en crise.

Au départ, toujours le même raisonnement : parce que tel besoin semble insuffisamment satisfait, le pouvoir politique crée ou encourage, à un moment donné, la création d'une institution, bénéficiant généralement de privilèges, au service d'une noble cause. Rigueur budgétaire obligeant, cette solution est toujours préférée à celle de l'intervention budgétaire directe et explicite. L'institution nouvellement créée acquiert progressivement son autonomie.

Devenue majeure, elle sécrète sa propre logique de développement. Les cadres qui la composent développent – c'est bien normal – un projet d'entreprise. Les pouvoirs publics perdent de vue les missions originelles et ne réinterviennent plus tard que pour, soit constater les dégâts que la concurrence inégale a faits sur les acteurs normaux du financement de l'économie, soit pour appeler le contribuable à la rescousse avec des chèques massifs.

Lire la suite page 12

Marc Viénot est président-directeur général de la Société générale.

Bonn élabore un plan d'austérité

Le gouvernement allemand envisage des réductions de dépenses de l'ordre de 175 milliards de francs pour assainir les finances publiques. Les coupes concerneraient notamment la défense et les prestations sociales. p. 5

Le « nouvel urbanisme » de M. Tiberi

Le successeur de Jacques Chirac entend accentuer le rééquilibrage des activités vers l'est de la capitale. L'opposition exprime son scepticisme. p. 6

Bill Clinton au Japon

Le président américain entend réaffirmer, au cours de sa tournée en Corée du Sud et au Japon, la volonté de Washington de maintenir une présence américaine en Asie. p. 3

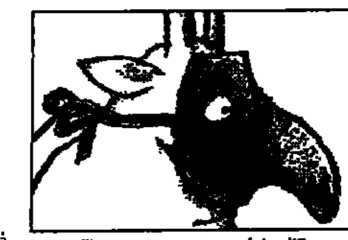
Pressions sur les caisses d'épargne

Alors que le Crédit foncier est au bord de la faillite, les caisses d'épargne pourraient être amenées à le reprendre à l'invitation des pouvoirs publics. p. 14

Retour en grâce du GPL

Le gaz de pétrole liquéfié (GPL), moins polluant que l'essence et encouragé par des allègements fiscaux, intéresse de nouveau les constructeurs. p. 8

Le salé-sucré chez Bertie's



Le meilleur restaurant anglais d'Europe, selon le *Daily Telegraph*, continue en majesté à Paris. Sans boeuf britannique au menu. p. 20

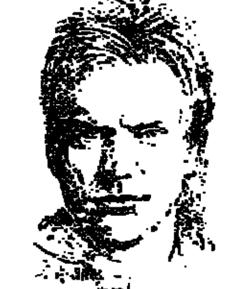
L'expansion des forêts tropicales

La lente renconquête des forêts denses des tropiques commencée voilà 15 000 ans se poursuit de nos jours. p. 18

Germaine Richier à Saint-Paul

Dans les Alpes-Maritimes, la Fondation Maeght présente une rétrospective de l'œuvre de Germaine Richier (1902-1959), riche de cent dix sculptures et de dessins. César en premier a salué le « tempérament » de cette élève d'Antoine Bourdelle en 1978. p. 22

Rap, jazz, rock et hip-hop à Bourges



STING

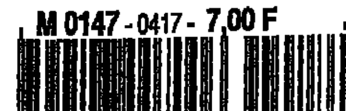
LA GRANDE FÊTE du rap et du rock, de la dance et du jazz, de la chanson à texte, du hip-hop et de la techno, le Printemps de Bourges, fête ses vingt ans. Catherine Lara, Maxime Le Forestier, Michel Fugain, Brigitte Fontaine, L'Affaire Luis Trio et le triumvirat en vogue du moment (Silvain Vanot, Dominique A. et Miossec) y représenteront – entre autres – la chanson française. Lou Reed, Joan Baez, Bob Broozman, Soul Coughing et Sonic Youth seront les têtes d'affiche anglo-saxonnes. Celtes, chanteurs des bayous de Louisiane, manouches, Africains, jazzmen compléteront cette édition-anniversaire, sans parler des DJ pour amateurs de « nuits stratosphériques ».

Les festivités s'ouvrent, mardi 16 avril dans la soirée, avec le concert de Sting, l'élégant Britannique bassiste et chanteur, l'ancien leader du groupe Police, le défenseur de la forêt amazonienne et des Indiens, qui, en route pour Bourges, a fait un détour par Bercy.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 0417 - 7,00 F



PROCHE-ORIENT *Les Etats-Unis se sont employés, lundi 15 avril à New York, à empêcher l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution sur le Liban. Mais, pour la première fois depuis le début de l'opération israélienne « raisins de la colère », ils ont informé les pays concernés qu'ils allaient tenter de parvenir à un cessez-le-feu.* ● **SHIMON PÉRÈS**, *le premier ministre israélien, s'est dit « ouvert » à toute initiative diplomatique, tout en affirmant qu'il était « trop tôt pour arrêter les opérations et entamer des négociations ».* ● **ISRAËL** *a demandé, mardi 16 avril, aux habitants de Saïda, de s'éloigner des habitations de responsables palestiniens et libanais qui lui sont hostiles. Ses hélicoptères ont bombardé un immeuble du camp de réfugiés palestiniens d'Aïn Héloué où réside un responsable palestinien de l'opposition.*

Washington empêche le Conseil de sécurité de voter un texte sur le Liban

Tandis qu'Israël intensifie et étend ses opérations militaires, les Etats-Unis, tout en donnant encore du temps à l'Etat juif, ont pris des contacts pour parvenir à un cessez-le-feu

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le ballet diplomatique a commencé. Sous la baguette des Etats-Unis, une ébauche de solution pourrait se dessiner d'ici à la fin de la semaine, affirmait-on prudemment, lundi 15 avril, à la présidence du conseil à Jérusalem, en laissant entendre que les bombardements massifs de ces derniers jours pourraient prendre fin d'ici à dimanche ou lundi.

Le premier ministre, Shimon Pérès, a téléphoné à Warren Christopher alors que le secrétaire d'Etat américain se trouvait dans l'avion le conduisant, avec le président Bill Clinton, vers l'Asie. La teneur de leur longue conversation n'a pas filtré, mais celle-ci a donné le feu vert au lancement d'une initiative diplomatique tous azimuts. M. Christopher a immédiatement pris contact avec son homologue syrien, Farouk El Chareh, et avec le ministre libanais des affaires étrangères, Farès Boueiz. L'objectif immédiat des Américains, qui ont réaffirmé leur soutien inconditionnel au gouvernement de M. Pérès, est double : obtenir un cessez-le-feu rapidement et empêcher le Hezbollah de nuire.

« BONNE VOLONTÉ »

« Des pays, surtout les Etats-Unis, cherchent une solution, a affirmé le premier ministre israélien, lors d'une conférence de presse dans le nord d'Israël. *Nous ne nous sommes adressés à personne pour une médiation, mais, s'il y a une solution acceptable, nous l'examinerons dans un esprit de bonne volonté. Nous sommes ouverts à toutes les solutions. »*

Une solution *« acceptable »*, selon les propres termes de M. Pérès, ne peut passer que par le désarmement total de l'organisation chiite pro-iranienne. Des proches du chef du gouvernement ont toutefois indiqué qu'un compromis serait envisageable : la conclusion d'un accord avec Damas, aux termes duquel la Syrie s'engagerait à contrôler définitivement les activités du Hezbollah, au prix d'une emprise syrienne plus étroite sur le pays du Cèdre.



Si, dit-on à Jérusalem, cet accord est respecté pendant neuf mois, sans le moindre tir de roquettes contre les localités israéliennes frontalières avec le Liban, des pourparlers pourront s'ouvrir portant sur une évacuation israélienne de la « zone de sécurité », que réclame à grands cris le gouvernement de Beyrouth.

Six jours après le début de l'opération israélienne, un grand nombre de pays ont manifesté leur souhait de jouer un rôle de médiateur afin de calmer les esprits dans la région : la Jordanie, qui devait dépêcher, mardi à Jérusalem, son premier ministre, Abdel Karim Kabariti, et l'Egypte, qui tente de faire sortir Damas de son mutisme en encourageant une reprise des négociations de paix avec Israël. Pour sa part, le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, dont le pays soutient le Hezbollah, devait se rendre à Damas mardi, puis à Beyrouth.

SOLUTION « POLITIQUE »

Pour le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, qui a entamé, lundi à Jérusalem, ce qu'il a nommé une *« mission d'information »* dans la région, *« la solution ne peut pas être militaire mais uniquement politique ». « La France comprend et partage les préoccupations de sécurité qui sont celles du peuple et du gouvernement israéliens »*, a souligné le chef de la diplomatie française, mais il a ajouté aussitôt que Paris *« comprend et partage les préoccupations du Liban »*. Malheureusement, a-t-il néanmoins été forcé de constater, *« l'issue n'est pas à la portée de la main. Il est encore trop tôt pour imaginer ce qui serait possible afin d'amener cette crise à son terme »*.

Sur le terrain, la réalité continuait de donner raison au chef de la diplomatie française puisque les bombardements israéliens sur plusieurs secteurs du Liban redoublaient d'intensité et que le Hezbollah continuait de tirer des roquettes contre la Galilée.

L'opposition de droite israélienne a exigé que l'opération « Raisins de la colère » continue. *« Il faudra éviter à tout prix de revenir à la situation prévalant avant l'opération »*, a déclaré le numéro un du Likoud, Benyamin Netanyahou. *« Il faut qu'à la fin le Hezbollah ne puisse plus attaquer nos soldats au Liban et nos localités frontalières comme il l'a fait après les arrangements conclus en juillet 1993 »*, a-t-il ajouté. – *(Intérim.)*

Les Nations unies se bornent à souhaiter « la fin des combats »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

La réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation au Liban s'est achevée, lundi 15 avril dans la soirée, sans surprise, c'est-à-dire sans décision. Washington avait, comme à son habitude, fait savoir que toute résolution contre Israël ferait l'objet de son veto.

Concluant la réunion, le président en exercice du Conseil, Juan Somavia, a fait une déclaration laconique, longuement débattue en coulisses. *« La seule conclusion que je puisse tirer en tant que président du Conseil est que toutes les délégations qui ont pris la parole tiennent à voir, une fois pour toutes, la fin des combats* [à la demande de Washington, le mot « hostilités » a été évité], *de la violence et de l'effusion de sang. Ils tiennent à ce que les besoins humanitaires de la population civile soient satisfaits et que le processus de paix continue. »*

Les participants se sont pratiquement divisés en trois groupes. Les pays musulmans ont *« condamné l'agression »* israélienne et demandé le retrait de Tsahal du Liban. La plupart des pays européens, y compris la Russie, ont *« déploré »* la *« démesure »* des ripostes israéliennes aux attaques du Hezbollah, tandis que les Etats-Unis et Israël ont vigoureusement justifié la *« légitimité »* des opérations de l'armée israélienne contre *« les terroristes »* du « parti de Dieu ». Parmi les pays arabes, l'Egypte et la Jordanie se sont distinguées par des discours très équilibrés. La virulence des propos du représentant iranien a été aussi remarquée. La Turquie et la Grande-Bretagne se sont surtout livrées à la dénonciation du terrorisme.

« CALCULS ÉLECTORAUX »

Le décalage entre le discours de l'ambassadeur américain, Madeleine Albright, et le communiqué de la Maison Blanche n'est pas passé inaperçu. Parlant aux journalistes à bord de l'avion qui conduisait le président américain, Bill Clinton, sur l'île sud-coréenne de Cheju, le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a appelé *« toutes les parties »* au Liban à faire leur possible pour *« rétablir le calme ». « Nous pensons que toutes les parties comprennent que la violence actuelle n'est pas dans les intérêts des habitants des deux côtés de la frontière »*, a-t-il ajouté.

Pour Mme Albright, les choses sont plus claires. Ce sont, a-t-elle dit devant les membres du Conseil, *« les attaques du Hezbollah* [qui] *ont, une fois de plus, obligé le gouvernement israélien à prendre des mesures pour protéger sa population »*. Les dirigeants du Hezbollah n'ont pas *« le courage de vouloir la paix car cette paix leur retirerait leur raison d'être »*, a ajouté la représentante américaine.

Ouvrant le débat au Conseil, le représentant du Liban, Samir Moubarak, a demandé une action décisive pour mettre fin à *« la folie israélienne »*. Seul orateur à avoir fait référence aux *« calculs électoraux »* de *« celui qui détient le prix Nobel de la paix »*, c'est-à-dire le premier ministre israélien, Shimon Pérès, M. Moubarak a fait valoir que la situation actuelle était *« la conséquence de l'occupation israélienne, tout simplement »*. Il a exigé l'application de la résolution 425 adoptée par le Conseil de sécurité en mars 1978, qui demande le retrait des forces israéliennes du territoire libanais.

« Nous avons dit à maintes reprises au gouvernement du Liban : contrôlez le Hezbollah, a répliqué l'ambassadeur d'Israël, Gad Yaacobi. *Si vous êtes, comme vous le revendiquez, un pays souverain, c'est votre obligation. » « Tous les Etats de la région, notamment le Liban et Israël »*, ont droit à la sécurité, a déclaré l'ambassadeur de France, Alain Dejammet, qui a néanmoins *« déploré »* que les *« actions militaires (...) aient abouti à la mort de plusieurs dizaines de civils libanais »*. La France estime que *« seule, la mise en œuvre »* de la résolution 425 *« pourra garantir durablement le respect de la sécurité »*, a-t-il ajouté.

« RÉGIME OCCUPANT »

Comme on pouvait s'y attendre, le représentant iranien a accusé *« le régime sioniste »* de fabriquer des mensonges contre Téhéran. *« Il est ironique*, a-t-il dit, *que le régime occupant s'attende à ce que tout le monde soit soumis. Il veut faire taire toute voix qui soutient moralement le peuple libanais. »*

Le Conseil de sécurité demeure saisi de la question libanaise et certains pays, dont la France, pourraient, dès mardi, demander qu'elle soit réexaminée.

Afsané Bassir-Pour

La ville de Saïda est à son tour menacée

L'ARMÉE israélienne a sommé, mardi 16 avril, les habitants de la ville de Saïda, chef-lieu du Liban sud, de s'éloigner des lieux de résidence de responsables palestiniens et libanais connus pour leurs activités anti-israéliennes. Cet avertissement, diffusé par la Voix du Sud, radio de l'Armée du Liban sud, la milice libanaise auxiliaire d'Israël, est intervenu peu après l'attaque par hélicoptère du domicile d'un chef militaire palestinien hostile au processus de paix, Mounir Maqdah, dans le camp de réfugiés palestiniens d'Aïn Héloué, situé dans les faubourgs de Saïda.

Le tir de missiles contre l'immeuble où réside M. Maqdah a légèrement blessé son fils, âgé d'un an et demi, et endommagé des habitations proches, mais il a surtout provoqué une panique dans le camp où vivent quelque 80 000 Palestiniens. C'est la première fois que la région de Saïda est attaquée depuis le début, il y a six jours, de l'opération « Raisins de la colère » lancée par les Israéliens au Liban. Cette zone, à forte densité démographique, compte en temps ordinaire quelque 500 000 habitants, mais ce chiffre a été grossi ces derniers jours par l'arrivée massive des Libanais déplacés de leurs villages bombardés par l'armée israélienne.

Dans la nuit de lundi à mardi, Tsahal avait intensifié ses raids sur la partie ouest de la Bekaa, faisant un tué et six blessés, en même temps qu'elle annonçait une trêve de dix heures dans la région de Tyr, à 90 kilomètres au sud de Beyrouth, *« pour permettre aux habitants qui ne l'ont pas encore fait de quitter la région »*, la circulation, selon un porte-parole militaire, étant *« autorisée vers le nord mais interdite en direction du sud »*.

L'aviation israélienne a aussi bombardé, lundi, une deuxième centrale électrique, à Bsalim, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Beyrouth, après en avoir sérieusement endommagé une première, dimanche. Les dégâts subis par ces deux installations, qui alimentent la capitale et sa banlieue chrétienne, vont occasionner un strict rationnement du courant. Parallèlement, les hélicoptères israéliens faisaient un raid sur la banlieue sud de Beyrouth, faisant dix blessés, dont un membre du Hezbollah. Selon les informations disponibles, 32 personnes ont été tuées et 145 autres blessées depuis le début de l'opération israélienne. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

CACOPHONIE EUROPÉENNE

L'initiative « autonome » de la France de dépêcher au Proche-Orient le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, *pour une mission dite « d'information »*, a provoqué une désapprobation légèrement ironique dans les milieux européens. Cette tournée, à laquelle on accorde peu de chances de succès, ne serait pas la marque d'un grand esprit *communautaire. Si l'Union européenne avait voulu manifester* son existence, elle aurait pu envoyer sur place la « troïka » des trois ministres des affaires étrangères du pays qui assume, a assumé et assumera la présidence.

Il est vrai que Suzanna Agnelli, *le chef de la diplomatie italienne, qui préside le Conseil*, est en Bolivie pour une mission européenne. Il est vrai aussi que Jacques Chirac n'a pas montré depuis le début de l'année une haute estime pour l'efficacité de la présidence italienne. Le chef de l'Etat a préféré miser sur son propre représentant plutôt que sur un trio hispano-italo-irlandais.

A ce désordre institutionnel *s'ajoutent des divergences de fond. Alors que l'Allemagne s'est* contentée d'appeler à un retour au calme, le ministre britannique de la défense, qui se trouvait en Israël pour une visite prévue de longue date, a réaffirmé *« le droit de chaque pays à assurer sa sécurité »*, précisant que les actions de Tsahal lui paraissaient *« mesurées et proportionnées »*. Ce soutien ouvert contraste avec la volonté française d'encourager un cessez-le-feu immédiat.

Certains y verront la preuve que *l'Union européenne est encore loin de pouvoir mener la* politique extérieure et de sécurité commune (PESC), prévue par Maastricht, qui est au centre de la Conférence intergouvernementale. Pourtant, la situation au Proche-Orient est un sujet sur *lequel les Européens ont essayé* de définir une position commune depuis... 1980 au moins. D'autres y trouveront des arguments pour soutenir la création, au sein de l'Union, d'un *« monsieur Pesc »*, c'est-à-dire d'une personnalité ayant suffisamment *de poids pour parler au nom de l'Europe*, avec l'espoir d'être entendue. Encore faudrait-il que cette Europe ait quelque chose à dire... Car les promoteurs de cette idée, en l'occurrence les responsables français, en conviennent : quand les Etats estiment avoir des intérêts particulièrement affirmés dans une région, il est normal qu'ils reprennent leur liberté de mouvement. *Et n'est-ce pas précisément le cas pour la France dans le monde arabe ?*

Daniel Vernet

Des « casques bleus » transformés en bons Samaritains

TYR
de notre envoyée spéciale

Incapable, depuis sa création en 1978, d'empêcher les opérations israéliennes au Liban sud, la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) fait toutefois de son mieux pour secourir une population pour qui elle est bien souvent *le dernier espoir*. Près de 6 000 habitants du Liban sud, contraints par les Israéliens de quitter leurs localités bombardées sans relâche, ont ainsi trouvé refuge dans les postes des différents bataillons de la Finul, installés le long des petites routes étroites qui serpentent entre les villages.

Blotti avec ses deux filles et quelques chèvres près du grillage qui clôture, à Henniyé, un poste du contingent népalais de la Finul, Farès El Haouch regrette seulement de n'être pas autorisé à faire rentrer son troupeau dans l'enceinte. *« La nuit*, dit-il, *je dors appuyé contre la porte. »* A l'intérieur, 140 hommes, femmes et enfants de quatre villages proches sont abrités et nourris par les soldats. *« Pendant la journée, quand il y a une accalmie, ils vont voir leur maison, soigner leurs bêtes*, explique un officier, *puis ils reviennent. »* Le médecin du poste est, en ce moment, particulièrement sollicité, le stress des bombardements accroissant les effets de maux normalement bénins.

A Tyr, c'est dans une grande tente blanche, installée au milieu des baraquements militaires, qu'ont été installés quelque 400 réfugiés qui ont investi les sommaires installations de ce quartier de fortune. La baraque de chantier, qui servait de salle de musculation, a été transformée en salle de première urgence. Lundi 15 avril, les médecins s'affairaient autour d'une femme, Nohad Mattar, soixante-neuf ans, victime d'une crise cardiaque. *« Depuis ce matin, les avions israéliens n'arrêtent pas de franchir le mur du son au-dessus de la ville et, à chaque fois, c'est la même panique »*, commente un soldat. Dans Tyr déserte, que même la visite du président du Parlement libanais, Nabih Berri, n'est pas arrivée à animer, le quartier général de l'ONU fait figure de havre.

SURRÉALISTE

Les « casques bleus » multiplient aussi, quand la situation le *leur permet, les patrouilles*, pour, explique l'un d'eux, rassurer les habitants qui se terrent encore dans leurs villages. *« Notre tâche est d'offrir des abris, de la nourriture, des soins médicaux et de récupérer les personnes isolées »*, affirme un officier supérieur. Une fonction que n'apprécie visiblement pas l'armée israélienne.

Lundi après-midi, un convoi de la Finul qui allait chercher quelque 150 personnes à Majdel Zoun a été pris sous des bombardements très violents, alors qu'il faisait demi-tour dans le village de Mansouri, la route étant coupée par des gravats. Plusieurs obus de gros calibre se sont abattus en contrebas du convoi qu'accompagnaient des journalistes. La présence de ces derniers explique sans aucun doute aussi cet acharnement, puisque l'armée israélienne, qui n'aime pas les témoins dans « sa » zone d'opération militaire, a ensuite, par de nouveaux bombardements, bloqué le convoi près de deux heures.

Ces pilonnages particulièrement intenses n'ont toutefois pas empêché les invisibles combattants du Hezbollah de lancer au même moment quelques roquettes katioucha vers le nord d'Israël. *Dans les orangeraies qui bordent l'étroite route côtière* Tyr-Nakoura, ces combattants qui connaissent le terrain, puisque c'est le leur et qu'ils y ont grandi, n'ont visiblement pas trop de mal à opérer. Mais il y a quelque chose de *surréaliste* à regarder le ciel où volent en permanence avions et hélicoptères israéliens, la mer où croisent non loin du rivage des vedettes, et d'entendre à proximité le tir des roquettes du Hezbollah.

Observateurs d'une guerre qui se déroule sous leurs yeux mais qu'ils ne peuvent empêcher, les soldats de la Finul se sont transformés en bons Samaritains, un rôle qu'apprécie, à défaut d'autre chose, une population qui en a déjà tant vu.

Françoise Chipaux

Bill Clinton réaffirme la volonté des Etats-Unis de maintenir leur présence stratégique en Asie

Le président américain est en visite en Corée du Sud et au Japon

Le président Clinton a, mardi 16 avril, fait étape en Corée du Sud, avant de se rendre à Tokyo et Moscou. Survenant à l'issue d'une tension avec la Chine autour de Taïwan, alors que les relations entre les deux Corées s'aigrissent et que Washington contracte son dispositif militaire au Japon, cette tournée permettra au président de réaffirmer la volonté américaine de maintenir une présence stratégique en Asie.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le voyage de Bill Clinton est accueilli favorablement par la plupart des pays de la région Pacifique, mais rares seront ceux qui exprimeront leur satisfaction, pour ne pas provoquer la puissance chinoise montante. Le président américain visite la Corée du Sud et le Japon pour réaffirmer que la sécurité de cette partie du monde demeure une priorité de l'Amérique.

Cette insistance tombe à pic : trois incursions de soldats nord-coréens lourdement armés dans la zone démilitarisée séparant la Corée du Sud du territoire contrôlé par le régime communiste de Pyongyang, ainsi que les gesticulations chinoises à l'endroit de Taïpeh, qui ont obligé Washington à montrer ses porte-avions, ont rappelé à la planète que les risques de déstabilisation de l'Asie sont nombreux.

Les Etats qui ne peuvent apporter officiellement leur soutien à Washington, sous peine de s'attirer les foudres de Pékin, seront rassurés d'entendre l'exécutif américain affirmer, comme l'a fait récemment le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qu'*« il n'y a pas de défi plus important* [pour Washington] *que de maintenir nos alliances et notre présence stabilisatrice en Asie orientale »*. Il n'est pas sûr, pourtant, que M. Clinton soit tout à fait convaincant : bien des gouvernements retiendront que, sous la pression d'une partie de l'opinion japonaise, l'administration américaine a été contrainte d'annoncer la fermeture de sa principale base militaire à Okinawa, ainsi qu'un « redéploiement » d'une partie de ses forces (*Le Monde* du 16 avril).

Le président américain n'avait pas le choix : pour maintenir une alliance stratégique avec le Japon qui concourt à la préservation des « intérêts vitaux » des Etats-Unis, il devait lâcher du lest. L'incident d'Okinawa – le viol d'une écolière par trois GI, en septembre – aura surtout servi de révélateur : si le séjour de M. Clinton au Japon sera surtout consacré aux questions de sécurité (non à l'évolution des relations commerciales bilatérales), c'est bien parce que Washington a conscience qu'il est urgent de réorienter sa diplomatie dans cette partie du monde.

COMPÉTITION ÉCONOMIQUE

Tirant les leçons de la fin de la guerre froide et de la disparition de la menace soviétique en Asie, la politique étrangère américaine s'était adaptée, depuis 1992, aux priorités de la « diplomatie commerciale » définie par M. Clinton : les Etats-Unis ont pris l'habitude de considérer leurs relations avec les principales puissances asiatiques sous l'angle dominant de la compétition économique.

Washington s'est ainsi lancé dans une succession de querelles commerciales avec le Japon et la Chine, sans toujours mesurer qu'elles risquaient de détériorer en profondeur les relations diplomatiques. L'administration Clinton a dénoncé à cor et à cri le protectionnisme de l'industrie nippone, accentuant le ressentiment d'une partie de l'opinion japonaise, ainsi que les préventions des Américains envers un pays qu'ils ne comprennent guère. Aujourd'hui, à Tokyo comme aux Etats-Unis, un fort courant visant à remettre en cause le *statu quo* de l'alliance bilatérale s'est développé.

Si Ryutaro Hashimoto, le premier ministre japonais, reste persuadé de la nécessité d'une forte présence militaire américaine dans son pays, d'autres voix se font entendre pour en contester le principe, et surtout le coût : *« Au nom de quoi l'Allemagne doit-elle payer seulement 1,4 milliard de dollars par an pour les 80 000 soldats américains qui sont stationnés sur son sol, alors que le Japon paie 6 milliards* [pour l'exercice 1994, une somme de 2,5 milliards de dollars était inscrite au budget japonais], *pour 47 000 soldats »*, s'interrogeait, en mars à Washington, un ex-chef du gouvernement, Morihiro Hosokawa.

En Amérique, le courant isolationniste, qui s'est réveillé à la faveur des succès des républicains, a alimenté la méfiance envers Tokyo. Les Américains, dont la plupart ignorent que le Japon prend en charge 70 % du coût global du stationnement des troupes américaines sur son sol, estiment qu'ils ne doivent plus être seuls à assumer la stabilité de cette partie du monde. Ils ne voient pas pourquoi, d'autre part, Washington devrait continuer à offrir son « parapluie » à un pays qui, commercialement, se comporte plus en rival qu'en allié.

Si les Etats-Unis maintiennent une présence militaire au Japon, c'est certes avec le souci de pouvoir « projeter » leur puissance dans la région Pacifique, mais aussi parce que celle-ci dissuade Tokyo de procéder à un réarmement. Faute de disposer de la protection américaine, le Japon, comme la Corée du Sud, serait amené à se prémunir contre les aspirations de la Chine. Il en résulterait une course aux armements, qui deviendrait vite nucléaire.

Or, à l'avenir, la relation Tokyo-Washington sera sans doute encore plus décisive. Les Américains ont perdu une tête de pont, il y a quatre ans, en évacuant leurs bases de Clark et Subic Bay aux Philippines, et ils devront *de facto renoncer à une « escale amie »*, en 1997, avec la restitution de Hong Kong à la Chine. Les relations nippo-américaines doivent-elles, pour autant, continuer d'être régies par *un traité de sécurité datant de la* guerre froide (1960) et, surtout, qui n'est contraignant que pour un seul signataire, dès lors que la Constitution japonaise interdit aux forces nippones d'assister militairement les troupes américaines ? Cette question, celle de la *« redéfinition du système de sécurité entre les deux pays »*, selon l'expression de Walter Mondale, ambassadeur américain à Tokyo, sera au centre des entretiens Clinton-Hashimoto.

ACCÈS LIMITÉ AU MARCHÉ

Le chef de la Maison Blanche et le premier ministre japonais ont une commune priorité : ce sommet doit être placé sous le signe de la solidité des liens bilatéraux. Les différents commerciaux encore nombreux (sur les semi-conducteurs, les films photographiques, le transport aérien, les assurances), seront certes évoqués, mais il n'est pas question de les monter en épingle. Dans le passé, chaque pays succombait souvent à cette tentation, pour des raisons purement intérieures. Cette discrétion sert les Japonais : Tokyo compte exploiter la volonté américaine de conserver une forte présence militaire dans l'archipel.

Le prix à payer par Washington pourrait bien se traduire par une limitation de l'accès américain au marché japonais. *« Notre rôle d'unique garant de la stabilité du Japon transforme inévitablement nos intérêts commerciaux en otages »*, soulignait récemment Clyde Prestowitz, président du *Economic Strategy Institute*. En se rendant en Corée du Sud et au Japon pour réaffirmer la solidarité des Etats-Unis, M. Clinton corrige d'abord ce qui est apparu comme une dérive de la politique étrangère américaine : la « diplomatie commerciale » a en effet montré ses limites, et à l'avenir, elle devra mieux coexister avec les intérêts stratégiques de l'Amérique en Asie.

Laurent Zecchini

Une proposition pour réconcilier Séoul et Pyongyang

Une proposition américano-sud-coréenne (apparemment formulée par Washington et acceptée par Séoul) visant à organiser une réunion à quatre pays – outre les deux Etats de la péninsule, les Etats-Unis et la Chine – en vue de résoudre la crise coréenne a été transmise il y a quelques jours par Séoul à Pyongyang, a indiqué, *mardi 16 avril*, un conseiller du *chef d'Etat sud-coréen*. Selon les agences AFP et Reuter, aucun calendrier n'a été suggéré, et le niveau auquel auraient lieu les négociations n'a pas été précisé. Yoo Chong-ha, conseiller du président Kim Young-sam pour les affaires de sécurité, a précisé que Japon et Russie soutenaient cette proposition, Moscou souhaitant y participer d'une façon ou d'une autre.

M. Clinton, arrivé mardi avant l'aube dans l'île sud-coréenne de Cheju, avait déclaré, lors d'une escale en Alaska, que Washington voulait favoriser une réconciliation définitive entre les deux Corées. Les tensions s'étaient accrues dans la péninsule après que Pyongyang – qui s'éloigne de plus en plus, depuis 1994, du *statu quo* né de l'armistice de la guerre de 1950-53 – eut déclaré, début avril, ne plus se considérer tenu aux obligations de l'accord du 23 juillet 1953.

Le fossé s'accroît toujours entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres

Des Etats « moyens » émergent néanmoins

LE FOSSÉ entre les riches et les pauvres de la planète a-t-il tendance à s'accroître ? Ou bien une amorce de rééquilibrage est-elle en cours ? A question essentielle, réponse nuancée, si l'on s'en tient au rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) consacré aux *« pays les moins développés »*, publié mardi 16 avril à Genève.

A partir de formules complexes, la Cnuced compare les 20 % les plus pauvres et les 20 % les plus riches. Le résultat est sans ambiguïté : l'écart entre les deux extrêmes augmente. Il était de 13,3 *au début des années 60*. Trente ans plus tard, un habitant des pays riches a en moyenne un revenu 18 fois supérieur à celui d'un habitant des pays les plus pauvres. Si les *différences se sont accrues* entre 1960 et 1990, ce n'est pas tant que les plus riches ont accentué leur prééminence. En revanche, les 20 % les plus pauvres, qui détenaient 4,9 % de la richesse mondiale en 1960, n'en possèdent plus que 3,6 % trente années plus tard. Parmi ces laissés-pour-compte du développement se retrouvent une trentaine de pays, la plupart situés en Afrique subsaharienne.

Plus réconfortante est la répartition de la richesse entre les deux extrêmes. Les statistiques de la Cnuced indiquent que les pays « moyens » s'enrichissent année après année du fait, en particulier, de l'émergence de la zone de l'Est asiatique, avec au premier rang la Chine. L'échantillon central de l'étude a ainsi vu sa part dans la richesse mondiale grimper de 6,9 % en 1960 à 10,8 % en 1991.

Acteurs insignifiants à l'échelle mondiale, les pays les moins avancés (PMA) n'ont pas grand-chose de positif à attendre de la mondialisation de l'économie consacrée par l'Uruguay Round, ajoute l'étude. *« La part des exportations des pays les moins développés représentait environ 0,7 % du commerce mondial en 1975. Depuis, elle n'a cessé de décliner. »* Sur les 48 PMA recensés par les Nations unies, trois (Botswana, Bangladesh, Zambie) ont des exportations annuelles qui dépassent 1 milliard de dollars (5 milliards de francs). Les autres se contentent d'écouler des matières premières dont le poids dans le commerce mondial ne cesse de régresser alors qu'ils sont eux-mêmes de plus en plus dépendants des importations pour leur nourriture. Conclusion pour le moins mitigée de la Cnuced : le nouveau système issu de l'Uruguay Round *« entraînera pour les PMA des coûts transitoires dont le montant et le calendrier prêtent à discussion. Alors que les coûts pèseront à brève échéance, les bénéfices n'interviendront qu'à long terme »*.

C'est donc avec en toile de fond une vision assez grise de l'avenir des PMA (qui pâtissent aussi d'une baisse de l'aide internationale) que la Cnuced dresse un bilan de l'année 1995 qui, à l'inverse, autorise un certain optimisme s'agissant des pays africains les plus pauvres. Leur croissance a atteint 2,2 % l'an dernier, contre 0,6 % en moyenne annuelle au cours de la période 1990-1994. *« Huit de ces pays ont enregistré une croissance supérieure à 5 % en 1995* [contre 4,6 % pour l'ensemble des PMA asiatiques] *»*, précise la Cnuced, qui explique ce redressement par la flambée du cours des matières premières et, dans une moindre mesure, par la mise en œuvre d'une meilleure politique économique. Si les conditions climatiques se maintiennent, les PMA africains devraient afficher cette année une croissance du même ordre, qui reste néanmoins inférieure à la croissance démographique.

Jean-Pierre Tuquoi

Un léger mieux pour l'Afrique

LA CROISSANCE DANS LE MONDE
en pourcentage
5
4
3
2
1
0
-1
1,9%
3,1%
0,4%
0,6%
2,2%
4,6%
2,0%
1,7%
1998-90
1990-94
1995*
1996**
* estimations ** prévisions

Après des années de stagnation, l'Afrique donne des signes d'amélioration dus, en grande partie, à la hausse des prix des matières premières.

La Turquie continue d'entretenir des relations ambiguës avec ses voisins du Proche-Orient

ISTANBUL
de notre correspondante

Exploitant habilement une dispute diplomatique avec Ankara, à propos des activités jugées douteuses de diplomates iraniens en poste en Turquie, l'Iran a joint ses critiques à celles de la Syrie, de l'Irak et de l'Egypte sur un récent accord de coopération militaire conclu entre la Turquie et Israël.

Les récriminations de Téhéran contre cet accord ont détourné l'attention des véritables causes de sa querelle avec Ankara. Celle-ci a été déclenchée par l'arrestation, en mars, d'Irfan Cagirici, membre très actif de l'Organisation d'action islamique, groupe illégal qui avait participé aux meurtres d'intellectuels laïcs, en 1990, en Turquie – notamment le journaliste Cetin Emeç et l'écrivain Turan Dursun –, et l'enlèvement d'opposants iraniens installés en Turquie. Le chef de la police d'Istanbul, Orhan Tasanlar, avait alors révélé que le suspect avait bénéficié de la complicité de diplomates iraniens.

Pour ne pas envenimer les relations avec Téhéran et pour ménager les milieux islamistes locaux, le ministère turc des affaires étrangères avait choisi de régler discrètement cette affaire. Mardi 9 avril, une délégation turque dirigée par Ali Tuygan, sous-secrétaire adjoint du ministère, s'était rendue à Téhéran, porteuse d'une épaisse documentation sur les liens qui existent entre l'Organisation de l'action islamique et l'Iran. Dans le but d'éviter une querelle publique, la délégation avait demandé à l'Iran de rappeler quatre diplomates, dont les noms avaient été cités par Irfan Cagirici au cours de son interrogatoire. L'Iran a alors choisi de passer à l'offensive, en accusant quatre diplomates turcs d'espionnage et en attaquant l'accord signé entre la Turquie et Israël.

Cette crise, qui devrait se terminer par le retrait de quatre diplomates de part et d'autre, n'aura probablement pas de conséquences bilatérales. Mais en s'en prenant à la politique régionale de la Turquie Téhéran a touché le talon d'Achille du gouvernement d'Ankara, l'accord conclu avec Israël étant loin de faire l'unanimité de la classe politique turque. Les islamistes accusent en effet le pouvoir de trahir son passé ottoman. La Turquie n'a toujours pas lavé *« la honte d'être le premier pays musulman à reconnaître Israël... Et, depuis deux ans, elle planifie avec la CIA et le Mossad l'élimination de l'islam politique au Proche-Orient »*, a commenté le quotidien islamiste *Milli Gazete*.

DANS L'ORBITE AMÉRICAINE

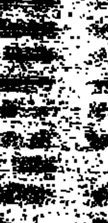
Les relations entre la Turquie et les pays du Proche-Orient ont toujours été complexes et ambiguës. Malgré les revendications des islamistes, qui aspirent à « un marché commun islamiste », et qui flirtent avec les pays musulmans, la Turquie gravite essentiellement dans l'orbite américaine, dans ce qu'elle appelle le *« camp de la paix »*, position qu'elle n'a pas délibérément choisie, mais qui s'est développée à l'occasion de ses déboires avec des pays tels que la Syrie ou l'Irak.

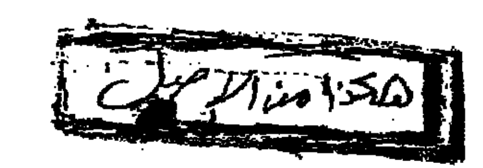
Le traité de paix entre Israël et les Palestiniens a levé l'obstacle principal au développement des relations israélo-turques, qui se sont réchauffées rapidement depuis lors. Selon les termes de l'accord signé en février, les pilotes de l'armée de l'air israélienne pourront s'entraîner dans le ciel turc, sur leurs avions, dépouillés d'armes et de tout équipement de surveillance électronique. En échange, Ankara bénéficiera d'une assistance technologique de l'Etat juif.

Pour la Turquie, qui perçoit Israël comme un allié privilégié des Etats-Unis dans la région, cette coopération paraît d'autant plus naturelle que, entourée de voisins plus ou moins hostiles – Irak, Iran, Syrie, Grèce –, elle se sent vulnérable. Le récent rapprochement entre Athènes et Damas, qu'Ankara accuse de soutenir les combattants kurdes du PKK, a aussi poussé la Turquie à chercher d'autres alliances pour rétablir l'équilibre. *« Le paysage a totalement changé au Proche-Orient. A l'exception de la Syrie, tous les pays arabes ont conclu des accords avec Israël »*, a déclaré le ministre de la défense, Oltan Sungurlu.

Au ministère des affaires étrangères, les diplomates soulignent que le rapprochement avec l'Etat juif n'affectera pas les relations avec les pays arabes. *« Dans le conflit israélo-arabe, nous avons toujours soutenu les pays arabes »*, explique Nurettin Nurkan. *« Mais maintenant que la paix est en marche, nous voulons l'encourager en développant nos relations avec Tel-Aviv. »*

Nicole Pope





L'Amérique perplexe face à ses marginaux

Les accusés d'Oklahoma City, les miliciens assiégés du Montana, l'ermite aux colis piégés ont en commun une haine du pouvoir fédéral

WASHINGTON
de notre correspondante

Propulsés sous les feux de l'actualité par le siège d'une poignée de rebelles retranchés dans une ferme et l'arrestation, dans sa cabane d'ermite, du présumé « Unabomber », ce maniaque du colis piégé recherché depuis dix-huit ans à travers tout le pays, les habitants du Montana, l'un de ces rugueux Etats de l'Ouest américain aux grands espaces inhabités, ont choisi de se réfugier dans la dérision : *« Au moins, nos vaches sont saines »*, proclame l'un des tee-shirts que journalistes et agents du FBI, débarqués en grand nombre ces dernières semaines, s'arrachent en guise de souvenirs.

A l'approche du premier anniversaire de l'attentat d'Oklahoma City, dans lequel 168 personnes trouvèrent la mort le 19 avril dernier, l'Amérique perplexe se penche à nouveau sur ses marginaux. Urbaine et codifiée, la côte Est observe curieusement ce Nord-Ouest sauvage où porter une arme est aussi naturel qu'un attaché-case à New York, où les limitations de vitesse ont été abolies, où paraissent trouver refuge tous les desperados de la société moderne ; à nouveau, comme pour se rassurer, experts et psychologues cherchent un semblant de logique ou de morale dans des actes irrationnels qui ont pour dénominateur commun une haine viscérale de leurs auteurs envers l'autorité.

C'est cette révolte contre un pouvoir fédéral « tyrannique » qui, pensent aujourd'hui les enquêteurs, a inspiré Timothy McVeigh et Terry Nichols, les deux auteurs présumés de l'attentat à la bombe d'Oklahoma City ; leur procès devrait s'ouvrir dans les mois qui viennent à Denver, dans le Colorado, où s'est déjà tenue cette semaine une audience préliminaire.

> « Ecoutons « Unabomber ». Il décrit une société inégale, vivant au-dessus de ses moyens écologiques et allant droit au désastre »

Comment un soldat qui a fait la guerre du Golfe sous la bannière américaine peut dériver, petit à petit, dans un univers de paranoïaques obsédés par les noirs desseins que concevrait le gouvernement des Etats-Unis contre ses citoyens sans défense, au point de garer, un beau matin, un camion bourré d'explosifs devant un bâtiment fédéral ? Le procès le dira peut-être mais le père de Timothy McVeigh, interrogé jeudi 11 avril dans une émission d'ABC consacrée à l'itinéraire des deux suspects vers *« la rage et la vengeance »*, n'a guère de réponse. Oui, il avait constaté un changement dans les idées de son fils, avant que celui-ci ne disparaisse dans la nature, fin 1994. Qu'est-ce qui le surprenait dans ces idées ? *« Ce n'était pas une façon américaine de penser »*, dit-il après un long silence...

L'attentat d'Oklahoma City avait porté ombrage à Theodore Kaczynski, le brillant et taciturne mathématicien diplômé de Harvard, ex-professeur à Berkeley, reclus depuis vingt-cinq ans dans sa cabane du Montana sans eau ni électricité. Celui dont tout porte à croire aujourd'hui qu'il était bien le mystérieux « Unabomber », l'homme dont les colis piégés adressés aux membres de l'élite technologique et industrielle ont tué trois personnes et blessé vingt-trois autres en dix-huit ans, s'était fait ravir la vedette. Une semaine après le drame d'Oklahoma City, il a donc frappé de nouveau puis, s'enhardissant, a exigé que la grande presse publie son manifeste sur les méfaits de la révolution techno-industrielle. Erreur ! Sa soif de publicité l'a perdu. Dans cet essai interminable, son frère David a découvert des phrases, des pensées tragiquement familières ; troublé, il a commencé par mener sa propre enquête, recherchant les écrits de son frère pour les comparer avec le manifeste publié par le *Washington Post*. Puis il a confié le tout à un détective privé, soumis les documents à une équipe de psychologues et de graphologues. Lorsque les experts ont confirmé ses soupçons, David Kaczynski, la mort dans l'âme, a estimé de son devoir d'alerter le FBI pour éviter, selon un ami de la famille, qu'il y ait de nouvelles victimes.

Dans la folie d'« Unabomber », de ce génie déclassé qui confiait régulièrement son dénuement et sa révolte dans des lettres presque touchantes écrites en espagnol à un vieux paysan mexicain du Rio Grande, l'Amérique a enfin trouvé une lueur de raison : l'héroïsme d'un frère. Educateur social dans l'Etat de New York, David Kaczynski était depuis longtemps inquiet de l'isolement dans lequel s'était installé son frère aîné et lui envoyait de l'argent de temps en temps.

Depuis l'arrestation de Theodore, il est, dit l'avocat de la famille, *« en état de choc »* et refuse de recevoir les médias. Tandis que les talk-shows télévisés débattent de son dilemme (*« Saint ou traître ? »* – 88 % des Américains approuvent sa décision, selon un sondage CNN-*USA Today*), le silence de David Kazcynski force encore davantage l'admiration.

Mais l'odyssée d'« Unabomber » continue d'intriguer. Dans les colonnes du courrier des lecteurs du *New York Times*, un lecteur du Massachusetts, Thomas Campanella, regrette *« l'hystérie »* avec laquelle on a décrit le mode de vie du suspect : *« Ecoutons plutôt ce qu'il a à dire*, écrit-il. *Son manifeste est un mélange passionné d'anarchie et d'écologie radicale. Il décrit une société inégale, obsédée et déshumanisée par ses machines, vivant au-dessus de ses moyens écologiques et allant droit au désastre. Notre société ne rêve que de meneurs qui marchent au pas ; nous sommes soupçonneux des esprits qui réfléchissent et de l'intellectualisme. »*

Pendant ce temps, dans la plaine rugueuse du Montana, les tireurs d'élite du FBI ont adopté un profil bas et, soucieux d'éviter toute bavure, se préparent à un long face-à-face avec le groupe de dix à vingt « Freemen » retranchés avec leurs armes depuis le 25 mars dans un domaine qu'ils ont baptisé « Justus Township ». Le grand public a peu de sympathie pour ce groupe qui se réclame de l'idéologie de la Christian Identity, un mouvement proclamant la suprématie raciale des peuples d'Europe du Nord, et les « Freemen » ne semblent pas jouir non plus d'un grand soutien dans la région où les habitants, excédés par leur agitation, ont trouvé le FBI très lent à arriver. Lundi 8 avril, les « Freemen » ont affiché une *« déclaration d'indépendance »* sur la clôture de leur ranch : *« Les* Freemen, *proclament-ils, ne font pas partie des Etats-Unis, prostituée industrielle, ni de l'Etat* de facto *du Montana. »* Les négociations menées depuis le début du siège ne progressent guère : selon le parquet local, elles achoppent essentiellement sur la revendication des « Freemen » *« d'établir un gouvernement séparé »*.

Or si la longue tradition de violence et d'affrontement au Montana, remontant jusqu'au XIXe siècle, entre nantis venus de l'Est et petits fermiers ou trappeurs peut expliquer la persistance de velléités de rébellion, les autorités fédérales ne peuvent pas se permettre de céder sur ce point : dans le climat actuel, avertissent certains experts, des dizaines de comtés des Etats de l'Ouest n'attendraient que cela pour faire sécession.

Sylvie Kauffmann

Le président du Venezuela annonce un plan d'austérité pour sortir le pays du marasme

La signature d'un accord avec les institutions financières internationales est imminente

Le président vénézuélien Rafael Caldera a présenté lundi 15 avril un plan de stabilisation économique avec de fortes augmentations des carburants et des impôts indirects et a appelé ses compatriotes à l'effort pour faire accéder le pays à une « économie de production ». M. Caldera a toutefois insisté sur les « mesures à caractère social » qui doivent aider les plus défavorisés à faire face aux augmentations annoncées.

CARACAS
de notre envoyé spécial

« *Le grand virage* », titrent les quotidiens de Caracas. Elu en 1993 sur un programme populiste, pourfendeur du néolibéralisme, le président Rafael Caldera, patriarche octogénaire et social-chrétien de la politique vénézuélienne, s'est résigné à appliquer une thérapie de choc pour assainir et ranimer une économie rongée par la « stagflation ». Un plan d'austérité qui ressemble à celui qu'avait tenté d'appliquer en 1989 son grand rival, le social-démocrate Carlos Andres Perez, et que Rafael Caldera avait alors énergiquement dénoncé.

Dans un discours à la nation, retransmis lundi 15 avril au soir par toutes les stations de radio et de télévision, le président Caldera a détaillé les mesures visant à résorber le déficit budgétaire qui, a-t-il rappelé, s'était dangereusement creusé en 1994 lorsque l'Etat s'était porté au secours d'une série de banques en difficulté. Une forte hausse des prix des carburants, la libération du contrôle des changes, qui, selon la majorité des experts, provoquera une forte dévaluation du bolivar (la monnaie vénézuélienne) et une augmentation de quatre points des taxes à la consommation constituent les principaux volets de ce plan qui devrait permettre la signature d'un accord avec le Fonds monétaire international.

« Nous avons dialogué avec le FMI dans un climat de grande sincérité et de respect. Les organismes financiers multilatéraux ont compris le souci du Venezuela d'accorder la priorité à la lutte contre la pauvreté et je crois que les conversations vont bientôt culminer de manière satisfaisante », a déclaré le président Caldera. Il a reconnu que la signature d'un accord avec le FMI était *« une condition du rétablissement de la confiance de la communauté financière internationale »*. Elle permettra aussi au Venezuela d'obtenir de nouveaux crédits à hauteur d'environ 3 milliards de dollars (15 milliards de francs).

Au volant de sa vieille Chevrolet, Juan José Marquez a vite fait les comptes. Faire le plein lui coûtera mardi matin cinq fois plus cher. Une hausse brutale qu'il a déjà commencé à faire payer aux clients de son taxi brinquebalant. Le quintuplement en moyenne des prix du carburant est le volet le plus spectaculaire du plan d'austérité, même si le prix du super, environ 60 centimes le litre après l'augmentation, a de quoi faire rêver les automobilistes européens.

Dans ce pays qui se vantait de vendre l'essence moins cher que l'eau minérale, le prix des carburants demeure un sujet explosif. Leur forte hausse avait servi de détonateur à la sanglante explosion sociale qui avait fait plus de trois cents morts en février 1989.

Depuis plusieurs jours le spectre du « Caracazo » de 1989 plane à nouveau sur la capitale. *« J'espère qu'il ne se passera rien, mais mieux vaut prévoir »*, lâche Maria Concepcion, gérante d'un salon de beauté à la retraite, devant un Caddie débordant de victuailles. Le supermarché de ce grand centre commercial de Caracas est pris d'assaut par une foule de consommateurs inquiets qui stockent de la farine, de l'huile et du sucre... *« au cas où »*. La crainte de violences, mais aussi le souci de faire un dernier plein à bon compte provoquent des embouteillages devant les stations-service.

Tout en refusant de décréter l'état d'urgence comme le demandaient certains responsables politiques, le gouvernement a pris des dispositions pour faire face à d'éventuels troubles. Lundi, les patrouilles de la police ont été renforcées à Caracas, et le ministre de l'intérieur, José Guillermo Andueza, a annoncé que l'intervention des militaires était prévue, si nécessaire.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Tirant les leçons des émeutes de 1989, le gouvernement du président Caldera a fait un gros effort de relations publiques. Il y a sept ans, fort de sa récente réélection, l'ex-président Carlos Andres Perez avait brusquement annoncé un plan d'austérité concocté par des technocrates. Cette fois, le président Caldera a confié à son nouveau ministre de la planification, Teodoro Petkoff, le soin de préparer l'opinion. Depuis plusieurs semaines, cet ancien militant procastriste, fondateur du MAS (Mouvement vers le socialisme), sillonne le pays et orchestre les fuites pour « vendre » le plan d'ajustement. *« C'est comme une péritonite »*, explique ce politicien populaire. *« L'opération fait mal, la convalescence est délicate, mais le pire est de ne rien faire. Sans ajustement, l'inflation aurait atteint 150 %. »*

Autre différence avec 1989, le gouvernement a prévu des mesures d'accompagnement en faveur des couches les plus pauvres de la population. Subventions aux transports en commun, distribution de repas gratuits dans les écoles, aides aux chômeurs et aux retraités : au total, le gouvernement prévoit de dépenser 506 milliards de bolivars (8,7 milliards de francs) en faveur des plus défavorisés.

Compte tenu de l'incompétence et de la corruption de l'administration, beaucoup doutent de l'efficacité de ces mesures et craignent que les habitants des *ranchos*, les quartiers pauvres qui surplombent Caracas ne continuent de s'enfoncer dans la misère. *« Les gens ne réclament pas l'aumône, mais du travail dignement rémunéré pour manger et nourrir leurs enfants »*, souligne le père Matias Camunas, curé de la paroisse Sacrado Corazon de Jesus, au cœur de Petare, l'une de ces communautés marginalisées. Quant à la classe moyenne, elle sera durement touchée sans bénéficier d'amortisseur. Mais, comme le souligne un journaliste, la classe moyenne a trop peur d'un nouveau bain de sang pour se lancer dans les rues.

Les experts gouvernementaux espèrent que la flambée inflationniste que provoquera inévitablement la dévaluation du bolivar (dont le taux devrait passer d'environ 290 à 470 pour 1 dollar) ne durera pas plus de deux mois. La baisse de la consommation, conséquence de la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires et des salariés, devrait ralentir la hausse des prix. A condition toutefois que les autorités ne cèdent pas aux mouvements revendicatifs qui se sont multipliés ces derniers temps dans la fonction publique.

La remontée des prix du pétrole sur le marché international arrive à point nommé pour le président Caldera. Une augmentation de 1 dollar par baril représente des recettes additionnelles de 800 millions de dollars en année pleine pour le Venezuela. La poursuite des privatisations et de l'ouverture des champs pétroliers aux compagnies étrangères va également renflouer les caisses de l'Etat. *« Les investisseurs étrangers font la queue »*, a affirmé le président Caldera pour tenter de redonner confiance à ses compatriotes. Face à l'incertitude des temps à venir, ceux-ci se sont réfugiés dans leur passe-temps favori : les paris hippiques, qui ont battu des records la semaine dernière.

Jean-Michel Caroit

Une hausse massive du prix des carburants

Les mesures annoncées lundi 15 avril visent d'abord à réduire le déficit budgétaire. Le taux des impôts sur les ventes de gros et sur la consommation « de luxe » passera de 12,5 % à 16,5 %. Les prix des carburants sont massivement augmentés dès le mardi 16 avril : l'ordinaire passe de 5,2 à 50 bolivars (60 centimes) le litre et le super de 14 à 60 bolivars (70 centimes). D'autre part, le contrôle des changes sera levé totalement, à une date qui n'est pas encore fixée : le bolivar flottera librement, ce qui devrait l'amener près du cours « parallèle » actuel, soit 475 pour 1 dollar au lieu du cours officiel de 290. Les taux d'intérêt augmenteront en fonction de l'évolution du marché. Pour compenser les hausses des prix, sont prévus un relèvement de 70 % du salaire minimum, un doublement des pensions minimales, des subventions pour les prix des denrées alimentaires de base et les médicaments, ainsi que pour les transports publics.

L'armée russe amorce un retrait symbolique de Tchétchénie tout en poursuivant ses bombardements

DEUX BATAILLONS du ministère russe de l'intérieur ont été retirés lundi 15 avril de Tchétchénie dans le cadre du « plan de paix » annoncé le 31 mars par le président Boris Eltsine. Selon la télévision russe, ces unités – 2 000 hommes sur les 80 000 présents sur le terrain – se sont retirées de leurs bases dans le village de Cholkovskaïa, une région théoriquement sous contrôle du gouvernement tchétchène pro-russe située à 150 kilomètres au nord-est de Grozny, pour regagner leur caserne en Russie.

REDÉPLOIEMENT DES FORCES

Mais ce mouvement symbolique a été éclipsé par l'intensification des bombardements le même jour. Les avions russes ont bombardé pendant toute la nuit de dimanche à lundi, et à nouveau lundi matin, plusieurs villages du sud-est de la Tchétchénie, selon des habitants interrogés par un journaliste de l'AFP. L'aviation a pris pour cible plusieurs villages situés autour du bastion indépendantiste montagneux de Védeno.

Les raids ont visé ensuite lundi matin la localité d'Aguichty, plus à l'est, faisant un nombre non précisé de victimes, et endommageant près de la moitié des maisons, selon ces témoins.

Dimanche, le général Viatcheslav Tikhomirov, commandant des forces russes en Tchétchénie, avait confirmé que ses forces entameraient, dès lundi, un retrait progressif des zones de la petite République épargnées par les combats. Il avait toutefois précisé que huit des quinze unités présentes en Tchétchénie seraient redéployées dans les zones de combats avec les indépendantistes tchétchènes au sud de la République, au moins jusqu'en mai. Les six unités restantes devraient *« se retirer sur des positions provisoires aux frontières administratives de la Tchétchénie »*.

La dernière étape du « retrait » des troupes devrait avoir lieu en novembre 1996. Enfin, deux brigades, soit *« 10 000 hommes équipés de blindés »*, seront maintenues *« de façon permanente »*, selon le général.

Un commandant indépendantiste a affirmé de son côté à l'AFP qu'une colonne de 160 blindés russes faisait mouvement lundi vers Vedeno. *« C'est comme cela qu'ils retirent leurs troupes »*, a ironisé ce commandant, Aslanbek Abdoulkhadjiev.

D'autre part, les indépendantistes ont abattu, dimanche soir à Vinogradnoïe (nord de la Tchétchénie), un hélicoptère de transport russe MI-8, provoquant la mort des quatres Russes qui en constituaient l'équipage, selon l'agence Interfax.

BORIS ELTSINE EN TOURNÉE

Dans le cadre d'une tournée préélectorale, le président russe Boris Eltsine s'est rendu, lundi soir, dans les régions de Krasnodar et Stavropol, dans le sud de la Russie. Il doit notamment visiter la ville de Boudennovsk, où plus de 120 personnes avaient été tuées en juin 1995 lors d'une prise d'otages spectaculaire dans un hôpital par un commando tchétchène.

Avant son départ, Boris Eltsine a signé un décret rétablissant l'usage du drapeau rouge *« pendant les jours fériés nationaux »*, à l'égal du drapeau tricolore qui lui a succédé. Ce drapeau, orné d'une étoile dorée à cinq branches, est celui de l'ancienne armée rouge et non l'ancien drapeau soviétique, frappé de la faucille et du marteau. – *(AFP, Reuter.)*

Le président algérien ouvre le dialogue avec l'opposition

ALGER. Le président Liamine Zeroual a reçu, lundi 15 avril, plusieurs personnalités politiques dans le cadre du dialogue ouvert il y a une semaine. Outre l'ancien président Ahmed Ben Bella, M. Zeroual a reçu les chefs du Front de libération nationale (FLN), Boualem Benhamouda, et du Parti du renouveau algérien (PRA), Nourredine Boukrouh. M. Benhamouda, qui a été élu à la tête du FLN en janvier, s'est rallié à l'organisation d'une conférence nationale qui devrait fixer un calendrier électoral. Outre le FLN et le PRA, le Front des forces socialistes et le Mouvement de la Renaissance islamique ont fait part de leur intention de participer au dialogue politique. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : un Britannique, Szymon Serafinowicz,** va être jugé pour crimes de guerre, pour la première fois dans l'histoire de la justice en Grande-Bretagne. Le tribunal de Dorking, près de Londres, a décidé, lundi 15 avril, de renvoyer cet homme de quatre-vingt-cinq ans, d'origine polonaise, devant la justice pour y répondre des assassinats de trois juifs commis entre novembre 1941 et mars 1942 en Biélorussie, alors sous occupation nazie. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : la première tranche de la centrale nucléaire de Cer**navoda devait être inaugurée, mercredi 17 avril, par le président Ion Iliescu et le premier ministre canadien Jean Chrétien. Ce réacteur de type Candu 6 à l'uranium naturel et eau lourde de 705 mégawatts est géré par la Régie d'électricité roumaine (Renel) et un consortium italo-canadien. Il devrait couvrir 8 à 10 % des besoins énergétiques roumains. – *(AFP.)*

PROCHE ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : *une délégation nigériane*** *est arrivée* dimanche 14 avril à Djeddah pour négocier avec les autorités saoudiennes l'admission à La Mecque de pèlerins nigérians. Riyad avait suspendu, jeudi 11 avril, les liaisons aériennes avec le Nigeria en invoquant l'épidémie de méningite qui sévit dans ce pays ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger. – *(AFP.)*

■ **LIBYE : des experts internationaux** pourraient être admis à inspecter une usine soupçonnée d'abriter la fabrication d'armes chimiques, a déclaré, lundi 15 avril, le colonel Kadhafi. Le chef de l'Etat libyen, qui s'exprimait sur CNN, a toutefois affirmé qu'il mettrait des conditions à cette inspection, sans préciser lesquelles. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ ***NIGERIA* : des affrontements intercommunautaires** ont fait plus de 80 morts dans l'Etat de Taraba, au nord-est du pays, a-t-on appris lundi 15 avril à Lagos. Ces heurts entre communautés fulanies (peules) *et karidjo ont éclaté le 7 avril à la suite d'une agression perpétrée par un* Fulani contre une femme karidjo. – *(AP, Reuter.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN :** les forces gouvernementales ont repris pied dans la province de Herat (ouest), occupée depuis l'automne par les talibans (« étudiants religieux ») hostiles au régime de Kaboul, ont indiqué lundi 15 avril des sources officielles. Des responsables d'organisations internationales basées à Herat ont confirmé que des combats entre les talibans et les forces loyales au président Burhanuddin Rabbani se déroulaient actuellement dans l'est de la province. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : un attentat à la bombe** perpétré, dimanche 14 avril à Lahore, dans un hôpital pour cancéreux a fait 5 morts et 34 blessés. *L'établissement avait été fondé* par Imran Khan, l'ex-champion du monde de cricket qui venait juste d'annoncer son intention d'entrer dans la vie politique pakistanaise. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : *quinze personnes ont été tuées*** *et treize blessées,* lundi 15 avril à l'aéroport de la mine de Timika, en Irian Jaya, par un militaire indonésien pris d'un coup de folie. L'officier des forces spéciales venait de ramener les corps de deux soldats tués par des Mélanésiens, qui les avaient accusés d'avoir violé deux femmes de leur village. Cette tuerie survient alors que le patron de la compagnie minière américaine Freeport, James Muffet, avait conclu le 13 avril un accord avec quarante chefs de tribu pour la rétrocession de 1 % des bénéfices de la compagnie aux populations locales. – *(AFP, AP.)*

ÉCONOMIE

■ **PAYS INDUSTRIALISÉS : les gouverneurs des banques centrales** des dix pays les plus industrialisés réunis à Bâle (Suisse) ont estimé, le 15 avril, que des *« premiers signes indiquent que la pause de la croissance est finie »* en Europe continentale et qu'il n'y a *« actuellement aucun risque d'inflation »*, notamment aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne et en Italie, a indiqué Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank et du comité des gouverneurs. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : le premier ministre italien Lamberto Dini** a estimé, lundi 15 avril à Sofia, à l'occasion de l'assemblée de la BERD, que le mécanisme de changes prévu entre les pays adoptant la monnaie unique et le reste des Quinze membres de l'Union devrait aussi fonctionner ensuite pour les pays de l'Est admis dans l'UE. – *(AFP.)*

Le gouvernement allemand élabore un vaste plan de restrictions budgétaires

Aucune annonce officielle n'est attendue avant le sommet social du 23 avril

Pour assainir les finances publiques allemandes et réduire le coût du travail, le gouvernement envisage des réductions de dépenses de 50 milliards de deutschemarks, soit 175 milliards de francs. La moitié serait prélevée sur le budget fédéral, notamment celui de la défense, mais les coupes toucheront aussi les prestations sociales (allocations chômage et Sécurité sociale, retraites). Les négociations s'annoncent ardues avec les syndicats.

BONN
de notre correspondant

De retour des vacances de Pâques, les dirigeants allemands se sont imposé un fastidieux programme de travail placé sous le signe de l'austérité et de la rigueur. Comment boucher, en 1997, un « trou » budgétaire de 50 milliards de deutschemarks (175 milliards de francs) provoqué par le ralentissement de la conjoncture ? Il y va naturellement de la capacité de l'Allemagne à remplir les critères de la monnaie unique dans les délais prévus, même si l'argumentation des dirigeants allemands met aussi l'accent sur la nécessité de réduire *les dépenses sociales* afin d'alléger le coût du travail. L'ensemble des budgets publics est concerné par ce programme herculéen, à commencer par celui de l'Etat fédéral (à hauteur de 25 milliards de deutschemarks), sans oublier les Länder, les communes, et les assurances sociales.

Qui va payer quoi ? Le suspense règne sur les intentions gouvernementales alors que les derniers arbitrages ont lieu dans les coulisses. *Le chancelier Kohl a décidé de ne* rien annoncer publiquement avant d'avoir recueilli l'avis des principaux représentants des partenaires sociaux, lors d'un sommet social qui doit avoir lieu le 23 avril à Bonn. En attendant, on en est réduit à se fier à la rumeur ou à des bribes d'information.

Chaque ministère devra accepter une cure d'amaigrissement. Il est particulièrement difficile de savoir ce qu'il adviendra du budget de la défense et si les projets d'armement franco-allemands dans le domaine des hélicoptères ou des satellites seront touchés par les coupes. Dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, publié lundi 15 avril, le ministre de la défense, Volker Rühe, a souligné que *« toutes les décisions d'investissement devront être tenues dans les délais prévus »*.

PROJET « EXPLOSIF »

Le dossier des dépenses sociales est au centre de toutes les réflexions. Différentes possibilités sont envisagées pour forcer les chômeurs à accepter les emplois qui leur seront proposés. Par ailleurs, on réfléchit aux moyens de réduire les indemnités de maladie (c'est sans aucun doute le projet le plus « explosif » du gouvernement). L'âge légal de la retraite pourrait être relevé de 60 à 63 ans pour les femmes et de 63 à 65 ans pour les hommes. Le calcul des droits à la retraite pourrait se faire sur une base plus étroite, avec moins de points correspondant aux périodes de formation du cotisant. Les retraites accordées aux immigrés de souche allemande (les *Aussiedler*) *pourraient être réduites. Si un gel* des retraites pour 1997 est peu probable, les fonctionnaires, eux, peuvent redouter celui de leurs traitements.

Lors d'un entretien télévisé diffusé la semaine dernière, le chancelier Kohl a déclaré qu'aucune augmentation de la TVA n'était prévue pour résoudre ces difficultés financières. Ce dont doute l'opposition social-démocrate, qui estime qu'une telle augmentation est inévitable.

Lucas Delattre

Ciriaco De Mita ou le réveil du dernier grand dinosaure de la Démocratie chrétienne italienne

AVELLINO
de notre envoyée spéciale

Jurassic Park existe, il se trouve *près de Naples, dans la province* d'Avellino. C'est là, au centre de l'Irpinia, cette région montagneuse et volcanique, où l'on invoque la protection de la madone de Montevergine, que se trouve le dernier grand dinosaure démocrate-chrétien : Ciriaco De Mita, soixante-huit ans. Véritable symbole de la Première république, il fut plusieurs fois ministre, président du Conseil et surtout, de 1982 à 1989, secrétaire de la Démocratie chrétienne (DC). Ce parti attrape-tout, surnommé la « baleine blanche », a occupé au lendemain de la guerre le centre de l'échiquier politique, servant de tampon entre la droite et la gauche et bloquant l'avancée communiste. Avant de finir par bloquer le jeu politique tout court.

Ciriaco De Mita avait fait, pendant les années 80, souffler un vent de renouveau sur le parti et même un certain désir de centre-gauche. Son intelligence vive, au service d'une ambition bien affirmée, se doublait de l'habileté et *des pratiques d'un autocrate du* sud. Dans l'Irpinia, cette terre difficile où, comme le dit un enfant du pays, *« les jeunes de bonne volonté n'ont d'autre choix que de devenir employés de l'Etat ou hommes politiques »*, il avait su se tailler un empire, aux dépens du précédent « enfant chéri » du pays, Fiorentino Sullo, un ex-ministre à qui il prit votes et clientèle, au point que l'autre changea de parti.

Et puis, le soir du 20 novembre *1980, le malheur et la chance ont* frappé l'Irpinia : un tremblement de terre a fait plusieurs centaines de morts et 65.000 milliards de lires – 200 milliards de francs – ont déferlé pour la reconstruction de la région. Près d'un quart de cette somme est allé dans les poches de certains politiciens et de la mafia napolitaine. Et sur le malheur des autres, une « bourgeoisie du tremblement de terre » s'est créée, comme pour réparer ces longs siècles où l'Etat avait oublié la région. Chacun a voulu sa part : les premiers comptes parlaient de 283 communes touchées (la moitié en province d'Avellino) ; cinq mois plus tard, les communes « sinistrées » étaient devenues plus de 600.

FIEF RURAL

Lorsque, douze ans plus tard, arriva cet autre tremblement de terre qu'était l'enquête « Mani pulite » sur la corruption, la vieille classe politique fut balayée. Mis en cause, Ciriaco De Mita fut blanchi par la *justice, ce qui ne fut pas le cas de* son frère et d'autres personnes dans son entourage. En tout cas, il se fit oublier aux législatives de 1994.

Or, voilà qu'il y a quelques semaines, le grand dinosaure est sorti de son hibernation politique, demandant à se présenter dans son ancien fief rural de la Haute-Irpinia pour les élections du 21 avril. Embarras général. Surtout à gauche, où, derrière la bannière *électorale de L'Olivier, sont rangés,* sous l'étiquette PPI (Parti populaire) les anciens compagnons de M. De Mita, l'ex-courant de gauche de la DC. Débats, manœuvres : rien n'y a fait, M. De Mita, décidément trop encombrant, a été refusé. Condamné à se présenter seul.

Dans sa villa d'inspiration vaguement bavaroise, à Nusco, qui lui sert de Q.G. de campagne, le vieux lutteur a repris du service. *Pour reconquérir* un poste de député, il part symboliquement de la zone du cratère, lui le rescapé du cataclysme politique. Lorsqu'il apparaît, visage plein et fines lunettes de technocrate, c'est la ruée. A croire, en ce lendemain de Pâques, que le Christ est ressuscité deux fois. Politiciens, hommes d'affaires, élus locaux, simples villageois, la noria est incessante dans le petit salon, comme au beau temps de l'après-tremblement de terre. Quand il décidait tout, et qu'on l'embrassait avec déférence : *« Grazie Ciriaco ! »* Ses adversaires – un professeur du Pôle de centre droit et un conseiller local pour Rifondazione communista – ne semblent pas le gêner, le vieux réseau d'amitiés s'est mis en branle : *« De Mita est de retour,* dit-il simplement à qui l'interroge, *ils vont voir à Rome ce que cela signifie ici. »* Un programme en soi.

Une exception, Ciriaco De Mita ? Il n'est que l'exemple le plus éclatant du recyclage de la « baleine blanche », dont les mille et un tronçons se retrouvent un peu par*tout dans cette politique italienne* qui se prétend « neuve ». Aucun parti n'échappe à ces « aventuriers du centre perdu », sauf Rifondazione Communista. Des exemples ? Romano Prodi, chef de L'Olivier, fut ministre de Giulio Andreotti et conseiller de ce même Ciriaco De Mita auquel il a refusé l'investiture du centre-gauche ; l'actuel président du Conseil, Lamberto Dini, était un « andreottien », même si jusqu'en 1994 il n'avait pas fait de politique. Pour ne rien dire de Rocco Buttiglione, patron des centristes démocrates unis (CDU), qui fut l'idéologue de Communion et libération, le mouvement chrétien proche de M. Andreotti. Emanuele Macaluso, ancien dirigeant du parti communiste *en Sicile, s'est amusé a faire le* compte dans sa revue *Le ragioni del socialismo* (Les raisons du socialisme) : en tout il y a 366 ex-DC recyclés qui se présentent dans les 705 collèges uninominaux (186 dans le pôle de droite, 180 avec L'Olivier), avec un record en Lombardie (56 candidats) et en Sicile (55). Des chiffres qui apportent au moins une certitude, dans cette compétition où la gauche et la droite n'arrivent pas à se départager : quel que soit le résultat, c'est l'ancienne Démocratie chrétienne qui aura gagné.

Marie-Claude Decamps

Une passion pour les débats télévisés

Les débats télévisés de campagne électorale passionnent les Italiens et pourraient faire pencher la balance, un grand nombre d'électeurs étant encore indécis à cinq jours du scrutin. Les deux dernières grand-messes audiovisuelles – un débat entre cinq ténors de la politique mardi 9 et un affrontement entre Romano Prodi (centre-gauche) et Silvio Berlusconi (droite) vendredi 12 avril – ont tenu en haleine respectivement 8 et 6 millions de téléspectateurs.

Selon Nicola Piepoli de l'institut de sondage CIRM, au cours de l'émission du mardi 9 avril, *« 5 % des téléspectateurs ont changé d'intention de vote, ce qui représente 400 000 à 450 000 voix »*, alors que le résultat final peut dépendre du déplacement de quelques dizaines de milliers de voix dans quarante circonscriptions. Les temps d'antenne des deux camps sont mesurés et s'équilibrent, ce qui a désamorcé la polémique sur l'omniprésence de Silvio Berlusconi, dénoncée en 1994 par la gauche. Moins télégénique, Romano Prodi limite ses apparitions. Un dernier duel opposera les deux leaders en direct sur Canale Cinque, vendredi 19 avril, avant-veille du scrutin.

PARIS La séance du Conseil de Paris, lundi 15 avril, a été occupée par un long débat sur le « *nouvel urbanisme* » proposé par le maire, Jean Tiberi. Le successeur de Jacques Chirac entend accentuer le rééquilibrage des activités vers l'Est de la capitale, à l'ordre du jour, déjà, de la mandature 1989-1995. L'opposition a exprimé son scepticisme. ● LA SITUATION FINANCIÈRE de la Ville et la dépression du marché immobilier sont, selon Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste et sénateur de Paris, les vraies raisons de la nouvelle doctrine prônée par M. Tiberi. La gauche réclame davantage de concertation et une meilleure prise en compte des préoccupations des habitants. ● LE DÉSÉQUILIBRE économique entre l'est et l'ouest de l'Ile-de-France est une tendance historique, contre laquelle les pouvoirs publics luttent vainement depuis plus de quarante ans.

Le « nouvel urbanisme » prôné par M. Tiberi ne convainc pas la gauche

Le débat au Conseil de Paris a permis d'entrer dans le détail des programmes concernés par la réorientation de la politique de la Ville, mais socialistes, communistes et écologistes doutent que la municipalité ait les moyens d'opérer le « rééquilibrage » promis en faveur de l'Est

POUR CONTRECARRER le développement de l'Ouest parisien, Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, tend la main à l'Est. « *Paris aujourd'hui doit réagir. Je réaffirme haut et fort la nécessité de poursuivre la constitution d'un nouveau pôle à l'est de Paris et de sa région* », a déclaré M. Tiberi, lundi 15 avril, lors du débat sur l'urbanisme au Conseil de Paris.

Confronté à la nécessité de réussir le chantier et l'équilibre financier de la ZAC Seine-Rive gauche, M. Tiberi part en guerre contre le développement des bureaux à la Défense et dans les Hauts-de-Seine. Le rééquilibrage à l'Est, qui était un choix politique pour Jacques Chirac, est devenu une « *ardente obligation* ». M. Tiberi envisage même « *des actions communes* » avec les maires du secteur Seine-Amont, pour la plupart communistes.

« *Les temps ont changé. Paris veut souffler un peu* », a-t-il indiqué en préambule d'un débat qui a duré quatre heures, au cours duquel les orateurs ont mêlé leur vision prospective de la ville et les préoccupations quotidiennes des habitants. Fini les grands projets pharaoniques, les zones d'aménagement concerté (ZAC), les tours et les barres : désormais, la truelle va remplacer le bulldozer. Le quartier et les rues deviennent les lieux privilégiés pour les urbanistes et la réhabilitation : les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) sont les nouveaux commandements pour les architectes.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Quant aux élus et à l'administration, ils sont sommés de respecter les règles de la concertation et du dialogue (*Le Monde* daté 14-15 avril). « *Une ville humaniste, c'est une ville où l'on respire, où l'on se sent chez soi, c'est aussi une ville où on se sent en harmonie avec son histoire* », a déclaré M. Tiberi pour définir la « *nouvelle époque de l'urbanisme parisien* ».

Les conseillers de Paris ont tous relevé le ton nouveau du discours. Certains ont tenu à défendre la politique passée. « *Les ZAC sont le contraire de ghettos et d'un urbanisme à bon marché, comme certains essaient de le faire croire* », a plaidé Pascal Vivien (RPR), en demandant que cet outil soit utilisé pour les derniers terrains libres. L'UDF, qui estime avoir retrouvé beaucoup de ses idées dans le discours du maire, insiste sur la mixité, « *avec, dans le même immeuble, des activités commerciales, du logement et des professions libérales* », a insisté Patrick-Olivier Picourt.

De nombreux élus, de la majorité comme de l'opposition, ont réclamé une révision du plan d'occupation des sols (POS) de 1989, suspecté d'être responsable de la densification et de l'uniformisation du paysage urbain.

L'opposition a marqué son intérêt, mais ajouté que le passé de M. Tiberi plaide contre lui. Après de violentes critiques contre la politique menée depuis vingt ans par la Ville de Paris, accusée d'avoir rasé des quartiers entiers et déplacé les habitants, les élus de gauche et les écologistes se sont appliqués à montrer, par des exemples récents, que le nouvel urbanisme n'a pas encore trouvé son application sur le terrain. « *Vous voulez renoncer aux grandes opérations. S'agit-il d'une conversion réelle ou, plutôt, de vos difficultés financières, engendrées par les ZAC, et la crainte des aménageurs devant les procédures de concertation qui conditionnent les grands aménagements ?* », s'est interrogée Laure Schneiter (Mouvement écologiste indépendant).

Soucieux de la qualité de la vie, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, a demandé : « *Est-il utopique d'imaginer demain que de nombreux espaces ou parcs publics, actuellement cloisonnés, soient enfin ouverts à la libre activité des habitants ?* » Henri Malberg, président du groupe communiste, a stigmatisé « *la loi du plus fort, de l'argent,* [qui] *a prévalu en tout* », et s'est demandé « *comment concilier la volonté de concertation avec le rejet systématique des propositions au conseil d'arrondissement* ».

MANQUE DE CONCERTATION

La concertation est un des points essentiels du désaccord entre M. Tiberi et l'opposition. La ZAC de la Moskowa (*Le Monde* du 3 avril) est érigée en modèle : plusieurs mois de discussion avec la mairie (PS) du 18e arrondissement et l'association de quartier vont permettre de sauver de la démolition quinze immeubles et d'augmenter le nombre de logements sociaux prévus dans le projet initial.

En revanche, les élus socialistes des 14e, 11e, 19e et 20e arrondissements s'estiment moins favorisés en ce qui concerne les ZAC Alésia-Montsouris, les aménagements de Denfert-Rochereau et du faubourg Saint-Antoine, le manque d'équipements de la ZAC du bassin de La Villette ou de la porte des Lilas. A Belleville, dont la reconversion de ZAC en OPAH fut une des premières décisions de M. Tiberi, les habitants sont las d'attendre. « *Le comité local ne s'est toujours pas réuni, les études ne sont pas lancées* », a protesté Bertrand Bret (PS), adjoint à l'urbanisme du maire du 20e. La puissante association La Bellevilleuse, qui se bat depuis des années pour ce quartier, fait connaître de plus en plus bruyamment son agacement.

Habile et brillante dans sa réponse, Anne-Marie Couderc, adjointe (RPR) à l'urbanisme, s'est amusée à relever les contradictions, à l'intérieur de l'opposition, entre l'exigence de construction de logements et les protestations contre la densification. Rappelant la volonté de la Ville de maintenir les grands équilibres, elle a déclaré qu'elle n'est pas hostile à une révision du POS si celle-ci se révèle nécessaire.

F. Ch.

240 habitants à l'hectare

« *Il faut arrêter la densification de Paris, qui ne pourra pas accueillir les 300 000 mal-logés d'Ile-de-France* », estime Jean-François Blet, conseiller de Paris (Verts) et président de la Coordination et liaison des associations de quartier (CLAQ). Cette association, qui vient de réunir ses troisièmes assises, réclame une modification du plan d'occupation des sols. Avec 240 habitants à l'hectare, Paris est la ville la plus dense de France et d'Europe. La capitale compte 2 152 000 habitants. Après une baisse importante dans les années 60 et 70, la population semble s'être stabilisée depuis une dizaine d'années. Les quartiers du centre continuent à se dépeupler, en raison de la réduction du nombre de logements, alors que les quartiers périphériques, qui abritent les nouvelles constructions, enregistrent une forte hausse du nombre de leurs habitants.

Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste

« Une adaptation forcée, partielle et limitée au court terme »

« Trouvez-vous des changements dans la politique de la Ville en matière d'urbanisme ?

– La nouveauté réside essentiellement dans la tonalité du discours. S'inspirant largement du projet de l'opposition, Jean Tiberi tente de faire passer pour un changement ce qui traduit, en fait, une adaptation forcée, partielle et limitée au court terme. Son virage sémantique confirme l'échec d'un modèle d'urbanisme qui prévaut à Paris depuis vingt ans et qu'une crise financière profonde sanctionne aujourd'hui.

» L'alibi « humaniste » vient masquer des marges de manœuvre exsangues. Les actes ne suivent pas. Un seul exemple : pourquoi l'objectif absurde de construction de 900 000 mètres carrés de bureaux supplémentaires en ZAC Seine-Rive Gauche est-il maintenu dans une ville qui en compte déjà plus de 2 millions, malheureusement vides ?

– Quelles sont vos priorités ?

– Il faut raisonner à une autre échelle, dans un cadre où Paris est au centre d'une agglomération de 10 millions d'habitants. Il faut, aussi, créer les conditions d'une qualité de vie urbaine restaurée dans la capitale : nous proposons de reconquérir l'espace accordé à l'automobile au profit des piétons, des vélos, des transports en commun. Le développement d'un « réseau vert » à Paris répondrait à cette préoccupation qualitative. Nous plaçons également le thème de la démocratie urbaine au cœur de notre projet : plus de transparence, la reconnaissance des consultations locales d'initiative populaire, une information accrue du public.

> « Le droit au contre-projet sur tout dossier d'urbanisme constitue une priorité »

» J'ai formulé deux propositions concrètes : d'abord, créer dans chaque arrondissement un atelier local d'urbanisme, placé sous l'autorité du maire d'arrondissement. Il associerait les élus, les associations, des urbanistes et les habitants. Ensuite, nous pensons que le droit au contre-projet sur tout dossier d'urbanisme constitue une priorité, et cela implique de dégager des moyens pour subventionner les associations compétentes.

– Le fait que la gauche a conquis des mairies aux dernières élections municipales a-t-il contribué à modifier les orientations de la Ville de Paris ?

– La forte pression politique et citoyenne qui s'est exercée dans les arrondissements à majorité de gauche a contraint le maire à céder sur plusieurs dossiers. Ainsi, sur la ZAC Moskowa ou la ZAC Belleville, le dialogue s'est imposé là où la municipalité entendait appliquer ses vieilles recettes centralisatrices. M. Tiberi n'a d'ailleurs jamais autant parlé de concertation qu'aujourd'hui. Ainsi, au bout de dix mois, il nous donne acte du fait que le pluralisme constitue un vrai « plus » pour la vie quotidienne des Parisiens.

» Cependant, cette prise de conscience demeure faible et partielle : le plan d'aménagement des Buttes-Chaumont, dans le 19e arrondissement, par exemple, a été adopté alors que le conseil d'arrondissement était opposé et que les habitants consultés à l'initiative du maire d'arrondissement s'étaient exprimés contre cet aménagement. Tant que la concertation ne s'appliquera pas dans les vingt arrondissements, les proclamations de M. Tiberi ne convaincront pas.

– Comment imaginez-vous le Paris du troisième millénaire ?

– M. Tiberi paraît envisager l'avenir avec un manque manifeste d'enthousiasme. Pour ma part, je pense que l'avenir révèle des potentialités très fortes au service d'une reconnaisance de la dimension locale, identitaire, comme l'arrondissement ou le quartier. Le mouvement vers une réduction du temps de travail et l'assouplissement de rythme de l'individu peuvent libérer des plages horaires en faveur d'une vie sociale accrue. Vie familiale, vie de quartier, engagement associatif peuvent s'en trouver renforcés, à condition de concevoir l'environnement urbain en fonction de cette évolution. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Bureaux à l'Ouest, logements à l'Est : une tendance historique

LE « BASCULEMENT » économique de Paris au détriment de l'Est, dénoncé par Jean Tiberi, touche l'ensemble de l'agglomération. Les règles d'urbanisme n'ont fait que freiner une tendance historique profonde, héritée de la sociologie parisienne de la fin du XIXe siècle. La bourgeoisie entreprenante, qui habitait les beaux quartiers de l'ouest de Paris, comme la plaine Monceau, a créé les premières entreprises industrielles dans la plus proche banlieue.

Les premiers textes reflétant une prise de conscience du déséquilibre datent de 1954. Une procédure d'agrément est mise en place afin de corriger la prééminence de Paris sur la province : toute entreprise publique ou privée, désireuse de construire ou d'agrandir ses installations en région parisienne, doit obtenir une autorisation du comité de décentralisation, créé en 1955. En 1967, l'agrément est renforcé et devient un véritable instrument de contrôle des mouvements et des créations d'entreprises, propre à l'Ile-de-France. Trois sortes d'autorisations sont délivrées : l'agrément en blanc, réservé aux promoteurs ; l'agrément constructeur-utilisateur (quand les locaux construits sont affectés à une entreprise précise) ; l'agrément utilisateur (une entreprise s'agrandit ou change l'affectation de ses installations).

La relative pénurie de bureaux, au début des années 80, avait conduit le gouvernement Fabius à libéraliser la construction de bureaux par la suppression de l'agrément promoteur. Cette dérégulation a laissé libre cours à la spéculation immobilière et à la concentration des bureaux dans les Hauts-de-Seine. Pris dans la spirale spéculative, les promoteurs d'immobilier d'entreprise ont fait la sourde oreille aux incitations de l'administration à mieux répartir leurs programmes. En 1989, 45 % des bureaux construits depuis 1985 étaient localisés sur 11 % du territoire, soit quelques communes des Hauts-de-Seine. Ces mêmes communes n'avaient accueilli que 13 % des logements.

L'EXTENSION DE LA DÉFENSE

En octobre 1989, le gouvernement Rocard a rétabli l'agrément promoteur dans 24 communes de l'Ouest parisien et instauré la règle « 2 mètres carrés de logement pour 1 mètre carré de bureau », afin de permettre aux salariés de se loger à proximité de leur lieu de travail. Dans le périmètre concerné, la superficie de logements construits a doublé en cinq ans. Entre-temps, le nouveau schéma directeur de la région Ile-de-France (Sdrif) a vu le jour, qui réaffirme les principes de mixité urbaine et d'équilibrage entre l'Est et l'Ouest.

Moyennant quelques aménagements, l'agrément devient un outil de mise en œuvre du Sdrif. « *Le principal obstacle à sa réalisation est que le schéma directeur fixe des objectifs macro-économiques à l'horizon 2015, alors que les décisions d'agrément relèvent du micro-économique à l'horizon annuel* », constate Catherine Beylau, chargée des autorisations d'agrément à la direction régionale de l'équipement et membre du comité de décentralisation.

« *L'agrément n'est pas là pour faire masse, mais pour montrer l'exemple et pour semer les ferments d'un développement plus équilibré* », estime Mme Beylau, qui mène, dossier par dossier, des « *négociations* » dures avec les entreprises candidates à une implantation en région parisienne, en application de la règle « le plus loin et le plus à l'Est possible ». Si La Poste peut s'implanter à Boulogne-Billancourt, ou une grande banque à la Défense, c'est à condition de créer d'autres établissements, encore plus importants, dans les zones en redéveloppement.

Les résultats de cette politique n'ont pas convaincu les aménageurs et autres propriétaires fonciers de l'Est parisien, qui espèrent, pour rentabiliser leurs programmes, l'arrêt de l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux terrains à l'ouest. L'extension de la Défense (une ZAC de 37 hectares dans le quartier de l'université, une autre de 66 hectares autour de la gare), dont le principe vient d'être approuvé par l'Etat, et les projets d'aménagement des terrains Renault à Boulogne-Billancourt sont perçus comme un nouvel obstacle au décollage économique de la ZAC Seine-Rive gauche, à Paris, et du projet Seine-Amont, dans le Val-de-Marne.

Le déséquilibre reste très profond. Selon la direction régionale de l'Insee, 12 % des 749 000 entreprises franciliennes sont localisées dans les Hauts-de-Seine. Boulogne-Billancourt, Courbevoie, Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine regroupent à elles seules 32 % du parc départemental d'entreprises. Les Hauts-de-Seine confirment leur prédominance par la densité de sièges sociaux (14,2 %, dont près de la moitié à la Défense) et par les 19 000 emplois supplémentaires créés de 1982 à 1993. De l'autre côté de la capitale, le périmètre de Seine-Amont (12 communes du Val-de-Marne de part et d'autre de la Seine) a perdu, de 1975 à 1990, 30 000 habitants et 20 000 emplois industriels, ne gagnant que 10 000 emplois de service.

Pascale Sauvage

Dans l'attente d'un rééquilibrage

■ BUREAUX

PARC EN...	1975	1995	À CONSTRUIRE ENTRE 1995 ET 2015
● PARIS	13 461	14 970	4 584
● OUEST	4 988	16 831	13 678
● EST	2 630	8 009	11 947
● ÎLE-DE-FRANCE	21 079	39 810	TOTAL : 30 209

■ TOUTES ACTIVITÉS [illegible]

CONSTRUCTION DE 1975 À 1995	TOTAL	en %	À CONSTRUIRE ENTRE 1990 ET 2015
● PARIS	9 955	11 %	9 250
● OUEST	46 066	50 %	47 250
● EST	36 796	39 %	[illegible]
● ÎLE-DE-FRANCE	92 818	100 %	TOTAL : 98 750

[illegible]

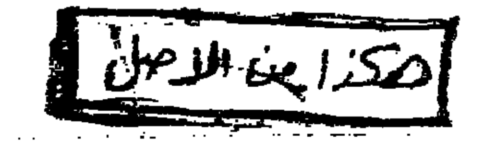
Aussi bien pour la construction de bureaux que pour l'ensemble des activités économiques l'ouest de l'Ile-de-France domine toujours.

Une vingtaine de ZAC en cours

Une vingtaine de zones d'aménagement concerté (ZAC) sont en cours d'achèvement à Paris. Ces opérations concernent des terrains qui mesurent entre 5 hectares et 10 hectares.
Les quatre ZAC qui relèvent du protocole signé entre la Ville et l'Etat en 1994 portent sur des terrains plus grands (jusqu'à 30 hectares), qui appartenaient jusqu'alors à la SNCF et à la RATP notamment.

● **11e arrondissement :** Dorian
● **12e :** Bercy, Chalon.
● **13e :** Seine-Rive-Gauche, Château-des-Rentiers, Tage-Kellermann.
● **14e :** Didot, Alésia-Montsouris (protocole).
● **15e :** Vaugirard (protocole), Dupleix, Citroën.
● **17e :** porte d'Asnières (protocole), votée lundi 15 avril.
● **18e :** Moskowa, Pajol (protocole).
● **19e :** bassin de la Villette, porte des Lilas, Flandre-Nord, Flandre-Sud.
● **20e :** Amandiers.

Les derniers grands terrains, susceptibles de se libérer à Paris sont la gare de Rungis (13e), et les terrains SNCF du boulevard Berthier (17e).
De même, l'hôpital Boucicaut (15e) sera vacant après l'ouverture de l'hôpital européen Georges-Pompidou dans le même arrondissement, prévue en 1998.



Le gouvernement corrige à la marge le projet d'ordonnance sur la médecine libérale

Le principal syndicat de généralistes a obtenu que l'Ordre ne siège pas dans les organes de contrôle

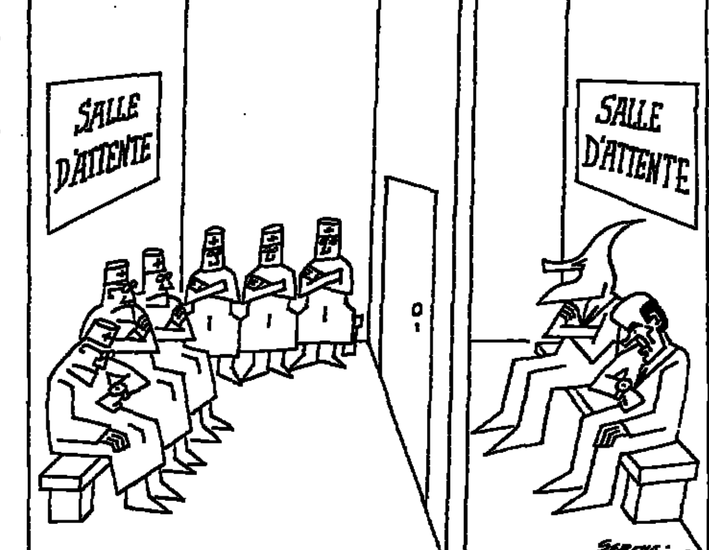
Le gouvernement a apporté, mardi 16 avril, d'ultimes modifications au projet d'ordonnance sur la médecine libérale, qui sera présenté au conseil des ministres du 24 avril. Trois syndicats de médecins (CSMF, FMF, SML), très hostiles au projet, souhaitent rencontrer le chef de l'Etat mercredi 17. La CSMF a demandé au président de l'ordre des médecins de se prononcer sur les *« problèmes éthiques »* soulevés par cette ordonnance.

À L'APPROCHE de l'examen par le conseil des ministres, le 24 avril, des trois dernières ordonnances du plan d'Alain Juppé sur la Sécurité sociale, le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, a accepté d'ultimes modifications sur les deux textes les plus contestés par les médecins : la réforme du système hospitalier et la maîtrise des dépenses de médecine libérale. M. Barrot a rappelé, mardi, que la réforme n'avait pas pour but de réduire mais de limiter la progression des dépenses de santé et que les sanctions à l'encontre des médecins ne constituaient pas le cœur du projet. Le gouvernement doit adresser, mercredi 17 avril, une lettre rectificative au Conseil d'Etat, qui a déjà examiné le texte sur la médecine de ville et doit se prononcer jeudi sur la réforme hospitalière.

Le gouvernement a tenu compte des avis du Conseil d'Etat. Il a aussi prêté l'oreille aux critiques de MG-France, syndicat majoritaire chez les généralistes, pour ne pas se priver du soutien de la seule organisation médicale à avoir approuvé les grandes orientations du plan sur la protection sociale. *« Le texte de l'ordonnance était inacceptable en l'état »*, explique son président, Richard Bouton, en ajoutant : *« Une chose est de rechercher un système de maîtrise des dépenses plus efficace dans lequel l'Etat se donne les moyens d'atteindre ses objectifs, une autre est d'instaurer une sorte d'inquisition, un contrôle permanent sur les praticiens libéraux par des commissions qui ne relèvent pas de la convention médicale. »*

Les quelques modifications ne changeront pas l'économie générale du texte : les médecins devront respecter un taux d'évolution des dépenses (2,1 % en 1996) et des sanctions seront prises en cas de dépassement. Toutefois, la composition du comité médical régional chargé de proposer ces sanctions, si les commissions paritaires locales (composées à parité de médecins des caisses et de médecins libéraux) s'y refusent, a été modifiée.

Sous réserve d'un ultime arbitrage de Matignon, l'ordre des médecins ne siégera plus dans ces comités régionaux, les syndicats ayant fait remarquer que son rôle n'était pas d'évaluer les pratiques médicales. En revanche, on y trouvera des médecins désignés par les



unions professionnelles de praticiens libéraux (généralistes et spécialistes), des médecins-conseils de l'assurance-maladie et un médecin inspecteur de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass).

De plus, quand les praticiens ne respecteront pas les références médicales opposables, qui les obligent à ne prescrire que ce qui est médicalement utile, ils passeront devant les commissions paritaires prévues par la convention signée par les caisses et les médecins. Cependant, la caisse pourrait faire appel de cette décision de ces commissions, non pas devant l'ordre ou le comité régional, mais devant le tribunal des affaires de Sécurité sociale.

Ces changements de dernière minute ne désamorceront pas l'hostilité des trois syndicats de médecins (CSMF, FMF, SML) qui ont appelé à une *« journée d'action »* le 24 avril. En attendant, ces organisations, qui se disent *« trahies »* par Jacques Chirac, ont décidé de se rendre à l'Elysée, mercredi 17, pour demander à être reçues par le chef de l'Etat. Le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Claude Maffioli, dans une lettre adressée au président du Conseil national de l'ordre des médecins, Bernard Glorion, demande l'avis de l'instance ordinale sur *« les problèmes éthiques »* soulevés par ces textes : *« Liberté de prescription, liberté de choix du médecin, conséquences du respect d'une maîtrise budgétaire, sanctions collectives professionnelles »*. Dans un entretien au *Quotidien du médecin*, M. Glorion juge qu'*« entre les points positifs, les points négatifs et les dispositions qui demeurent imprécises nous sommes réservés »*, tout en affirmant que *« nous ne pouvons pas rester dans le passé et dans l'immobilisme »*.

Jean-Michel Bezat

Jacques Chirac en désaccord avec Marc Blondel

Marc Blondel a été reçu, avec une délégation de Force ouvrière, lundi 15 avril, pendant une heure et demie, par le chef de l'Etat. A l'issue d'un entretien que M. Blondel avait sollicité, après avoir été réélu, le 2 mars, à la tête de FO, ce dernier a déclaré qu'il n'excluait pas que *« Force ouvrière se fasse entendre à nouveau »* sur la Sécurité sociale. Abordée dans les cinq dernières minutes de l'entretien, la question de la protection sociale a permis de mesurer les désaccords entre Marc Blondel et Jacques Chirac, qui a rappelé son soutien plein et entier au plan d'Alain Juppé sur la Sécurité sociale. Sur ce sujet, *« le président de la République nous a renvoyés discuter avec le premier ministre »*, a reconnu Marc Blondel.

Le secrétaire général de FO a aussi plaidé sans succès auprès de M. Chirac pour *« une relance de l'activité »*. Le chef de l'Etat s'est déclaré attaché en priorité à la défense des grands équilibres et à l'assainissement des finances publiques.

Des parlementaires de la majorité veulent mettre les Pays-Bas en quarantaine

SOIXANTE-DOUZE députés et sénateurs ont signé la demande de boycottage des produits néerlandais lancée par Jacques Myard, député RPR des Yvelines, en raison de la *« politique hollandaise en matière de drogue, qui constitue un très grave danger pour la jeunesse française et européenne »*. Parmi les premiers signataires, figurent, notamment, les députés Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), Olivier Dassault (RPR, Oise), Alain Griotteray (UDF-PR, Val-de-Marne), Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), ainsi qu'une quinzaine de sénateurs RPR et UDF.

Indifférent à son image d'anti-maastrichtien, que cette initiative pourrait renforcer, M. Myard ne mâche pas ses mots : *« Chacun reconnaît que la Hollande est devenue la plaque tournante du trafic de drogue en Europe. 84 % de l'héroïne saisie en France provient des Pays-Bas. »* Soulignant que la Hollande *« viole grossièrement »* les obligations internationales auxquelles elle a souscrit, en particulier les accords européens de Schengen sur la libre circulation des personnes, le maire de Maisons-Laffitte rappelle : *« Tous les gouvernements français ont fait des démarches auprès du gouvernement hollandais et se sont heurtés à une fin de non-recevoir. »*

M. Myard et ses collègues parlementaires dénoncent cette *« situation intolérable »* et entendent *« créer un mouvement d'opinion »* afin de provoquer une *« prise de conscience »* en France, mais aussi en Europe. Ils demandent donc au gouvernement de *« prendre des mesures de représailles »* à l'égard des Pays-Bas, *« notamment en matière commerciale »*, afin qu'ils modifient leur législation sur la drogue.

Cette initiative parlementaire rejoint les préoccupations exprimées à plusieurs reprises par le président de la République. Lors du dîner informel auquel il avait invité ses homologues européens, le 9 juin 1995, à l'Elysée, Jacques Chirac avait interpellé le chef du gouvernement néerlandais, Wim Kok, en termes fort peu diplomatiques : *« Ou bien vous luttez fermement contre le trafic de drogue, ou bien je ferme les frontières. »* Quelques semaines plus tard, le 19 septembre, lors d'un voyage éclair sur la frontière belge, le chef de l'Etat avait renouvelé ses critiques à l'encontre de la politique néerlandaise en matière de drogue. Enfin, la levée partielle des contrôles terrestres aux frontières, décidée à la fin du mois de mars par le gouvernement français (*Le Monde* du 27 mars), était limitée à l'Allemagne et à l'Espagne et excluait la Belgique et le Luxembourg, précisément pour confirmer le désaccord de la France sur la politique néerlandaise en matière de drogue.

Gérard Courtois

Des cadres du PCF fustigent le « réformisme » de Robert Hue

SOUS LE TITRE : *« Faire du neuf dans l'esprit du Congrès de Tours, c'est rester communistes et reprendre la lutte des classes »*, un petit nombre d'élus communistes et de cadres du PCF ont lancé un appel, pour s'opposer aux tentations de *« réformisme »* de la direction du parti. Le texte, signé par Rémy Auchédé, député communiste du Pas-de-Calais et membre du comité national, et Jean-Jacques Karman, adjoint au maire d'Aubervilliers, aurait recueilli 250 signatures, parmi lesquelles celle de l'écrivain Patrick Besson.

Communiqué le 2 avril à *L'Humanité* mais non publié par le quotidien communiste, l'appel s'inscrit *« dans la démarche de préparation du vingt-neuvième Congrès »*, en décembre, explique M. Karman, qui, aux municipales de juin 1995, avait présenté une liste communiste dissidente à Aubervilliers et recueilli 20 % des voix, contre 31 % pour l'ancien ministre Jack Ralite. *« Au moment où, sous couvert de « mutation », certains prônent la rupture avec l'acte émancipateur de Tours »*, dit le texte, *« nous pensons au contraire que l'aggravation de la crise, l'offensive patronale et gouvernementale, la montée du fascisme, appellent un renouveau au PCF dans le sens de son identité marxiste et révolutionnaire. »*

Evoquant la *« percée des communistes »* en Russie, les signataires estiment que *« les travailleurs* [ont tiré eux-mêmes] *de leur expérience le bilan globalement négatif de la destruction d'acquis bien réelle du socialisme »*. Ils appellent au retour d'un PCF qui jouerait *« le rôle d'avant-garde »*, à *« faire la clarté sur les orientations des leaders du PS »* – coupables d'avoir signé *« un programme commun avec la droite »* sur *« le capitalisme et Maastricht »* – et, enfin, à *« la résistance nationale à la mise en tutelle de la France par la Bundesbank et Wall Street »*.

« PAS DES STALINIENS »

La liste compte quelques maires (Rochechouart, en Haute-Vienne, Grenay, dans l'Isère), des membres de comités fédéraux (Ille-et-Vilaine, Pas-de-Calais), des nostalgiques de l'ordre ancien, comme le journaliste Henri Alleg, président d'honneur du comité Honecker, qui défend la mémoire et l'avenir des régimes communistes à l'Est. *« Nous ne sommes pas des staliniens »*, se défend Patrick Besson, ex-communiste, qui vient de collaborer à l'ouvrage *Avec les Serbes* (L'Age d'homme, 1996). *« Nous sommes seulement la gauche du parti, plus frottés à la vie que les communistes parisiens de la place du Colonel-Fabien. »*

Marginale, cette fraction ultra-orthodoxe de l'appareil table sur le trouble de militants désorientés par la politique d'*« ouverture »* de Robert Hue. Lors du dernier comité national, le 11 avril, des intervenants avaient évoqué cette *« volonté de plus en plus affirmée de changement radical »* de la base militante.

Accusant le leader trotskiste Alain Krivine, lors du forum de la gauche, le 2 avril, à Bercy, d'avoir *« cherché à caressé dans le sens du poil* [les] *propres archaïsmes »* des communistes, Yves Dimicoli, un économiste proche de la direction mais très hostile au traité de Maastricht, avait ainsi prévenu : *« Ne devons-nous pas faire plus et mieux sur la radicalité et la rupture, en avançant dans la vision d'un dépassement graduel du capitalisme ? »*

Ariane Chemin

Bras de fer et lutte d'influence à la direction du Trésor

LA DIRECTION DU TRÉSOR est l'objet d'un bras de fer dans les coulisses du pouvoir. Le numéro deux de cette puissante direction, Thierry Aulagnon, chef du service des financements et participations et ancien directeur du cabinet du ministre socialiste des finances, Michel Sapin, abandonne ses fonctions pour devenir directeur général du GAN. Il devait être remplacé par son principal collaborateur, Gilles Denoyel, mais une autre personne s'est mise sur les rangs : Anne Le Lorier, collaboratrice de longue date d'Edouard Balladur et qui conseille toujours actuellement l'ancien premier ministre.

Peu désireux de donner suite à cette candidature, le ministre de l'économie, Jean Arthuis, a songé à lui offrir la direction des relations économiques extérieures (DREE), en remplacement de Jean-Pierre Landau, mais les balladuriens ont exercé de fortes pressions pour faire revenir le ministre centriste sur sa décision. Nicolas Sarkozy, François Léotard et Edouard Balladur sont personnellement intervenus. Depuis, M. Arthuis hésite, et l'affaire provoque quelque émoi dans le microcosme de Bercy.

Nouveaux signes de faiblesse de la consommation

SELON L'INDICE ÉTABLI par le centre d'observation économique (COE) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, les ventes du grand commerce ont reculé de 3,7 % en mars, par rapport au mois précédent. Il s'agit d'une mauvaise surprise car, en janvier et février, la consommation globale des ménages avait vivement progressé. Cet indicateur laisserait donc présager que la tendance s'est ensuite de nouveau inversée. Or les économistes avaient du mal à établir un diagnostic précis de l'état de l'économie en ce début d'année 1996 – retour de la croissance ou simple phénomène de rattrapage après la paralysie que le pays a connue pendant la grève du mois de décembre ? L'indicateur avancé du COE fait penser que la seconde solution ne peut être écartée.

VOYAGES

■ **JEANNE D'ARC : Jacques Chirac se rendra à Orléans**, le 8 mai, à l'invitation de Jean-Pierre Sueur, maire (PS) de la ville, pour participer à la fête qui, tous les ans, commémore la libération de la ville par Jeanne d'Arc. Le président de la République respecte, ainsi, la tradition qui veut que le chef de l'Etat préside cette fête la première année de son septennat. François Mitterrand avait fait de même en 1982 et en 1989.

■ **SOMME : le président de la République** se rendra dans la Somme les 24, 25 et 26 avril. Ce déplacement du chef de l'Etat sera le troisième en province, après les Deux-Sèvres fin janvier, et le Doubs début mars. Jacques Chirac a également effectué, du 17 au 19 mars, une visite à la Réunion.

■ **ANTILLES : Alain Juppé a quitté Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)** pour Paris, lundi 15 avril, à l'issue de son déplacement en Guyane et aux Antilles. Le premier ministre avait pris part, dans l'après-midi, à un *« forum des mondes universitaire et économique »*, au cours duquel il a débattu avec des étudiants et des chefs d'entreprise des débouchés des formations universitaires et des perspectives de coopération entre les départements français d'Amérique et les pays environnants des Caraïbes.

■ **ARGENTINE : Edouard Balladur** est arrivé, lundi 15 avril, à Buenos Aires pour une visite privée de six jours, à l'invitation du gouvernement argentin. M. Balladur devrait être reçu, mercredi, par le président de la République, Carlos Menem.

DÉPÊCHES

■ **CLOVIS : le Parti socialiste a exprimé son *« indignation »***, lundi 15 avril, à propos de la manifestation du Front national célébrant l'anniversaire du baptême de Clovis (*Le Monde* du 16 avril). Soulignant que *« jamais, dans une réunion, on n'avait à ce point célébré le maréchal Pétain, Doriot, la LVF et Brasillach »*, François Hollande, porte-parole du PS, a dénoncé cette *« identification du Front national aux personnages les plus sombres de notre passé récent »*.

■ **PÊCHE : une vingtaine de gros chalutiers de Saint-Jean-de-Luz et** de Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) continuaient, mardi 16 avril, de barrer le chenal d'accès du port de commerce de Bayonne. Par ce mouvement de protestation, les pêcheurs veulent pouvoir continuer à capturer l'anchois alors qu'un accord franco-espagnol de 1992 (valable jusqu'en 2002) interdit chaque année, du 20 mars au 1er juin, toute capture par les gros bateaux, laissant aux petites embarcations françaises et espagnoles – les bolincheurs, moins productifs et donc moins soupçonnés de mettre à mal les ressources – la liberté de pêcher près des côtes. – *(Corresp.)*

Le coût de la vie est en Corse presque aussi élevé qu'à Paris

LES PRIX dans les deux grandes agglomérations corses, Ajaccio et Bastia, sont plus élevés qu'à Marseille et un peu moins qu'à Paris, selon une enquête réalisée en 1995 par *Insee Première* et publiée lundi 15 avril. Sur la base des prix des achats habituels d'un ménage moyen, l'écart des prix à la consommation avec l'agglomération parisienne est de – 1,6 % pour Ajaccio, de – 2,2 % pour Bastia et de – 5,9 % pour Marseille. La cité phocéenne est meilleur marché pour l'ensemble des biens et des services.

Les produits alimentaires sont sensiblement plus chers en Corse que sur le continent : 8,5 % de plus qu'à Paris, 11,9 % de plus qu'à Marseille, bien que la TVA appliquée en Corse soit plus faible que celle en vigueur sur le continent (2,1 % contre 5,5 %). Les loyers sont à Ajaccio, Bastia et Marseille de 20 à 30 % moins élevés qu'en région parisienne. Le relevé des prix sur le terrain, effectué en octobre 1995, est dû à l'Observatoire régional des prix, créé en Corse en mai 1995.

ENVIRONNEMENT Le gaz de pétrole liquéfié (GPL), carburant alternatif « propre » issu du raffinage du pétrole, apparaît comme un moyen d'améliorer la qualité de l'air. Au milieu des années 80, il avait été encouragé, mais sans lendemain. La flotte de véhicules ainsi équipés en France n'excède pas 30 000. ● DEPUIS JANVIER, son prix à la pompe a été ramené à environ 2,50 francs le litre et le projet de loi sur l'air propose de nombreux avantages fiscaux sur le GPL, qui ne rejette pas de particules, réduit de 13 % les émanations de dioxyde de carbone et divise par deux le monoxyde de carbone. ● LA PLUPART des constructeurs automobiles vont lancer des modèles mixtes essence-GPL, très appréciés aux Pays-Bas, qui pourraient concurrencer le diesel, dont le succès en France s'atténue. Reste à multiplier les stations-service équipées en gaz.

Le GPL, carburant « propre », effectue un retour en grâce

Le gaz de pétrole liquéfié, moins polluant que l'essence et le diesel, intéresse de nouveau les firmes automobiles. De nouveaux modèles vont en être équipés, alors que le gouvernement tente de l'encourager par des allègements fiscaux

EN DÉPIT des mérites reconnus à ce « carburant alternatif » – meilleur respect de l'environnement que l'essence ou le gazole, excellent rapport coût-performances, agrément d'utilisation –, le GPL (gaz de pétrole liquéfié) n'a jamais acquis droit de cité en France. Qu'il s'agisse de réduire la facture énergétique ou le niveau de pollution de l'air, il a souvent été loué mais son succès a toujours été sans lendemain. Pis, certains de ceux qui, au milieu des années 80, avaient joué le jeu gardent en mémoire des kits d'adaptation de mauvaise qualité, un réseau de stations-service notoirement insuffisant et un prix au litre non compétitif. Pas plus de 30 000 véhicules – des flottes de société, pour l'essentiel – circulent au GPL sur nos routes, alors qu'on en compte un million en Italie, 500 000 aux Pays-Bas. Sans oublier 250 000 taxis à Tokyo.

Et si cette fois était la bonne ? En quelques mois, la situation a singulièrement évolué. Aujourd'hui, le GPL est remis en selle : la défense de la qualité de l'air est devenue un élément fort du débat politique et l'étude du Réseau national de santé publique (*Le Monde* du 7 février) établissant un lien direct entre la pollution et des décès prématurés à Paris et à Lyon y a contribué. L'automobile cherche des arguments nouveaux face à ceux qui réclament des restrictions de circulation en ville.

DES ATOUTS IMPORTANTS

Or le GPL dispose d'atouts importants. Sous-produit issu du raffinage du pétrole brut (ou récupéré sur les gisements), c'est un carburant « propre » et qui coûte moins cher que le diesel aux compagnies pétrolières. Mélange de butane et de propane, le GPL réduit de 13 % les émanations de dioxyde de carbone (CO_2), un gaz à effet de serre, et de 30 % à 65 % les hydrocarbures imbrûlés alors que la quantité de monoxyde de carbone est presque divisée par deux. Le GPL, comme le super, ne rejette pas de particules, très dangereuses pour l'appareil respiratoire, alors que le diesel en émet 0,05 gramme au kilomètre.

Depuis le 11 janvier, conformément à une recommandation communautaire, la taxe sur le GPL a été réduite d'1 franc et son prix à la pompe ne dépasse pas 2,50 francs (le diesel vaut près de 2 francs de plus et le super sans plomb dépasse les 6 francs). De plus, dans son projet de loi sur la qualité de l'air présenté devant le conseil des ministres du 3 avril, Corinne Lepage, ministre de l'environnement, ouvre la possibilité aux collectivités territoriales d'exonérer le GPL de la vignette et de la taxe sur les cartes grises. Des facilités fiscales et un amortissement accéléré sont en outre promis aux entreprises. Derniers arguments en faveur du gaz de pétrole liquéfié : il s'intègre en « bicarburation » sur les moteurs à essence – dotée de deux réservoirs, la voiture peut alterner sans dommage les deux sources d'énergie – et son prix de revient est très intéressant. Malgré l'investissement nécessaire à l'adaptation du véhicule (de 10 000 à 15 000 francs), Renault estime que le coût d'utilisation du GPL est inférieur de 50 % à celui de l'essence et de 5 % à 15 % moins cher que celui du diesel.

Conséquence : virtuellement exclu du catalogue français des constructeurs, le GPL effectue un retour en force. En juin, Renault livrera deux modèles fonctionnant au GPL (la Clio en véhicule de société et l'Express, petit utilitaire dérivé de la Super-Cinq) et, dès l'automne, proposera au grand public une Twingo et une Laguna. En 1997 viendra le tour du break Laguna, de la Mégane et de l'Espace, pour un supplément de 12 000 à 14 000 francs. Le constructeur compte produire 2 000 véhicules GPL de mi-1996 à mi-1997 et espère, par la suite, porter ce rythme annuel à 6 000 unités, soit 9 % du total de sa production. Peugeot et Citroën, moins enthousiastes, proposeront tout de même en juin une gamme complète de voitures, qu'il faudra faire adapter chez un spécialiste agréé. Pratiquement toutes les firmes étrangères fourbissent leurs armes (*lire ci-contre*).

Si l'industrie pétrolière française applaudit des deux mains – les stations qui assurent la distribution du GPL passeront, promet la profession, de 700 actuellement à plus de 2 000 d'ici trois ou quatre ans –, l'industrie automobile n'a pas abandonné toute réticence. C'est que le GPL constitue une menace directe pour le Diesel, une motorisation dont les constructeurs français se sont fait une spécialité en profitant notamment des larges avantages fiscaux consentis par l'Etat. Or l'image de marque du Diesel tend à pâlir. Sa part dans les immatriculations est passée de 51,7 % à 42,1 % entre le premier trimestre 1995 et le premier trimestre 1996 ; de plus, les pouvoirs publics pourraient revenir sur le coûteux traitement de faveur accordé au gazole. Or, en France comme à l'étranger, l'expérience montre qu'une modification des taxes peut suffire à déclencher un retournement du marché.

Alors que ce risque est régulièrement évoqué par le groupe PSA (Peugeot-Citroën), particulièrement engagé sur le terrain du Diesel, Renault cherche à maintenir plusieurs fers au feu. Le groupe, qui n'exclut ni une remise en ordre fiscale en France ni un durcissement des normes européennes antipollution dont le Diesel ferait les frais, cherche à parer à toute éventualité.

« *On peut imaginer que le GPL reste un tout petit marché ou, au contraire, qu'il tende à supplanter le Diesel. Tout dépendra de la réglementation qui sera adoptée dans les prochaines années par Bruxelles. Et dans ce domaine, je me garderai de prendre le moindre pari...* », assure, mi-amusé mi-inquiet, Philippe Ventre, directeur de l'ingénierie Véhicules chez Renault. Seule certitude relative : les ressources naturelles de GPL devraient se tarir vers 2010. Le « carburant alternatif » n'est peut-être qu'un carburant intérimaire. Mais espérance de vie limitée ne signifie pas forcément absence d'avenir.

Jean-Michel Normand

Moins polluant que l'essence et le diesel

Hydrocarbures non brûlés — Oxydes d'azote — Monoxyde de carbone — Gaz carbonique

1,2 — 1,0 — 0,8 — 0,6 — 0,4 — 0,2 — 0

200 — 150 — 100 — 50 — 0

Source : Renault

Les mesures ont été réalisées sur trois modèles de Renault Laguna (moteur 1,8 l essence et GPL, moteur Diesel 2,2 l catalysé). Non mesurables pour ce qui concerne l'essence et le GPL, les émissions de particules représentent 0,05 gramme au kilomètre pour le diesel.

Le GNV, un marché en développement

Le GPL (gaz de pétrole liquéfié) est souvent comparé au GNV (gaz naturel véhicule), essentiellement composé de méthane (il s'agit en fait de « gaz de ville »). Le GNV pollue très peu – le gain est surtout appréciable pour ce qui concerne l'oxyde d'azote –, mais il impose des contraintes importantes, notamment un grand réservoir capable de maintenir une pression de 200 bars. D'où un poids supplémentaire et une réduction de la puissance de l'ordre de 15 %. En Italie, on compte néanmoins 240 000 véhicules de ce type. L'Argentine, la Russie et la Nouvelle-Zélande s'y intéressent de près, tout comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui encouragent leurs services publics à s'équiper. En France, le marché – centré sur les utilitaires et les véhicules d'entreprise – reste limité, mais il se développe depuis cinq ans. En 1995, Peugeot et Citroën ont vendu plus de 400 voitures au GNV.

Plusieurs constructeurs se préparent à adapter leur gamme de véhicules

C'EST UN PETIT BOUTON, discret, niché à gauche du tableau de bord de la Laguna. Une simple pression du doigt suffit à modifier l'alimentation du moteur. Sous le capot, le mélange air-essence se transforme en mélange air-GPL. Pour le conducteur, le changement le plus net est... le changement de couleur de l'interrupteur, passé du rouge au vert. Aucune sensation n'est perceptible.

Tout l'avantage du GPL est là : il préserve l'agrément de conduite d'un véhicule à essence. La perte de puissance est réduite – selon les spécialistes, pas plus de 7 % à 8 % dans les régimes élevés – et, si la consommation est sensiblement plus importante – autour de 20 %, ce qui correspond au différentiel de densité entre les deux carburants –, cet écart est plus que compensé par le prix à la pompe. Sur une Twingo, le plein de GPL représente moins de 100 francs. Contrairement au diesel, pas de vibrations à froid ni d'odeurs ou de fumées désagréables.

Rendue indispensable par le nombre trop réduit des stations-service équipées en GPL, la cohabitation de deux carburants (bicarburation) limite les risques de panne sèche mais présente l'inconvénient de nécessiter l'installation d'un second réservoir, pour le GPL. En attendant des contenants adaptables sous le châssis, une bonbonne occupe le plus souvent une partie du coffre arrière. Pas de risque d'explosion, assurent les constructeurs, qui ont fait subir avec succès les crash-tests les plus sévères. Curieusement, ces garanties n'ont pas vaincu les réticences de quelques parkings souterrains, mais aussi d'Eurotunnel, qui interdit aux véhicules fonctionnant au GPL l'accès au Shuttle.

Intéressés par l'expérience de Pontiac, qui, depuis février 1995, a commercialisé auprès de particuliers quelque quatre cent cinquante monospaces Transport équipés d'un moteur alimenté au GPL en bicarburation, les constructeurs se préparent à répondre à une demande qu'ils estiment importante, sans toutefois avancer des estimations chiffrées.

LES CORÉENS LES PLUS RAPIDES

Renault, Peugeot et Citroën vont peu à peu proposer une gamme complète tandis qu'une partie de leurs concurrents font homologuer des versions GPL, dont certaines seront commercialisées avant la fin de l'année. Honda lancera un monospace Shuttle au GPL. Saab prépare des versions à gaz sur ses modèles 900 et 9000 à injection alors que Volvo fera de même avec la 850 et sa nouvelle S 40. BMW proposera prochainement des modèles comparables à ceux diffusés aux Pays-Bas. Tout comme Fiat, qui vend des milliers de voitures au GPL en Italie. Les plus rapides auront été les Coréens, qui voient ainsi un moyen de compenser leur absence sur le marché du diesel. Dès la fin avril, Huyndai proposera deux versions GPL de la Lantra, une voiture de milieu de gamme, pour un surcoût de 13 000 francs au maximum.

J.-M. N.

Aux Pays-Bas, 8 % des voitures roulent au gaz

AMSTERDAM
de notre correspondant

Un sacerdoce, la conduite au gaz lorsque l'on est automobiliste néerlandais ? Aux Pays-Bas, sûrement pas. Mais dès qu'il s'aventure hors de ses frontières l'intrépide utilisateur du GPL doit planifier ses arrêts à la station-service et se doter du matériel nécessaire. L'ANWB, sorte d'Automobile Club national, donne à ses membres la liste des pompes équipées en GPL sur le trajet du voyage – gare aux écarts impromptus sur la route des vacances ! –, tandis que les boîtes à gants recèlent toujours un ou deux adaptateurs permettant de faire le plein. « *Car pour compliquer le tout il n'y a pas de standard européen pour les pistolets de pompe. Quiconque veut se rendre en Italie via la France est obligé de se munir de deux embouts. Sans eux, impossible de se ravitailler* », explique Rob Groenenveld, porte-parole du premier producteur de GPL aux Pays-Bas, GK Gas.

Aujourd'hui, 8 % des voitures particulières roulent au gaz, faisant des Pays-Bas le premier pays d'Europe en ce domaine. Est-ce par conscience écologique ou par amour de leur porte-monnaie que les Néerlandais ont opté en grand nombre pour ce type de carburation ? Question d'opportunité, explique Rob Groenenveld : « *Le GPL est présent dans le sous-sol avec le pétrole, ce qui est le cas des exploitation off-shore en mer du Nord. Il s'obtient aussi en cours de raffinage. Or les Pays-Bas sont les premiers raffineurs de pétrole d'Europe. Dès les années 50, on s'est dit qu'il fallait utiliser ces réserves, d'autant que le GPL est moins polluant que d'autres carburants. La première station-service au gaz a été inaugurée en janvier 1955 à Amsterdam. On en compte aujourd'hui 2 000, sur 5 000 au total, aux Pays-Bas.* »

COMPÉTITIF À HAUT KILOMÉTRAGE

Le litre de GPL coûte à peine 60 cents (1,80 franc) contre 2 florins (6 francs) environ pour l'essence, principalement du fait que les accises pour ce dernier se montent à 1,1 florin contre à peine 5 cents pour le GPL. En contrepartie, l'Etat ne s'est jamais résolu à promouvoir à tout prix le GPL. La preuve ? « *L'équivalent de la vignette auto est plus du double pour le GPL. Ainsi, s'il en coûte 932 florins l'on pour une voiture pesant 1 100 kilos, le tarif diesel est de 1 696 florins et il atteint 2 016 florins pour le gaz. Ajoutez à cela les 3 500 florins pour l'installation d'une double carburation essence-GPL, mettez dans la balance le prix au litre : il faut faire au moins 25 000 kilomètres par an pour rendre l'usage du GPL compétitif. Voilà pourquoi ce carburant est surtout utilisé par les voyageurs de commerce, les taxis, etc. Un tiers des voitures en leasing roulent au GPL* », indique Rob Groenenveld.

Un autre marché retient l'attention des constructeurs et producteurs : les transports publics routiers urbains et interrégionaux. Plusieurs compagnies d'autobus et d'autocars s'équipent en véhicules au gaz, à l'image de BBA, dans la province du Brabant. « *Nous répondons à la demande des usagers, qui réclament des bus plus propres et plus silencieux que le diesel*, explique Joost van Bladen, porte-parole de BBA. Le passage au GPL est facilité par l'exonération de vignette accordée par l'Etat aux véhicules nouvellement équipés. « *Nous rentrons dans nos frais d'investissement en sept ou huit ans, alors qu'un bus roule au moins dix à douze ans* », reprend le porte-parole d'un firme qui, avec quarante bus roulant au GPL sur un total de cent vingt, affirme disposer de « *la plus grande flotte de bus au GPL au monde* ». Malgré ces avancées, l'avenir du GPL n'est pas garanti. Chez BK Gas, on constate que l'arrivée de petits diesels performants a permis au carburant utilisé par ces derniers de dépasser le GPL, pour représenter aujourd'hui 12 % de part de marché.

Alain Franco

L'Afnor suspend ses travaux de normalisation sur les matériels médicaux

LA DIRECTION des hôpitaux, qui dépend du secrétariat à la santé et à la Sécurité sociale, financera-t-elle à l'avenir les nécessaires travaux de normalisation concernant de nombreux instruments médicaux ? Une mesure prise de manière unilatérale suscite aujourd'hui une vive émotion à l'Association française de normalisation (Afnor), association reconnue d'utilité publique, où la direction des hôpitaux était jusqu'à présent un partenaire important.

Bernard Vaucelle, directeur général de l'Afnor, vient d'annoncer l'arrêt immédiat d'une série de travaux qui étaient en cours. Ces travaux concernaient une large gamme de produits sanitaires (antiseptiques, désinfectants, stérilisateurs) ainsi que les contraceptifs masculins ou encore différents implants chirurgicaux. A titre d'exemple, c'est au terme des travaux de normalisation conduits par l'Afnor que le gouvernement a décidé, mardi 16 avril, la suspension de la mise sur le marché de certains préservatifs ne respectant pas les caractéristiques de la norme NF

Entre l'Afnor et le ministère de la santé, le torchon brûlait depuis plusieurs mois déjà, la direction des hôpitaux n'ayant pu honorer le montant de 2 millions de francs correspondant aux travaux figurant dans une convention passée entre ces deux organismes en 1995. « *J'ai rencontré, le 9 février dernier, Mme Bazy-Malaurie, qui m'avait confirmé que les engagements prévus pour l'Afnor en 1995 seraient honorés à très court terme, à la suite de notre entretien. J'ai le regret de vous informer qu'à ce jour, nous n'avons reçu aucun paiement ni aucune confirmation que les financements seraient versés*, écrivait, il y a quelques jours, M. Vaucelle à ses collaborateurs.

> « Nous n'avons reçu aucun paiement ni aucune confirmation que les financements seraient versés »

C'est pourquoi, en accord avec le président et le conseil d'administration de l'Afnor, j'ai décidé d'arrêter dès maintenant les travaux soutenus principalement par la direction des hôpitaux, à savoir : essais cliniques, stérilisation, biocompatibilité, contraceptifs mécaniques et assurance-qualité. D'autre part, je vous demande d'étudier rapidement les autres réductions nécessaires à l'équilibre de 1996, notamment dans les domaines où le soutien de la direction des hôpitaux était prévu comme important. Je déplore cette situation, mais je suis persuadé que vous comprendrez que l'Afnor ne peut suppléer aux difficultés d'un partenaire, notamment lorsque le budget général de notre association n'a pas atteint son équilibre. » « *A la suite du non-paiement par l'Etat des 2 millions de francs de 1995, nous avons dû compenser sur les fonds propres de l'Afnor, qui est une association sans but lucratif, mais qui doit équilibrer son budget*, a déclaré au *Monde* Etienne Dupont, directeur des normes à l'Afnor. *Lorsque l'on a besoin de travaux de normalisation, il est d'usage qu'on les finance. Puisque nous sommes ici dans le champ de la santé publique, il était normal que l'Etat s'implique.* » On ajoute, auprès de l'Afnor, que le désengagement, quelque peu cavalier, de l'Etat dans ce domaine pénalisera la caisse nationale d'assurance-maladie et les industriels concernés qui participent déjà aux financements de ces travaux. Plus généralement, on estime que ce désengagement de l'Etat ne peut que nuire aux intérêts de la santé publique et aux intérêts, économiques, de la partie française au sein de l'Union européenne.

Interrogée par *Le Monde*, mardi 16 avril, la direction des hôpitaux reconnaît ne pas avoir été en mesure de régler, à la fin de 1995, les 2 millions de francs dus à l'Afnor. Cette situation résultait, explique-t-on en substance, de diverses mesures de « *régulations budgétaires* ». On ajoute cependant que les relations ne sont pas rompues avec cet organisme, qui pourrait recevoir prochainement une subvention. Un bilan des travaux de normalisation effectués en 1996 pourrait ensuite être effectué à la fin de l'année.

Jean-Yves Nau

Des députés de la majorité veulent radicaliser la lutte contre l'immigration clandestine

Le rapport de la commission parlementaire met en cause plusieurs principes constitutionnels

La commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine devait rendre public son rapport, mardi 16 avril. Intervenant sur toute la chaîne de l'immigration, elle propose un allongement de la durée de rétention, une prise d'empreintes systématique des visiteurs étrangers et la création d'un fichier des personnes les hébergeant. Mais elle brise également trois tabous : le droit des étrangers aux soins médicaux, à la scolarisation, et l'interdiction d'expulser les mineurs. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

CRÉÉE il y a cinq mois, la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine avait pour objectif de mettre en évidence les dysfonctionnements du système de lutte contre les *« sans-papiers »* et de proposer des solutions. Son président, le député (UDF) de la Loire, Jean-Pierre Philibert, prenait toutefois soin de préciser qu'il n'était *« pas question de toucher aux droits fondamentaux des individus »*. En deux cents pages, le texte adopté par la commission le 3 avril (*Le Monde* du 4 avril) malmène pourtant plusieurs dogmes constitutionnels.

Les députés se sont attaqués à tous les maillons de la chaîne de l'immigration clandestine. Délivrance des visas, contrôle des frontières, droits des clandestins entrés en France, reconduite à la frontière : rien n'a été oublié dans les quarante-six propositions des parlementaires. Pour éviter de voir de simples touristes s'installer à demeure sur le territoire, une prise d'empreintes serait systématiquement effectuée lors de l'établissement d'un visa à tout ressortissant d'un *« pays à risque migratoire »*. La commission espère faciliter ainsi l'identification des clandestins qui détruisent leurs papiers. De même, un fichier des personnes accueillant des étrangers serait constitué et leur responsabilité serait engagée si le visiteur venait à rester en France. Les étrangers titulaires d'une carte de séjour temporaire – sauf les étudiants et les universitaires – ne pourraient plus accueillir de visiteur. Pouvoir serait donné aux maires de contrôler les conditions d'hébergement et de ressources.



Les députés souhaitent également durcir la législation. La rétention administrative, destinée à exécuter une mesure de reconduite à la frontière, verrait sa durée maximum passer de dix à quarante-cinq jours. Pendant les quinze premiers jours, celle-ci ne ferait plus l'objet d'un contrôle systématique du juge. Cette mesure risque de subir les foudres du Conseil constitutionnel, qui avait limité, en 1993, à dix jours la durée maximale de rétention.

TROIS TABOUS BRISÉS

Mais les députés vont plus loin encore en brisant trois tabous. Officiellement, le droit à l'éducation – garanti par la Constitution – n'est pas touché. Toutefois, en réservant à ses seuls parents, tuteurs ou personnes disposant de la délégation parentale la possibilité d'inscrire un enfant à l'école, la proposition 21 risque d'exclure nombre de jeunes Africains, souvent installés chez leur oncle. Il en va de même du droit aux soins. En 1993, les soucis humanitaires et sanitaires avaient conduit les députés à assurer une prise en charge des clandestins malades. La commission propose de limiter celle-ci aux seuls soins d'urgence et pathologies contagieuses. De même, les traitements à moyen et long terme seraient réservés aux maladies contagieuses. *Exit* donc les cancers, diabètes et autres maladies cardio-vasculaires.

Enfin, le texte prévoit d'autoriser la reconduite à la frontière des mineurs délinquants *« s'ils sont susceptibles d'y être accueillis par leur famille ou des institutions de type éducatif »*. Une disposition qui existait avant 1986, mais que les députés accompagnent d'une seconde, nouvelle celle-là : reconduire *« de façon générale »* les mineurs lorsque leurs parents sont en situation irrégulière et qu'*« aucune personne résidant régulièrement en France n'est susceptible de subvenir à leurs besoins »*. Pour les députés, il s'agit là de préserver *« le droit de vivre en famille »*.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Grève de la faim à Versailles de parents étrangers d'enfants français

HUIT PARENTS ÉTRANGERS d'enfants français ont entamé, lundi 15 avril, une grève de la faim à l'intérieur de la cathédrale Saint-Louis de Versailles. De nationalité algérienne ou marocaine, ils demandent la régularisation de leur situation administrative, ainsi que celle de 130 personnes dans leur cas dans les Yvelines. *« Nous sommes inexpulsables du territoire français et irrégularisables, selon la préfecture. C'est pour cela que nous faisons cette action désespérée, pour qu'enfin notre cri soit entendu »*, expliquent-ils. Leur action est soutenue par une dizaine d'associations. Le Secours catholique les a aidés à s'installer dans la chapelle de la Providence et les parents ont déclaré avoir *« obtenu l'accord »* et la *« solidarité »* de Mgr Thomas, évêque de Versailles.

A Lyon, 250 personnes ont manifesté, lundi, contre l'avant-projet de loi du ministre de l'Intérieur visant à durcir les « lois Pasqua ». Plusieurs centaines de manifestants ont défilé, à Paris, pour demander le retrait du projet de loi Toubon relatif au terrorisme.

Jean-Pierre Philibert, président de la commission

« Il faut agir vite »

DÉPUTÉ (UDF) de la Loire, Jean-Pierre Philibert est le président de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine.

« Sur le droit à l'école ou aux soins, la reconduite des mineurs, vos propositions transgressent des tabous que la loi Pasqua de 1993 prétendait respecter. Est-ce un choix délibéré ?

– Je conteste l'idée selon laquelle nous remettrions en cause des principes fondamentaux de l'individu. Le droit des enfants à l'éducation, quelle que soit la situation de leurs parents, n'est nullement remis en cause. Il s'agit d'une vérification juridique des conditions de la garde de certains enfants scolarisés. Quant à la reconduite des mineurs, elle était déjà possible dans la loi Pasqua de 1986. A partir du moment où la famille ou les personnes qui subviennent aux besoins de l'enfant font elles-mêmes l'objet d'une reconduite, il me semble absurde que l'enfant ne soit pas reconduit. Je défends le principe de l'indivisibilité de la famille. Pour les mineurs délinquants, nous proposons des reconduites à la frontière, à condition que l'on trouve dans leur pays d'origine des structures d'accueil comparables à celles existant en France ou que l'on puisse les remettre à leur famille. Nous respectons le droit de vivre en famille.

« Tout homme est une histoire sacrée »

– Ce droit fondamental inclus dans la Convention européenne des droits de l'homme pourrait de fait se retourner contre eux.

– Il ne faut plus que ce droit soit détourné, c'est-à-dire qu'on utilise la présence d'enfants pour empêcher la reconduite des parents. Il me paraît moins attentatoire aux droits de la personne de reconduire toute la famille.

– A la fin des années 70, les premières violences urbaines avaient été provoquées par des expulsions de jeunes mineurs étrangers. Ne craignez-vous pas de rallumer l'incendie ?

– Non. Je constate une montée des manifestations de xénophobie. Je suis frappé par l'amalgame entre les sans-papiers, les étrangers en situation régulière et les Français issus de l'immigration. L'immigration clandestine n'est pas la source de tous nos maux, mais un grand nombre de clandestins n'ont pas d'autre moyen pour survivre que de se livrer à des expédients de nature délictueuse. Il ne me paraît pas contradictoire de lutter pour l'intégration et contre l'immigration clandestine.

– N'êtes-vous pas sorti de votre cadre en proposant une modification des lois sur la nationalité ?

– Certains textes sur la nationalité sont susceptibles d'entraîner des dérives. Nous les avons pointés.

– En allongeant à quarante-cinq jours la durée maximum de la rétention administrative, ne provoquez-vous pas le Conseil constitutionnel, qui l'avait strictement limitée à dix jours en 1993 ?

– La durée de la rétention est extraordinairement courte en France. Le rapport contient plusieurs propositions entre lesquelles le gouvernement devra trancher. La première vise à augmenter la rétention à quinze jours, et peut poser des problèmes devant le Conseil constitutionnel, que l'on sait très sourcilleux. L'autre proposition, qui a ma préférence, ne modifie pas la durée de rétention, mais suggère de soumettre une prolongation éventuelle à un jugement sur le fond. Elle serait plus admissible par cette instance.

– Quel calendrier souhaitez-vous voir adopté par le gouvernement ?

– Les dysfonctionnements que nous avons pointés méritent que le gouvernement saisisse rapidement l'Assemblée d'un projet de loi. J'aimerais qu'on puisse légiférer en première lecture avant l'été. Il faut agir vite.

– Comment justifiez-vous une réforme de la loi Pasqua alors que celle-ci n'a pas trois ans ?

– L'immigration change. On passe d'une immigration maghrébine et africaine de subsistance à une immigration venue d'Europe de l'Est et d'Asie ex-soviétique plus dure, plus criminogène. Il ne s'agit donc pas de remettre en cause les lois Pasqua, mais de les rendre plus efficaces.

– *Jusqu'où peut-on serrer la vis* sans démontrer aux électeurs que les meilleures solutions sont les plus radicales, c'est-à-dire *celles du Front national* ?

– Il ne s'agit pas de serrer la vis, mais de faire appliquer la loi. Si on pouvait reconduire les clandestins à 90 %, on n'aurait pas besoin de légiférer. Que l'on dise que nous allons légiférer de façon sévère, c'est très bien. Je ne me suis jamais déterminé en fonction de ce que pense le Front national ou l'extrême gauche révolutionnaire. Le problème de l'immigration clandestine est au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Nous devons être fermes sans perdre de vue que *« tout homme est une histoire sacrée »*. »

Propos recueillis par Philippe Bernard



M. Bouchet ne souhaite pas la levée du secret défense sur les écoutes de l'Elysée

Les avocats du « Monde » critiquent l'attitude du président de la CNCIS

Interrogé le 11 avril par le juge Jean-Paul Valat, Paul Bouchet, président de la Commission nationale des interceptions de sécurité (CNCIS), a confirmé qu'il ne souhaitait pas demander la levée du secret défense sur l'ensemble des *« interceptions »* attribuées à la cellule de l'Elysée entre 1983 et 1986, au motif que son enquête concerne *« le fonctionnement général du Groupement interministériel de contrôle »*.

COMME il l'avait annoncé dans un entretien accordé au *Monde* le 29 mars, le président de la CNCIS, Paul Bouchet, a obtenu du premier ministre la levée du secret défense sur une écoute téléphonique effectuée le 25 février 1993 sur la ligne de l'ex-capitaine Paul Barril. Interrogé le 11 avril 1996 par le juge d'instruction Jean-Paul Valat, chargé de l'enquête sur les écoutes de la cellule antiterroriste de l'Elysée, M. Bouchet a confirmé que cette *« interception »* – dont la transcription avait été publiée par *Libération*, le 9 mars 1995 – avait été réalisée par le Groupement interministériel de contrôle (GIC), le centre des *écoutes administratives*, sur le contingent de lignes affecté à la DGSE. Le tout *« sur demande du ministre de la défense en date du 23 décembre 1992 »* et après *« autorisation du premier ministre »*, pour le motif suivant : *« Rechercher des renseignements intéressant la sécurité nationale »*.

Selon la transcription remise au juge par M. Bouchet, Paul Barril aurait évoqué *« le dossier confidentiel de Plenel, qu'on distribuera »*, allusion à notre collaborateur Edwy Plenel, dont les écoutes devaient être publiées quelques semaines plus tard dans la presse. Aussi le texte de l'écoute de Paul Barril serait-il, selon M. Bouchet, de nature à montrer que l'ancien gendarme est bien à l'origine de la révélation de l'affaire des écoutes de l'Elysée. Ainsi que l'exige la loi du 10 juillet 1991, qui régit l'usage des écoutes administratives, le président de la CNCIS a indiqué que cette *« interception »* particulière avait été soumise à son contrôle et qu'en l'occurrence *« cette procédure* [s'était] *conformée à toutes les obligations légales »*.

Cette affirmation se heurte toutefois à une contradiction. La loi exige que la transcription de l'écoute ne mentionne que les éléments directement en rapport avec l'objet de la demande. Les propos prêtés à l'ex-capitaine Barril peuvent-ils réellement intéresser *« la sécurité nationale »* ? Questionné sur ce point, M. Bouchet a répondu au juge que la *« conformité »* de la transcription à l'objet de la demande d'écoute ne pouvait s'apprécier *« par référence à une seule écoute, mais par rapport à l'ensemble de l'activité de la société concernée »* – c'est-à-dire la société de sécurité privée Secrets, fondée par M. Barril. Le président de la CNCIS n'a pourtant pas demandé la levée du secret sur l'ensemble des écoutes ayant visé cette société, de sorte que le juge d'instruction n'est pas en mesure d'apprécier la légalité de l'écoute en cause.

M. Bouchet, qui a lui-même opposé au juge le secret défense pour s'interdire de lui communiquer son rapport sur les écoutes de la cellule de l'Elysée, a d'ailleurs déclaré avoir *« demandé d'abord la levée du secret défense sur l'interception concernant M. Barril parce qu'elle* [lui] *paraît à l'origine de cette situation, grave pour l'Etat de droit et pour les libertés individuelles, qui fait se succéder révélations ou pseudo-révélations... » « S'il ne tient qu'à la commission*, a-t-il poursuivi, *l'assainissement de cette situation doit se traduire par la mise en cause de tous ceux qui enfreignent la loi, sans distinction. »*

Le président de la CNCIS n'a toutefois pas caché qu'il n'entendait pas demander officiellement la levée du secret défense sur l'ensemble des *« interceptions »* attribuées à la cellule de l'Elysée, entre 1983 et 1986, au motif que son enquête sur ces faits concerne *« le fonctionnement général du GIC et l'anonymat de ses fonctionnaires »*. Contestant cette distinction, les défenseurs du *Monde* et de la compagne d'Edwy Plenel, Nicole Lapierre, Mes Christine Courrégé et Michel Laval, ont adressé au juge Valat une lettre critiquant l'attitude de M. Bouchet, *« plus soucieux dans cette affaire de s'intéresser aux circonstances qui ont favorisé sa révélation qu'aux faits sur lesquels elle porte »*. Rappelant les propres termes du dernier rapport annuel de la CNCIS, qui estimait que le secret devait être levé *« si son maintien n'avait d'autre justification que de couvrir indûment les agissements dont la révélation publique est utile pour faire respecter l'application loyale de la loi »*, ils demandent au juge d'*« inviter le président de la CNCIS à solliciter du premier ministre la levée du secret défense sur le rapport qu'il a établi dans cette affaire »*.

Hervé Gattegno

Le « signe distinctif »

Paul Bouchet avait indiqué au *Monde*, le 29 mars, que des *« manipulations »* avaient été opérées sur des transcriptions d'écoutes, provenant d'un *« fonds »* d'archives de François de Grossouvre, *suicidé* en 1994, et d'un *« second fonds »* constitué, selon lui, *« dans le cercle restreint des fidèles de l'ancien président »*.

Paul Barril, précisait M. Bouchet, aurait *« hérité »* du premier. Le président de la CNCIS a laissé entendre devant le juge Valat que les comptes rendus d'écoutes publiés par *Le Journal du dimanche* du 25 février provenaient du second. Ces écoutes, réalisées entre 1987 et 1993, visaient l'avocat Jacques Vergès, le dirigeant trotskiste Alain Krivine et l'ex-capitaine Paul Barril (*Le Monde* du 27 février). L'examen de ces documents permet, selon M. Bouchet, de *« constater, malgré les grattages et sans préjudice de manipulations du contenu qui ont pu être opérées par ailleurs, que ces documents portaient à l'origine un signe distinctif qui était celui de l'exemplaire destiné à l'Elysée »*.

Faux papiers : un avocat et un ancien commissaire écroués

LE JUGE d'instruction Hervé Stephan a mis en examen et écroué, vendredi 12 avril à Paris, un avocat et un ancien commissaire impliqués dans une affaire d'obtention indue de documents administratifs destinés à des étrangers et de corruption. Me Jacques Delnomdedieu a reconnu avoir perçu des honoraires pour obtenir le renouvellement ou la prolongation d'une quinzaine de titres de séjour à des étrangers sur une période de dix ans. Ces démarches concernaient principalement des responsables d'entreprises appartenant à la communauté chinoise résidant dans la capitale, ainsi qu'à des membres de leur famille.

Spécialisé dans le droit des sociétés, l'avocat s'adressait à un commissaire de police à la retraite, André Teisseyre, lui aussi écroué, qui sollicitait à son tour un commandant de police chargé au sein des renseignements généraux parisiens de s'occuper des démarches auprès des administrations, et notamment de l'obtention des titres de séjour. Suspendu de ses fonctions, ce policier a été mis en examen et laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

DÉPÊCHES

■ **DRAME FAMILIAL : Piotr Zakrewski et ses deux fils, retrouvés morts dans leur maison de Sceaux,** avaient été préalablement drogués au moyen d'un puissant somnifère, selon les analyses toxicologiques pratiquées sur leurs corps. A l'inverse, nulle trace de somnifère n'a été décelée dans les analyses concernant la mère de famille, dont l'autopsie avait déjà montré qu'elle était morte plusieurs heures après son mari et son fils aîné (*Le Monde* du 13 avril). Ces éléments confortent l'hypothèse d'un drame familial, dont les motivations restent énigmatiques pour les enquêteurs.

■ **ATTENTAT : un engin explosif a endommagé un centre des impôts à Rennes** (Ille-et-Vilaine), mardi 16 avril vers 4 heures du matin, sans faire de victimes. Placé à l'extérieur des locaux de la recette municipale de Rennes, cet engin de faible puissance a brisé des vitres et provoqué de légers dégâts dans les bureaux. L'attentat n'a pas été revendiqué.

■ **FAITS DIVERS : après avoir abandonné sur le quai un sac contenant un corps de femme sans tête,** un Sud-Coréen âgé de trente-deux ans s'est suicidé, lundi 15 avril, en se précipitant dans la Seine aux abords du pont de Bercy, dans le douzième arrondissement de Paris. Le cadavre décapité n'avait toujours pas été identifié mardi matin par les enquêteurs de la quatrième division de police judiciaire. Auparavant, le Sud-Coréen avait été remarqué par des passants alors qu'il traînait plusieurs bagages, dont une valise noire à roulettes.

■ **FOYERS : l'Union nationale des associations gestionnaires de foyers de travailleurs migrants** et de résidences sociales (Unafo) a dénoncé, lundi 15 avril, à la suite de la publication d'un rapport consacré à la question des foyers par le député Henri Cuq, *« l'amalgame qui semble pratiqué dans les extraits du rapport publié entre population accueillie, clandestinité et non-droit »*.

■ **TOXICOMANIE : une jeune femme française serait décédée d'une surdose de méthadone,** samedi 13 avril en Belgique, a indiqué lundi un porte-parole du parquet de Bruxelles. Agée de dix-huit ans, la jeune femme se droguait occasionnellement et un ami lui aurait fourni la méthadone qui lui avait été prescrite par un médecin au titre de traitement de substitution à la drogue délivré sous contrôle médical, a-t-on précisé de même source.

CARNET

DISPARITION

■ **HERB HALL,** clarinettiste et saxophoniste américain, est mort, mercredi 6 mars. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Banjoïste au début de sa carrière, dans les années 20, il est engagé comme saxophoniste baryton en 1929 par le trompettiste Don Albert avec qui il restera une dizaine d'années. Installé à New York, Herb Hall perpétue le style Nouvelle-Orléans alors que la révolution du Be Bop gagne le jazz. Au milieu des années 50, Herb Hall sympathise avec Sidney Bechet et enregistre plusieurs disques avec lui. Depuis, il continuait de jouer avec ferveur le style des origines du jazz à New York, puis dans la région du Texas où il s'était installé ces dernières années. Herb Hall avait aussi ouvert un magasin d'instruments de musique réputé à Long Island, près de New York.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

René Ala a été nommé ambassadeur au Portugal, en remplacement d'Alain Grenier, par décret paru au *Journal officiel* du 13 avril.

[Né le 30 janvier 1934, René Ala est diplômé d'études supérieures d'économie politique et de sciences économiques, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (ENFOM). Il a été notamment en poste à Lisbonne (1964-1967), à Mexico (1967-1971), à Alger (1971-1974), à Ottawa (1978-1981), avant d'être ambassadeur au Nicaragua (1981-1984), au Liban (1989-1991), auprès du Saint-Siège (1991-1993), au Sénégal et en Gambie (1993-1996).]

Hélène Dubois a été nommée ambassadeur à Sainte-Lucie, en remplacement de Sylvie Alvarez, par décret paru au *Journal officiel* du 14 avril.

[Née le 15 mai 1933, Hélène Dubois est diplômée de l'Ecole nationale des langues orientales. Elle a été notamment en poste à Belgrade (1963-1966), à Casablanca (1966-1968), à Accra (1983-1987), à Florence (1987-1991), avant d'être nommée ambassadeur au Costa-Rica (1991-1993), puis représentant permanent auprès du groupe de Minsk de la CSCE (1993-1995).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 13 avril sont publiées :

● **Polynésie** : la loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi complétant ce statut d'autonomie.

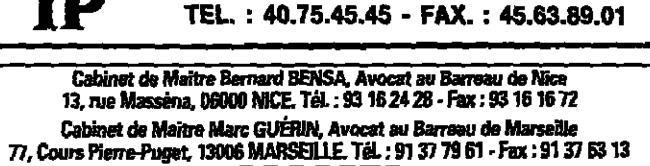
● **DDOEF** : la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

● **Conseil constitutionnel** : trois décisions relatives aux trois lois citées ci-dessus : la loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française, la loi complétant ce statut d'autonomie et la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Au *Journal officiel* du dimanche 14 avril sont publiés :

● **Décorations** : plusieurs décrets portant nomination, promotion et élévation dans l'ordre de la Légion d'honneur et dans l'ordre du Mérite au titre du ministère de la défense.

● **Agriculture** : un décret relatif aux programmes pour l'installation des jeunes en agriculture et le développement des initiatives locales.



AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Claude, Danièle, Jean-Dominique et Lidwien,
ses enfants,
Les familles Borraz, Forray et Gauthier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne ABRIAL,
née BORRAZ,

survenu en son domicile, à Bièvres, le 15 avril 1996, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 17 avril, à 10 h 45, en l'église Saint-Martin de Bièvres (Essonne).

– *Lili et Max Wajsbort,*
Charles et Annick Cukierman,
Louis-Bernard et Ninette Cukierman,
Hélène, Alain, Yves, Alain, Valérie,
Maurice, Marilyn, David, Rebecca,
Romain, Julien, Fabien, Jennifer,
David-André et Paul,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sura Gitla CUKIERMAN,
née WAJNMAN,

survenu le 12 avril 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu, le lundi 15 avril, au cimetière parisien de Bagneux.

M. et Mme Louis-Bernard Cukierman,
9, rue Duchefdelaville,
75013 Paris.

– Mrs. Stephen V. Gallup,
née Marie de Montlaur.
Et ses enfants,
font part du décès de

Stephen V. GALLUP,
Ph. D.,

survenu le 4 avril 1996, à Washington.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Woot Stockbridge, Mass.

7211 Salkirk Drive,
Bethesda, MD 20817 USA.

– *Janine,*
son épouse,
a la douleur de faire part du décès de

Jean LATTES,
journaliste reporter-photographe,

survenu le 11 avril 1996, dans sa soixante-*dix-huitième année.*

L'inhumation aura lieu le lundi 22 avril, à 14 h 30, au cimetière du Vésinet, chemin du Tour-du-Bois (Yvelines).

– Le prince et la princesse Napoléon,

Le comte et la comtesse
Hélie de Pourtalès,
Le marquis et la marquise
du Lau d'Allemans,
Le marquis et la marquise
de Commarque,
Le comte et la comtesse de Witt,
M. et Mme Remmert Laan,
Le comte et la comtesse
Jérôme de Witt,
Le comte et la comtesse
Wladimir de Witt,
La baronne Henri de Rancher,

Leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, la

princesse Marie-Clotilde
NAPOLÉON,
comtesse de WITT,

décédée dans sa quatre-vingt-cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 avril 1996, en l'église de Cendrieux (Dordogne), à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

La Pommerie,
24380 Cendrieux.

– La présidente et les membres du IVe Groupe, organisation psychanalytique de langue française,
ont la tristesse d'annoncer le décès de *leur collègue et ami*

Ferran PATUEL-PUIG,

survenu le 14 avril 1996.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 18 avril, à 15 heures, en l'église Saint-Gilles de Levainville.

28700 Auneau,
Chartres.

– *Emile Malet et la revue Passages ont la tristesse de faire part du décès de* leur collaboratrice,

Marthe ROBERT,

qui tenait la *Chronique du présent obscur.*

Une soirée-hommage avec lecture de ses derniers textes lui sera dédiée *prochainement.*

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme *Suzanne Soullard, née Mourre,*
son épouse,
Catherine Contou, Magali Richelme,
ses filles,
et leurs époux Jean-François Contou
et *Georges Richelme,*
Matthieu, Damien, Marguerite,
ses petits-enfants,
Jeanine Gourdin,
sa sœur,
et son époux Jean Gourdin,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Jacques SOULLARD,

le 13 avril 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Nicole Ziza,
son épouse,
Marie-Claude et Alain Mayer,
Le docteur et Mme Jean-Marc Ziza,
ses enfants,
Nicolas, Vincent, Cécile, Laurène, Guillaume,
ses petits-enfants,
Colette et Francis Horvilleur,
Mme Pierre Ziza,
Le docteur Christian Perlès,
Odile et Alain Perlès,
Et ses nièces et neveux,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Paul ZIZA,

survenu le 11 avril 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

18, rue du Calvaire,
92210 Saint-Cloud.

– *Les familles Zuili, Naccache, Lumbroso* et Noëlle,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Armand ZUILI,
avoué honoraire
à la cour d'appel de Reims,

survenu le 14 avril 1996, à Blois.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 avril, à 16 heures, au cimetière de Pantin *parisien, entrée Villette.*

Naccache-Zuili,
44, rue de la Gare-de-Reuilly,
75012 Paris.

Avis de messe

Raphaël CLUZEL

nous a quittés le 31 mars dernier. Une messe sera célébrée à sa mémoire, le 19 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Roch.

Denise Bouchet et Marcel Kervella,
sa sœur et son beau-frère.

191, rue d'Alésia,
75014 Paris.

Communications diverses

– Le CBL, l'URDJ et les amis de la CCE organisent, le jeudi 18 avril 1996, à 20 h 30, au 10, *rue Saint-Claude*, Paris-3e, un hommage à la révolte du ghetto de Varsovie sur les résistances juives en Europe, avec : H. Bulanko, A. Rayski, des *témoignages et chant choral.*

– **Les journées de la Mémoire (suite). Mercredi 17 avril 1996, 19 heures,** film *L'itinéraire d'un enfant juif d'Izieu*, de Gérard Chochan. **20 heures,** film *Les Armes de l'esprit*, de Pierre Sauvage. **20 h 30,** table ronde : Les enfants juifs dans la tourmente : Izieu et Chambon-sur-Lignon, les deux visages de *la France* », avec Vivette Samuel, Antoine Spire, Betty Savil et Paul Niderman.
Centre communautaire de Paris.
Tél. : 49-95-95-92. P.A.F.
5, rue de Rochechouart,
75009 Paris.
Métro Cadet.

L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE LA NATURE
ET DU PAYSAGE
Tél. : (1) 54-78-37-00

vous invite à ses

JOURNÉES PORTES OUVERTES

les samedi 27 et dimanche 28 avril 1996, de 10 heures *à 16 heures, au conservatoire* international des parcs et jardins et du paysage, ferme du château, 41150 Chaumont-sur-Loire.

Les *Journées de la mémoire*. *Mercredi* 17 avril 1996, à 20 h 30, Table ronde : **« Shoah : les Alliés, l'Église, la Croix-Rouge : entre silence et courage ».** Avec *Arno Klarsfeld, Isabelle Vishniac,* Alain Didier-Weill, Benjamin Duvshani et Philippe Boukara. P.A.F. Centre communautaire de Paris. Tél. : 49-95-95-92. 5, *rue de Rochechouart.* 75009 Paris. Métro Cadet.

SÉMINAIRE : « Mille ans d'Histoire juive en Pologne » ***Mercredis 17 et*** **24 avril et jeudi 2 mai 1996 à 18 h 30.** Avec Henri Minczeles, professeur. P.A.F. Centre communautaire de Paris. Tél. 49-95-95-92. 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Métro Cadet.

Anniversaires

– *Vendredi 12 avril 1996*, à la Sorbonne,

l'IAE de PARIS

a soufflé ses 40 bougies.

Pierre Joly,
son président
Jean-Pierre Helfer,
le directeur de l'Institut,
remercient toutes celles et tous ceux qui ont participé à cet événement.

Faux papiers : un avocat et un ancien commissaire écro…

Les trois cents Africains expulsés de l'église Saint-Ambroise vivent depuis le 9 avril dans un entrepôt de la SNCF dans le 18ᵉ arrondissement, après avoir été accueillis à la Cartoucherie de Vincennes.

Paroles de clandestins

Sans papiers, sans travail régulier et donc sans garanties sociales, ils vivent dans l'angoisse du lendemain et l'obsession d'obtenir la carte de séjour qui leur rendrait la liberté

MOUSSA a bouclé la boucle. Impeccable dans sa veste grise satinée à peine fatiguée... par sept jours de rétention, il a franchi le grillage du centre du Mesnil-Amelot. Il marche à présent sur le chemin de terre qui mène à la gare du RER, porte ouverte vers Paris. Un Africain seul, sans bagage, frissonne en traversant le *no man's land* boueux de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Seul, mais libre. Au loin, le ciel sombre de Roissy vibre à l'approche d'un long courrier. Comme le soir de février 1985 où Moussa avait débarqué en provenance de Bamako, des rêves plein sa tête d'immigré de vingt-deux ans. Un coup de tampon sur son passeport malien et la France s'était offerte à lui. Quelques semaines comme « touriste », puis le plongeon dans l'illégalité. C'était avant l'instauration du visa obligatoire pour les étrangers du tiers-monde. A l'époque, il ne connaissait pas un mot de français. Le Malien avait juste tendu au chauffeur de taxi l'adresse du « frère » de Paris qui devait l'accueillir. A l'arrivée, il avait tendu deux billets de banque achetés à Bamako : « *Le chauffeur a pris ce qu'il voulait. Je ne comprenais rien.* »

Onze ans plus tard, Moussa a failli être mis de force dans l'avion du retour. Une carte orange trois zones dans un bus filant dans la zone 4. Des contrôleurs. « *Ils m'ont dit :* « Tu paies 100 F ou tu montres une pièce d'identité. » *J'avais seulement 60 F sur moi. Ils ont téléphoné aux flics.* » Moussa n'a pas menti sur son identité et l'ordinateur de la préfecture a immédiatement retrouvé sa trace : un refus du statut de réfugié en 1993, suivi d'un arrêté de reconduite à la frontière. « *On va te faire un billet pour rentrer chez toi* », ont promis les gardiens de la paix. Les quarante-huit heures de garde à vue, les premières de sa vie de clandestin, l'ont délesté de ses derniers 60 francs, conservés par les policiers « *pour payer les casse-croûtes* », et l'ont mentalement vidé : « *J'ai pensé que je ne pouvais plus vivre en France. J'avais tellement peur que ne n'ai pas dormi. Etre traité comme un vendeur de drogue, ça m'a touché beaucoup. C'est dur pour moi avec la morale et tout tout tout. Mais on ne peut pas rentrer au pays avec les flics, sans aucun cadeau pour la famille. Pour nous, c'est la honte.* » Les angoisses de 1986 sont remontées à la surface, lorsque, résident d'un foyer de Rosny-sous-Bois, il avait échappé de peu au célèbre charter des « 101 Maliens » de Charles Pasqua. Ce matin-là, Moussa avait pris le bus de 5 heures pour travailler sur un chantier, quelques minutes avant le déferlement policier.

Depuis, Moussa a eu le temps de mettre en œuvre le premier commandement de la clandestinité : « *Avec ton passeport tu ne te promèneras pas.* » Ayant « perdu » son passeport, pièce quasi indispensable à la reconduite à la frontière, l'illégal devient un sans-papiers que son pays d'origine ne reconnaît pas et refuse de réadmettre sur son territoire. Au centre de rétention, le consul du Mali a délivré plusieurs laissez-passer à ses ressortissants, mais il n'a pas appelé Moussa : « *Ils n'avaient pas de preuve.* » Après les sept jours légaux passés à jouer au football et à voir partir des compatriotes vers l'avion, il a été remis en liberté. Il a eu plus de chance que son cousin, dont les policiers ont retrouvé le passeport en fouillant dans sa chambre de foyer. Moussa a-t-il conservé son passeport ? Où le cache-t-il ? Top secret.

Le voilà donc libre, mais sans le moindre sourire, en sursis car toujours sans papiers et sans le moindre espoir d'en obtenir. Au prochain contrôle, le scénario de la garde à vue et de la rétention pourra se reproduire. A moins qu'il ne soit traduit directement devant un tribunal correctionnel pour situation irrégulière. Tarif courant : trois mois de prison ferme. Certains clandestins, à l'identité incertaine ou au casier judiciaire trop chargé pour être acceptés par leur pays d'origine, ont déjà parcouru trois, quatre fois et plus, les étapes de ce cercle infernal. Mais se sent-on réellement clandestin lorsque, comme Moussa, on a travaillé dans le bâtiment pendant sept ans avec feuilles de paie, carte de Sécurité sociale et déclarations de revenus ? « *J'ai cotisé à tous les droits de la France* », explique-t-il, pour montrer qu'il a payé sa place.

LA clandestinité, il avait voulu croire en être sorti en 1986, en achetant pour 3 000 F une fausse carte de résident qui avait fait illusion auprès d'un bureau d'intérim. « *Ils m'ont envoyé directement au chantier, pour creuser des fondations.* » Manœuvre, puis compagnon boiseur, le Malien donne satisfaction à son patron qui finit par l'embaucher. Sur 6 000 F par mois, somme qu'il gagnait en un an à Bamako, il parvient à envoyer 2 000 F au pays. « *Pendant neuf ans, j'étais heureux car j'ai pu aider mes parents. Ils me remerciaient.* » Une descente de police sur un chantier, « *quand Balladur est devenu premier ministre* », a sonné le retour des vaches maigres : le numéro de sa carte n'existait pas à la préfecture. Le patron a cherché à le retenir, mais il a refusé : « *J'avais peur que la police revienne.* »

Depuis, son univers s'est encore rétréci : il partage les neuf mètres carrés d'une chambre de foyer avec un compatriote en règle, ouvrier chez Renault qui « *ne peut pas me laisser dans le malheur car nous sommes du même village* ». Lorsqu'il n'a pas de ticket RATP, Moussa passe des journées entières entre les murs protecteurs du foyer. Pour 6,50 F, il mange à l'africaine ou donne un coup de main aux femmes qui font la cuisine en échange d'un repas. Un couchage de fortune et une valise au-dessus de l'armoire, telle est toute sa fortune de clandestin. Parfois, des Portugais l'appellent « *pour refaire des appartements* ». Carrelage, peinture, maçonnerie pour 300 F par jour : « *Je peux me débrouiller sans jamais vendre de drogue* », dit-il fièrement. Mais les nombreuses journées sans travail passées sur son lit le fatiguent « *plus que de bosser* » : « *Je rêve que j'ai construit une belle maison chez moi, que je suis marié avec une femme que j'ai choisie.* » Mais une épouse ici ? Impossible. « *Au pays, les femmes sont obligées de nous écouter. On peut même les taper, alors qu'ici tu vas en prison pour ça. Même si j'ai des papiers, j'emmène pas ma femme !* »

Des papiers... les papiers... une « carte de séjour ». Ce petit carré plastifié revêtu du sceau de la République taraude les clandestins jusqu'à l'obsession. Moussa a abandonné la perspective d'en obtenir un jour. Il avait cru que François Mitterrand renouvellerait la régularisation de 1982 après sa réélection de 1988. Mais l'élection de Jacques Chirac a fait s'envoler ses dernières illusions. Il le jure : il va partir, car il ne peut « *plus vivre comme ça* », sans avoir vu sa famille depuis onze ans. Mais son attitude montre le contraire. Pris dans la nasse des lois répressives, il sait qu'un départ équivaut *de facto* à un adieu. Peut-il risquer l'humiliation d'un retour au pays les mains vides et l'interdiction définitive de retourner en France plutôt que de continuer sa « *galère* » ?

Moussa a eu le temps de mettre en œuvre le premier commandement de la clandestinité : « Avec ton passeport, tu ne te promèneras pas »

Kamara, trente-six ans, connaît le même dilemme mais lui n'a pas perdu espoir. Expulsé de l'église Saint-Ambroise, il vit depuis près d'un mois l'errance des sans-papiers en quête de régularisation. Pour suivre cette lutte incertaine, il a quitté l'ignoble soupente surpeuplée, la cuisine infestée de rats d'un septième étage, à deux pas de la place de la République. Kamara est un clandestin total. De Kayes (Mali) à Paris, son voyage en auto-stop et à pied a duré neuf mois, *via* la Mauritanie, le Maroc et l'Espagne où il a vécu de travaux dans les vergers. Depuis huit ans, il survit en France en faisant le ménage dans des bureaux ou en vendant sur les marchés. Quelques moments fastes entrecoupés d'interminables périodes de désœuvrement absolu.

Seul le principe de la solidarité malienne – « *Si tu travailles, tu cotises ; si tu ne travailles pas, tu manges* » – lui permet de tenir dignement. Il était dans le huis clos surréaliste du Théâtre de l'Aquarium, à la Cartoucherie de Vincennes. Dans une vaste salle aux *murs entièrement noirs*, des hommes noirs dormaient sur des sacs de couchage en plein après-midi ; d'autres lisaient ou discutaient autour d'une table. Kamara raconte en souriant ses multiples rencontres avec des policiers qui, à chaque fois, lui ont laissé « *sa chance* » parce que, dit-il, « *ils n'avaient rien contre moi : je suis là pour gagner ma vie et je n'ai pas fait de bêtises* ». Une seule fois, il a été amené à la Cité puis relâché. « *Je ne suis pas un clandestin,* jure-t-il. *C'est la préfecture qui ne veut pas me donner de papiers !* » Vraie naïveté ou intérêt bien compris, vivre en France est vécu comme un droit historique.

« *Mon grand-père est mort ici pendant la guerre de France*, fulmine ainsi Keïta, une Sénégalaise sans papiers arrivée avec un simple visa de tourisme voilà sept ans. *Maintenant qu'il n'y a plus de guerre, les Français disent qu'il n'y a plus de place pour nous, dans un pays riche comme ça !* » « *Chez nous, on reçoit bien les Blancs* », ajoute-t-elle, pensant achever de culpabiliser son interlocuteur. Pour la naissance de son premier enfant, à Paris, Keïta avait obtenu l'aide médicale grâce à une assistante sociale. Mais tout secours lui a été refusé pour le second : « *27 000 F de dettes à l'hôpital. Comment on va payer ?* », se lamente cette jeune femme dont le boubou chamaré avait, parmi d'autres, éclairé la chapelle de Saint-Ambroise, avant l'intervention des CRS.

EN temps ordinaire, ses deux bambins fréquentent une école du XIXᵉ arrondissement, mais leurs parents ne perçoivent ni allocations familiales, ni prestations d'assurance-maladie en dépit des sept années de travail déclaré de son époux dans le bâtiment : « *Quand on est allés à la Sécu, ils lui ont demandé sa carte. On a eu peur et on est partis.* » La famille vit chez les grands-parents paternels, des résidents réguliers de vieille date, mais Keïta ne sort même pas pour les courses, « *juste pour la PMI et l'hôpital* ». Déjà, son époux a passé trois mois en prison pour séjour irrégulier. « *Mon mari peut se faire attraper, mais moi : qui va s'occuper des enfants ?* », explique-t-elle pour justifier son existence cloîtrée.

Vivre enfermée, sans papiers, Marième connaît. Pendant huit ans, elle a été réduite à la condition de quasi-esclave de l'oncle chez qui ses parents l'avaient envoyée poursuivre ses études secondaires. Débarquée de Dakar en plein bocage normand à quatorze ans, hors de la procédure légale du regroupement familial, elle a découvert à sa majorité qu'elle n'avait droit à aucun papier. Marième a été utilisée comme une bonne à tout faire, nourrie, logée mais non payée, avant de s'enfuir à Paris à la suite d'une dispute. Clandestine pendant dix ans, elle a travaillé « au noir » successivement comme femme de chambre, serveuse de restaurant, ouvrière dans le cuir et figurante dans un court métrage.

Son statut est moins précaire depuis qu'elle s'est mariée à un compatriote en situation régulière qui gagne le SMIC. Leur fillette, née avant la réforme des lois sur la nationalité, est française. Mais sa mère n'a toujours pas de carte de séjour. Juste, depuis février, un récépissé qui « *n'autorise pas le titulaire à travailler* » dans l'attente d'une carte dont la délivrance suppose précisément..., un contrat de travail en bonne et due forme. Elle serre les poings pour évoquer son ex-condition de clandestine sans cesse amenée à mentir à l'administration comme à elle-même. Amadouer les policiers en sortant de sa poche une vague photocopie d'un ancien passeport, se présenter aux urgences de l'hôpital en sachant qu'on ne pourra pas régler la facture, chercher un contrat de travail bidon pour obtenir enfin cette fichue carte qu'elle espère depuis quinze ans !

Quinze ans... Mohand, lui, n'est à Paris que depuis quatre mois et il vit déjà sa semi-clandestinité en écorché vif. Journaliste algérien menacé de mort, c'est dans son propre pays qu'il a connu la clandestinité la plus brutale, changeant d'adresse chaque soir, attentif à ne pas être suivi dans la rue, puis décidant, en quarante-huit heures, de fuir. En France, il attend une autorisation provisoire de séjour qui ne vient pas, vivant de la solidarité et d'un emploi de barman occasionnel.

Quatre mois, « *c'est déjà très long lorsqu'on a laissé sa femme et un enfant de dix-huit mois qui grandit sans son père* ». Mohand reste digne en confiant dans un français châtié sa détresse d'exilé, son humiliation d'intellectuel algérien quémandant en vain des papiers au guichet de la préfecture de police, la gêne de se sentir de trop chez des compatriotes trop avides de reconnaissance pour être vraiment accueillants. « *Je ne cours plus de risque physique, mais je végète*, confie-t-il. *La clandestinité algérienne sous-tendait un combat. Elle me pesait moins que ma non-vie ici. A Paris, on me permet de respirer un peu d'oxygène, mais la bouteille n'est pas renouvelable.* »

Philippe Bernard

Croquis-reportage : Jean-Pierre Cagnat

La vérité sur les psychotropes

par Guy Darcourt et Jean-Pierre Olié

NOUS avons lu dans *Le Monde* du 30 mars la présentation du rapport du professeur Zarifian sur la surconsommation des psychotropes en France. Il s'agit là d'un problème sérieux de santé publique, qui mérite une évaluation du phénomène et une analyse de ses causes.

Les passages du rapport que vous citez contiennent un certain *nombre d'affirmations erronées. Les chiffres rapportés sont certai*nement exacts. Et il est justifié d'essayer de maîtriser cette consommation. Mais l'analyse des causes mérite mieux qu'une présentation manichéenne accusant tout le monde et affirmant que personne ne se soucie de ce problème.

Les médecins généralistes sont présentés comme les grands responsables. Ils ne doivent pas être étonnés d'être une fois de plus attaqués. *Dès qu'il est question d'un problème de santé publique,on en vient* toujours à les accuser d'être *incompétents*. Et s'ils le sont, c'est parce qu'on les a mal formés à la faculté. Il ne s'agit pas de dire que l'enseignement est parfait. La masse des connaissances et des savoir-faire que doivent acquérir les médecins généralistes est telle qu'il est difficile de donner une formation complète, même en huit ans d'études. Un enseignement n'est jamais complètement satisfaisant. Il nécessite un effort d'adaptation et d'amélioration permanent.

Pour ce qui est de la préparation à la prise en charge des problèmes psychologiques, une réforme importante est intervenue il y a deux ans dans le programme des études médicales. Une place plus grande a été accordée aux sciences humaines et sociales. Que ce soit encore insuffisant et qu'il soit souhaitable d'accroître encore la formation en psychologie médi*cale et en psychopathologie, on ne peut qu'en convenir. Il n'est pas* nécessaire pour *défendre* une telle orientation de dévaloriser ce qui a déjà été fait.

Le plus grave est évidemment que ces propos jettent un discrédit sur les médecins, la psychiatrie, et les psychotropes auxquels des malades souvent très fragiles sont contraints d'avoir recours du fait de leurs souffrances.

Où est donc la réalité des faits ? *Les Français sont au monde ceux qui consomment le plus de médicaments : antibiotiques, antihyper*tenseurs et psychotropes. Cela pose donc la question de la distribution des soins et des médicaments. Est-elle plus performante dans notre pays, aboutissant à une consommation accrue de médicaments pour le cœur, la dépression ? Est-elle moins bien structurée, facilitant un mauvais usage source d'excès ?

D'autre part, les maladies anxieuses et dépressives sont un enjeu important de santé publique. Ces maladies sont largement répandues en France comme ailleurs dans le monde. Elles sont, par exemple, la première cause d'arrêts de travail pour maladie ou invalidité. Toutes les enquêtes épidémiologiques indiquent en Europe que 6 % de la population générale sont, un jour donné, atteints de maladies dépressives. Or, à partir des ventes de médicaments, on peut estimer que 6 % des Français prennent aujourd'hui un traite*ment antidépresseur.*

Dans les pays tels que l'Angle*terre et l'Allemagne, où la vente* des antidépresseurs est inférieure de moitié par rapport à la France, tous les déprimés qui devraient l'être ne sont pas traités. Nos collègues anglais ou allemands le savent bien et le disent : moins de la moitié des malades déprimés sont traités.

En France : ou bien il y a adéquation entre les 6 % de Français malades et les 6 % traités, et c'est bien ainsi ; *ou bien il y a une forte inadéquation et un problème qu'il faudra résoudre. La première décision devrait* être la mise en œuvre d'une étude permettant de répondre à cette question.

Il existe des troubles anxieux et dépressifs qui, du fait même de leur chronicité, imposent des traitements prolongés. Ceci n'est en rien spécifiquement français. De même que le risque de récidives dépressives : des études admises par la communauté scientifique l'ont établi. Ceci ne constitue ni une preuve de pensée unique (de la part de tous les experts) ni un fait qu'un seul d'entre nous peut licitement contester. C'est vrai : certains patients retrouvent à l'aide du traitement médicamenteux un équilibre perdu. C'est une donnée bien ancienne et connue de tous : le traitement psychotrope s'accompagne d'un soutien psycholo*gique (une relation médecin-malade de qualité) et si possible d'un réaménagement des conditions de vie défavorables.*

Il y a un consensus chez les enseignants en psychiatrie : la prise en charge de troubles psychiques doit être à la fois psychologique, biologique et sociale

Hélas ! Il n'y a pas que les troubles anxieux et dépressifs qui sont fréquents chez les RMistes. Le médecin devrait-il s'abstenir de soulager les souffrances immédiates des plus démunis et des exclus au motif que cette souffrance est accentuée par des conditions sociales difficiles ou insupportables ? Ce serait une étrange vue de la profession médicale !

Les médecins en général et les universitaires en particulier se voient *accusés d'être des adeptes* de la *« pensée unique »* du tout-médicament. C'est inexact et méprisant. *La réalité est tout autre. Le corps enseignant en psychiatrie,* qui associe des universitaires et des *hospitaliers*, est très divers. *Certains sont plus orientés* vers la psychanalyse, d'autres vers la prise en charge institutionnelle, d'autres vers les méthodes cognitivo-comportementales, d'autres vers la chimiothérapie... Au sein de cette diversité, il y a un consensus : la prise en charge de troubles psychiques doit être à la fois psychologique, biologique et sociale.

L'auteur affirme enfin une collusion entre chercheurs, universitaires, experts et industriels. C'est une accusation diffamante. Certes il serait tout aussi excessif de répondre que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais il faut au moins bien poser le problème. *Il est nécessaire que cher*cheurs, universitaires et industriels collaborent pour faire progresser la recherche. Il est sûr que dans de telles conditions des pressions sont possibles. Les chercheurs et les universitaires le savent et en ont le souci. Ils doivent d'ailleurs communiquer au Conseil de l'ordre des médecins tous les contrats qu'ils passent avec des entreprises, ce qui est déjà un gage de transparence. Et ils ont à cœur (en général, s'il est impossible de dire toujours), de préserver leur indépendance et de rester fidèles à leur éthique professionnelle. Que les autorités ministérielles exigent encore plus de transparence, on ne peut que s'en réjouir. La situation n'est certes pas parfaite ; il est donc bon de l'améliorer. Il n'est pas nécessaire pour cela de la décrire comme diabolique.

Les taux de vente de médicaments de toutes catégories sont plus élevés en France que dans les pays comparables. Les modalités de distribution du médicament doivent être reconsidérées. Il y a beaucoup à faire avec l'aide de tous : décideurs, citoyens, acteurs du système de santé. Cela se fera d'autant mieux qu'aucun discrédit ne sera globalement et aveuglément jeté sur les uns ou les autres.

Le ministère de la santé annonce la création d'un *« observatoire national de la prescription »* et d'un réseau d'experts. Les psychiatres y sont favorables et les enseignants de psychiatrie qui s'efforcent de faire assimiler par leurs étudiants les règles de prescription rigoureuse y verront une aide.

***Guy Darcourt** est professeur de psychiatrie à la faculté de médecine de Nice et président du collège national universitaire de psychiatrie.*
***Jean-Pierre Olié** est professeur de psychiatrie à la faculté de médecine de Paris et médecin-expert auprès de l'Agence du médicament.*

Banques : il sera bientôt trop tard

Suite de la première page

L'institution est elle-même devenue un acteur dans le système de décisions publiques. Elle est défendue par ses dirigeants, ses salariés et les bénéficiaires des privilèges. La particularité du système français est qu'à aucun moment la puissance publique n'a le courage d'envisager l'issue de la disparition pure et simple. Examinons la situation du secteur financier français à la lumière de ces tropismes.

Il existe des banques commerciales fonctionnant avec des capitaux privés, dont le métier est de financer l'économie tout en gagnant ce qu'il faut d'argent pour rémunérer *leurs actionnaires* et se développer grâce à *une gestion rigoureuse de leurs coûts et de leurs risques. Ces banques sont mortelles.* Elles le savent. Elles *sont gérées en conséquence*. Elles sont soumises à une tutelle des autorités financières, destinée à éviter que la défaillance de l'une d'entre elles ne provoque une crise du système bancaire.

L'Etat peut souhaiter intervenir dans l'économie pour accélérer telle évolution, pour combler telle insuffisance. La seule procédure lisible, gérable à moyen terme, serait celle de la subvention publique, votée et remise en cause par le Parlement et distribuée soit par une administration, soit par l'ensemble des acteurs, après mise en concurrence. C'est la situation aujourd'hui, par exemple, des prêts bonifiés à l'artisanat. C'est le principe retenu pour la distribution des prêts à taux zéro.

Toute autre méthode d'intervention de l'Etat engendre des distorsions dont les effets à court terme sont ceux de drogues hallucinogènes, les effets à long terme ceux de drogues dures. C'est parce que nombre d'établissements bancaires ne trouvaient pas dans l'exercice normal de leur activité de crédit une rentabilité suffisante qu'a eu lieu l'explosion des encours sur l'immobilier et sur les marchands de biens, qui est la cause profonde de la crise de l'immobilier. Autrement dit, *la cause primaire de la crise de l'immobilier se trouve d'une certaine façon dans les privilèges conférés aux réseaux mutualistes, aux Caisses d'épargne*, à La Poste (il y a bien entendu d'autres facteurs).

L'Etat est intervenu très longtemps dans le financement du logement par l'intermédiaire de prêts bonifiés à long terme, dont le Crédit foncier avait le monopole. Institution privée dotée d'un statut public typiquement français, le Crédit foncier était un haut lieu de débouchés des hauts fonctionnaires du ministère des finances et du conservatisme des personnels vivant de leurs rentes de monopole. A la fin des années 80, sentant poindre la *fin du monopole*, l'Etat a laissé pendant quelques années le Crédit foncier sortir de sa mission publique, dans une logique de banalisation du statut d'une société privée dont les dirigeants restaient nommés par décret. Cet instant d'égarement a conduit, sitôt le monopole remis en cause, à la crise actuelle.

Dans l'esprit du programme commun de 1977, la gauche a nationalisé celles des grandes banques qui ne l'avaient pas été en 1945. De la main droite, l'Etat nomme les présidents de banque, les laisse mener des stratégies autonomes. De la main gauche, il organise, à juste titre, à partir de *1984*, la dérégulation de la concurrence. *Des deux mains, il maintient les privilèges des réseaux mutualistes. Il laisse se développer les Caisses d'épargne qui créent, au prix de rigidités accrues, presque autant d'emplois qu'elles ont contribué à en faire dé*truire dans les banques à statut non privilégié.

Surtout, dans un impressionnant consensus national, il demande aux contribuables français de sortir de leurs poches une centaine de milliards de francs, non pas seulement pour éviter, ce qui serait bien légitime, une crise de confiance grave, mais surtout pour maintenir en l'état le Crédit lyonnais, la Marseillaise de crédit, la banque Hervet. Le même contribuable s'appauvrit considérablement du fait de la dis*parition de valeurs subie* par les groupes publics avec la banque Worms, la Banque du Phénix, l'UIC, etc.

Le même mode de fonctionnement du système politique conduit à la répétition des mêmes erreurs : au nom légitime du soutien du développement des PME, le Cepme, qui a bénéficié de 2 milliards de francs de recapitalisation, va être transformé en banque du développement des PME, alors qu'il est clair que les maux dont souffre le financement des PME ne sont pas liés à l'absence de réseau bancaire compétent. Il y a au contraire trop-plein. Au nom de la seule survie *d'un réseau bancaire, le Cepme va continuer à exercer avec l'argent des contribuables une concurrence inégale et destructrice, alors qu'en moyenne période, compte tenu du coût du risque, le marché du financement des PME est d'ores et déjà* déficitaire pour toutes les banques dotées d'une comptabilité sérieuse.

Les services postaux français ont plusieurs dizaines de milliers d'emplois menacés aujourd'hui et à moyen terme. Ces emplois sont concurrencés par le courrier électronique, mais aussi par la perte de confiance des agents économiques dans la fiabilité d'une entreprise publique, dotée d'un monopole, mais dénuée de la notion de continuité du service. Depuis 1919, au début de la bancarisation de la société française, La Poste gère les chèques postaux. *Elle les distribue à travers 17 000 points de vente, utilisés à titre principal pour les services du courrier. Il est complètement lo*gique que, pour éviter de traiter ce problème de compétitivité et de sureffectif dans les services du courrier, l'Etat encourage les postiers à se transformer en agents de banque. La Poste fait aujourd'hui campagne sur les prêts immobiliers, alors qu'elle n'a pas la qualité de banque pour les consentir. Le gouvernement et les syndicats sont les complices silencieux de cette *œuvre pie de destruction du tissu* bancaire français.

Mais *aujourd'hui* le poste le *plus* clair de ces distorsions c'est le problème de la propriété et de la rémunération des fonds propres. Le CCF, la Société générale, la BNP, Paribas, banques commerciales privées, doivent convaincre leurs actionnaires français et étrangers de se satisfaire d'un rendement sur fonds propres bien moindre que celui de leurs homologues anglaises ou américaines alors qu'il est du devoir des investisseurs institutionnels d'optimiser le rendement des fonds qui leur sont confiés.

A l'autre bout du spectre, les 56 *milliards* de francs de fonds propres des Caisses d'épargne ne supportent pas cette contrainte puisqu'ils n'ont pas de propriétaires identifiables. Au milieu, le Crédit mutuel, qui gagne des parts de marché mais produit une rentabilité médiocre de 4,5 %, qui serait bien trop faible pour une banque privée. La banque est une industrie, dont la matière première est le fonds propre. La distorsion est massive.

Soigneusement protégées par leurs privilèges, les banques non classiques sont également protégées par leur statut : le Crédit mutuel ne peut faire l'objet d'une OPA ; il peut par contre envisager *sérieusement de racheter le CIC. La logique de la concurrence inégale est que les banques à privilèges finissent par éradiquer le secteur privé du métier de banquier domes*tique.

Appliquons à la banque française la règle simple de la démocratie : une même loi pour tous, même si tous ne sont pas semblables

A quoi donc *servent* des *grandes* banques commerciales françaises ? Sur le marché domestique, elles deviennent des acteurs marginaux. La part de marché du Crédit agricole est supérieure à celles de la BNP, du Crédit lyonnais et de la Société générale cumulées. Mais ces grandes banques commerciales, créées par des entrepreneurs français dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle, ont aussi pour mission d'accompagner *dans leur développement* les entre*prises françaises. Elles ont consti*tué des réseaux internationaux, qui sont parmi les premiers dans le monde. Elles soutiennent les efforts des exportateurs français et de nos entreprises qui s'implantent à l'étranger. Bien que souffrant d'une rentabilité très insuffisante sur le marché domestique, celles d'entre elles qui n'avaient pas profité d'un parapluie de l'Etat pour mener des politiques d'expansion malheureuses comptent encore parmi les grandes banques du monde.

Dans un certain nombre d'activités financières, des banques françaises ayant leur centre de décision à Paris figurent parmi les cinq acteurs majeurs au niveau mondial. Il n'y a pas beaucoup de secteurs d'activité où cela soit vrai.

L'enjeu des débats actuels sur l'évolution des règles de concurrence en matière financière dans notre pays est simple. Ou bien l'Etat saura les faire évoluer dans le sens d'une disparition des privilèges tout en clarifiant ses interventions, qui peuvent être légitimes dès lors qu'elles transitent par un mécanisme budgétaire clair et sont distribuées selon des règles de concurrence saines ; ou bien l'Etat continuera de céder à la sollicitation des intérêts particuliers de chaque établissement, de chaque catégorie d'entreprises, aux tenta*tions d'un interventionnisme économique et financier régional, au lobbying du maintien dans l'état* de chacune *des institutions publiques, parapubliques, mutualistes* ou *sans maître*, et *dans ce cas* le paysage financier français sera, dans quelques années, simple.

Il y aura des réseaux bancaires domestiques en France, prospérant à l'abri de leurs différents privilèges. Il y aura une poste-banque qu'un gouvernement impécunieux décidera de privatiser un jour. Mais il n'y aura plus d'entreprises bancaires internationales ayant leur centre de décision à Paris et jouant un rôle majeur dans l'économie mondiale.

Est-ce cela que l'on veut ? Est-ce bon pour la santé du pays ? Nous ne le pensons pas. Alors, pendant qu'il est encore temps, appliquons *à la banque française la règle simple de la démocratie* : une même loi pour tous, *même si tous* ne sont pas semblables. Eliminons sans tarder les causes actives de distorsion de concurrence et laissons au système dans son ensemble le soin d'acheminer, si et lorsque la politique l'exige, aides et bonifications de l'Etat.

Que l'Etat renonce au plus tôt à jouer les actionnaires de référence, rôle dans lequel, on le voit bien, il *n'excelle* guère, au moment où lui *échoit* la responsabilité *de déceler* et prévenir les erreurs de gestion. Et lorsque la crise est là, que son intervention demeure raisonnable : *qu'il* protège les déposants de la spoliation, oui. Qu'il maintienne artificiellement en vie, par ponction sur la richesse collective de la nation, des banques mal gérées, non.

Et que l'on cesse de nous objecter que la réputation de la place de Paris est à ce prix. Faux. Trop tard. Le mal est fait.

Marc Viénot

AU COURRIER DU « MONDE »

LE DROIT DE GRÈVE, DROIT SANS LIMITES ?

Le tribunal de grande instance d'Angers vient de reconnaître que les atteintes à la liberté du travail, à l'initiative de grévistes représentants qualifiés d'un syndicat, sont répréhensibles, puisqu'il accorde au plaignant réparation de son préjudice financier. Ce résultat, qui n'est *pas encore définitif*, survient après *douze années de procédures* complexes : il est inaccessible à la plupart des *personnes physiques* ou morales, qui ont à souffrir de *« délits »* similaires.

(...) Certes, le droit de grève est un droit essentiel et une liberté fondamentale. Mais le droit de travailler est un droit tout aussi essentiel et une liberté tout aussi fondamentale que le précédent.

Ne pourrait-on pas enfin, profiter de négociations ouvertes dans le secteur public, pour que, en contrepartie du maintien de certains avantages, en matière de retraites par exemple (...) soit reconnue par les syndicats *représentatifs* l'obligation d'un *service minimum dans* les entreprises publiques en situation de monopole ? Apparemment, cela existe à EDF en matière de fourniture de courant, mais dans un flou qui mériterait d'être dissipé. C'est cela, la politique du donnant donnant, qui fonde les vrais accords. (...)

Antoine Baronnet, Lorient (Morbihan)

DISCIPLINES, PRÉCISIONS

Dans son article « Il n'y a pas d'école sans disciplines », Danièle Sallenave *reprend* mon texte paru dans *Le Monde* du 24 février et me fait dire que, pour moi, *« les élèves ne font que retourner contre l'institution les violences dont ils sont victimes »*. Cette question reste, certes, objet de débat mais, dans l'article incriminé, j'ai employé cette formule pour parler, non des élèves mais des enseignants, alors en grève pour protester contre les violences des élèves dont ils étaient victimes.

Ceux qui voudront bien se reporter au texte de l'article ne pourront que constater la déformation de mon propos et en tirer les conclusions qui s'imposent : si la pédago*gie n'a jamais prétendu abolir les disciplines scolaires, les partisans* exclusifs de ces dernières ont bien du mal à s'appliquer à eux-mêmes la rigueur à laquelle ils nous exhortent.

Philippe Meirieu, Lyon

CD-ROM OU DOC ?

Nous apprenons, au fil d'un article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur la politique de la langue française, paru dans *Le Monde* du 27 mars 1996, que *« le premier CD-ROM sur la francophonie va être édité à Paris, au prix de 500 F, par l'Institut pour la communication audiovisuelle francophone (ICAF) »*. Nous nous permettons de vous signaler qu'en vertu de la nouvelle terminologie, produit de l'observation ou de la néologie des commissions ministérielles spécialisées, un CD-ROM s'appelle plus simplement, en français, un DOC : disque optique compact.

Association pour le respect de la langue française, présidée par Léopold-Sédar Senghor Les-Trois-Moutiers (Vienne)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La logique illusoire de Shimon Pérès

ISRAËL fait entendre tour à tour les cris d'Anne Frank et ceux de tous les mainteneurs d'ordre, *notait en substance* Jean Lacouture, voilà bientôt trente ans. Dans un contexte historique radicalement différent, la formule reste juste. Il y a quelques semaines, l'Etat juif, victime d'attentats-suicides, s'attirait la compassion quasi unanime. Aujourd'hui, au Liban, ses armes tuent des civils et poussent un peuple à l'exode.

Ainsi court, pour Israël, la dialectique entre terrorisme et sécurité, qui l'entraîne à une riposte résolument démesurée. Sa légitime défense, conduite à l'excès, prend l'allure d'une agression. Son droit de suite se défigure en autorisant le châtiment collectif. L'état-major de Tsahal, devine-t-on, après avoir rongé son frein – diplomatie oblige –, retrouve ses réflexes pour venger ses soldats morts, dans une posture offensive qu'il préfère, comme toute armée puissante, aux frustrations de la vigilance statique.

Ainsi manœuvre Shimon Pérès, le plus improbable des va-t-en-guerre, l'homme qui organisa en *1985 le repli de la presque totalité* du Liban d'une armée qui y avait perdu plus de six cents soldats et toutes ses illusions. Ainsi joue à contre-emploi le premier ministre, qui, à ce même poste, avait mis fin à la « sale guerre », la plus longue d'Israël, enterrant le rêve fou d'imposer une *pax hebraica* au pays du Cèdre. *« Au Liban, rien n'est sûr, ni durable. Nous n'avons nulle garantie contre l'erreur »*, nous disait à l'époque Ouri Lubrani, coordinateur des activités israéliennes, un titre qui relève de l'euphémisme. *« Nous n'hésiterons pas à frapper les terroristes où qu'ils soient »*, ajoutait le général Ori Orr, responsable des opérations au Liban. Onze ans plus tard, le premier occupe toujours le même poste ; le second est ministre adjoint de la défense. Des orfèvres en la matière.

Ont-ils oublié que la mésaventure d'Israël au Liban sombra dans une défaite politique et surtout – après les massacres de Sabra et Chatila – morale ? Doivent-ils méditer à nouveau la parole biblique : *« Car la violence faite au Liban te submergera. »* (Habacuc II : 17.) ? Se souviennent-ils que, dans ce pays, le sentiment de toute-puissance grisa naguère Ariel Sharon et Menahem Begin, altérant leur jugement ? Il faut l'espérer. Croient-ils que la disproportion des moyens en faveur de Tsahal suffira à réduire pour longtemps au silence les katioucha? Et à quel prix ?

Militairement, la tactique israélienne mêlant les tirs de l'artillerie navale et les bombardements aériens « chirurgicaux » est sans doute plus efficace que dans le passé. Mais l'expérience a prouvé que les coups qu'il reçoit d'Israël ne mettent pas longtemps hors jeu le Hezbollah. Dans l'immédiat, ils vont redorer son blason auprès de la population, les combattants islamistes pouvant se targuer d'être les seuls vrais résistants face à l'ennemi, et de payer, s'il le faut, le prix du martyre.

Depuis plusieurs années, anticipant le jour où il serait privé de sa raison d'être – *chasser du Sud* les soldats israéliens et leurs alliés libanais de l'ALS –, le mouvement pro-iranien a commencé de se muer, moyennant quelques dissensions internes, en une formation politique. Il a huit députés au Parlement, dispose d'une chaîne de télévision et – à l'instar du Hamas en Cisjordanie et à Gaza – gère un réseau d'œuvres sociales où son influence s'enracine. Etre de nouveau la cible privilégiée d'Israël ne peut que renforcer son autorité sur la scène politique libanaise.

La métamorphose de Shimon Pérès obéit, c'est l'évidence, à des mobiles électoraux. A six semaines du scrutin du 29 mai, il ne peut se *permettre de paraître faible face* au terrorisme, souffrant déjà sur ce plan d'un vieux « déficit d'image » aggravé par l'onde de choc des attentats kamikazes. Face à une droite toujours prête à la surenchère sécuritaire, il doit être digne de son slogan électoral : *« Israël est fort avec Pérès »*. Les violations mutuelles de l'accord tacite de juillet 1993, qui visait à épargner les civils des deux camps, en instaurant entre l'Etat juif et le Hezbollah une sorte de fragile « équilibre de la peur », ont persuadé le premier ministre de la nécessité de réagir en force. Sans doute l'aurait-il fait plus tôt sans les conseils de prudence américains.

LA VIEILLE ILLUSION

Pour atteindre son objectif stratégique, la mise hors d'état de nuire du Hezbollah, Israël semble compter sur l'unique entremise des Etats-Unis. Shimon Pérès sait que la compréhension de Washington lui est acquise et lui laisse une assez grande marge de manœuvre. En année électorale, Bill Clinton n'est en effet guère enclin à braver les amis d'Israël au Congrès. L'Etat juif peut-il obtenir plus que ce soutien politique ? Sur l'Iran, qui finance, arme et entraîne le Hezbollah, et avec lequel elle a coupé les ponts, l'Amérique ne dispose d'aucun moyen de pression, à la différence de l'Europe qui maintient avec Téhéran un « dialogue critique » mêlant vigilance et tentatives de persuasion.

Quant à la Syrie, n'étant pas la principale marraine du Hezbollah, elle ne pourrait le neutraliser, à supposer qu'elle le souhaite. Les négociations de paix israélo-syriennes ayant été ajournées *sine die* et Damas ne semblant pas pressé pour l'instant de les faire aboutir, on voit mal comment Bill Clinton pourrait amener Hafez El Assad à des concessions au Liban.

Une chose est sûre : Israël ne pourra garantir une sécurité totale à la Galilée tant qu'il maintiendra des soldats en territoire libanais. S'il est élu le 29 mai, Shimon Pérès serait bien inspiré de se poser la question de fond : faut-il quitter définitivement le Liban ? Surtout si, comme l'affirmait récemment au *Monde* l'expert israélien Mark Heller, la présence de Tsahal au Liban est devenue militairement inutile et ne sert plus qu'à protéger les trois mille hommes de l'ALS.

Le plus regrettable, dans ce nouvel épisode israélo-libanais, c'est qu'il illustre la vieille illusion qu'on pourrait traiter militairement un problème politique. Depuis la mise en œuvre de l'autonomie palestinienne et le rapprochement entre Israël et plusieurs pays arabes, cette funeste chimère semblait dissipée. Sauf chez les plus extrêmes des islamistes, qui croient encore aux mirages d'une victoire totale. En cédant au vertige de la force, Shimon Pérès participe, ces temps-ci, de cette logique illusoire. Même s'il le fait au nom de la paix, dont on peut souhaiter qu'il la serve autrement.

Jean-Pierre Langellier

Le Monde

ÉDITORIAL

La droite dans l'ombre du FN

DEUX ans nous séparent des prochaines élections législatives mais cette échéance fait déjà perdre la tête à certains élus de la majorité tétanisés par l'avancée potentielle du Front national. Les propositions que la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine vient de rendre publiques témoignent de tels *égarements*. En *suggérant* de restreindre l'accès à la scolarité de certains enfants étrangers, de limiter aux cas d'urgence l'accès des sans-papiers à l'aide médicale hospitalière et de rendre possible la reconduite à la frontière de mineurs même non délinquants, les députés proposent de faire sauter trois digues fondamentales qui protègent encore la tradition française des droits de l'homme. Les droits à l'instruction, à la santé et à la famille, principes de valeur constitutionnelle, seraient ainsi atteints. Tous les dérapages sociaux, sanitaires et humanitaires seraient possibles.

Nul n'a trouvé jusqu'à présent les moyens de lutter efficacement contre l'immigration clandestine, avec son cortège de situations socialement et moralement inacceptables. L'un des défauts majeurs de ce rapport est de s'attaquer davantage aux immigrés qu'à ceux qui les font venir pour les employer illégalement.

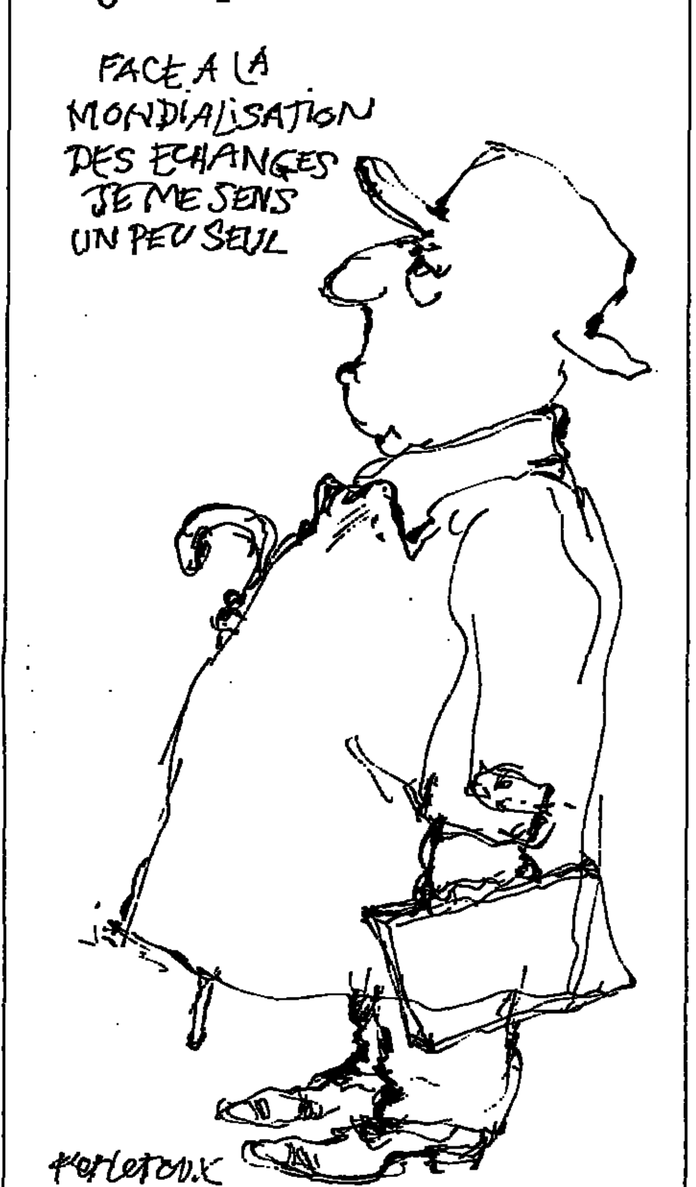
Certes, les députés ont limité à des situations spécifiques les entorses aux grands principes. Mais en ébranlant les fondements moraux de la République, ils font trembler l'ensemble de l'édifice au bénéfice de l'extrême droite. Le plus paradoxal, mais aussi le plus rassurant dans cette affaire, est l'embarras suscité au sein même de l'exécutif par les propositions de cette commission où siègent les ultras de la droite. Tel conseiller peste contre le *« piège »* qu'a représenté pour le gouvernement la constitution d'une commission d'enquête ; telle autre personnalité fustige le *« prurit législatif »*.

Le secrétaire général du gouvernement, qui n'est autre que l'auteur de la loi Pasqua de 1993, n'est pas le dernier à conseiller la modération. L'ancien ministre de l'intérieur lui-même a fait connaître son désaccord avec le durcissement de la loi qui porte son nom, suggérant qu'*« avant de changer la loi »*, on essaie d'*« appliquer celle qui existe »*. Dans ce contexte, il n'est pas certain que les suggestions les plus musclées faites par les députés soient traduites dans le *projet de loi déjà répressif* que Jean-Louis Debré a préparé. Le conseil constitutionnel ne les validerait sans doute pas en l'état.

Mais l'essentiel est ailleurs. En s'inspirant des propositions du Front national, la commission parlementaire témoigne de l'efficace pression exercée par Jean-Marie Le Pen, dont 33 % des Français *« approuvent »* aujourd'hui les prises de position sur les immigrés.

Tout se passe comme si l'extrême droite donnait désormais le ton dans ce domaine, ce qui est précisément l'objectif affiché par le président du FN. Pire, c'est en tirant argument de la xénophobie montante que les députés justifient des mesures qui, une fois de plus, feraient de tous les étrangers des boucs émissaires pour le prochain grand sacrifice électoral.

Les gens *par Kerleroux*



DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Du point de vue de M. Peres, les hostilités engagées au Liban ont plusieurs avantages. Elles détournent les critiques de ceux qui *lui reprochent d'avoir échoué à* réduire le Hamas dans sa propre arrière-cour, ou d'avoir toujours donné la priorité à son action en faveur de la paix plutôt qu'à la sécurité. Plus généralement, elles donnent le ton à la campagne électorale ; l'opposition du Likoud ne peut pas attaquer vigoureusement M. Peres alors qu'il est engagé dans une opération militaire. Il serait tentant pour le Premier ministre de poursuivre l'offensive. Le risque, en agissant de la sorte, serait de nourrir la colère du Hezbollah – qui est, après tout, en grande partie né de l'invasion israélienne de 1982 –, de miner la stabilité dont le Liban avait commencé à jouir, et de faire reculer les négociations avec la Syrie. M. Peres devrait réfléchir, et mettre un terme à *la bataille*, avant qu'elle ne lui échappe.

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG
Erik-Michael Bader

■ Considérant l'ampleur de la réaction militaire israélienne et ses effets sur la population civile, on pourrait être tenté de reprocher au gouvernement israélien de mettre en œuvre, avec l'arrogance d'une puissance régionale, une réaction excessive qui pourrait mettre en danger l'ensemble du processus de paix. Mais on ne peut se contenter de ce jugement sommaire *(...)* Cette offensive aérienne d'Israël est la contre-offensive, qui est pour l'heure menée avec des moyens militaires visant ceux qui tentent de faire échouer *le processus de paix, en reprenant* les tirs contre la Galilée, en rompant une longue trêve. Un comportement inconcevable sans la tolérance de la Syrie. Le véritable destinataire du bombardement au Liban est le président syrien Assad.

RTL
Marc Ullmann

■ Quand on voit les images montrant des Hezbollah revêtus d'uniformes noirs et étendant le bras dans une sorte de salut nazi, on ne peut pas s'empêcher d'avoir une réaction de rejet et par là-même de compréhension à l'égard d'Israël qui défend son droit à l'existence et à la démocratie. Mais d'un autre côté, quand on voit l'exode de centaines de milliers de Libanais, on ne peut pas s'empêcher d'avoir un sentiment de pitié, et par là-même, des critiques à l'égard d'Israël s'en prenant à des lampistes. *(...)* L'agression, c'est clair, vient des Hezbollah, ce sont eux qui ont rompu cette sorte de trêve qui, en dépit de quelques anicroches, régnait depuis 1993 au Sud-Liban.

RECTIFICATIFS

BLEUSTEIN-BLANCHET

Une coquille s'est glissée dans l'article consacré à Marcel Bleustein-Blanchet (*Le Monde* du 13 avril) : le slogan de la publicité de Publicis créé pour Dubonnet était *« Dubo, Dubon, Dubonnet »* et non *« Dubon, Dubon, Dubonnet »*.

DROITS DE L'HOMME

Contrairement à ce qui était indiqué dans notre entretien avec Simone Veil (*Le Monde* du 16 avril), c'est le cinquantième anniversaire de la Charte des Nations unies qui a été célébré en 1995, et non celui de la déclara*tion universelle des droits de* l'homme, adoptée en 1948.

Ce matin, ciel gris *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

DES LIVRES *« que-c'est-pas-la-peine ! »* : l'expression est de Jean Paulhan. Le grand flaireur de talents des années 30-60 appelait ainsi des ouvrages d'amateurs publiés sans autre *raison que de* tenter leurs chances en librairie.

Un nouveau genre de titres *Q-C-P-L-P* est en train de répandre sa mauvaise graisse : le journal intime de quiconque a fait un peu parler de soi l'année d'avant. N'importe quel notoire aperçu à la télévision – acteur, sportif, politicien, homme d'affaires, présentateur, expert en faits de société – est invité à raconter sa vie quotidienne par le menu.

L'éditeur escompte que des spectateurs en proportion rentable auront envie de pénétrer plus avant dans l'intimité de qui les a séduits un soir, le temps d'un regard photogénique à leur chien couché devant le poste, d'une ressemblance avec l'oncle Marcel récemment disparu, d'une nasarde contre les voisins de plateau *« médiatisés »* – preuves que lui serait là sans l'avoir voulu, par hasard, pour son seul talent, presque à regret.

« Lui, au moins, il ne cherche pas les projecteurs ! », pense-t-on absurdement puisqu'il y est, de fait. L'idéal est de donner cette impression sympathique de ne pas être là – tout en y étant, bien sûr, condition nécessaire pour se fabriquer une image, y compris *l'image d'un boudeur de médias...* L'autoproclamation étant la règle, le public oublie qu'il ne peut y avoir de personnalité *médiatique* que préalablement *médiatisée*, c'est-à-dire réclamiste, douée d'une certaine monnaie d'influence, d'une réputation de spécialiste enjoué, figurant dans les réseaux de puissances invitantes et les carnets d'adresses d'attachés en communication. A partir d'un minimum de passages jugés *« bons, coco ! »*, y compris chez des drôles qui tutoient et houspillent l'invité – c'est le prix à payer –, la pompe est amorcée, le plaisir de reconnaître du déjà-vu suffit au bonheur des gens.

D'invité, le candidat à la multimédiatisation devient alors un habitué. Il acquiert l'état, propre aux spectacles, d'*emploi* ; il est sacré transsexuel de service, baroudeur patenté, évêque déviant, et bientôt écrivain, puisque sa carte de crédit de notoriété tous-médias lui ouvre droit à ce sous-produit, à cette retombée, qu'est le livre.

Tous les journaux intimes issus de ce système se ressemblent d'une façon qui devrait occuper les sociologues de l'air du temps. On y trouve le remplissage propre à toute une catégorie socioprofessionnelle de *« préposés aux choses vagues »* : ce matin, ciel gris (au nord), ou dégagé (au sud) ; pluie fine, printemps en retard, la chatte a pissé sur la moquette... le tout-venant. Mais il apparaît que les existences de médiatisés-diarisés sont interchangeables dans les domaines qui devraient les distinguer tant soit peu.

André Gide, qui reste le modèle et le symbole de l'intellectuel arrivé, charmait par la singularité de ses lectures, de ses expériences, dont ses autres livres rendaient curieux. Ses imitateurs n'ont généralement aucune œuvre qui rehausse l'intérêt de leurs introspections. Ils commentent tous les mêmes événements mondiaux parvenus à leur connaissance par les mêmes voies, les mêmes émissions, les mêmes articles, souvent les leurs.

Ce ne sont que revues de presse, coupées de courses chez Potin, de téléphones à Mimi pour avoir des nouvelles de Zette. Les vacances se déroulent aux mêmes endroits, en passant par les mêmes colloques. On réédite mon livre de l'an passé, on a augmenté mon à-valoir, on reprend ma pièce à la rentrée, on s'intéresse à mes *toiles, on m'invite à Oslo*, à Fiesole, voyage et hôtel payés plus un petit quelque chose, j'ai promené ma conférence sur l'aube du millénaire, on m'a parlé de mon texte de l'autre jour, la province lit mieux que Paris, le monde ne va pas fort, mal dans le dos, couscous chez les..., la chatte a repissé sur la moquette. De quoi se sentir exister, justifié !

Selon la nouvelle mécanique des notoriétés, la parution de ces trésors de vie intérieure vaudra à l'auteur une vague supplémentaire de critiques amies et d'invitations, où l'on vantera le mordant de ses merveilleux portraits, à clefs ou non. La parole, comme l'argent, va à ceux qui l'ont déjà.

Qui va acheter *ça* ? Qui va lire ? La mode du livre Q-C-P-L-P n'est pas innocente. Elle menace d'ensevelir, d'étouffer les vrais livres. Imaginer le lecteur occasionnel qui, par hasard, par malheur, n'aura connu, dans l'année, que ces pâtées pour chats : le voilà perdu pour la littérature, pour le plaisir de lire.

CONCURRENCE Les banques commerciales multiplient depuis plusieurs mois les critiques contre les caisses d'épargne : elles les jugent partiellement responsables des distorsions de concurrence qui affaiblissent le système bancaire. Les 56,5 milliards de francs de fonds propres des caisses d'épargne suscitent la jalousie des banques et la convoitise du Trésor. ● UNE SOLUTION consisterait à faire reprendre le Crédit foncier de France (CFF) par les caisses d'épargne. Le CFF, au bord de la faillite, a besoin d'être recapitalisé et de s'appuyer sur un réseau. L'opération serait le prélude à une remise à plat de la concurrence bancaire. ● HOSTILE à ce projet, le réseau de l'Ecureuil profite de sa convention nationale des 15 et 16 avril pour lancer une campagne de communication et mettre en avant son utilité sociale.

Les caisses d'épargne pourraient être conduites à reprendre le Crédit foncier

Les dirigeants du réseau, opposés à cette solution, ont profité de la convention nationale des 15 et 16 avril pour affirmer la vocation sociale et la spécificité de leurs établissements. Ils misent sur la bonne image de l'Ecureuil auprès du public

DEPUIS plusieurs mois, les caisses d'épargne sont devenues les cibles privilégiées des critiques des banques commerciales. Celles-ci accusent leur réseau d'être responsable, pour une bonne part, des distorsions de concurrence qui expliqueraient leurs problèmes de rentabilité. Le monopole de distribution du Livret A (avec La Poste) des caisses et leur statut juridique étrange – elles n'ont pas de propriétaires, pas d'actionnaires et pas de sociétaires – sont les arguments les plus fréquemment cités.

Ces reproches rencontrent des échos favorables au ministère de l'économie et des finances, au Trésor et même chez certains parlementaires. Au moment où les problèmes du système bancaire français rendent urgent et indispensable sa recomposition, les pouvoirs publics pourraient décider de redéfinir le rôle et le statut des caisses d'épargne. Les 56,5 milliards de fonds propres du réseau n'y sont pas étrangers : ils suscitent la jalousie des banques commerciales et la convoitise du Trésor.

L'opération serait le prélude à une remise à plat des conditions de la concurrence bancaire

Le moyen imaginé aujourd'hui pour contenter les uns et les autres serait de « forcer » les caisses d'épargne à reprendre le Crédit foncier. Celui-ci, au bord de la faillite, a besoin d'une recapitalisation rapide, estimée entre 12 et 15 milliards de francs, et doit s'adosser à un réseau. L'Etat éviterait au budget de supporter le coût du sauvetage d'une institution privée et spécialisée dans le financement de l'immobilier. Les caisses d'épargne, affaiblies par ce fardeau, seraient contraintes de réduire leurs ambitions et leur agressivité commerciale. Elles y gagneraient en contrepartie une légitimité nouvelle au sein du système bancaire.

Cette solution aurait aussi les faveurs de la Caisse des dépôts qui craint d'être mise à contribution pour le sauvetage du Crédit foncier. Au ministère de l'économie, on affirme qu'annoncer un rapprochement entre les caisses d'épargne et le Crédit foncier est *« prématuré »*. *« Il existe plusieurs possibilités, mais les arbitrages n'ont pas encore été rendus. »*

« Il y a pourtant une complémentarité entre les fonds de commerce des caisses d'épargne et du Crédit foncier », explique le sénateur Philippe Marini (RPR, Oise), vice-président de la commission des finances du Sénat. *« Ce serait une occasion pour faire évoluer plus vite qu'on ne le pensait la question de la concurrence entre les banques »*, ajoute-t-il.

L'opération serait le prélude à une grande remise à plat des conditions de la concurrence bancaire : banalisation de la distribution du Livret A; réduction ou disparition des liens entre la Caisse des dépôts et les caisses d'épargne qui deviendraient mutualistes; enfin, modification de la législation sociale bancaire. *« Les caisses d'épargne deviendraient à l'issue de la réforme un réseau de plein exercice avec une vraie direction générale, des sociétaires-déposants, un contrôle de droit commun et la nécessité de rémunérer leurs fonds propres »*, affirme M. Marini.

Il y a un obstacle de taille à ce montage : les caisses d'épargne ne veulent pas en entendre parler et cherchent à tout prix à ne pas prendre à leur charge le Crédit foncier. Elles profitent de la tenue, les 15 et 16 avril, de leur convention nationale à Deauville pour entreprendre une vaste opération de communication. Elles ont institué une charte afin de prendre des engagements vis-à-vis de la nation *« à qui elles appartiennent »* et souligner leur vocation et leur utilité sociale. Ce texte affirme que le réseau a pour objectif de favoriser *« l'insertion économique et sociale des populations les plus modestes »* et insiste sur la proximité *« géographique, économique et affective »* des caisses. Il met aussi en avant leur *« souci constant de contribuer activement au développement économique, tant au niveau national qu'à un niveau plus local, et au financement des investissements de nature sociale »*.

Les caisses d'épargne misent sur leur bonne image auprès du grand public. Selon des études réalisées en septembre 1995 par la Sofres et en mars 1996 par TMO, elles sont passées entre 1991 et 1995 de la huitième à la quatrième place en matière d'image des groupes bancaires. Elles sont devancées, dans l'ordre, par le Crédit agricole, le Crédit mutuel et La Poste et précèdent toutes les banques commerciales.

La contre-offensive des caisses devait s'achever mardi 16 avril en milieu de journée par un discours inhabituellement musclé de René Barberye, président du directoire du CENCEP (Centre national des caisses d'épargne). Il s'en est pris plus particulièrement aux dirigeants des grandes banques *« qui ont cru pouvoir affaiblir notre groupe en lançant, surtout depuis le milieu de 1995, des critiques et des attaques d'une rare violence, d'une intensité jamais atteinte auparavant, et se sont lourdement trompés »*. *« Le Livret A n'a pas été banalisé... L'image des banques commerciales a le plus souffert des déconvenues du monde financier et la mise en cause des caisses d'épargne n'a pas altéré l'image de nos institutions. »* M. Barberye a en outre réaffirmé le rôle social des caisses. *« N'en déplaise à nos dogmatiques détracteurs, rien ne prouve que la Société générale ou la BNP, avec leurs structures capitalistiques, soient mieux armées que les caisses d'épargne pour assurer le développement économique régional, pour financer les projets de nos concitoyens et pour atténuer les conséquences sociales de la crise. »*

Il reste un dernier atout entre les mains des dirigeants des caisses d'épargne et pas le moindre : celui des liens tissés entre les trente-cinq caisses régionales et les élus locaux. Pour modifier le statut du réseau et lui faire reprendre le Crédit foncier, il faut une loi votée par le Parlement. La lutte dans les couloirs de l'Assemblée et du Sénat entre le lobby bancaire et celui des caisses d'épargne promet d'être acharnée.

Eric Leser

Des fonds propres convoités

● **Réseau.** Il existe 35 caisses d'épargne régionales qui disposent de 4 300 agences et emploient plus de 38 000 personnes. C'est le cinquième groupe bancaire français par le total du bilan (1 001 milliards de francs) et le deuxième par l'encours des dépôts et des placements (1 181 milliards de francs).

● **Fonds propres.** Ils atteignent 56,5 milliards de francs. Leur résultat net en 1995 devrait être proche de celui de 1994 (1,32 milliard de francs).

● **CCF.** Le Crédit foncier de France emploie plus de 3 300 personnes. Il disposait à la fin de 1994 de 19,6 milliards de fonds propres et affichait alors un résultat net de 274 millions de francs.

Le mark est affaibli par les difficultés de l'économie allemande

Les analystes ne prévoient pas qu'il puisse descendre au-dessous de son cours pivot face au franc

DEPUIS la mi-février, la monnaie allemande s'est dépréciée de 9,5 % face au dollar australien, de 4,2 % face à la lire italienne, de 4 % face au dollar américain, de 2 % face à la livre sterling. Elle a cédé six centimes (un peu plus d'1 %) face au franc français au cours de cette période. Faut-il s'inquiéter pour la santé du roi-mark ? Alors que sa vigueur exceptionnelle avait modelé le paysage monétaire tout au long de l'année 1995, la faiblesse de la monnaie allemande constitue l'événement majeur de ce début d'année. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce renversement de tendance.

Le premier tient au redressement spectaculaire du dollar face au yen (+ 36 % en un an), lié notamment au rééquilibrage des comptes extérieurs américain et japonais. La hausse du billet vert face à la monnaie nippone s'est transmise – partiellement – à la parité dollar-deutschemark (la monnaie américaine a regagné 11 % de sa valeur face au mark depuis un an).

Le deutschemark est également pénalisé par les progrès accomplis dans la construction monétaire européenne. De nombreux fonds de gestion, qui avaient placé leurs capitaux en Allemagne dans la perspective d'un abandon du projet de monnaie unique, décident aujourd'hui de revoir leurs stratégies d'investissement. Ils préfèrent se tourner vers des pays offrant des rémunérations plus élevées. La création de l'euro devenant plus probable, le deutschemark perd peu à peu la prime que lui conférait son statut privilégié de devise refuge sur le marché des changes européen. La monnaie allemande est en voie de banalisation, jugée par les opérateurs moins en fonction de critères subjectifs que de données économiques.

A ce titre, elle est lourdement handicapée par les difficultés, conjoncturelles mais aussi structurelles, de l'économie allemande. L'image d'élève modèle de l'Allemagne a été ternie par le dérapage de son déficit public (3,6 % en 1995, au-delà du critère de 3 % imposé par le traité de Maastricht), par le déséquilibre de ses comptes extérieurs (la balance courante allemande a enregistré un déficit de 3,4 milliards de marks, 11,6 milliards de francs, au mois de février) ou encore l'envolée de son taux de chômage. En quatre mois, le nombre de demandeurs d'emplois s'est accru de près de 300 000 outre-Rhin.

UNE CROISSANCE EN PANNE

Généralement considérée comme la locomotive de l'économie européenne, l'Allemagne se retrouve aujourd'hui à la traîne de ses principaux partenaires. De tous les pays du Vieux Continent, elle est celui qui devrait connaître en 1996 le taux de croissance le plus faible (1 % contre 1,4 % en France, 2,4 % au Royaume-Uni, 2 % en Italie, 2,7 % en Espagne, selon les dernières prévisions de la banque Indosuez).

Plus inquiétant encore, les investisseurs semblent douter de la capacité de l'Allemagne à engager les réformes de structure nécessaires pour restaurer la compétitivité de son économie, mise à mal par la surévaluation de sa devise et la forte progression de ses coûts salariaux. Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations ont calculé que, *« par rapport à la France, la perte de compétitivité de l'Allemagne a été aussi forte entre 1991 et 1995 qu'entre 1970 et 1989 »*.

Un recul de 17 centimes en un an

16 avril 3,3950

Source : Bloomberg

Le deutschemark est pénalisé par les difficultés conjoncturelles mais aussi structurelles, de l'économie allemande.

Enfin, la défiance des investisseurs à l'égard de l'Allemagne est accrue par les incertitudes monétaires outre-Rhin. La Bundesbank se retrouve aujourd'hui dans une situation très inconfortable, confrontée d'un côté à la détérioration de la conjoncture, qui plaide pour un assouplissement de sa politique monétaire, et d'un autre côté à une envolée de la masse monétaire (+ 12,8 % au mois de février pour l'agrégat M3), qui va dans le sens d'un resserrement. Dans ce contexte, la Bundesbank a opté pour le statu quo sur ses taux directeurs, une solution intermédiaire qui ne satisfait guère les opérateurs.

« L'accès de faiblesse du deutschemark n'est pas de nature à inquiéter la Bundesbank », estime toutefois Philippe Weber, économiste à la Compagnie parisienne de réescompte. Bien au contraire. Si elle est très attachée à la force de sa monnaie, la banque centrale allemande est également consciente de l'impact économique négatif que présente sa surévaluation. Elle ne peut donc que se féliciter de cette correction à la baisse du deutschemark, de cette *« dévaluation »* en bon ordre qui redonnera un peu de compétitivité et d'oxygène aux entreprises allemandes.

De surcroît, malgré son récent recul, la monnaie allemande reste fortement surévaluée. Selon les calculs établis par la banque américaine Merrill Lynch à partir des parités de pouvoir d'achat, elle l'est de près de 8 % face à la peseta, de 9 % face au franc, de 20 % face à la lire et au dollar, de 22 % face à la livre sterling.

Certains opérateurs se demandent toutefois si la baisse du deutschemark ne risque pas de s'accélérer au cours des prochains mois. Les analystes de la banque américaine Morgan Stanley prévoient que ledollar montera jusqu'à 1,70 mark en fin d'année, soit une hausse de 13 % par rapport à son niveau d'aujourd'hui. *« Jusqu'à présent »*, note également un intervenant, *« les fonds spéculatifs américains se sont contentés de solder les positions qu'ils avaient prises il y a plusieurs mois en misant sur une hausse du mark vis-à-vis du franc. S'ils décidaient de jouer la France, le mark pourrait aller beaucoup plus bas vis-à-vis de la devise française »*. Depuis plusieurs séances, la rumeur circule sur les places financières selon laquelle la Banque de France interviendrait pour freiner la chute du deutschemark.

« PASSÉ PRESTIGIEUX »

Un plongeon de la monnaie allemande aurait de graves conséquences sur l'équilibre du système monétaire européen. Elle risquerait d'enlever au deutschemark son statut d'ancre du SME et de priver la Bundesbank de son rôle de leader monétaire de l'Europe.

Un tel scénario reste toutefois très peu probable. *« Au vu des seules données économiques allemandes, le mark devrait logiquement plonger. Mais il est sauvé par son passé prestigieux »*, note un économiste. Il ajoute que, malgré ses difficultés actuelles, l'économie allemande reste l'une des plus importantes du monde et que la crédibilité de la Bundesbank n'a pas d'égale. *« Des attaques contre le deutschemark paraissent exclues »*, observe Philippe Weber. Les analystes ne pensent pas que le mark puisse descendre au-dessous de son cours pivot vis-à-vis du franc (3,3538 francs). Ils le voient se stabiliser à ses niveaux actuels (3,40 francs dans un an selon la banque Indosuez et Goldman Sachs, 3,43 selon la Caisse des dépôts et Paribas).

Les professionnels rappellent enfin que le deutschemark a déjà traversé dans le passé, à plusieurs reprises, des passes difficiles, mais qu'il en est toujours sorti indemne. Son dernier accès de faiblesse remonte au mois de juin 1993. Cinq semaines plus tard, le deutschemark avait toutefois retrouvé une force telle qu'elle provoquait une crise sans précédent du SME et le passage du franc sous son cours plancher.

Pierre-Antoine Delhommais

Airbus Industrie met le motoriste français Snecma hors-jeu

L'américain General Electric va bénéficier d'un accord d'exclusivité avec le constructeur européen pour développer le nouveau moteur qui équipera la version allongée de l'A-340

Jean Pierson, l'administrateur gérant d'Airbus Industrie a pris acte de la décision de Bernard Dufour, le président du motoriste Snecma, de ne pas s'engager dans la guerre des prix qui fait rage dans le secteur. En d'autres termes, Airbus va confier en exclusivité à l'américain General Electric la motorisation de la version allongée de l'Airbus A 340 et met, de fait, le constructeur Snecma hors-jeu. L'A 340, qui sera prêt pour l'an 2000, doit permettre à Airbus de lutter plus efficacement contre le Boeing 777, en attendant la mise au point de l'avion très gros porteur du consortium européen, l'A 3XX. Le motoriste américain n'exclut pas de confier à Snecma, en sous-traitance, une partie du nouveau moteur. Mais le CFM-XX, pour lequel Snecma avait obtenu du gouvernement français un accord de principe sur des avances remboursables, est définitivement enterré.

LE CONSORTIUM européen d'avions civils Airbus a infligé lundi 15 avril un camouflet sévère au constructeur français de moteurs d'avions Snecma et à son président, Bernard Dufour. En annonçant la signature, avec l'américain General Electric, d'un accord d'exclusivité pour mener une étude conjointe de la motorisation d'une version allongée de son quadri-réacteur A 340, Airbus Industrie manifeste clairement son désaccord avec la stratégie de Bernard Dufour.

Celui-ci refusait depuis plusieurs mois *« de s'associer à la guerre des prix »* qui fait rage entre les constructeurs de moteurs d'avions. *« Snecma est en train de tuer l'Airbus A 340 »* avait averti Jean Pierson, l'administrateur gérant d'Airbus Industries. La motorisation du *quadri-réacteur* A-340 de base est réalisée par CFM International, société détenue à parité par General Electric et Snecma. Fort de ce monopole de fait, et contrairement à son allié General Electric, Snecma refuse de baisser le prix de ses moteurs.

« NO COMMENT »

A l'inverse, l'avion concurrent, le Boeing *777*, bénéficie à plein de la guerre des prix que se livrent les trois motoristes, General Electric, Rolls Royce et Pratt & Whitney (*Le Monde* du 19 janvier). Résultat : Boeing a vendu quatre-vingt-douze Boeing 777 en 1995, contre dix Airbus A-340. Airbus refuse de se retrouver dans cette situation pour la version allongée *de l'A-340, un appareil de* 375 places et de 13 000 kilomètres de portée, qui doit lui permettre de mieux concurrencer, dès l'an 2000, le 777, en attendant le lancement d'un avion encore plus gros, l'A-3XX.

Airbus a donc proposé à General Electric de *« jouer le jeu ensemble, depuis la conception de l'avion jusqu'à son exploitation commerciale, en partageant les risques »*. On peut supposer que le motoriste s'est engagé à prendre sa quote-part de baisse des prix, si le marché l'exige, au moment du lancement de l'avion. En contrepartie, Airbus consent à General Electric un accord d'exclusivité. Ce qui constitue une surprise, Airbus arguant depuis plusieurs mois du bien-fondé de la concurrence *entre les motoristes. Diplomatiquement*, les protagonistes de ce coup de théâtre dans l'industrie aéronautique tentent de sauver les apparences. Snecma – qui avait obtenu du gouvernement français un accord de principe sur des avances remboursables pour développer son nouveau moteur, le CFM-XX campait lundi soir sur un *« no comment »*.

SOUS-TRAITANCE

General Electric, qui veut ménager son allié dans CFM, expliquait que *« le moteur GE, objet de cette étude, aurait une poussée initiale de 51 000 livres, alors que l'accord avec Snecma ne porte que sur les moteurs de 18 000 à 50 000 livres de poussée »*. Il rappellait également les liens historiques qui *l'unissent au consortium européen « dont il a motorisé le premier avion, l'A-300 il y a vingt-cinq ans »*. Enfin, le motoriste américain n'excluait pas *« d'associer d'autres industriels, dont la Snecma, à la fabrication du nouveau moteur »*, sans avoir à partager l'ensemble de la technologie des gros moteurs. GE sous-traite deja à Snecma entre 10 et 20 % de la fabrication de plusieurs moteurs.

Airbus, qui semble avoir bel et bien enterré le CFM-XX, se contentait, lundi soir, d'expliquer qu'il reformait le tandem d'il y a vingt-cinq ans, pour *« offrir aux clients un appareil idéalement adapté aux besoins du XXIe siècle »*.

Christophe Jakubyszyn

Le congrès de la métallurgie CFDT s'annonce délicat pour ses dirigeants

LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE des mines et de la métallurgie CFDT (FGMM) tient son quatrième congrès à Metz du 16 au 19 avril. En raison de la deuxième place qu'occupe cette fédération dans son secteur et à l'intérieur de la CFDT, ce congrès pourrait avoir d'importantes répercussions sur les négociations dans la métallurgie et sur l'équilibre interne à la confédération que dirige Nicole Notat.

Quatre mois après les mouvements sociaux de l'automne, les dirigeants de la fédération doivent faire face à une forte opposition interne. Signe de cette tension : le projet de résolution générale a fait l'objet de six cents amendements, contre environ deux cents lors des congrès précédents. La plupart d'entre eux portent sur deux questions d'actualité : la réduction du temps de travail et le plan Juppé sur la réforme de la protection sociale. Alors que la FGMM *« revendique une loi-cadre donnant les moyens de mettre en œuvre des réductions du temps de travail négociées dans la branche et devant aboutir progressivement aux 32 heures »*, le score qu'obtiendront les amendements proposant de retirer l'adverbe *« progressivement »* sont particulièrement attendus, tout comme ceux qui préconisent de remplacer les *« mesures »* du plan Juppé par le terme *« intentions »*.

UN « VOTE DIFFICILE »

Robert Bonnand, secrétaire général de la FGMM, qui se représente avec l'ensemble de la direction sortante, n'exclut pas, comme au congrès confédéral de Montpellier, un *« vote difficile »* sur le quitus donné au bureau fédéral sortant. Pour sa défense, celui-ci pourra mettre en avant la progression de ses adhérents : +15 % en quatre ans, ce qui porte à 80 000 les effectifs syndiqués.

Pour tenir compte de son opposition, la fédération a, d'ores et déjà, durci son discours. Elle n'hésite pas, aujourd'hui, à qualifier de *« provocation »* les propositions patronales sur l'annualisation et la réduction du temps de travail. En 1995, au contraire, elle avait été la seule organisation syndicale à signer un accord sur ce thème dans la branche de la réparation automobile, rejeté par les quatre autres syndicats. Alors que Michel Huc, secrétaire général de FO Métaux, pourrait être tenté par une signature, pour se concilier une opposition encline à lui reprocher son soutien à Marc Blondel, Robert Bonnand est donc dans une situation inverse.

L'opposition qu'affronte Robert Bonnand ne recoupe qu'à la marge la ligne de partage qui existe entre les partisans et les adversaires de Mme Notat. Si le Syndicat des mineurs de potasse d'Alsace, qui était celui de Jean Kaspar, voue encore une rancune tenace à l'actuelle secrétaire générale de la CFDT, il n'en est pas de même des chefs de file de l'opposition interne. Les critiques de Didier Cusserne, de la puissante Union parisienne des syndicats de métaux, et de Jean-Claude Gehin (Vosges), leurs porte-parole qui se présentent au bureau exécutif contre la direction sortante, portent essentiellement sur la gestion de la fédération.

Dans une contribution aux débats du congrès adressée à chaque syndicat, ils défendent une conception plurielle et pluraliste du fonctionnement de l'organisation. Ils reprochent a l'actuelle direction d'*« être retombée dans le « train-train », de rester dans le moule confédéral et d'éviter les expressions contradictoires nécessaires aux débats »*.

L'APRÈS-DÉCEMBRE

Vu de la confédération, le congrès de la FGMM est aussi analysé comme un *« congrès difficile »*. Il s'agit du premier congrès d'une grosse fédération après le mouvement social de novembre-décembre. C'est Nicole Notat en personne qui représentera la confédération. Attendue jeudi 18 avril, elle prononcera son discours, la veille de la clôture du congrès. La direction de la CFDT n'estime pas que ce congrès constitue un test pour sa légitimité au sein de la centrale. On prête toutefois l'intention à *« Tous ensemble »*, l'association qui regroupe les cédétistes en opposition à la ligne de Mme Notat, de se servir du congrès de la FGMM comme d'une tribune.

Alain Beuve-Méry et Frédéric Lemaître

■ **BANQUE DE FRANCE : le deuxième comité central d'entreprise (CCE)** devant étudier la restructuration de la fabrication des billets s'est tenu, le 15 avril, à Paris, en présence seulement de deux syndicats : la CFTC et la CFE-CGC. Les autres syndicats, qui ont boycotté la réunion, envisagent une manifestation nationale lors du troisième CCE qui doit se tenir à la mi-mai.

■ **BANQUE VERNES : le conseil d'administration** du lundi 15 avril a nommé Roger Prain et Serge Dassault respectivement PDG et vice-président de la banque.

■ ***FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique*** a annoncé le 15 avril une nouvelle offre pour son service de téléphonie de proximité Bi-Bop. Deux abonnements sont proposés : Bi-Bop Complice (55 francs TTC par mois) et Bi-Bop Malin (gratuit). Pour le premier, les communications locales sont facturées 0,50 F la minute et les communications nationales 1,50 F la minute, les tarifs des appels locaux et nationaux étant de 2 F la minute pour le second service.

■ **FRAMATOME-SIEMENS : l'accord pour l'achèvement de la centrale** nucléaire slovaque de Mochovce devait être signé le 16 avril. Il associe un consortium comprenant les sociétés tchèques Skoda Praha, maître d'œuvre du projet, Energoprojekt Praha et Eucom, une joint-venture des sociétés allemande et française Siemens et Framatome, EDF, et la société russe Atomenergoexport.

■ **AUTOMOBILE : selon le Comité des constructeurs français** d'automobiles (CCFA), l'âge moyen des voitures françaises est aujourd'hui de près de sept ans, soit un an de plus qu'en 1991. D'après le CCFA, le taux de motorisation des ménages français est de 78 %.

■ **VIRGIN : le groupe britannique** de Richard Branson a annoncé lundi 15 avril un projet de construction d'un lien ferroviaire de 77,5 millions de dollars (400 millions de francs) entre l'aéroport d'Heathrow et la City de Londres. Le Virgin City Link desservirait l'aéroport en trente minutes.

■ **INTEL : le groupe américain**, premier fournisseur mondial de semi-conducteurs, a annoncé, le 15 avril, avoir dégagé un bénéfice net de 894 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 4,64 milliards au premier trimestre 1996.

France Télécom ouvre l'accès à Internet

A PARTIR DU 2 MAI, France Télécom ajoutera un nouveau service à sa palette : la connexion à Internet. En s'abonnant à Wanadoo, tout possesseur d'un micro-ordinateur multimédia pourra accéder au réseau des réseaux. Il lui en coûtera 190 F par mois d'inscription plus un abonnement mensuel, dont le prix sera fonction du nombre d'heures d'utilisation : 55 F par mois pour trois heures, 110 F pour quinze heures, l'heure supplémentaire étant facturée 19 F. A ces coûts s'ajoutera celui de la communication, au tarif local en tous points du territoire. Les « visiteurs occasionnels » pourront se brancher sans s'abonner, en composant le 36-01-15-15. Il leur en coûtera 1,29 F la minute.

Une centaine d'entreprises proposent déjà en France ce type de prestation à des prix oscillant entre moins de 50 F par mois pour une consommation mensuelle illimitée et plus de 150 F pour quelques heures seulement. France Télécom n'a pas choisi d'utiliser l'argument du prix pour s'arroger des parts de marché. L'opérateur national ne pouvait risquer d'être accusé de concurrence déloyale par les autres prestataires, qui sont aussi ses clients quand ils utilisent ses lignes pour se raccorder au réseau planétaire.

UN « 11 MICRO »

Gérard Eymery, PDG de France Télécom Multimedia, se donne pour objectif d'attirer les trois quarts des « visiteurs occasionnels » et 30 % des abonnés en l'an 2000, le marché étant évalué entre 2 et 3 milliards de francs pour les seuls abonnés. Il compte se démarquer grâce à un certain nombre de services spécifiques : outre une émulation Minitel sera proposé un « 11 micro », annuaire des sites en ligne, ainsi que Youpi, un annuaire général des sites francophones sur Internet. Dans cette perspective, l'ODA (Office d'annonces), filiale de Havas, qui assure la régie publicitaire des pages jaunes de l'annuaire papier et réalise les écrans publicitaires sur le Minitel, détiendra une participation minoritaire de France Télécom Interactive, société créée le 31 janvier pour exploiter Wanadoo.

Des sociétés commerciales pourront aussi tirer profit de cette plateforme d'accès à Internet pour y afficher leurs propres sites. Elles pourront développer des services d'achat à distance dès que le système de paiement sécurisé sera opérationnel, d'ici à la fin de l'année. France Télécom Interactive n'entend pas se transformer en éditeur de services, si ce n'est en négociant des partenariats minoritaires avec des sociétés d'édition. Il s'est ainsi associé à Publicis et aux *Echos* pour développer Infopro, un service en ligne professionnel qui sera disponible à partir du mois de septembre. Il détient *également 49 % de France en ligne*, dont le reste du capital est détenu par le groupe Bellanger-Filipacchi.

Annie Kahn

Deutsche Telekom repousse le projet de participations croisées avec son allié français

COLOGNE
correspondance

A l'heure où il avoue s'intéresser au britannique Cable and Wireless, l'exploitant téléphonique allemand Deutsche Telekom ne semble plus très pressé de nouer des liens capitalistiques avec son allié français, France Télécom. Sans enterrer complètement le projet, un porte-parole de Deutsche Telekom signale qu'il s'agit d'une *« bonne idée dans un lointain futur »* et ajoute que *« des rumeurs circulent de temps à autre, mais rien de concret pour l'instant »*.

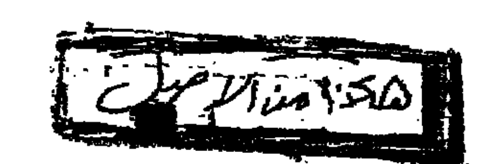
Voici à peine trois ans ce projet paraissait pourtant séduire les autorités de tutelle et les dirigeants des deux groupes. Le gouvernement français justifiait même le changement de statut de France Télécom par la *nécessité d'échanger des parts de capital avec son voisin allemand.*

Mais les deux parrains du projet, Helmut Ricke et Marcel Roulet, ont passé la main, laissant la tête des deux entreprises à leur successeur. Ron Sommer, du côté allemand, ne semble pas en faire une de ses priorités, et son quasi-mutisme tranche avec l'intérêt de son prédécesseur. Chez Deutsche Telekom, on met en avant deux conditions préalables : la réforme des statuts – déjà survenue à Bonn – et la privatisation des deux partenaires.

Pour l'instant, les Allemands se concentrent précisément sur leur entrée en Bourse, en novembre 1996, qui leur permettra d'augmenter leur capital. Une seconde tranche d'émission d'actions doit survenir avant 1999, et l'Etat, toujours majoritaire, pourra céder ses parts à partir de l'an 2000.

Il sera alors peut-être temps, du point de vue allemand, de réaliser le croisement du capital des deux partenaires. Pour l'instant, *« aucune part n'est réservée à France Télécom »*, indique-t-on chez Deutsche Telekom. Les deux groupes semblent vouloir surtout se consacrer à Global One, la société qu'ils partagent avec l'américain Sprint.

Philippe Ricard



■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mardi 16 avril en très légère baisse. L'indice Nikkei a reculé de 0,07 %, affecté par le net recul du marché obligataire nippon.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 393,10-393,40 dollars contre 393,70-394,00 dollars la veille en clôture.**

■ **LES COURS DU PÉTROLE ont repris leur ascension, lundi 15 avril, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut, échéance mai, a gagné 77 cents à 25,06 dollars.**

■ **WALL STREET a terminé, lundi, en nette hausse. L'indice Dow Jones a gagné 1,09 % pour s'inscrire en clôture à 5 592,92 points, grâce à une détente des rendements obligataires.**

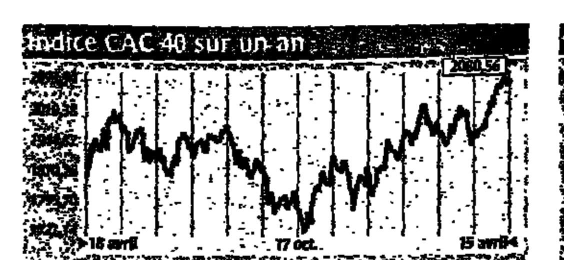
■ **LA BANQUE DE FRANCE a guidé, mardi matin 16 avril, une baisse d'un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour. Celui-ci a été ramené de 3,94 % à 3,88 %.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris en petite hausse



Indice CAC 40 sur un an

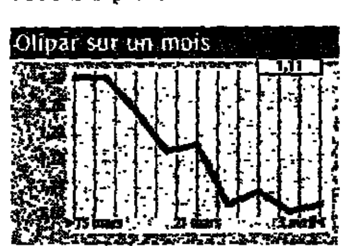
CAC 40/5 jours

DANS un environnement boursier très favorable marqué à la fois par la reprise de Wall Street lundi et les records le même jour de Londres et de Francfort, la Bourse de Paris se montrait hésitante mardi 16 avril. L'indice CAC 40 perdait 0,10 % à l'ouverture et perdait ensuite un peu de terrain une bonne partie de la matinée avant de se reprendre. Le CAC 40 renouait avec la hausse en milieu de journée et affichait alors un petit gain de 0,17 % à 2 084,15 points.

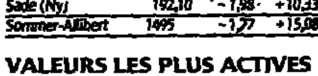
Le Fonds monétaire international est plutôt optimiste sur les perspectives de l'économie mondiale et considère : que les Etats-Unis ne sont pas en danger de récession, que l'activité en Europe se raffermit et que le Japon émerge de sa léthargie. Lundi, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer a déclaré que les perspectives économiques de l'Europe *« s'améliorent un peu »*. La Bourse de Tokyo a atteint mardi en cours de séance son *plus haut niveau depuis quatre ans à plus de 22 000 points pour le Nik*kei. Et toujours mardi, l'indice Footsie de la Bourse de Londres a franchi le seuil des 3 800 points.

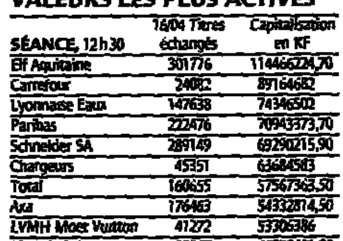
Le franc français était stable face au mark à 3,3960 francs en attendant la réunion jeudi du conseil de la Bundesbank. De nombreux analystes attendent une réduction d'un quart de point des taux directeurs allemands.

Olipar, valeur du jour



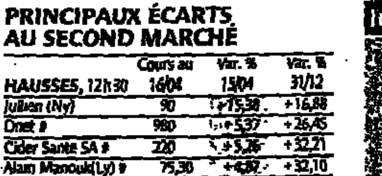
APRÈS L'ANNONCE d'une réduction *importante de ses pertes* en 1995 (*20,5 millions de francs* contre un déficit de 82 millions en 1994), l'action du groupe immobilier a regagné 6,6 %, lundi 15 avril, à la Bourse de Paris. Le titre s'est inscrit en clôture à 141,70 francs. A la suite de l'augmentation de capital, réalisée en janvier 1996, la situation nette du groupe est redevenue positive. Les conditions *semblent réunies pour l'entrée d'un investisseur dans le capital d'Olipar. Mais les analystes considèrent que la valeur reste spéculative*. Elle affiche un recul de près de 56 % depuis un an.



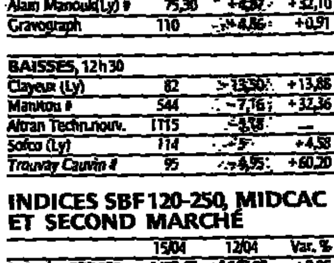


Olipar sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

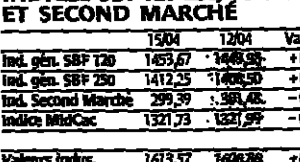


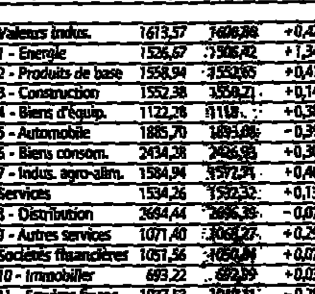
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/04	Var. % 15/04	Var. % 31/12
Comptoir Entrep.1	14,15	+5,59	+14,11
Immeubl.France	358,50	+4,82	+22,77
Eramet	380,50	+4,13	+18,90
OLIPAR	147,10	+3,81	−54,31
Clarins	640	+3,22	+37,33
Filipacchi Medias	992	+2,26	+26,53
Plastic-Omn.(Ly)	416,90	+2,18	+24,07
Lyonnaise Eaux	510	+2,12	+8,16
Esso	673	+2,12	+37,34
Degremont	500	+2,04	+18,90



BAISSES, 12 h 30			
Primagaz	554	−4,15	+42,41
Technip	445	−3,47	+32,04
Crédit Lyonnais CI	195	−2,50	−17,02
Pechiney Intl	115	−2,37	+32,33
Metaleurop	54,05	−2,26	+19,05
Dassault Electro	275,20	−2,23	+69,98
Valeo	266,20	−2,13	+17,37
Guyenne Gascogne	1650	−2,07	+23,59
Sade (Ny)	192,10	−1,98	+10,33
Sommer-Allibert	1495	−1,77	+15,08

VALEURS LES PLUS ACTIVES





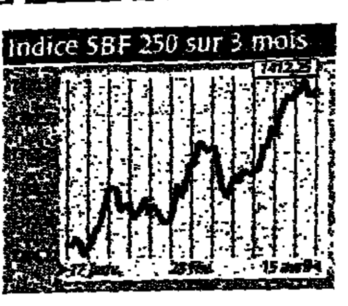
SÉANCE, 12 h 30	16/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	301776	114466224,70
Carrefour	24082	89164682
Lyonnaise Eaux	147638	74346502
Paribas	222476	70943373,70
Schneider SA	289149	69290215,90
Chargeurs	45351	63684583
Total	160655	57567363,50
Axa	176463	54332814,50
LVMH Moet Vuitton	41272	53306386
Alcatel Alsthom	98267	46258401,90

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

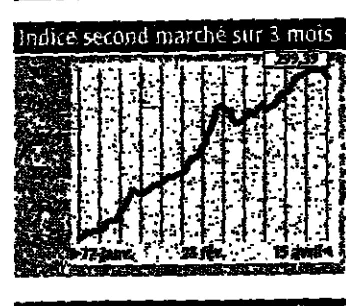
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/04	Var. % 15/04	Var. % 31/12
Julien (Ny)	90	+15,38	+16,88
Onet #	980	+5,37	+26,45
Cider Sante SA #	220	+5,26	+32,21
Alain Manoukl(Ly) #	75,30	+4,87	+32,10
Gravograph	110	+4,86	+0,91
BAISSES, 12 h 30			
Clayeux (Ly)	82	−13,50	+13,88
Manitou #	544	−7,16	+32,36
Altran Techn.nouv.	1115	−4,58	—
Sofco (Ly)	114	−5	+4,58
Trouvay Cauvin #	95	−4,95	+60,20

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

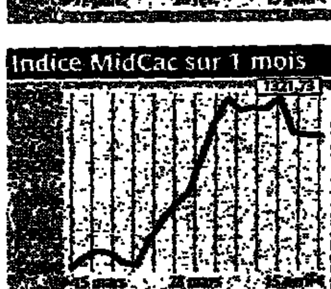
	15/04	12/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1453,67	1449,98	+0,25
Ind. gén. SBF 250	1412,25	1408,50	+0,27
Ind. Second Marché	299,39	301,43	−0,68
Indice MidCac	1321,73	1321,99	−0,02
Valeurs indus.	1613,57	1606,88	+0,42
1 - Energie	1526,67	1506,42	+1,34
2 - Produits de base	1558,94	1552,65	+0,41
3 - Construction	1552,38	1550,21	+0,14
4 - Biens d'équip.	1122,28	1118,[illegible]	+0,38
5 - Automobile	1885,70	1893,08	−0,39
6 - Biens consom.	2434,28	2426,93	+0,30
7 - Indus. agro-alim.	1584,94	1572,74	+0,46
Services	1534,26	1532,32	+0,13
8 - Distribution	2694,44	2696,39	−0,07
9 - Autres services	1071,40	1068,27	+0,29
Sociétés financières	1051,56	1050,84	+0,07
10 - Immobilier	693,22	692,99	+0,03
11 - Services financ.	1037,53	1040,11	−0,25
12 - Sociétés invest.	1367,28	1356,94	+0,76



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Tokyo fait du surplace

APRÈS avoir brièvement franchi le seuil des 22 000 points, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a fini *presque inchangé, mardi 16 avril. Des prises de bénéfice ont effacé la hausse*, notamment après le recul du marché obligataire. Le Nikkei a cédé en clôture 14,87 points, soit 0,07 %, à 21 868,17 points, après avoir culminé à 22 077,87.

Wall Street a terminé pour sa part en forte hausse lundi 15 avril, bénéficiant de l'apaisement des craintes d'accélération de l'inflation aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones *des valeurs vedettes a gagné 60,33 points (+ 1,09 %) à 5 592,92*. Après avoir grimpé en flèche la semaine dernière sous l'impact de craintes renouvelées d'inflation, le taux d'intérêt moyen sur les obligations du Trésor à 30 ans, principale référence, est redescendu à 6,79 % contre 6,82 % vendredi soir. En mars, l'indice de base des prix à la production, qui exclut énergie et produits alimentaires, n'a augmenté que de 0,1 %, et celui des prix de détail, de 0,3 %. La publication, lundi, de résultats de sociétés, qui dans l'ensemble étaient supérieurs aux *prévisions des analystes, a également contribué à soutenir la* Bourse de New York.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/04	Cours au 12/04	Var. en %
Paris CAC 40	2080,56	2074,74	+0,28
New-York/DJ indus.	5565,46	5532,59	+0,59
Tokyo/Nikkei	21883	21660,50	+1,02
Londres/FT100	3790,40	3766,80	+0,62
Francfort/Dax 30	2545,94	2511,78	+1,34
Frankfort/Commer.	901,47	891,70	+1,08
Bruxelles/Bel 20	1991,98	1977,86	+0,71
Bruxelles/Général	1716,26	1704,09	+0,71
Milan/MIB 30	982	982	—
Amsterdam/Gé. Cbs	367,20	363,50	+1,01
Madrid/Ibex 35	348,81	347,02	+0,51
Stockholm/Affarsal	1482,90	[illegible]	—
Londres FT30	2822	2804,50	+0,62
Hong Kong/Hang S.	10949,60	10849,80	+0,91
Singapour/Strait t	2384,35	2384,04	+0,01

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

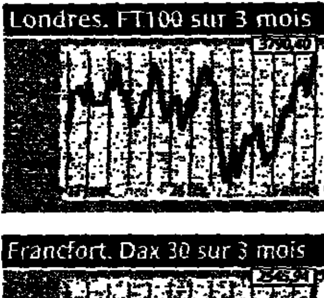
	15/04	12/04
Alcoa	65	65,25
American Express	48	47,25
Allied Signal	56,37	56,25
AT & T	62,37	62,75
Bethlehem	13,75	13,62
Boeing Co	81,62	81,37
Caterpillar Inc.	71,87	70,25
Chevron Corp.	56,62	55,37
Coca-Cola Co	81	80,75
Disney Corp.	62	60,87
Du Pont Nemours&Co	82,37	82,25
Eastman Kodak Co	69,75	69,50
Exxon Corp.	83,62	81,87
Gen. Motors Corp.H	53,12	52,75
Gén. Electric Co	78,25	77
Goodyear T & Rubbe	50,75	50,62
IBM	114	111,50
Intl Paper	39,87	39,62
J.P. Morgan Co	80,25	79,12
Mc Don Dougl	87,25	85,75
Merck & Co.Inc.	60	60,62
Minnesota Mng.&Mfg	65	64,12
Philip Moris	89,37	89
Procter & Gamble C	84,25	83,37
Sears Roebuck & Co	52,62	51,75
Texaco	86,12	85
Union Carb.	48,62	46,75
Utd Technol	109,62	107,75
Westingh. Electric	18,62	18,75
Woolworth	18,12	17,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	15/04	12/04
Allied Lyons	4,94	4,89
Barclays Bank	7,36	7,31
B.A.T. industries	4,95	4,94
British Aerospace	8,76	8,68
British Airways	5,29	5,37
British Gas	2,42	2,40
British Petroleum	5,97	5,97
British Telecom	3,71	3,68
B.T.R.	3,24	3,17
Cadbury Schweppes	5,10	5,04
Eurotunnel	0,75	0,73
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,05	7,85
Grand Metropolitan	4,46	4,24
Guinness	4,64	4,59
Hanson Plc	1,88	1,85
Great Ic	7,19	7,05
H.S.B.C.	9,99	9,81
Impérial Chemical	9,24	9,22
Legal	6,97	6,97
Marks and Spencer	4,42	4,36
National Westminst	6,42	6,32
Peninsular Orienta	5,16	5,13
Reuters	7,51	7,56
Saatchi and Saatch	1,27	1,25
Shell Transport	8,82	8,83
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,96	4,95
Univeler Ltd	11,79	11,77
Zeneca	13,66	13,67

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	15/04	12/04
Allianz Holding N	2698	2685
Basf AG	424	413,80
Bayer AG	514	508,90
Bay hyp&Wechselbk	37,59	37,15
Bayer Vereinsbank	46	45,85
BMW	835	819
Commerzbank	338,30	337,20
Continental AG	26,10	26,30
Daimler-Benz AG	829,30	815
Degussa	551	552
Deutsche Babcock A	90,20	90,20
Deutsche Bank AG	76	75,23
Dresdner BK AG FR	39,90	39,48
Henkel VZ	574	542,50
Hoechst AG	520,50	516,30
Karstadt AG	550	550
Kaufhof Holding	493	487,50
Linde AG	969	960
DT. Lufthansa AG	246,50	243,20
Man AG	433	425,80
Mannesmann AG	559	551
Mettallges AG	31,80	31,80
Preussag AG	424,50	418
Rwe	61,10	59,60
Schering AG	116,90	115,70
Siemens AG	830,80	818,80
Thyssen	282	277,80
Veba AG	77,43	76,50
Viag	592,40	618,30
Wellag AG	741	719



New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

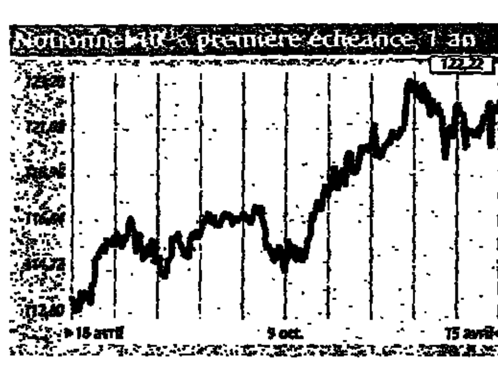
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse, mardi 16 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 6 centièmes, à 121,80 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,60 %, soit 0,15 % au-dessus de celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, malgré la nouvelle progression des prix du pétrole. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était détendu à 6,79 %. Mardi matin, la Banque de France a guidé une baisse d'un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour, ramené à 3,88 %. Les taux à trois mois s'établissaient à 3,96 %, tandis que le contrat Pibor trois mois du Matif cédait un centième, à 95,86 points.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,85	6,55	7,37	2
Allemagne	3,31	6,44	7,18	1,50
Grande-Bretagne	5,81	8,18	8,34	3,90
Italie	10,25	10,51	10,80	5,80
Japon	0,47	3,24	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,19	6,50	6,80	2,70

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/04	Taux au 12/04	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,44	5,40	100,41
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,05	6,04	100,46
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,40	6,37	100,68
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,64	6,59	100,33
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,30	7,25	99,91
Obligations françaises	6,89	6,87	100,09
Fonds d'État à TME	−1,70	−1,77	100,86
Fonds d'État à TRE	−1,37	−1,38	100,81
Obligat. franç. à TME	−1,16	−1,14	100,14
Obligat. franç. à TRE	+0,21	+0,16	100,09

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 15/04	Vente 15/04	Achat 12/04	Vente 12/04
Jour le jour	3,9375	—	3,9375	—
1 mois	3,90	4,02	3,85	4
3 mois	3,96	4,08	3,88	4
6 mois	4,04	4,16	3,98	4,10
1 an	4,15	4,28	4,20	4,30
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4	—	4	—
Pibor Francs 3 mois	4,0469	—	4,0469	—
Pibor Francs 6 mois	4,1484	—	4,1484	—
Pibor Francs 9 mois	4,2305	—	4,2305	—
Pibor Francs 12 mois	4,3125	—	4,3125	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5521	—	4,5521	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5521	—	4,5521	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6250	—	4,6250	—

MATIF

Échéances 15/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	82444	122,22	122,24	121,72	121,74
Sept. 96	16	—	120,92	120,72	120,42
Déc. 96	2	119,62	119,62	119,62	119,12
Mars 97	—	—	—	—	119,92
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	13846	95,89	95,93	95,87	95,87
Sept. 96	4381	—	95,82	95,77	95,77
Déc. 96	3041	—	95,63	95,58	95,59
Mars 97	1491	95,38	95,40	95,36	95,36
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	3247	90,60	90,64	90,26	90,28
Sept. 96	—	—	—	—	89,34

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 15/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	10126	2096	2098	2075	2080
Mai 96	10	—	2084	2073	2069,50
Juin 96	607	—	2066	2047,50	2049,50
Sept. 96	1	2078	2078	2078	2061,50

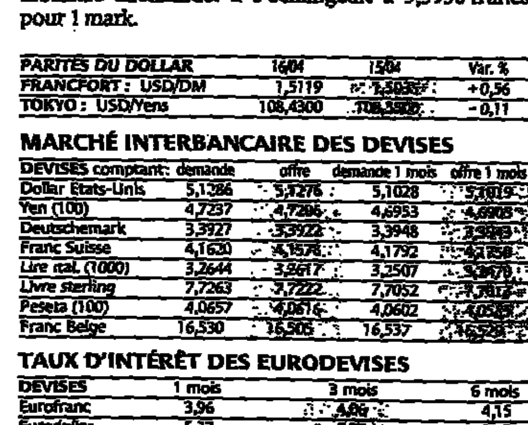
LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1250 | US/DM ↗ 1,5119 | US/¥ ↘ 108,4300 | DM/F ↘ 3,3923 | £/F ↗ 7,7285

Léger repli du dollar

LE BILLET VERT était en légère baisse, mardi matin 16 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5080 mark, 108,30 yens et 5,12 francs. La veille, il était monté jusqu'à 1,5128 mark, son cours le plus élevé depuis quatorze mois face à la monnaie allemande.

Le dollar restait toutefois soutenu par les anticipations de baisse des taux d'intérêt en Allemagne. Le conseil de la Bundesbank se réunit jeudi 18 avril. La banque centrale allemande n'a plus réduit ses deux principaux taux directeurs, l'escompte et le Lombard, depuis le 14 décembre. Le niveau des prises en pension (REPO) n'a plus été modifié depuis le 6 février. Le franc cédait un peu de terrain, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,3950 francs pour 1 mark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/04	% 12/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,2300	−0,13	327	351
Ecu	6,3540	+0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1250	+0,49	4,8200	5,4200
Belgique (100 F)	16,5205	−0,11	15,9500	17,0500
Pays-Bas (100 fl)	303,6000	−0,09	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2595	+0,26	3	3,5000
Danemark (100 krd)	87,8900	−0,11	82	92
Irlande (1 iep)	7,9765	+0,03	7,5900	8,3400
Gde-Bretagne (1 L)	7,7285	+0,06	7,3000	8,1500
Grèce (100 drach.)	2,1090	+0,09	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,0200	−0,08	69	79
Suisse (100 F)	416,2600	−0,31	403	427
Norvège (100 k)	78,6600	±0,08	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,2400	−0,12	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0655	+0,31	3,7600	4,3600
Portugal (100 esc.	3,3050	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7809	+0,51	3,4800	4,0800
Japon (100 yens)	4,7261	+0,59	4,4700	4,8200
Finlande (mark)	108,2400	−0,19	101,5000	112,5000

PARITÉS DU DOLLAR	16/04	15/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5119	1,5035	+0,56
TOKYO : USD/Yens	108,4300	108,5500	−0,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1286	5,1276	5,1028	5,1019
Yen (100)	4,7237	4,7206	4,6953	4,6908
Deutschemark	3,3927	3,3922	3,3948	3,3943
Franc Suisse	4,1620	4,1578	4,1792	4,1758
Lire ital. (1000)	3,2644	3,2617	3,2507	3,2470
Livre sterling	7,7263	7,7222	7,7052	7,7012
Peseta (100)	4,0657	4,0616	4,0602	4,0585
Franc Belge	16,530	16,505	16,537	16,528

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,96	4,06	4,15
Eurodollar	5,37	5,37	5,37
Eurolivre	6	6,06	6,12
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,28

L'OR

	cours 15/04	cours 12/04
Or fin (k. barre)	64600	64700
Or fin (en lingot)	64950	64950
Once d'Or Londres	394,75	—
Pièce française(20f)	370	371
Pièce suisse (20f)	372	374
Pièce Union lat(20f)	373	374
Pièce 20 dollars us	2500	2465
Pièce 10 dollars us	1350	1282,50
Pièce 50 pesos mex.	2405	2405

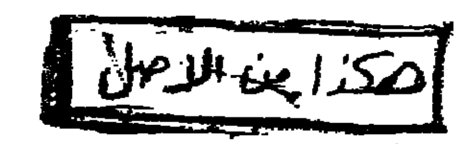
LE PÉTROLE

En dollars	cours 15/04	cours 12/04
Brent (Londres)	21,70	21,70
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	15/04	12/04
Dow-Jones comptant	207,58	207,58
Dow-Jones à terme	343,95	342,41
CRB	259,70	260,17
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2589	2575
Cuivre à 3 mois	2562	2544
Aluminium comptant	1578	1594
Aluminium à 3 mois	1613	1626,50
Plomb comptant	822,50	826
Plomb à 3 mois	811,50	812
Etain comptant	6485	6435
Etain à 3 mois	6480	6450
Zinc comptant	1053	1061,50
Zinc à 3 mois	1079	1085,50
Nickel comptant	8190	8195
Nickel à 3 mois	8270	8280

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,46	5,52
Platine à terme	408,50	409,50
Palladium	138,25	138,25
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,83	5,60
Maïs (Chicago)	4,53	4,48
Grain. soja (Chicago)	7,94	7,85
Tourt. soja (Chicago)	252,70	248,50
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	112,75	112,85
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1347	1355
Café (Londres)	1860	1890
Sucre blanc (Paris)	1531,92	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,86	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,31	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 16 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,29 %
CAC 40 : 2086,64

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7750	7750	—	163,35
B.N.P. (T.P)	930	910	- 2,15	40,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	844	825	- 2,25	60,21
Renault (T.P.)	1819	1820	+ 0,05	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	2020	2032	+ 0,59	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1210	1248	+ 3,14	61,63
Thomson S.A (T.P)	1085	1070	- 1,38	56,02
Accor	766	772	+ 0,78	18
Air Liquide	905	909	+ 0,44	14
Alcatel Alsthom	472,40	471,90	- 0,10	15
Alcatel Cable	465	465,40	+ 0,08	10
Alspi	463,10	455,20	- 1,70	15
AGF-Ass.Gen.France	142	142,70	+ 0,49	9
Axa	309,80	308,50	- 0,41	5,90
Axime	587	586	- 0,17	[illegible]
Bail Investis.	858	865	+ 0,81	70,15
Bancaire (Cie)	538	538	—	10
Bazar Hot. Ville	456	460	+ 0,87	16
Bertrand Faure	164	164,50	+ 0,30	3,50
BIC	573	571	- 0,34	5
BIS	514	509	- 0,97	4
B.N.P.	203	202,50	- 0,24	3,20
Bollore Techno	578	575	- 0,51	22
Bongrain	2817	2789	- 0,99	61
Bouygues	513	510	- 0,58	12
Canal +	1157	1164	+ 0,60	15
Cap Gemini Sogeti	185,60	186,90	+ 0,70	7
Carbone Lorraine	671	675	+ 0,59	10
Carrefour	3673	3707	+ 0,92	26
Casino Guichard	179,80	179,30	- 0,27	4
Casino Guich.ADP	129,50	129,80	+ 0,23	4,85
Castorama Dl (Li)	889	883	- 0,67	10,60
C.C.F.	240	242,80	+ 1,20	4,50
CCMX(ex.CCMC) Ly	55	55,50	+ 0,90	2,40
Cegid (Ly)	477	475	- 0,41	26
CEP Communication	470	474,80	+ 1,02	8
Cerus Europ.Reun	90	89,90	- 0,11	10
Cetelem	1060	1070	+ 0,94	10
CGIP	1160	1176	+ 1,37	35
Chargeurs	1388	1400	+ 0,86	14
Christian Dior	708	709	+ 0,14	6,50
Ciments Fr.Priv.B	249	247,20	- 0,72	17,50
Clarins	620	640	+ 3,22	7
Club Mediterranee	468	470	+ 0,42	7
Coflexip	215	214	- 0,46	3,30
Colas	930	928	- 0,21	23
Comptoir Entrep.1	13,40	14,15	+ 5,59	7,50
Comptoir Moder	1800	1831	+ 1,72	80
CPR	439	436	- 0,68	30
Cred.Fon.France	60,50	61	+ 0,82	28
Credit Local Fce	388,90	392	+ 0,79	12,66
Credit Lyonnais CI	200	195	- 2,50	10
Credit National	390,10	388,90	- 0,30	12
CS Signaux(CSEE)	232	234	+ 0,86	4,50
Damart	4115	4110	- 0,12	65
Danone	788	784	- 0,50	16
Dassault-Aviation	475	472	- 0,63	8,50
Dassault Electro	281,50	275,20	- 2,23	4,30
De Dietrich	259	260	+ 0,38	53
Degremont	490	500	+ 2,04	8
Dev.R.N-P.Cal #Li	51	51,85	+ 1,66	—
DMC (Dollfus Mi)	268	267	- 0,37	4
Docks France	937	926	- 1,17	13
Dynaction	145	146,60	+ 1,10	3
Eaux (Gle des)	526	521	- 0,95	11,25
Ecco	1120	1110	- 0,89	12
Eiffage	799	795	- 0,50	13,70
Elf Aquitaine	380	378,60	- 0,36	13
Eramet	365,40	380,50	+ 4,13	5,40
Eridania Beghin	849	855	+ 0,70	30
Essilor Intl	1320	1325	+ 0,37	11,50
Essilor Intl ADP	994	1001	+ 0,70	12,30
Esso	659	673	+ 2,12	17
Eurafrance	1900	1913	+ 0,68	48
Euro Disney	13,80	13,90	+ 0,72	0,68
Europe 1	1210	1200	- 0,82	19
Eurotunnel	5,75	5,70	- 0,86	—
Filipacchi Medias	970	992	+ 2,26	12
Finextel	75	74,70	- 0,40	4,49
Fives-Lille	532	540	+ 1,50	11
Fromageries Bel	5000	5010	+ 0,20	40
Galeries Lafayette	1610	1607	- 0,18	11
GAN	156,20	154	- 1,40	4
Gascogne (B)	498	505	+ 1,40	8,50
Gaz et Eaux	2200	2218	+ 0,81	55
Geophysique	350	348	- 0,57	8
G.F.C.	416,90	415	- 0,45	18,50
Groupe Andre S.A.	440	440	—	6
Gr.Zannier #(Ly)	99,50	100	+ 0,50	2
GTM-Entrepose	323,50	321	- 0,77	8
Guilbert	785	786	+ 0,12	12
Guyenne Gascogne	1685	1650	- 2,07	25
Havas	439,20	438,70	- 0,11	8,50
Havas Ad.Euro RSCG	564	563	- 0,17	11,80
Imetal	723	722	- 0,13	12,50
Immeubl.France	342	358,50	+ 4,82	15
Ingenico	66,75	66,30	- 0,67	2
Interbail	262	265	+ 1,14	32
Intertechnique 1	556	555	- 0,17	23,50
Jean Lefebvre	333	330	- 0,90	9
Klepierre	621	619	- 0,32	26,67
Labinal	680	690	+ 1,47	21,50
Lafarge	342	346,90	+ 1,43	10
Lagardere (MMB)	133,60	133	- 0,44	2,80
Lapeyre	284,50	287	+ 0,87	4,90
Lebon	232,60	235	+ 1,03	7
Legrand	941	946	+ 0,53	3,35
Legrand ADP	653	656	+ 0,45	5,36
Legris Indust.	227,20	226	- 0,52	8
Locindus	888	885	- 0,33	70,50
L'Oreal	1523	1550	+ 1,77	12,20
LVMH Moet Vuitton	1282	1294	+ 0,93	5,50
Lyonnaise Eaux	499,40	510	+ 2,12	11,50
Marine Wendel	415	417	+ 0,45	15
Matra-Hachette	131,80	130,20	- 1,21	2,70
Metaleurop	55,30	54,05	- 2,26	4
Metrologie Inter.	20,20	20	- 0,99	—
Michelin	245	248,30	+ 1,34	2,25
Moulinex	88	88,50	+ 0,56	4
Navigation Mixte	750	760	+ 1,33	42
Nord-Est	135,50	136,50	+ 0,73	5,50
Nordon (Ny)	480	479	- 0,20	—
NRJ #	608	605	- 0,49	5,40
OLIPAR	141,70	147,10	+ 3,81	—
Paribas	319,50	320,60	+ 0,34	12
Pechiney	226,50	225	- 0,66	—
Pechiney CIP	254,50	259,40	+ 1,92	9,50
Pechiney Intl	117,80	115	- 2,37	3
Pernod-Ricard	314,80	314,80	—	4
Peugeot	748	756	+ 1,06	6
Pinault-Prin.Red	1385	1385	—	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	408	416,90	+ 2,18	7,50
Poliet	510	506	- 0,78	7,50
Primagaz	578	554	- 4,15	20
Promodes	1332	1348	+ 1,20	10,50
Publicis	410	404	- 1,46	4
Remy Cointreau	145,50	146,30	+ 0,54	4,65
Renault	145	145	—	3,50
Rexel	1188	1178	- 0,84	11,50
Rhone Poulenc A	129	128,70	- 0,23	2,85
Rochette (La)	33,85	33,60	- 0,73	1,20
Roussel Uclaf	1137	1152	+ 1,31	14,50
Rue Imperiale(Ly)	4161	4200	+ 0,95	100
Sade (Ny)	196	192,10	- 1,98	12,50
Sagem SA	3199	3200	+ 0,03	22,50
Saint-Gobain	633	629	- 0,65	15,50
Saint-Louis	1448	1448	—	36
Salomon (Ly)	3300	3315	+ 0,45	24
Salvepar (Ny)	435	438	+ 0,68	17,50
Sanofi	385,30	385,90	+ 0,12	6
Sat	2037	2033	- 0,19	27,50
Saupiquet (Ns)	1544	1547	+ 0,19	20
Schneider SA	238	239,70	- 0,71	17
SCOR SA	187	186	- 0,53	2
S.E.B.	795	797	+ 0,25	9,30
Sefimeg	346,90	343	- 1,12	14,20
SEITA	204	201	- 1,47	5,20
Selectibanque	108	107,50	- 0,46	12,59
SFIM	1066	1055	- 1,03	30
SGE	129	127	- 1,55	5
Sidel	1164	1157	- 0,60	13,50
Simco	473	475	+ 0,42	20,76
S.I.T.A.	1120	1135	+ 1,33	9
Skis Rossignol	1742	1750	+ 0,45	22
Sligos	498	494,40	- 0,72	9
Societe Gale A	574	572	- 0,34	16
Sodexho	1975	1980	+ 0,25	22
Sommer-Allibert	1522	1495	- 1,77	38
Sophia	221,50	222	+ 0,22	34,50
Spir Communication	587	585	- 0,34	14,80
Strafor Facom	362,10	359	- 0,85	6
Suez	207,70	207,80	+ 0,04	3,20
Synthelabo	402	399	- 0,74	3,74
Technip	461	445	- 3,47	8
Thomson-CSF	126,20	128	+ 1,42	2
Total	359	358,90	- 0,02	8
UAP	110	108,80	- 1,09	3
UFB Locabail	467	467	—	10
UGC DA (M)	297	294	- 1,01	3,54
UIC	78,70	78,80	+ 0,12	25
UIF	462	458	- 0,86	22
UIS	157,50	156	- 0,95	14,47
Unibail	513	513	—	27
Union Assur.Fdal	653	653	—	14
Usinor Sacilor	83,95	83,50	- 0,53	—
Valeo	272	266,20	- 2,13	2,20
Vallourec	248,50	245	- 1,40	6,50
Via Banque	197	195	- 1,01	12
Worms & Cie	280	275,60	- 1,57	8
Zodiac ex.dt divid	1177	1179	+ 0,16	9
Elf Gabon	1052	1050	- 0,19	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	254	251,10	- 1,14	3,68
Adidas AG #	353	353,40	+ 0,11	—
American Express	240,50	245,10	+ 1,91	0,96
Anglo American #	321	319	- 0,62	1,76
Amgold #	518	—	—	8,55
Arjo Wiggins App.	14,95	14,90	- 0,33	0,35
A.T.T. #	320	319,10	- 0,28	1,41
Banco Santander #	242,20	246	+ 1,56	1,92
Barrick Gold #	156,90	158,20	+ 0,82	0,22
B.A.S.F. #	1435	1446	+ 0,76	25,88
Bayer #	1744	1745	+ 0,05	33,92
Blenheim Group	21,80	22,10	+ 1,37	0,26
Buffelsfontein #	16,15	16,20	+ 0,30	1,79
Cordiant PLC	9,60	9,80	—	—
Crown Cork ord.	225,20	225,30	+ 0,04	1,07
Crown Cork PF CV	216	220	+ 1,85	—
Daimler Benz #	2802	2800	- 0,07	28,32
De Beers #	158,50	162,60	+ 2,58	0,61
Deutsche Bank #	257	255,60	- 0,54	50,31
Dresdner Bank #	135	136,20	+ 0,88	35,12
Driefontein #	79,90	80	+ 0,12	0,68
Du Pont Nemours #	420,60	421	+ 0,09	2,23
Eastman Kodak #	353,60	358,40	+ 1,35	1,68
East Rand #	3,85	3,85	—	0,10
Echo Bay Mines #	65	68	—	0,13
Electrolux #	258,50	258	- 0,19	5,99
Ericsson #	103,50	102,20	- 1,25	2,62
Exxon Corp. #	423	426,60	+ 0,85	3,22
Ford Motor #	177,60	177,10	- 0,28	1,51
Freegold #	49,30	51,10	+ 3,65	0,13
Gencor Limited #	19,05	19,40	+ 1,83	0,09
General Elect. #	395,60	400,10	+ 1,13	1,96
General Motors #	286	288,60	+ 0,90	1,72
Gle Belgique #	403	405,90	+ 0,71	14,80
Grd Metropolitan	33,80	34,85	+ 3,10	0,72
Guinness Plc #	36,60	36,90	+ 0,81	0,32
Hanson Plc	14,30	14,45	+ 1,04	0,23
Harmony Gold #	59	60,05	+ 1,77	0,47
Hitachi #	51,60	51,40	- 0,38	0,22
Hoechst #	1760	1765	+ 0,28	25,60
I.B.M #	581	587	+ 1,03	1,07
I.C.I #	72,30	—	—	0,90
Ito Yokado #	303	299,10	- 1,28	0,72
Matsushita #	83,50	84,60	+ 1,31	0,25
Mc Donald's #	250,90	249	- 0,75	0,29
Merck and Co #	312,90	306,80	- 1,94	1,46
Mitsubishi Corp.#	68	68,65	+ 0,95	0,16
Mobil Corporat.#	581	593	+ 2,06	3,97
Morgan J.P. #	409,40	413,30	+ 0,95	3,46
Nestle SA Nom. #	5630	5640	+ 0,17	73,29
Nipp. MeatPacker #	75	76,40	+ 1,86	0,62
Norsk Hydro #	237,10	235	- 0,88	2,86
Petrofina #	1452	1485	+ 2,27	40,82
Philip Morris #	460	458	- 0,43	4,30
Philips N.V #	182,20	187,90	+ 3,12	3,67
Placer Dome Inc #	148,10	148,60	+ 0,33	0,28
Procter Gamble #	429,60	433,80	+ 0,97	1,69
Quilmes	223,40	224,80	+ 0,62	3,01
Randfontein #	41,60	42,60	+ 2,40	0,74
Rhone Poul.Rorer #	313	313,20	+ 0,06	1,29
Royal Dutch #	748	753	+ 0,66	9,01
R T Z #	77,80	79,55	+ 2,24	0,62
Sega Enterprises	233,60	237	+ 1,45	0,93
Saint-Helena #	38,20	37,30	- 2,35	1,40
Schlumberger #	425	428,90	- 0,25	1,87
SGS Thomson Micro.	201	202,70	+ 0,84	—
Shell Transport #	69,35	69,25	- 0,14	0,97
Siemens #	2800	2809	+ 0,32	32,52
Sony Corp. #	305,40	309	+ 1,17	1,01
Sumitomo Bank #	100	99,20	- 0,80	0,17
T.D.K #	273,30	278,70	+ 1,97	1,01
Telefonica #	82,10	82,90	+ 0,97	0,91
Toshiba #	39,30	39	- 0,76	0,20
Unilever #	682	685	+ 0,43	3,41
United Technol. #	551	559	+ 1,45	2,35
Vaal Reefs #	496,90	494	- 0,56	9,64
Volkswagen A.G #	1849	1866	+ 0,91	7,68
Volvo (act.B) #	117	117,20	+ 0,17	1,63
Western Deep #	231,60	237	+ 2,33	3,31
Yamanouchi #	115	115,80	+ 0,69	0,56
Zambia Copper	3,20	3,20	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

MARDI 16 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,65	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,26	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,75	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	117,91	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	112,80	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,16	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,10	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	109,60	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,41	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,87	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	116,58	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	111,55	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,15	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	112,85	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,85	[illegible]
Finansder 9%91-06#	115,95	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	111,81	1,958
Floral9,75% 90-99#	—	7,193 o
OAT 8,5% 87-97CA#	104,62	6,944
OAT 9,90%85-97 CA#	108,21	3,462 d
OAT 88-98 TME CA	102,05	1,962 d
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,46	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,70	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,44	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,60	[illegible] d
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,12	[illegible] d
OAT 89-01 TME CA	103	1,362 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,81	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	113,75	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	113,40	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,53	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	898,20	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	217	215
Bains C.Monaco	574	593
B.N.P.Intercont.	343	341
Bidermann Intl ◆	110	119
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge ◆	874	874
CBC ◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy	420	420
Ceragen Holding ◆	20,75	20,75
Champex (Ny) ◆	15,50	17,05 d
CIC Un.Euro.CIP	339	345
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2300	2300
Cpt Lyon Alem	391	391
Concorde-Ass Risq ◆	696	696
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15	13
Credit Gen.Ind. ◆	30	30
Darblay	459,50	436,60
Didot Bottin	702	704
Eaux Bassin Vichy ◆	4601	4601
Ecia	731	749
Ent.Mag. Paris ◆	1545	1545
Eridania Beghin CI ◆	861	861
Fidei	45	45
Finalens	390	390
F.I.P.P. ◆	103,70	103,70
Fonciere (Cie) ◆	513	513
Fonciere Euris	215	215
Foncina #	436	435
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A	1184	1152
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	390	394,80
Genefim	149,50	149
Gevelot ◆	1560	1560
G.T.I (Transport) ◆	350	350
Immobail	128,10	130
Immobanque	746	745
Im.Marseillaise	6330	6300
Invest.(Ste Cle.)	1240	1200
Lille Bonnieres	2437	2413
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	168	168
Lucia	56	56
Monoprix ◆	170	170
Metal Deploye	424,70	468
Mors #	15,65	15,80
Navigation (Nle) ◆	64,50	64,50
Paluel-Marmont ◆	295	295
Exa.Clairefont(Ny)	1400	1420
Parfinance	212,50	212,50
Paris Orleans	275	275
Piper Heidsieck	1449	1450
Porcher	275	275
Promodes (CI)	812	812
PSB Industries Ly	331	330
Rochefortaise Com ◆	201	201
Rosario	223	223
Rougier #	485	490
S.A.F.I.C Alcan	305	315
Saga	208,90	210
Salins du Midi	479,10	470
Savoisienne (M) ◆	135	135
Silic	747	748
S.I.P.H. ◆	177	177
Sofal ◆	96,90	96,90
Soffo ◆	261,30	261,30
Sofiam act.a reg. ◆	77,50	77,50
Sofragi	3800	3800
Soudure Autogene ◆	973	973
Sovabail ◆	340	340
Taittinger	1725	1725
Tour Eiffel	285	288
Elyo	250	247,80
Vicat	485	499
Virax ◆	120,10	132,40 d

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1150	1150
Fiat Ord	17,55	17,55
Gevaert	296,10	296,10
Gold Fields South	168	168
Kubota Corp	31,40	31,40
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,25	49,25
Ottomane(cie Fin.)	240	240
Robeco	380,50	383,40
Rodamco N.V.	140	141,50
Rolinco	410,70	410,30
Solvay SA	2830	2830

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

MARDI 16 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	60	61,60
AFE #	468	465
Aigle #	194	195
Albert S.A (Ns) ◆	128,10	128,10
Altran Techno. #	1199	1185
Montaignes P.Gest	650	670
Assystem #	670	680
Bque Picardie (Li) ◆	610	610
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	247,10	247,10
Bque Vernes	565	568
Beneteau #	566	585
B I M P	80	80
Boiron (Ly) #	621	620
Boisset (Ly)#	223,10	223,10
But S.A.	367	[illegible]
Cardif SA	806	800
C.E.E #	300	302
CEGEP # ◆	152	152
Cermex # (Ly)	358	358
CFPI #	285	281
Change Bourse (M)	310	311
Christ.Dalloz #	1770	1723
Cipe France Ly #	420	420
CNIM CA#	189	189
Codetour	309,90	308
Comp.Euro.Tele-CET	323	325
Conflandey S.A.	291	291
C.A. de la Brie	347,80	347,70
C.A.Gironde (B)	460	465
C.A.Haute Normand	335,40	335,40
C.A.Ile & Vilaine	343	342
C.A. Paris IDF	895	895
C.A.de l'Isere Ly#	395	395
C.A.Loire Atl.Ns #	306	308,90
C.A.Loire/H.Loire#	229	225
C.A.Morbihan (Ns)	336	334
C.A.du Nord (Li)	484,80	485
C.A. Oise CCI	255	255,20
C.A.Pas de Calais ■	416,70	416,60
C.A. Somme CCI	242,50	242
C.A.Toulouse (B)	410	408
Creeks ◆	60	60
Devanlay ◆	501	503
Devernois (Ly)	550	572
Ducros Serv.Rapide ◆	77,50	77,50
Ecco Trav.Tempo Ly	442	437
Emin-Leydier# (Ly)	499	492
Europ.Extinc.(Ly)	250	250
Europ Propulsion	595	[illegible]
Expand s.a	249,50	249
Factorem	678	680
Faiveley #	301	305
Finacor	119	123
Fininfo	550	555
Fructivie	673	675
Gautier France #	289,50	293
Gel 2000	80	88,50
GFI Industries #	711	700
Girodet # (Ly)	46,50	46,50
GLM S.A. ◆	348,90	348,90
Grandoptic.Photo #	573	575
Gpe Guillin # Ly	219	216
Kindy #	188	185,10
Guerbet	375	375
Hermes Internat.1#	1246	1268
Hurel Dubois	531	539
ICBT Groupe #	238	240
I.C.C. ◆	175,50	175,50
Idianova	66	67
Int. Computer #	96	96
IPBM	66,50	66
M6-Metropole TV	480	497
Manitou #	586	544
Manutan	940	935
Marie Brizard	1255	1279
Maxi-Livres/Profr.	268	269,90
Mecelec (Ly)	85,20	85,35
MGI Coutier	254	254
Michel Thierry#	720	720
Monneret Jouet Ly# ◆	70,05	70,05
Naf-Naf #	60,15	61
Norbert Dentres.#	778	798
N.S.C Schlum. Ny	703	714
OGF Omn Gest.Fin ◆	900	900
Onet #	930	980
Paul Predault #	183	183
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	127	127
Pochet	1030	981
Poujoulat Ets (Ns)	238	240
Radiall #	615	602
Rallye(Cathiard)Ly	200	202
Reydel Indust.Li ◆	970	970
Robertet #	1359	1359
Rouleau-Guichard ◆	462,10	462,10
Securidev #	76	76,50
Smoby (Ly)#	656	653
Sofco (Ly)	120	114
Sofibus ◆	399,90	399,90
Sogepag # ◆	135	135
Sogeparc (Fin)	700	701
Sopra	360	358
Steph.Kelian #	90,20	91,05
Sylea	467	480
Teisseire-France	210	210
TF1-1	518	517
Thermador Hold(Ly)	395	405
Trouvay Cauvin #	99,95	95
Unilog	560	567
Union Fin.France	525	520
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	138,50	137,50
Vilmorin et Cie #	475	488
Virbac	670	672

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30

MARDI 16 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	540	515

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MARDI 16 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,06	0,06
Sté lecteurs du Monde ◆	179,90	179,90
Nobel ◆	182	182
Mumm ◆	1180	1180
Générale Occidentale ◆	45,75	45,75

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 15 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AXA GIE		
Agipi Ambition (Axa) ◆	118,85	113,19
BANQUE POPULAIRE		
Valorg	2391,70	2356,35
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9390,73	[illegible]
Arbitr. Première	8924,67	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17198,68	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	850292	850292
Natio Court Terme	13662	13662
Natio Court Terme2	371097	371097
Natio Epargne	22710,22	22485,37
Natio Ep. Capital C/D	15313,05	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2293,93	2248,95
Natio Ep. Obligations	209,64	[illegible]
Natio Epargne Retraite	139,17	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10494,72	[illegible]
Natio Epargne Valeur	545,41	[illegible]
Natio France Index	1112,59	[illegible]
Natio Immobilier	1219,26	1195,35
Natio Inter	1837,87	1801,83
Natio Monétaire C/D	5317,02	5317,02
Natio Opportunités	162,42	159,24
Natio Patrimoine	1513,40	1483,73
Natio Perspectives	1241,88	1217,53
Natio Placements C/D	76120,47	76120,47
Natio Revenus	1084,95	[illegible]
Natio Sécurité	11525,66	11525,66
Natio Valeurs	1024,23	1004,15
BRED INTERÉPARGNE		
Moneden ◆	88845,13	88845,13
Oblig. très caté. ◆	230,94	227,53
CDC GESTION		
Nord Sud Dévelop. ◆	2123,40	2119,16
Livret Portefeuil.	861,05	[illegible]
Patrimoine Retraite	295,93	[illegible]
Sicav Associations	2352,23	2352,23
Valreal	34332,97	[illegible]
CDC TRÉSOR GROUPE CDC		
Comptavalor	2271,29	[illegible]
Fonsicav	18929,41	[illegible]
France Obligations ◆	491,58	[illegible]
HLM Monétaire	18147,97	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5609,55	5609,55
Mutualité dépôts	18110,54	[illegible]
Première Oblig. C	12916,88	12916,88
Première Oblig. D	11237	[illegible]
Sensivalor	35098,29	[illegible]
Trésor Plus	1757,98	1740,57
Trésor Trimestriel	1090,04	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions futur	205,70	205,70
Ecur. Distrimonétaire	10239,79	10239,79
Ecur. Expansion	79541,58	79224,68
Ecur. Géovaleurs	2914,25	2829,37
Ecur. Investissement	173,41	168,36
Eparcourt-Sicav	190,20	189,73
Livret Bourse Inv.	636,93	618,38
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	115309,65	115309,65
Atout Amérique	137,84	134,48
Atout Asie	104,44	101,89
Atout Futur C	599,95	585,32
Atout Futur D	572,30	558,34
Coexis	1793,86	1780,41
Dieze	1833,60	1799,41
Elicash ◇	914410,57	914410,57
Epargne-Unie	166,61	162,55
Eurodyn	1739,22	1696,80
Indicia ◆	1245,40	1214,88
Moné.JC ◇	11530,53	11530,53
Moné.JD ◇	11530,53	11530,53
Oblifutur	3892,54	3819,96
Oraction	1812,77	1768,56
Proficas	1007,58	988,79
Revenu-Vert	1200,45	1178,07
Sévéa ◆	106,63	104,03
Synthésis	15703,45	15396,54
Uni Foncier	1298,70	1267,02
Uni France	656,82	640,80
Uni Garantie C	1678,01	1646,72
Uni Garantie D	1364,33	1338,89
Uni-Régions	1604,67	1565,53
Univar C ◇	298,88	298,88
Univar D ◇	298,88	298,88
Univers Actions	185,29	180,77
Univers-Obligations	2164,76	2124,40
CIC BANQUES		
Francic	553,76	545,58
Francic Pierre	118,40	114,95
Francic Régions	1642,24	1617,97
CIC PARIS		
Cicamonde	1305,37	1286,08
Converticic	351,52	346,33
Ecocic	1357,28	1317,75
Oblicic Mondial	3312,68	3263,72
Oblicic Régions	1161,37	1152,72
Rentacic	165,28	164,05
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1289,42	1276,65
Lion 20000	16637,47	16637,47
Lion Association	11060,63	11060,63
Lion Plus	1378,51	1351,48
Lion Trésor	2289,70	2267,03
Oblilion	1788,41	1770,70
Sicav 5000	559,38	548,41
Slivafrance	927,26	909,08
Slivam	469,29	460,09
Slivarente	234,72	230,12
Slivinter	594,05	582,40
Trilion	5218,41	5151,44
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2020,22	1980,61
Credit Mutuel Capital	1693,84	1660,63
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	857,01	857,01
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	102,02	99,29
Créd.Mut.Ep.J	22254,21	22254,21
Créd.Mut.Ep.long.T.	227,38	221,29
Créd.Mut.Ep.Monde	1213,52	1181,04
Créd.Mut.Ep.Quatre	1099,26	1077,71
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	752,34	719,94
Saint-Honoré Capital	17577,89	17065,91
St-Honoré March. Emer.	620,35	593,63
St-Honoré Pacifique	801,39	766,88
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1780,17	1780,17
Stratégie Actions	954,76	918,04
Stratégie Rendement	1764,96	1709,40
LA POSTE		
Amplitude Monde D	771,79	752,97
Elanciel D.	132,25	129,82
Emergence Poste D.	109,09	105,43
Géobilys C	609,17	600,17
Géobilys D	594	585,22
Intensys D ◆	112,69	112,52
Latitude C/D	143,87	143,73
Oblitys D	571,32	562,88
Plénitude D	156,92	153,09
Poste Gestion C	42940,89	42940,89
Solstice D	2336,72	2330,89
Thésora C	906,29	897,32
Thésora D ◆	860,36	851,84
Revenus Trimestr.	5334,64	5281,82
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1064,16	1053,62
Cadence 2	1065,26	1054,71
Cadence 3	1055,76	1045,31
Capioblig	8391,45	8308,37
Interoblig	6317,59	6255,84
Interselection Fce	580,07	568,70
S.G. France opport. C	1676,97	1644,89
S.G. France opport. D	1617,16	1585,45
S.G. Monde opport. C	1208,45	1184,75
S.G. Monde opport. D	1208,45	1184,75
Sogenfrance C	1469,04	1440,24
Sogenfrance D	1355,75	1329,17
Sogepargne	310,76	307,68
Sogevar	1277,22	1252,18
Soginter	1757,22	1722,76

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

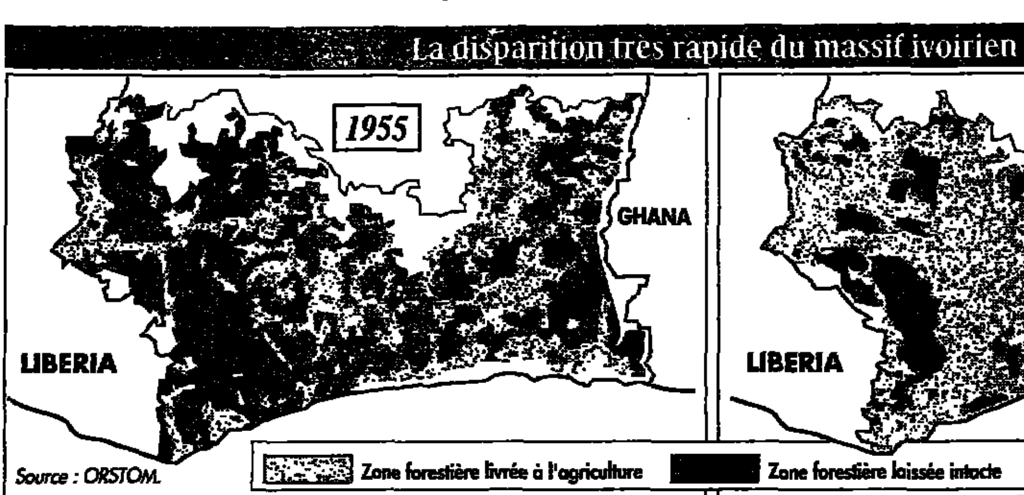
ENVIRONNEMENT Les forêts denses des tropiques ne seraient pas aussi stables que les recherches le laissaient supposer. ● LES DERNIÈRES ÉTUDES *menées sur le sujet montrent une grande diversité chez ces « reliques » du temps passé qui, après plusieurs périodes de régression dues à une baisse des températures et des précipitations, ont repris du terrain.* ● CETTE EXPANSION, commencée voilà 15 000 ans, a connu son apogée il y a 9 500 ans et se poursuit de nos jours. ● DE GRANDES DIFFÉRENCES sont constatées localement : ainsi la forêt amazonienne n'opère sa reconquête « que » depuis 4 000 ans, alors que la forêt africaine est deux fois plus ancienne. ● TOUTES, semble-t-il, gagnent aujourd'hui du terrain sur la savane. Sauf quand l'homme les en empêche, provoquant un retrait précipité qui menace l'équilibre du milieu.

Les forêts tropicales ont évolué au gré des variations climatiques

Les changements de climat intervenus au cours des millénaires ont constamment affecté les forêts des tropiques, entraînant même leur disparition sur de longues périodes. Cette très lente reconquête se poursuit aujourd'hui, mais est bien souvent anéantie par les actions humaines

LES FORÊTS TROPICALES sont souvent présentées comme des témoins de l'état sauvage, inchangés depuis *la nuit des temps*. La forêt vierge, la jungle, serait une relique de la nature inviolée, une sorte de continuum historique avec le temps des dinosaures. Erreur ! Les chercheurs de l'Orstom et du CNRS, qui étudient « *la dynamique à long terme des écosystèmes forestiers intertropicaux* », viennent de présenter à Bondy (Seine-Saint-Denis) les premiers résultats d'un programme lancé en 1991 par l'Europe sous le nom d'Ecofit. Cette étude, qui vise à reconstituer l'Histoire grâce aux archives naturelles (pollens, charbons de bois, mais aussi données climatiques et photos aériennes), permet de retracer une évolution en dents de scie, où les lacs se vident et se remplissent, et où la forêt dense et humide cède la place à une savane sèche, au gré des glaciations et des courants océaniques.

« *Les forêts denses tropicales, que l'on croyait très stables, ne le sont pas* », a constaté d'emblée Annie Vincens, paléobotaniste du laboratoire de géologie du quaternaire (CNRS, Aix-en-Provence). Spécialiste des pollens, elle a étudié avec ses collègues géologues et climatologues les carottages de sol prélevés tant en Afrique centrale qu'en Amérique du Sud. Les conclusions de cette équipe, qui portent sur les vingt derniers millénaires, dissipent un certain nombre d'idées reçues. Les forêts tropicales étaient bien développées lors de la dernière glaciation, au moins à basse et moyenne altitude. Mais la composition floristique était différente de l'actuelle, car elle comprenait ce que les spécialistes appellent des « *taxons montagnards* », c'est-à-dire des variétés de plantes résistantes au froid que l'on rencontre plutôt en altitude.



Source : ORSTOM.

DIFFÉRENCES AFRIQUE/AMÉRIQUE

Il y a 28 000 ans, sous l'effet de conditions climatiques rigoureuses (baisse des températures et des précipitations), ces forêts commencent à régresser en Amérique du Sud puis, entre 20 000 et 15 000 *ans avant notre ère, en* Afrique. Les spectres polliniques des carottages prélevés au Brésil, en Guyane et au Ghana montrent que la savane a alors pris le pas sur la forêt. Ailleurs (Congo, Zaïre, Cameroun), la forêt s'est seulement ouverte par places, avec des zones de savanes dites « *incluses* », formant de vastes clairières à végétation graminée.

Les conditions climatiques globales s'améliorant vers les années – 18 000, le balancier repart dans l'autre sens. Dès lors, l'expansion continue des forêts tropicales va se poursuivre jusqu'à nos jours, mais de façon très inégale. Commencée il y a 15 000 ans, cette expansion va atteindre son maximum vers – 9 500. Mais on observe localement de grandes différences.

Dans le Brésil central, la forêt n'entame sa reconquête qu'il y a 10 000 ans, avec des arbres comme l'araucaria, espèce résistante au froid. *Entre – 8 000 et – 4 000*, la forêt devient sèche et brûle à de multiples reprises, comme en témoignent les échantillons de charbons de bois recueillis par les chercheurs. Elle ne reprend son expansion que depuis 4 000 ans. Sur la côte atlantique du Brésil, la forêt n'atteint son plein épanouissement qu'il y a mille ans... quelques siècles avant l'arrivée des premiers colons qui vont la défricher presque complètement.

En Afrique, la situation est pratiquement inversée, comme l'a montré Pascal Roucou, climatologue de l'université de Dijon. Lorsqu'il pleut abondamment en Afrique, comme ce fut le cas de 1957 à 1977, on observe un déficit hydrique en Amérique du Sud, notamment dans le Nordeste brésilien. Lorsqu'il pleut beaucoup au Brésil, la sécheresse sévit en Afrique et notamment au Sahel, où le déficit hydrique est patent depuis 1977.

Ce *phénomène, lié aux variations* d'ensoleillement et de température des océans dans les deux hémisphères (théorie de Milankovitch), se retrouve dans la dynamique de la végétation. C'est pourquoi la forêt se maintient en Afrique jusqu'à – 3 000. Elle entre alors dans une ère plus sèche où elle s'ouvre à la savane et se compartimente, comme le prouvent les prélèvements effectués au Cameroun et au Congo. Ainsi, la forêt amazonienne est relativement jeune (4 000 ans), alors que la forêt africaine remonte au *moins à 9 000 ans – ce qui n'est* pas si vieux au regard de la Préhistoire.

UNE INFLUENCE LIMITÉE

Pour l'Afrique, où la présence de l'homme dans la forêt est attestée depuis 3 000 ans par des spécimens de palmiers à huile (*Elaeis guineensis*), la question se pose de savoir si la régression forestière peut lui être imputable, au moins en partie. De l'avis général des chercheurs, il ne semble pas que l'action de l'homme, alors très limitée malgré l'usage du feu, ait eu *une influence notable sur la dynamique* naturelle de la forêt. Les fameuses « *savanes incluses* », que l'on trouve aujourd'hui dans des zones inhabitées – notamment au Gabon –, apparaissent parfaitement naturelles. Elles ont même tendance à se refermer progressivement, comme si la dynamique actuelle jouait en faveur de la forêt. C'est d'ailleurs cette constatation qu'ont faite les équipes travaillant sur les forêts de lisière en Afrique. Les études menées en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigeria, au Cameroun, en Centrafrique, en Ouganda, au Congo et au Zaïre sont toutes concordantes : lorsque l'homme n'intervient pas, la forêt de lisière reconquiert progressivement la savane. Ces observations sur le terrain sont confirmées par l'étude des photos aériennes. En pays baoulé (Côte d'Ivoire), des photos prises en 1952, 1959 et 1969 font apparaître une avancée de la forêt sur les savanes de 30 %. Au Togo, trois séries de photos prises entre 1949 et 1979 montrent que « *le recouvrement ligneux de la savane s'intensifie* ». On passe couramment de la savane arbustive (arbres très espacés) à une savane boisée (sorte de forêt sèche). Au centre du Cameroun, la forêt a gagné 20 kilomètres carrés sur la savane entre 1951 et 1984.

Ces recrûs naturels de forêt dans la savane s'opèrent à des rythmes très différents, comme l'a observé Patrick Blanc, du laboratoire de botanique tropicale de Paris-Jussieu. La « *transgression* » est très lente lorsque la zone non boisée est occupée par des lianes ou des bambous à grande vigueur végétative, qui bloquent la repousse des espèces ligneuses. De sorte que, localement, « *une petite sécheresse peut avoir des conséquences sur plusieurs siècles* ». L'avancée de la forêt, dans ce cas, peut être limitée à 100 mètres par siècle, comme à Boa Vista (Amazonie brésilienne), voire beaucoup moins.

Cette tendance naturelle à la reconquête en zone tropicale, aujourd'hui, est presque partout battue en brèche par l'action de l'homme. La forêt amazonienne est défrichée au profit de l'agriculture et surtout de l'élevage, les forêts de Sumatra et Bornéo sont exploitées « à blanc » pour le bois, les forêts malgaches disparaissent *sous la hache des villageois qui* plantent le riz de montagne. Partout où l'homme est présent, les feux de brousse allumés pour le bétail empêchent la forêt de regagner naturellement son terrain. Ce retrait, qui n'est plus lié aux grandes respirations climatiques, s'opère à une vitesse qui bouleverse l'équilibre du milieu. C'est cette précipitation qui représente une menace pour l'avenir de la planète.

Roger Cans

Un phénomène purement anthropique

On peut s'étonner des « avancées » de la forêt dans un pays aussi déforesté que la Côte-d'Ivoire. Le massif boisé est en effet passé de 12 millions d'hectares en 1956 à 2,2 millions aujourd'hui, ce qui représente le taux de déboisement le plus rapide et le plus élevé à l'échelle d'un pays. Mais la déforestation de la Côte-d'Ivoire est un phénomène purement anthropique, puisqu'il est dû pour l'essentiel à l'exploitation du bois, à l'extension de l'agriculture (hévéa, palmier à huile, cocotier et surtout cacaoyer) et aux feux de brousse allumés pour le pâturage du bétail. Une évolution renforcée ces vingt dernières années par la diminution des précipitations, qui a poussé les agriculteurs à s'enfoncer toujours davantage dans la forêt humide.

Un logiciel permet de filtrer la publicité sur Internet

SAN FRANCISCO
correspondance

Contrôler la publicité. Vieux rêve des temps modernes. Combien d'usagers ne donneraient pas une petite fortune pour avoir des lunettes capables d'effacer les panneaux sur les autoroutes ? *Une machine* qui ne laisse passer la pub que quand on en a besoin. Sur le Web, qui devient le dernier espace d'affichage à la mode, c'est maintenant possible.

INTERNET

WebFilter – qui répondait au nom plus cru de NoShit dans une version antérieure – permet de filtrer les « *parties gênantes d'un site qu'on visite souvent* », affirme son auteur, Axel Boldt, étudiant en doctorat à l'université de Californie à Santa Barbara. Lorsque l'utilisateur demande à son browser (logiciel de recherche d'adresses électroniques) de le conduire à telle page du Web, ce dernier, au lieu de contacter directement le serveur où elle se trouve, interroge un serveur intermédiaire (proxy) situé dans son propre ordinateur ou tout près (sur une machine Unix). C'est alors le proxy qui va chercher la page souhaitée et la transmet au browser.

L'astuce d'Axel Boldt consiste à fournir au proxy une liste des URL (adresses électroniques) à surveiller et les filtres nécessaires. Ainsi, lorsque le proxy est sollicité pour aller consulter une des pages dont l'adresse figure sur sa liste, le filtre mis en place au préalable ne laisse pas passer ce qui gêne. Tout le reste apparaît intact. Cette méthode permet à la fois de fonctionner avec n'importe quel browser et de filtrer ce qu'on veut (sauf la vidéo).

LOURD À MANIER

Efficace, ce système est difficile à mettre en place pour les non-spécialistes. Il est en outre lourd à manier dans la mesure où il doit être alimenté avec un ou plusieurs scripts spécifiques pour chaque page du Web que l'utilisateur souhaite modifier. Un problème qu'Axel Boldt s'efforce de résoudre en fournissant une liste des filtres nécessaires pour les sites les plus populaires tels que Lycos, Yahoo et HotWired.

La technique utilisée par le WebFilter permet en fait de moduler la façon dont le Web apparaît sur un ordinateur en fonction du goût de l'utilisateur qui peut filtrer les graphiques trop longs à télécharger ou les propos obscènes.

Né en Allemagne, installé en Californie, Axel Boldt est un personnage représentatif de la cyberculture. Vingt-neuf ans, fort en maths – il travaille sur la théorie de la représentation des algèbres à dimension finie –, il a des opinions sur tout et les affiche sur le Web : depuis les courses de taureaux jusqu'au sida en passant par le fascisme ou les expériences nucléaires françaises. Il ne se dit pas opposé à toute forme de publicité. Mais dans la mesure où il ne se souvient pas d'avoir loué « *la moindre partie de* [son] *temps, de* [sa] *bande passante, de la surface de* [son] *écran ou de* [sa] *capacité cérébrale à qui que ce soit* », il demande à ceux qui veulent faire connaître leurs produits ou leurs services sur Internet de s'exprimer sur leurs propres pages sans l'obliger à télécharger leurs « messages » au milieu des informations dont il a besoin.

A côté de ses explications techniques détaillées et de ses opinions politiques tranchées, Axel Boldt a laissé un espace pour les « commentaires ». Certains publicistes et certaines petites compagnies qui se lancent sur le Web lui font ainsi remarquer que la pub est indispensable à la croissance de ce nouveau média. Mais l'étudiant américain n'en démord pas : il est vital de préserver des espaces sans pub.

Francis Pisani
<fpisani@aol. com>

★ La page d'accueil d'Axel Boldt : <http : //emile.math. ucsb. edu/ ~boldt/>
Pour télécharger WebFilter en Europe : <http : //math-www. uni-paderborn. de/~axel/NoShit/WebFilter _0 4. tar. gz>

Le FC Nantes est contraint de retrouver ses vertus offensives pour éliminer la Juventus Turin

Les deux clubs visent la finale de la Ligue des champions

Le FC Nantes reçoit la Juventus Turin, mercredi 17 avril, en demi-finale de la Ligue des champions. Pour espérer se qualifier pour la première finale européenne de leur histoire, les Nantais doivent remonter leur retard de deux buts encaissés au match aller. A court d'effectifs, ils doivent surtout renouer avec leur inspiration et la qualité technique qui fait la marque de leur football.

LE FC NANTES-Atlantique est contraint à l'exploit s'il entend accéder à la première finale de coupe d'Europe de son histoire. Le club devra rattraper, mercredi 17 avril, au stade de la Beaujoire, en demi-finale retour de la Ligue des champions, les deux buts encaissés à Turin contre la Juventus. Il lui faudra surtout remonter le cours de son football. Le temps d'une rencontre, la candidate au voyage à Rome, lieu de la finale, devra redevenir l'équipe d'exception qu'elle a su être quelquefois en des temps pas si reculés. Le génie sera son seul viatique.


COUPE D'EUROPE

Les deux buts encaissés au stade delle Alpi auront au moins cet avantage qu'ils vont contraindre Nantes à renouer avec des vertus offensives. Cela tombe bien puisque cette équipe ne sait pas vraiment défendre. Sa seule immunité est de monopoliser la balle, de prendre le jeu à son compte, non de détruire celui de son adversaire. Le cadenas que Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur, a tenté de mettre en place à Turin n'a eu pour conséquence qu'un score peu flatteur (2-0) et sept cartons jaunes naïvement récoltés. Le centre de formation de la Jonelière cultive des beaux footballeurs, pas des mauvais garçons. Les Canaris ont un match pour retrouver leur personnalité après s'être dévoyés. *Quatre-vingt-dix minutes*, c'est bien peu pour une si grave introspection.

L'école nantaise a ceci d'inhumain qu'elle ne tolère que l'excellence. Le jeu tel qu'appris sur les bords de l'Erdre ne conçoit pas l'approximation. Sinon, il devient immédiatement médiocre. Le football oscille ici sans cesse entre envie et pitié. Ce qui explique les vertigineux *coups de yo-yo* qui ont émaillé son histoire dans le championnat de France. Comment expliquer autrement qu'une équipe ayant totalisé 79 points et une seule défaite lors de la saison 94-95 se retrouve actuellement avec 47 points et déjà 10 revers au compteur ? Les départs de Patrice Loko et Christian Karembeu ne peuvent seuls justifier pareille dégringolade.

MAINTENIR SON STANDING

Toute cette saison, le FC Nantes a ressemblé à une sauterelle à laquelle un entomologiste cruel aurait enlevé un à un les membres pour savoir à quel moment elle cessera de se mouvoir. A chaque match, l'équipe devait pallier une nouvelle indisponibilité. Les longues blessures de Jocelyn Gourvennec, de Nicolas Ouédec puis de Japhet N'Doram, les expulsions prolongées de Jean-Michel Ferri puis de Reynald Pedros se sont accumulées. L'expérience de vivisection a semblé trouver sa tragique conclusion avec l'équipe sans âme qui a évolué en Italie.

Jean-Claude Suaudeau peut, à juste titre, envier la richesse de l'effectif turinois *« avec une équipe bis et la possibilité, à chaque poste, de faire jouer une doublure de la même qualité que le titulaire »*. Le club de Loire-Atlantique joue, lui, presque sans rechange. Il doit donc étoffer son effectif s'il entend lisser ses performances à l'année longue, voire d'une saison à l'autre, et ne plus seulement compter sur d'éphémères embellies dues à des générations spontanées.

Le FC Nantes a toujours fait confiance à ses jeunes et n'entend pas varier d'un iota. *« Nous n'avons pas l'intention de modifier la politique de fond du club*, affirme Guy Scherrer, le président du club. Or, de l'avis même de Reynald Denoueix, responsable de la formation à la Jonelière, le réservoir est actuellement moins prometteur. Est-ce le signe d'un retour aux jours ordinaires en Loire-Atlantique ? *« Une génération comme celle que nous avons connue ne se voit que rarement »*, admet son président.

Mais les dirigeants ont appris dans leur chair les dangers de vouloir garder les joueurs coûte que coûte. En 1992, lorsque Guy Scherrer a pris ses fonctions, le club était au bord du dépôt de bilan pour avoir voulu maintenir à tout prix son standing. Il repartait avec un budget étique de 40 millions de francs. Depuis, la sagesse a prévalu, qui a contraint le président, malgré l'ire de Jean-Claude Suaudeau, à laisser s'échapper deux de ses meilleurs éléments vers le Paris-SG et la Sampdoria Gênes.

Mais, quel que soit le résultat de mercredi, l'excellente campagne européenne des Nantais aura eu des répercussions bénéfiques sur le budget. Au premier jugé, Guy Scherrer estime que la Ligue des champions a déjà gonflé les recettes de plus de 50 millions de francs. Le budget prévisionnel, qui avait déjà dépassé la barre des 100 millions de francs cette saison, devrait encore s'enfler. Les bénéfices devraient permettre de mener plus avant la construction de ce grand club qu'appellent de leurs vœux les dirigeants. *« Il y a trois ans, le FCNA était une équipe sinistrée*, explique le président. *Je voudrais qu'on me laisse un peu de temps. »*

Benoît Hopquin

Les retransmissions télévisées

● **Mardi 16 avril :** Bordeaux-Prague (Coupe de l'UEFA) en direct sur Canal Plus à 20 h 15.

● **Mercredi 17 avril :** Juventus Turin-Nantes (Ligue des champions) en direct sur TF 1 à 20 h 20 puis, à 22 h 25, la deuxième demi-finale : Panathinaïkos Athènes-Ajax Amsterdam en différé.

● **Jeudi 18 avril :** Paris SG-La Corogne (Coupe des coupes) en direct sur TF 1 à 20 h 40.

Le marathon a fêté à Boston son premier siècle d'histoire

Le Kényan Tanui et l'Allemande Pippig s'imposent

BOSTON
correspondance

Le marathon n'est pas né à Boston. A en croire la légende, c'est le soldat athénien Philippidès qui le premier a couru, en 490 avant J.C., la distance mythique qui sépare Marathon d'Athènes pour annoncer la victoire sur les Perses. Mais à ce détail près, son histoire pourrait facilement se confondre avec celle que racontent les rues usées qui découpent avec précision la vieille cité du Massachusetts. Lundi 15 avril 1996, Boston a célébré avec faste le centième anniversaire de son marathon. Cent ans. Un bail qui donne à la ville le droit de se prendre, sans forfanterie, pour l'authentique capitale de la course sur route.

Ce premier siècle d'histoire, Boston l'a fêté en oubliant pour un jour ses strictes habitudes. Traditionnellement fermée au plus grand nombre par la faute *d'un parcours souvent exigu*, la course a ouvert toutes grandes ses portes. Et laissé entrer dans ses rues près de 40 000 concurrents. Un record du genre que les derniers partants ont eu tout le temps de méditer : l'étroitesse de la zone de départ, large d'une petite quinzaine de mètres, les a contraints à patienter trois bons quarts d'heure avant de pouvoir s'élancer. Difficile, dans ces conditions, de songer à la moindre performance. Mais peu importe. Cette année, l'essentiel n'était pas de défier le chronomètre. *« Nous sommes là pour faire Boston*, résume un coureur français. *Cent ans, c'est une date qui compte. Il fallait en être. »* Une explication partagée par les dix mille étrangers venus frapper du pied les rues bondées de la ville.

UNE ÉPREUVE À SON IMAGE

Enrichie depuis dix ans par la *générosité sans limite* d'une compagnie d'assurances, la course passe aujourd'hui pour la plus fortunée du monde. Ses deux vainqueurs, le Kényan Moses Tanui (2 h 09 min 16 s) et l'Allemande Uta Pippig (2 h 27 min 12 s), en sont repartis lundi soir plus riches de 500 000 francs. Et la même somme aurait été offerte à Cosmas Ndeti, classé premier ces trois dernières années, en échange de sa seule présence sur la ligne de départ. L'argent, pourtant, a longtemps été tenu *pour intrus. Trop fier de son passé* pour songer même à bouleverser ses habitudes, le Marathon de Boston a résisté jusqu'en 1986 à la loi du marché. Jusque-là, son nom seul et la qualité de son organisation suffisaient à lui assurer la présence des plus grands. Au vainqueur, il était alors offert une médaille d'or, une simple poignée de main et le présent dérisoire d'une couronne de lauriers.

De ses origines, la course se souvient avec une précision de vieil historien. Elle n'a oublié aucun de ses vainqueurs. Et rien ne semble plus la réjouir que le récit de sa première édition. En avril 1896, quinze coureurs locaux avaient tracé d'un trait rapide une ligne de départ sur une route de campagne au revêtement incertain. Leur idée : vivre à leur tour, pour le simple plaisir de la course, l'expérience des participants du premier marathon olympique, disputé le 10 avril 1896 dans les rues d'Athènes. Dix d'entre eux ont achevé la course. Assez pour penser à prolonger, dès l'année suivante, ce bien curieux pari.

De 40 à 42,195 kilomètres

Le parcours du premier marathon disputé lors des Jeux olympiques d'Athènes, en 1896, fit l'objet d'un débat entre les organisateurs, qui finalement ont retenu le tracé le plus court, qui était précisément de 40 kilomètres. C'est sur cette distance que furent disputés les marathons jusqu'aux Jeux olympiques de Londres, en 1908. *L'épouse du roi* Edouard VII souhaita alors voir le départ des coureurs, qui, pour son confort, fut donné sous les fenêtres du château de Windsor. De là jusqu'à la ligne d'arrivée, tracée dans le stade de Shepherd's Bush (rebaptisé ensuite White City), il y avait 26 miles et 385 yards, soit 42,195 kilomètres. Depuis lors, *la course qui célèbre la victoire* de Miltiade sur Darios doit sa longueur à un royal caprice anglais.

La suite ? Boston se fabrique en peu de temps une épreuve à son image, digne et élégante, soignée mais résolument conservatrice. La course emprunte longtemps le parcours choisi par ses premiers athlètes. Elle se refuse jusqu'en 1970 à sélectionner ses partants en déterminant un temps de qualification. Et ne *consent pas à autoriser* la moindre présence féminine avant 1972. Six ans plus tôt, une femme avait bien achevé l'épreuve, mais elle l'avait fait sans porter sur elle le moindre dossard. L'année suivante, une autre avait osé défier les règles en se faisant passer pour un homme sur son formulaire d'inscription. Mais la supercherie avait été découverte dès *les premiers kilomètres*. Violemment prise à parti par un officiel furieux, Kathrine Switzer n'avait dû qu'à la présence à ses côtés de son entraîneur de pouvoir poursuivre et achever la course.

LE « PATRIOTS'DAY »

Aujourd'hui, Boston aime expliquer que le succès de son marathon tient en partie à son attachement à la *tradition. Souvent* maltraitée par les éléments, la course a connu plusieurs tempêtes de neige et résisté, en 1976, à des températures proches de 40 degrés. Mais elle n'a jamais songé à se choisir une date plus propice. Organisée depuis ses origines le troisième lundi du printemps, le « Patriots'Day », elle se moque bien de savoir que son impact médiatique serait plus fort un dimanche. Et rien ne la fera changer d'avis tant que ses dossards se négocieront, au marché noir, à plus de 2 500 francs. Et qu'il se trouvera encore des amoureux de l'effort pour proposer à ses officiels de laver leur voiture, tous les week-ends de l'année, en échange d'une bonne place sur sa ligne de départ.

Alain Mercier

Le football américain tente une nouvelle percée en Europe

LA NATIONAL Football League (NFL), le championnat professionnel de football américain, manque d'espace. Depuis plusieurs années, elle tente d'installer son sport sur le Vieux Continent. Composée de sept équipes américaines et trois européennes, sa Ligue mondiale de football américain lancée en 1991 avait reçu un accueil tiède de la part du public d'outre-Atlantique. Gavés de septembre à janvier de matches de haute qualité, les fans américains avaient boudé les retransmissions télévisées de ce championnat insolite et bâtard. *« L'idée consistait à proposer encore plus de football américain aux passionnés en prolongeant la saison par une variante qui impliquait des équipes européennes*, explique David Tossell, directeur de la communication de la Ligue mondiale. *Mais cette expérience n'a été un succès qu'en Europe. Nous avons donc réfléchi et effectué des études de marché pour établir dans quel pays européen la Ligue trouverait le meilleur accueil. »*

La Ligue mondiale, basée à Londres et financée en partie par les réseaux de télévision de Rupert Murdoch, vient donc d'être relancée, samedi 12 avril. Six équipes implantées dans six villes européennes – Amsterdam, Barcelone, Francfort, Londres, Düsseldorf et Edimbourg – s'affrontent désormais sur la base de matches aller-retour. Dix rencontres au total pour chaque formation, étalées sur les week-ends de la mi-avril à la mi-juin. David Tossell justifie l'adhésion de deux métropoles allemandes à l'événement par la volonté de créer une rivalité nationale attrayante pour le public et un engouement encore plus fort chez les jeunes. Les critères de choix et les véritables motivations de la Ligue mondiale restent cependant vagues. *« L'intérêt des téléspectateurs pour ce sport chez nous est difficile à quantifier*, explique un responsable de télévision allemande. *Sûrement autant que celui des téléspectateurs américains pour notre football. »*

Comment passionner les foules pour une activité sportive si saisonnière qu'elle pourrait s'apparenter à un circuit d'exhibitions ? Les équipes – composées de quarante personnes – n'ouvrent leurs rangs qu'à sept joueurs européens *triés sur le volet à l'issue de* périodes de détection organisées aux Etats-Unis pendant l'hiver. Le reste des effectifs et de l'encadrement est prêté par le championnat américain. A la fin de l'hiver, les six petites troupes rallient pour trois semaines des camps d'entraînement draconiens aux Etats-Unis, avant de migrer vers les hôtels que leurs clubs d'adoption ont choisi pour base en Europe. Deux mois et demi plus tard ils retourneront vaquer à leurs études, à leur travail ou... à leurs rêves de NFL.

> « L'intérêt des téléspectateurs pour ce sport est difficile à quantifier »

Car la Ligue mondiale constitue surtout pour les joueurs américains trop tendres ou trop modestes, une alternative enrichissante aux fastidieux séjours sur les bancs de touche des clubs américains ou à une retraite anticipée. Hébergés gratuitement, rémunérés pour leur courte saison de 60 000 à 100 000 francs pour les titulaires et 25 000 francs pour les remplaçants, nombre d'équipiers d'université restés aux portes de la NFL ou de joueurs de clubs américains mal dégrossis apprécient l'expérience. *« Certains progressent tellement en jouant en Ligue mondiale qu'ils réintègrent leur club de NFL comme titulaires après une saison, »* dit David Tossell. A l'inverse, le maigre contingent de joueurs européens de la Ligue mondiale ne peut guère raisonnablement aspirer aux honneurs de la NFL. Jusqu'ici seul l'Allemand Werner Hippler des Galaxy de Francfort a pu s'expatrier chez les Chargers de San Diego.

Parmi les joueurs européens, la Ligue mondiale favorise plutôt les secondes carrières d'anciennes gloires du football et du rugby dont la présence génère la publicité et l'attention médiatique. Ainsi, Manfred Burgsmüller, l'un des tout meilleurs buteurs du championnat allemand du ballon rond est devenu, à quarante-six ans, le botteur des Rhein Fire de Düsseldorf. *L'ex-capitaine de l'équipe de* rugby d'Ecosse, Gavin Hastings, trente-quatre ans, a tout aussi chèrement gagné cette place lors de sélections que la Ligue mondiale jure parfaitement impartiales, pour évoluer cette saison avec les Scottish Claymores d'Edimbourg.

L'affaire paraît sérieuse. *« Ces vedettes ne mettraient pas leur réputation en danger pour une simple opération publicitaire »*, jure David Tossell. A la Ligue mondiale, où l'on prétend croire à l'avenir européen du football américain, la *création d'autres équipes est* souvent évoquée. Mais le public s'amusera-t-il longtemps à encourager des joueurs américains de seconde zone ?

Patricia Jolly

Gavin Hastings change de sport

L'information a d'abord fait l'effet d'une vulgaire manœuvre publicitaire. Gavin Hastings, l'ancien capitaine de l'équipe d'Ecosse de rugby, tentait, à trente-quatre ans, de devenir « kicker » (buteur) des Scottish Claymores, une équipe de la Ligue mondiale qui évolue dans le Murrayfield des quinzistes. Mais l'ancien arrière n'a fait preuve que d'application et d'humilité pour décrocher sa sélection pour la saison 1996. *« Je savais qu'il s'agirait d'un véritable choc culturel*, –, a-t-il déclaré au quotidien britannique *The Independent, mais je m'étonne encore de la difficulté de mon nouveau sport. Je découvre une nouveauté chaque jour. » « Le poste de « kicker » exige moins de condition physique que d'autres*, explique toutefois un spécialiste. *Tout devrait bien se passer pour Gavin s'il botte assez vite pour ne pas être heurté par les joueurs qui sont censés lui rentrer dedans. »*

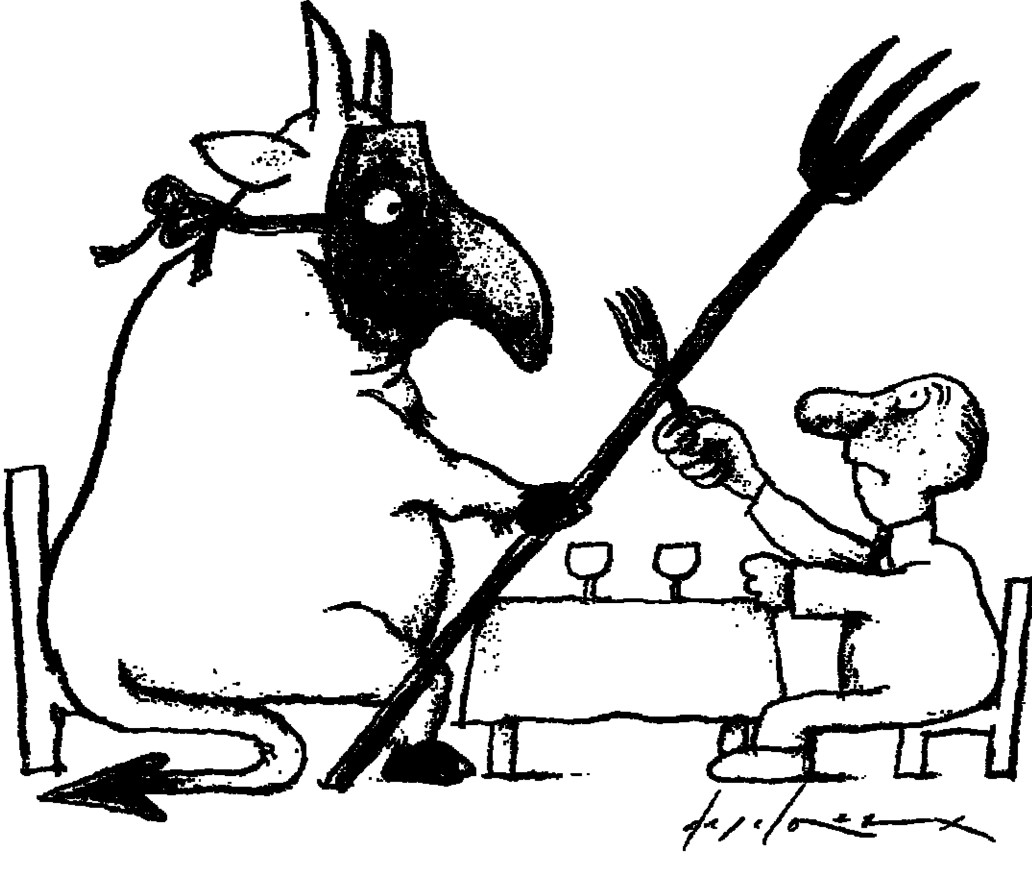
■ **CYCLISME : Jean-Marie Leblanc, l'organisateur de Paris-Roubaix,** a mis en cause Patrick Lefévère, le directeur sportif de l'équipe Mapei, qui a dominé, dimanche 14 avril, la classique française. *« Patrick Lefévère a été surpris dimanche en délit de tricherie*, a expliqué le directeur général de la Société du Tour de France. *Deux de ses coureurs, Bortolami et Museeuw, sont revenus après crevaison et ont été aidés par le mécanicien de la voiture. Je l'ai d'ailleurs signalé au président du jury. » « Cela ne mérite pas une mise hors course, mais il s'agit d'une tricherie »*, a insisté Jean-Marie Leblanc qui *« regrette la forme qu'a pris le final de la course et les palabres ostensibles entre les coureurs »*.

■ **BASKET : *Le député et maire de* Lyon, Raymond Barre, et le maire de Villeurbanne, Gilbert Chabroux,** ont *« décidé d'étudier ensemble les conditions »* pour qu'un *« grand club de basket »* de l'agglomération lyonnaise, qui compte deux clubs en Pro A, l'AS Villeurbanne et Jet Lyon, puisse être créé le *« plus rapidement possible »*. Lors d'une rencontre, lundi 15 avril, MM. Barre et Chabroux ont *« exprimé leur souhait commun de voir se créer un grand club de basket d'agglomération rassemblant les compétences les plus larges »*. M. Chabroux a cependant exclu *« pour l'immédiat la réalisation d'une fusion »* entre les deux clubs.



God save the beef

Soupe à la grimace dans ce restaurant anglais de Paris privé brutalement de ses plats vedettes



DESSINS DESCLOZEAUX

LA MAUVAISE, très mauvaise nouvelle était tombée dans la journée. Le soir même, un groupe d'Ecossais, venus soutenir une campagne de promotion sur le pays aux monstres lacustres qu'on ne voit jamais et aux fantômes qui terminent leur carrière avec une cirrhose du foie, mangeaient, sur le continent, leur dernier bœuf angus de la saison. A Paris, au Bertie's, le meilleur restaurant anglais d'Europe, selon un chroniqueur du *Daily Telegraph*, on prenait des dispositions pour mettre la carte en berne.

Il faut aux Britanniques les pires raisons pour ne plus se « selfcontrôler ». C'est fait. Dézinguer leur économie est une chose, toucher au fleuron de leur gastronomie, mettre en doute l'excellence des conditions d'élevage de ce cheptel des terres d'Ecosse estampillé comme parfaitement recommandable et mondialement cité pour être l'un des plus savoureux sur cette planète de ploucs – *« Tous les peuples sont ratés, le nôtre un peu moins que les autres »* –, voilà qui leur a déplu.

PAS DE VALISE DIPLOMATIQUE

Ambassade, certes, mais seulement du goût britannique en France, il était difficile au Bertie's de faire convoyer les trains de côtes de bœuf par la valise diplomatique. Mortifié, le chef s'est rabattu sans plaisir sur du charolais et de la blonde d'Aquitaine. Drôle de drame pour le petit cercle d'habitués qui venaient, le jeudi et le dimanche, concélébrer les rencontres du *roast rib of beef* et de la *horseradish sauce*, flanqués de l'inaltérable *Yorkshire pudding*; et le samedi s'abattre dans les délices du filet en croûte, sauce madère, appelé *« à la Wellington »*, Arthur, duc de Wellesley, l'authentique, le descendeur de la Grande Armée à Waterloo. Waterloo...

L'Union Jack peut cependant continuer à flotter rue Léo-Delibes, à deux pas du très classe Hôtel Baltimore, la cuisine d'outre-Manche – calomniée sans preuves depuis la nuit des temps, bouc émissaire du choc culturel entre deux nations – ayant plus de répondant que l'on ne pourrait croire. Ambiance club pour cet établissement où il ne faudra pas s'étonner de déjeuner ou de dîner en compagnie des représentants de la famille royale photographiés dans les différents états qui doivent être les leurs dans l'exercice de ce délicat boulot. En calèche, à cheval ou par *temps de guerre*, avec bonnet d'ours de grenadier ou short colonial réglementaire, avec Elizabeth encore toute jeunette ou sous les regards de son père, l'homme au regard noyé d'incertitudes, l'Angleterre se passe en revue. Pittoresque, pas vraiment oppressant.

Pas d'angus, mais alors quoi ? En lever de rideau, le sommelier, qui, devant cette salle taillée en coupes claires, n'avait pas vraiment l'esprit à rire, aura pourtant cette jolie formule à propos du vignoble britannique et de ses productions : *« Disons qu'il faut des cépages qui résistent aux deux mois de soleil... »* Cépages allemands, donc, qui faisaient ressembler ce chiltern valley, produit dans les alentours d'Oxford, à un blanc de Franconie. Le repas allait se dérouler sous sa garde légère et fruitée.

Exception faite pour ce *traditional oak smoked Scottish salmon*, saumon écossais fumé au bois de chêne, qui débarque en entrée avec sa bouteille de bunnahabhain sous le bras, un douze ans d'âge, *de la région d'Islay*, au goût de miel et de cire qui faisait sursauter le poisson de plaisir. Deux compères se jouant une blague. Il faut essayer une fois. Très surprenant. Tout ça commençait bien. Un gentleman érudit, non, maître d'hôtel, mais seulement ici « chargé de clientèle » – un Français tombé sous les arceaux du charme britannique –, explique que la recette qui va suivre est d'origine victorienne, le Bertie's se flattant de ne rien abandonner de ce qui avait fait la gloire des tables de l'Empire quand Albion, la redoutable, *était encore maîtresse et* patronne du monde. Envoyez le plat ! C'est un crabe, *dressed crab*, décortiqué et préparé dans sa carapace avec une mayonnaise aux herbes, salade et œufs mimosa. Succulent, précis, très remarquablement apprêté ; pas d'autres mots. A ce moment-là, il *fallait* espérer *que tout allait* encore très bien fonctionner.

SUCRÉ-SALÉ

Et ça fonctionne. De mieux en mieux. Voilà un canard d'Aylesbury rôti, avec sauce à l'orange ; un citoyen élevé sous les pommiers et jeté – mort – dans l'eau bouillante pour mieux le relancer dans son moelleux. Aiguillettes parfaites, carottes et pommes de terre en accompagnement. Et alors les oranges, la sauce... Vite, du rab ! Les Anglais ont eu raison de voyager : ils savent ce que salé-sucré veut dire. Toutes leurs vadrouilles les ont façonnés à un exotisme de plein vent et leur ont rendu plus compréhensible l'héritage médiéval qui hante leurs fourneaux.

Le dessert vient ici avant l'arrivée de sa majesté le stilton, comme si aucune douceur ne pouvait l'égaler et s'arroger le droit de conclure le repas. Il s'agit d'une génoise vaporeuse – genre *zuppa inglese* – à la confiture de cerise et parfumée au *sherry*, dénomination anglaise du xérès. Date de mise en œuvre de l'ouvrage, 1672. Et puis entrée du fameux fromage.

Il est de la famille des chesters, des roqueforts, des fourmes d'Ambert. C'est un « bleu ». C'est aussi un personnage autour duquel s'est installée une légende que ses adeptes entretiennent avec la plus grande dévotion. Il faut dire aussi que son compagnon de route, le porto, l'a toujours *aidé à entretenir* sa renommée ; à moins que ce ne soit le contraire. On ne sait plus. Chez Bertie's, ils sont servis étroitement enlacés avec une petite cour d'amis d'enfance où l'on distingue du raisin noir, du céleri en branche et des biscuits, dont les célèbres crackers. Le stilton de ce soir-là faisait équipe avec un Sandeman 1985, qui passera la main à un Churchill's 91, puis à un Graham's Malvedos 79.

Et pour se rafraîchir les idées après autant de malentendus éclaircis, il faut savoir que l'eau que l'on sert dans ce restaurant est cent pour cent britannique. Une maison durement secouée par le Blitz, mais encore debout. Et très sûre.

Jean-Pierre Quélin

★ Bertie's, Hôtel Baltimore, 1, rue Léo-Delibes, 75116 Paris. Tél. : 44-34-54-34. Menu : 195 F. A la carte : 350 F.

Croque-monsieur

C'est le seul sandwich clairement sexué que connaissent les Français : selon qu'on le couvre ou non d'un œuf sur le plat, le croque est en effet nommé « madame », ou « monsieur ». D'après le Larousse gastronomique, cet en-cas serait en tout cas nettement daté dans l'histoire des brasseries, puisque le premier exemplaire en aurait été servi en 1910 dans un café du boulevard des Capucines, à Paris. Le même ouvrage le décrit comme *« un sandwich chaud, formé de tranches de pain de mie beurrées »*, le tout garni de gruyère et de jambon maigre.

Une définition quelque peu restrictive pour Jean Biron, président de la Chambre syndicale des cafetiers-restaurateurs parisiens, qui aime à rappeler que le lait a son importance dans le croque-monsieur. *« Les restaurateurs ne beurrent pas forcément les tranches du croque. Nombre d'entre eux préfèrent humecter le pain de mie dans du lait. Jugeant que cette opération, pratiquée à la dernière minute, donne un résultat plus moelleux. »* Mais peu importe qu'ils soient ou non au beurre, ce qui jusqu'ici différenciait les croque-monsieur bistrots avec ceux vendus dans le commerce pour « cuisiner » à domicile, c'était avant tout la taille. Le croque au comptoir restant nettement plus grand que son cousin issu de germain.

Pour rattraper ce déficit, Herta, leader du croque-monsieur en grande surface (1 300 tonnes l'an dernier) lançait donc il y a quelques semaines son « maxi », un format comparable à celui qu'on sert au zinc : 160 grammes, contre les traditionnels 100 grammes des produits industriels. La recette, elle, reste inchangée : épaule de porc, absence de nappage béchamel, pastilles de margarine à l'extérieur du pain de mie afin de pouvoir le poêler directement. On s'étonnera d'apprendre que cette formule découle directement de celle d'un fabricant de surgelé. Quand l'entreprise voulut lancer en 1984 le premier croque-monsieur au rayon frais des libres-services, c'est en effet sous sa forme congelée que ce produit régnait en maître. La recette fut donc calquée sur celle de Findus, le leader du marché d'alors. En douze ans, la tendance s'est radicalement inversée : il se vend désormais cinq fois plus de croques frais que surgelés. Cela n'empêche pas les deux marques de fabriquer aujourd'hui leurs croque-monsieur dans la même usine... en Allemagne.

D'ailleurs, ce sandwich a beau être un produit purement hexagonal (on se souvient que Nestlé avait lancé, sans succès, une version « micro-ondable » en Angleterre), on note que les industriels choisissent généralement pour le garnir un fromage néerlandais, le gouda.

Guillaume Crouzet

★ Maxi croque-monsieur Herta, 20 F environ les deux.
Prix moyen d'un croque-monsieur au café : entre 18 F et 25 F.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA COLOMBE

■ Qui aurait eu l'audace d'ouvrir un « bouchon » rue de la Paix, *quasi invisible*, entre Meller, dit Mellerio, et Van Cleef & Arpels, ou bien tout à côté de Dunhill, sinon un Lozérien, M. Delmas ? Du lundi au samedi midi, il offre des vins honorables et quelques plats mitonnés à l'ombre de la colonne Vendôme. Selon le jour ou l'humeur, la poitrine de veau farcie *alterne* avec le filet de perche en papillote ; la côte de bœuf et l'entrecôte marchand de vin font merveille dans ce quartier de coffres-forts. L'on y boit un pessac-léognan 1993, Château de France, ou bien un Château de Seguin, un très raisonnable cheverny (62 F). *Endroit rare et parisien*, c'est le seul bistrot de la rue de la Paix où l'on peut donner rendez-vous à une croqueuse de diamants, non loin de l'Hôtel Ritz. De 130 F à 150 F.

★ Paris. 2, rue de la Paix (75002). Tél. : 42-61-09-69. Fermé samedi soir et dimanche.

CAMILLE

■ Certains bistrots à la mode donnent un cadre misérable aux plaisirs du palais et, parfois, aux surprises de l'addition. Mais il n'y a pas que des restaurateurs « habiles ». D'autres, plus modestes, *aux cartes discrètement* tarifées, servent une cuisine simple, abondante et sans prétention, à l'image de leur clientèle. Chez Camille, c'est l'heureuse surprise des pommes tièdes au saucisson de Lyon, de la salade landaise, du foie de veau à l'anglaise ou du pot-au-feu Mamie Jeanne, avec os à moelle et légumes savoureux. Un menu à 95 F propose le choix entre un plat, l'entrée ou le dessert. A signaler le potage de légumes, la crème brûlée et un brouilly Château des Tours (140 F). A la carte, compter de 150 F à 200 F.

★ Paris. 24, rue des Francs-Bourgeois (75003). Tél. : 42-72-20-50. Tous les jours. Voiturier.

HÔTEL DE FRANCE

■ L'à-pic vertigineux des falaises de la presqu'île de Crozon, la sévère beauté d'un paysage de landes battu par les vents s'estompent autour de la rade de Camaret-sur-Mer, charmant port langoustier breton. La salle à manger panoramique de l'Hôtel de France, au décor incertain, est le théâtre d'un spectacle gourmand renouvelé : la cérémonie du plateau de fruits de mer. Huîtres, praires, petites langoustines d'eaux froides, magnifiques araignées de mer, crabes et petites cigales sont – pour 180 F – un enchantement de fraîcheur. Même les jours de grandes marées touristiques, le service reste souriant. Les plats de la carte, un honnête turbot grillé ou les saint-jacques panées et persillées, sont de moindre intérêt, mais servis à des prix raison*nables. Parmi les blancs de Loire, un pouilly fumé de Ladoucette* fera l'affaire. Menus à 90 F, 132 F, 265 F avec d'épatants desserts.

★ Camaret-sur-Mer. 19, quai Toudouze (29570). Tél. : 98-27-93-06. Tous les jours.

Brasseries

LE ROYAL PEREIRE

■ *Le ciel de la gastronomie est un paysage changeant. La place Pereire était*, il y a deux lustres, le domaine incontesté d'étoiles de première grandeur. Aujourd'hui, une simple brasserie est au firmament. Les étoiles, le patron les connaît. Il tenait auparavant le Bar de l'Escadrille, à Toussus-le-Noble (Yvelines), pour un public d'avionneurs de haute volée. Au Royal, la clientèle a suivi. Dans le quartier, on aime bien les décors « rétro », l'accueil courtois, le service efficace et le grand jeu d'une vraie carte de brasserie, avec ses plats du jour : asperges, langoustines, bar grillé et faux-filet de Salers. Banc d'huîtres remarquable. Inconnu au bataillon des guides et gazettes, voici encore, sinon une modeste violette, du moins un bouquet printanier qui fera des heureux : sept jours sur sept et de 7 heures à 2 heures du matin, selon l'usage. Menu à 138 F. A la carte, compter 200 F.

★ Paris. 1, place du Maréchal-Juin (75017). Tél. : 47-63-62-04. Tous les jours.

TOUPARY

■ Le décor d'Hilton Mc Connico durera-t-il aussi longtemps que le Pont-Neuf ? L'atmosphère familière, la qualité de l'espace intérieur, les baies offrant l'une des plus belles vues sur Paris depuis le cinquième étage de la Samaritaine suffiraient à justifier le succès de cette table aux airs de brasserie de luxe. A l'heure du déjeuner, on se perd un peu dans les innombrables formules à 69 F, 95 F et 139 F. Nous avons choisi, à la carte, une assiette de saucisson cendré de Laguiole et une estouffade de joue de bœuf, volaille de *Loué, saucisson de Lyon et pied de veau au vin de la vallée du Rhône, plat* passablement complexe, mais d'honnête facture. Le soir, changement de décor. La Monnaie, l'Institut et la Conciergerie paraissent s'agiter sous les feux de la rampe des bateaux-mouches ; le chef Bruno Bonnelles, pendant ce temps, concocte sagement une cuisine délicatement méditerranéenne, la bouillabaisse de volaille (!) à la provençale, le mignon de porc au jus d'olives cassées et panisse. A la carte, compter 235 F (midi) et 285 F (soir), vin compris.

★ Paris. Quai du Louvre, entrée côté Pont-Neuf (75001). Tél. : 40-41-29-29. Fermé le dimanche. Voiturier. Parking Saint-Germain- l'Auxerrois.

Gastronomie

LES JARDINS DE BAGATELLE

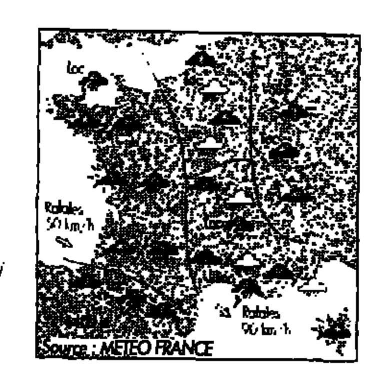
■ Alain Raichon fait un heureux retour à proximité de la « folie » que fit construire le comte d'Artois, futur Charles X, en 1777. Les communs – bâtis au XIXe siècle – abritent quelques salons et une terrasse vitrée ouverte sur l'une des plus agréables perspectives paysagères du parc de Bagatelle, où l'on peut voir aussi la roseraie dessinée par Forestier, l'*alter ego* d'Alphand. De la carte du Saint-Moritz, Raichon – né à Champagnole – n'a conservé pour le moment que quelques souvenirs : les œufs en cocotte aux morilles, le foie de canard macéré au vin de paille, en *attendant* la *saison de* la *poularde* au vin jaune, que Laurent (41, avenue Gabriel (75008) ; tél. : 42-25-00-39) est l'un des rares à maintenir sur sa carte de printemps. Chef très parcimonieux de ses effets, attentif aux harmonies des mets et des vins – le magret de canard aux épices et la poire rôtie au miel sont nécessairement servis avec un arbois de la maison Rolet –, Alain Raichon impose un classicisme sans détours à une brigade nombreuse. La poêlée de ris et de rognons de veau aux champignons des bois ou la lotte rôtie aux lentilles vertes, petits oignons et lardons, ont les vertus d'une cuisine sérieuse et sûre, prestement servie. Délicieuse charlotte de pain d'épices aux fruits secs. Menu d'affaires à 220 F. Dimanche midi : 250 F. A la carte, compter 280 F.

★ Paris. Route de Sèvres à Neuilly, parc de Bagatelle - bois de Boulogne (75016). Tél. : 40-67-98-29. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

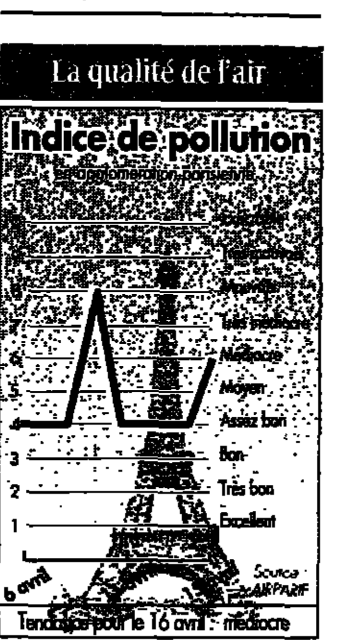
Traversée d'une perturbation d'ouest en est

APRÈS UN DÉBUT de semaine généralement doux et ensoleillé, la situation va se dégrader mercredi. Les hautes pressions qui protégeaient la France commencent à s'affaiblir au profit d'un vaste système dépressionnaire centré au sud de l'Islande. La perturbation associée abordera la façade atlantique dans la nuit de *mardi à mercredi*. Elle traversera la quasi-totalité du pays d'ici demain soir.



Prévisions pour le 17 avril vers 12h00

La qualité de l'air



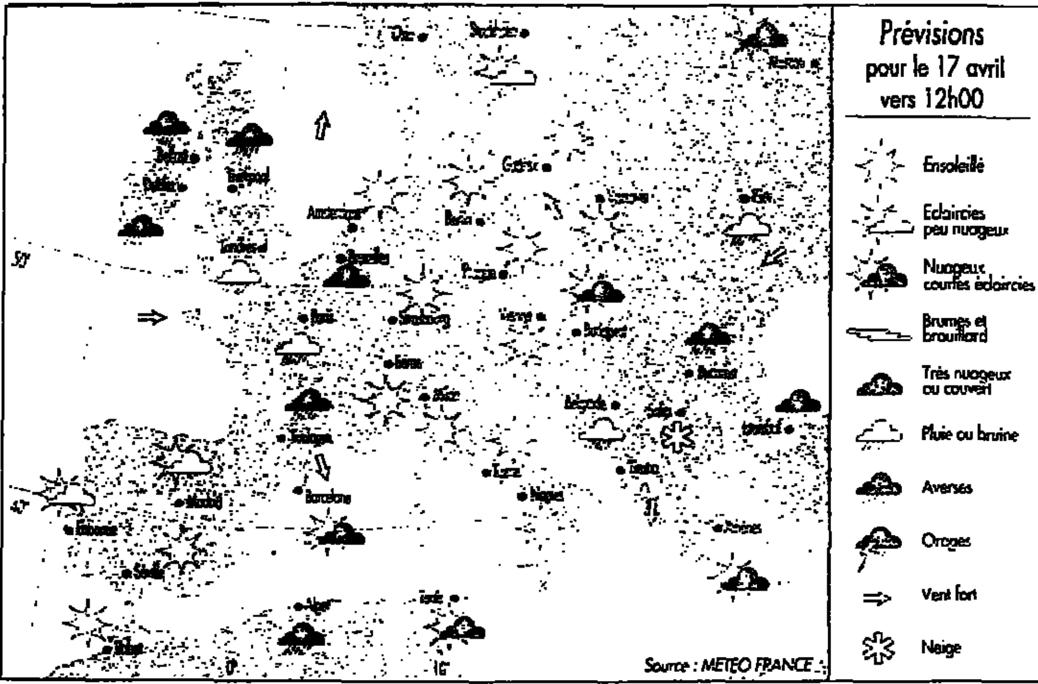
Tendance pour le 16 avril : médiocre

Mercredi, après les pluies nocturnes, quelques éclaircies reviendront en cours de matinée en Bretagne et le long des côtes atlantiques. Les nuages resteront toutefois menaçants et pourront donner des averses jusqu'en milieu d'après-midi à Morlaix, La Rochelle ou Arcachon. Le temps res*tera maussade sur les Pyrénées*. Des nuages donneront des ondées et parfois un coup de tonnerre. La neige tombera au-dessus de 2 000 mètres le matin, jusqu'à 1 400 mètres l'après-midi.

Du Massif Central au golfe du Lion, la journée débutera souvent sous des ondées orageuses qui disparaîtront au fil des heures. Le soleil reviendra plus franchement *sur le littoral du Languedoc* et du Roussillon, au prix d'une forte tramontane. Les rafales atteindront 90 km/h en fin de journée à Sète ou Narbonne. Des Bouches-du-Rhône à la Corse, la matinée sera encore bien agréable. Une petite tendance orageuse commencera à se manifester rapidement. L'après-midi se passera souvent sous les nuages, les ondées, et parfois sous l'orage sur le relief.

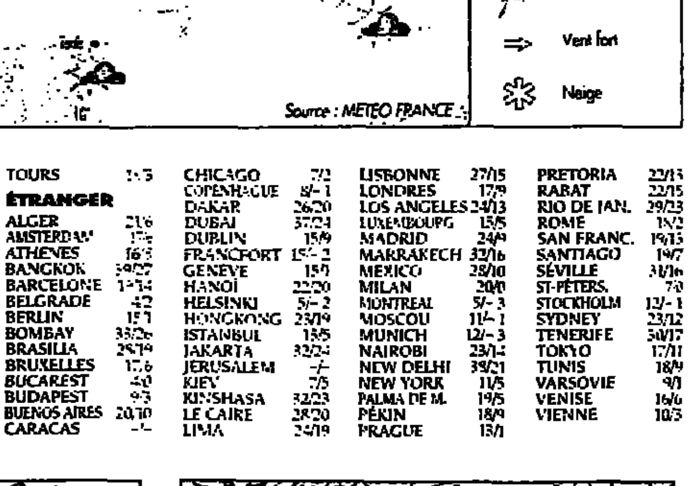
Plus au nord, le système perturbé sera beaucoup moins actif. Il donnera simplement quelques pluies faibles en cours de journée *en Normandie, Ile-de-France*, Touraine et Nord-Picardie. De timides éclaircies reviendront par l'ouest l'après-midi sur ces régions, mais on restera sous la menace de quelques averses. Les régions de l'Est débuteront souvent la journée sous le soleil. La dégradation nuageuse et faiblement pluvieuse arrivera en cours de matinée en Champagne, Bourgogne et Rhône-Alpes. Elle finira par atteindre la Lorraine en cours d'après-midi. En Alsace, la journée sera encore douce et bien ensoleillée, mais le temps risque de tourner à l'orage l'après-midi.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

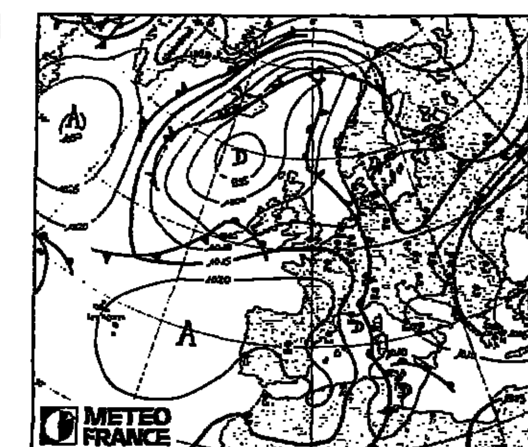


TEMPÉRATURES du 15 avril maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	19/5
BIARRITZ	16/7
BORDEAUX	19/7
BOURGES	18/1
BREST	14/11
CAEN	18/7
CHERBOURG	17/9
CLERMONT-F.	16/-1
DIJON	16/2
FORT-DE-FR.	30/22
GRENOBLE	19/2
LILLE	18/4
LIMOGES	17/2
LYON	17/0
MARSEILLE	21/6
NANCY	15/-2
NANTES	18/7
NICE	18/11
PARIS	18/7
PAU	18/7
PERPIGNAN	19/6
POINTE-À-PIT.	29/21
RENNES	18/7
ST-DENIS-RÉUNION	30/26
ST-ÉTIENNE	16/0
STRASBOURG	16/-1
TOULOUSE	17/4
TOURS	[illegible]
ÉTRANGER	
ALGER	21/6
AMSTERDAM	[illegible]
ATHENES	16/3
BANGKOK	39/27
BARCELONE	19/14
BELGRADE	4/2
BERLIN	15/1
BOMBAY	35/26
BRASILIA	28/19
BRUXELLES	17/6
BUCAREST	4/0
BUDAPEST	9/3
BUENOS AIRES	20/10
CARACAS	-/-
CHICAGO	7/2
COPENHAGUE	8/-1
DAKAR	26/20
DUBAI	37/24
DUBLIN	15/9
FRANCFORT	15/-2
GENEVE	15/9
HANOÏ	22/20
HELSINKI	5/-2
HONGKONG	23/19
ISTANBUL	15/5
JAKARTA	32/24
JERUSALEM	-/-
KIEV	7/5
KINSHASA	32/23
LE CAIRE	28/20
LIMA	24/19
LISBONNE	27/15
LONDRES	17/9
LOS ANGELES	24/13
LUXEMBOURG	15/5
MADRID	24/9
MARRAKECH	32/16
MEXICO	28/10
MILAN	20/0
MONTREAL	5/-3
MOSCOU	11/-1
MUNICH	12/-3
NAIROBI	23/14
NEW DELHI	39/21
NEW YORK	11/5
PALMA DE M.	19/5
PÉKIN	18/9
PRAGUE	13/1
PRETORIA	22/13
RABAT	22/15
RIO DE JAN.	29/23
ROME	19/2
SAN FRANC.	19/15
SANTIAGO	19/7
SÉVILLE	31/16
ST-PÉTERS.	7/0
STOCKHOLM	12/-1
SYDNEY	23/12
TENERIFE	30/17
TOKYO	17/11
TUNIS	18/9
VARSOVIE	9/1
VENISE	16/6
VIENNE	10/3



Situation le 16 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 18 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le conseil des Quatre

LE CONSEIL *des quatre ministres* des affaires étrangères qui doit se réunir à Paris le 25 avril a pour tâche principale de préparer les traités de paix. Ni à Londres ni à Washington l'optimisme ne semble régner quant aux résultats de ses travaux. On y laisse même entrevoir la possibilité d'un échec, qui pourrait entraîner la conclusion de traités de paix séparés entre les alliés et les associés de l'Allemagne.

Une pareille éventualité soulèverait de graves objections, notamment de la part de l'Union soviétique, qui pourrait invoquer l'article 5 de son alliance avec la Grande-Bretagne, stipulant que les deux parties doivent coopérer à l'élaboration des traités de paix. L'URSS pourrait refuser de reconnaître les dispositions prises sans elle au sujet des frontières et des colonies italiennes. Un tel état de choses compromettrait l'entente future des grandes puissances et l'avenir de la paix.

Le grand sujet de dissentiment est le problème de Trieste. L'Amérique et l'Angleterre d'un côté, l'URSS de l'autre, ne semblent pas vouloir se départir de leurs positions intransigeantes, les deux pre*mières pour le maintien de cette* ville à l'Italie, l'URSS pour l'annexion à la Yougoslavie. Les forces yougoslaves massées près de la ligne Morgan font craindre une intervention armée si la solution adoptée est contraire à ce pays.

L'Adriatique et le grand port qui la commande sont, pour le moment, le point crucial où se heurtent Slaves et Occidentaux. Mais la question des colonies italiennes est à peine moins ardue à résoudre : là aussi l'URSS a formulé des revendications qui, si elles étaient satisfaites, menaceraient *des positions considérées comme* vitales par la Grande-Bretagne.

(17 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6802

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III				■					
IV							■		
V						■			■
VI					■				
VII								■	
VIII			■						
IX						■			
X									
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Qui sont peut-être toutes fraîches. – II. A l'atelier, elles assurent la matérielle. – III. Sous la croûte. Ne sèche pas quand il est bon. – IV. Manipulé comme un chapelet. Dans une série de sept. – V. Coule en Angleterre. Abréviation. – VI. Ne conserve pas. Capitale d'un archipel. – VII. *Région de Roumanie.* – *VIII. Saint. Exprimer un* mécontentement. – IX. Unis, en Amérique. Quand on fumait autrefois. – X. Qui peut amener des cafards. – XI. Qui ont peut-être été plantés.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui n'ont pas le mauvais œil. – 2. Pas bien enveloppée. – 3. Eurent une attitude audacieuse. En France. – 4. Vieux plis. Couverts d'ardoises. – 5. Font preuve d'attachement. Panier percé. – 6. Coule en Afrique. Sort du Jura. Morceau de sucre. – 7. Est tou*jours vulgaire. Pas commun.* – 8. Amenai à manger le morceau. Coule dans une île. – 9. Finit dans la baie du Mont-Saint-Michel. Peuvent être de rigueur.

SOLUTION DU N° 6801

HORIZONTALEMENT

I. Concassés. – II. Océanaute. – III. Turbulent. – IV. Ole ! Basa. – V. Naevi. – VI. Os. Lav. – VII. Crac. Rami. – VIII. Recaleras. – IX. Esclandre. – X. Réitéré. – XI. Emus. Ases.

VERTICALEMENT

1. Coton. Crème. – 2. Oculaires. – 3. Nérée. Accru. – 4. Cab. Vocales. – 5. Anubis. Lai. – 6. Sala. Renta. – 7. Sues. Lardés. – 8. Etna. Amarre. – 9. Set. Avisées.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *FRANCE.* L'intersyndicale des personnels navigants (pilotes et mécaniciens de bord) d'Air France Europe (ex-Air Inter) a appelé à une grève de quarante-huit heures, les 18 et 19 avril, pour protester contre *« la destruction organisée et le dépeçage commercial »* de la compagnie. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie USAir a été sélectionnée par le département des transports pour assurer une nouvelle liaison entre Philadelphie (Pennsylvanie) et Rome. Delta Air Lines s'est portée candidate pour la desserte de *la ligne Atlanta-Rome et North*west Airlines pour celle de la ligne Detroit-Rome. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** L'Hôtel Hilton de Pékin va être sévèrement sanctionné pour avoir tenté, par des installations illégales, de capter les programmes de télévision transmis par satellite. – *(Bloomberg.)*

■ **TRANS MANCHE.** Un an après le *Pride-of-Dover* et le *Pride-of-Calais*, le *Pride-of-Kent*, un des ferries de la compagnie P and O qui naviguent entre Calais et Douvres, a été réaménagé. Les transformations ont porté sur les surfaces de vente en hors taxes, les espaces de restauration et de loisirs pour les enfants et les adolescents.

■ **FRANCE.** Créée en mai 1995 par le ministère de la jeunesse et des sports, la Carte Jeunes, destinée aux moins de vingt-six ans, au prix annuel de 120 francs, va permettre à ses titulaires de bénéficier de réductions sur les *voyages et séjours d'été*, en France et à l'étranger. – *(AFP.)*

■ **AVIONS.** La compagnie aérienne British Airways a l'intention d'équiper les sièges de ses avions long-courriers d'écrans individuels qui permettront aux passagers de regarder un film vidéo, de jouer aux courses, à la roulette ou au backgammon. Ecrans et claviers seront équipés d'un système de paiement par cartes de crédit. La compagnie Singapore Airlines va également se lancer dans un programme du même genre : elle envisage d'ouvrir, dès cette année ou au début de l'an prochain, ses premières « tables de jeu ». – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 18 avril

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la Renaissance italienne, 11 h 30 ; *Portrait de Nicolas Kratzer*, de Holbein, 12 h 30 ; les cinq piliers de l'islam, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer, 11 h 30 (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Christine Merle) ; 13 h 30 (40 F + prix d'entrée), hall du musée (Approche de l'art) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : repères dans l'icono*graphie religieuse (37 F + prix* d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue de Richelieu, dans le hall (Tourisme culturel).

■ **DE SAINT-ROCH** aux hôtels de la rue Saint-Honoré (50 F), 14 h 30, sortie du métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

■ ***L'HÔTEL DE GALLIFET*** *et le* faubourg Saint-Germain (55 F), 14 h 30, 50, rue de Varenne (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MOUFFETARD** : collèges, chapelles et jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Censier-Daubenton (*Christine Merle*).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **DU MARCHÉ BEAUVAU** à l'école des Bavards (60 F), 15 heures, sortie du métro Ledru-Rollin devant le Monoprix (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ ***PASSAGES COUVERTS*** *(50 F)*. 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot (55 F + prix d'entrée), 16 heures, sortie du métro Champs-Elysées - Clemenceau (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Van Gogh, 19 heures ; visite par thème, *l'essor de la peinture de paysage*, 19 h 30 (Musées nationaux).

SCULPTURE La Fondation Maeght à Saint-Paul (Alpes-Maritimes) présente une belle rétrospective Germaine Richier (1902-1959), forte de cent-dix sculptures et de dessins. L'artiste qui n'avait pas fait l'objet d'une grande rétrospective depuis trente ans, reste le moins connu des sculpteurs célèbres de ce siècle ● ÉLÈVE d'Antoine Bourdelle à la fin des années 20, auteur, dans les années 30, de sculptures fidèles au modèle, Germaine Richier a rompu, à partir de la guerre, avec cet équilibre classique, mêlant le monde animal et végétal à la forme humaine. Elle a ainsi produit une statuaire déchiquetée baignant dans un univers de fantasmes. ● LE PARCOURS de Geneviève Richier est énigmatique et l'on manque toujours d'éléments pour analyser son œuvre qui a marqué la génération suivante. César en premier, qui, en 1978, saluait son « tempérament ».

Les étranges créatures de Germaine Richier enfin rassemblées

La Fondation Maeght propose, en cent-dix œuvres, une rétrospective du moins connu des grands sculpteurs de ce siècle.
Depuis les créations des années 30, fidèles au modèle, jusqu'aux œuvres nées de la guerre, mêlant le monde animal et végétal à la forme humaine

GERMAINE RICHIER. RÉTROSPECTIVE. Fondation Maeght, 06570 Saint-Paul. Tél. : 93-32-81-63. Jusqu'au 25 juin. Catalogue, éd. Fondation Maeght, 244 p., 220 F.

SAINT-PAUL
de notre envoyée spéciale

La Fondation Maeght rompt avec ses habitudes en inaugurant sans attendre l'été sa grande exposition de l'année : Germaine Richier, une rétrospective. Enfin ! Cent dix sculptures, grandes et petites, des dessins : jamais depuis trente ans autant de pièces n'avaient été rassemblées. Figure incontournable de la création après 1945, prise à témoin dans maintes expositions portant sur les bouleversements que les drames de la guerre ont infléchis, exemple particulièrement probant de l'impossibilité de montrer l'image de l'homme comme auparavant en termes civilisés, Richier reste le moins connu des sculpteurs célèbres du siècle. Elle a récemment été au cœur d'expositions historiques et thématiques. Chaque rencontre de sa statuaire déchiquetée, hommes ou hybrides, d'une présence terrible, donnait l'envie d'en savoir plus : comment l'œuvre a poussé, comment elle s'est faite.

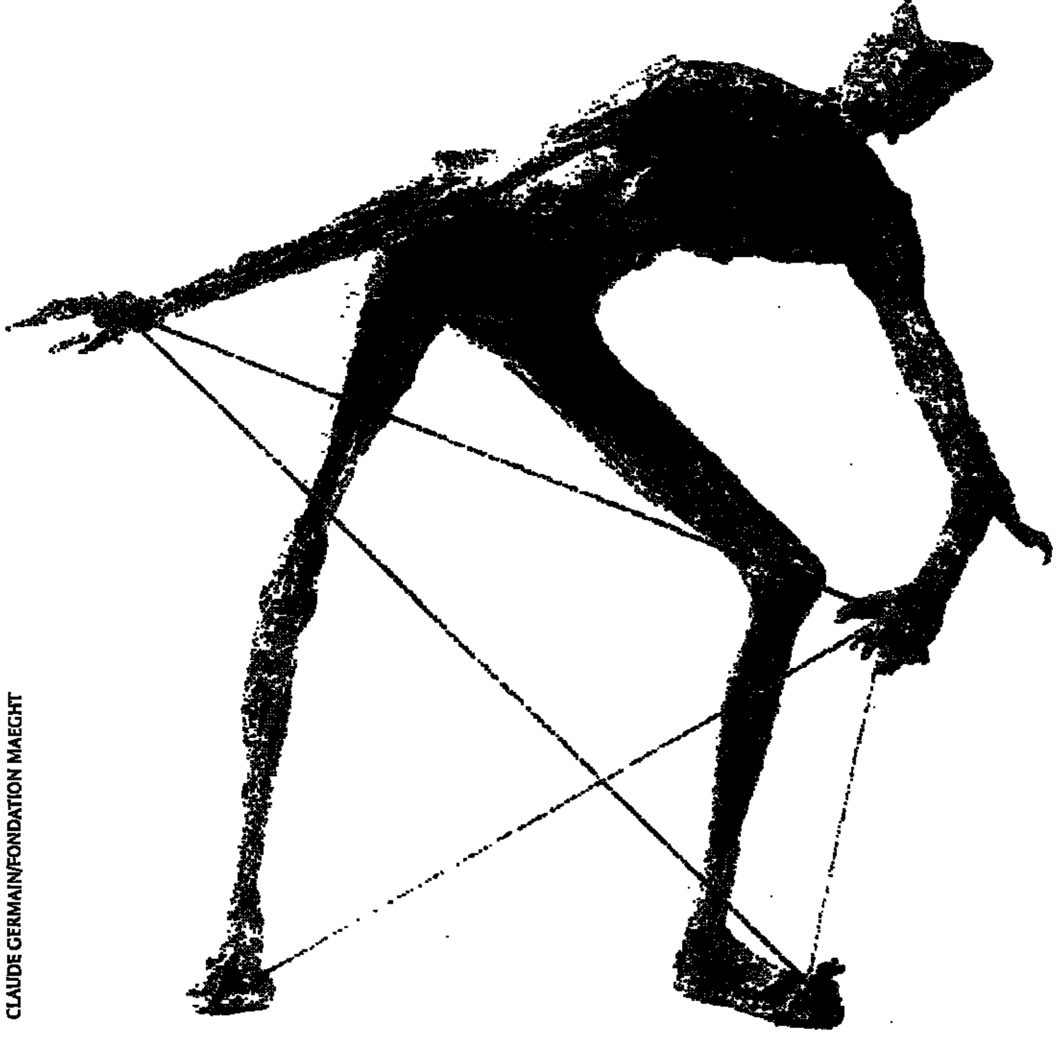
L'œuvre est déployée selon un parcours sans faille depuis le milieu des années 30 jusqu'à l'année de la mort, en 1959. Quelques grandes pièces ont été placées parmi les « hôtes » du jardin et des terrasses, non loin de Miro et de Giacometti, qui ne lui sont pas étrangers : *La Sauterelle*, accroupie, prête à bondir ; *La Spirale*, au déroulé organique de vegétal ou de coquille dans le bassin près de l'entrée ; *L'Echiquier*, grand, plus ludique ; *La Montagne*, tragique. Cette dernière est la plus déchirée, la plus exacerbée des sculptures de Richier, où se joue la relation dramatique entre deux figures emblématiques, celle du nid et de l'oiseau, de la mère, outre béante, et son charognard de rejeton qui n'aurait même pas la reconnaissance du ventre, ou s'en défendrait à coups de ciseaux. Le spectaculaire est là, dans cet épisode tiré du bestiaire monstrueux dont l'artiste s'est fait une spécialité à la fin des années 40.

UN AUTRE ÉQUILIBRE

Jusqu'à la guerre, Richier est un sculpteur bien élevé, dans la tradition du volume et de la statuaire. Elle dresse avec autorité des nus et des bustes fidèles au modèle vivant, coulés en finesse et pleins de retenue. Ainsi de *Loretto*, jeune adolescent au corps allongé et lissé qui accuse à la fois fragilité et solidité ; de *Lucette*, un petit bronze réaliste, ou même de *La Grosse*, dont le modelé, en 1939, annonce pourtant une brutalité que l'on retrouve plus tard, amplifiée, dans *La Femme Assise*, au visage tout juste ébauché, aux membres non finis, écorchés, signes d'écarts et de retournements sans repentirs menant à une sculpture qui ne dégagerait plus le corps humain de la masse de terre, mais le redonnerait à cette masse pour inscrire dans la chair l'expressivité de la matière.

C'est en Suisse, où elle vit pendant la guerre et l'Occupation, que Richier met à mal l'unité de sa statuaire et défait l'équilibre classique qu'elle sait si bien gérer. Elle cherche un autre équilibre dans lequel jouent des forces sauvages, l'irrationnel, le bizarre. Prise dans la crise de l'humanisme et confrontée à l'impossibilité de continuer à produire des figures d'ordre et d'harmonie, elle entreprend des expériences d'hybridations dont elle extrait des femmes-feuilles ou des insectes-femmes que l'on peut verser au compte d'un surréalisme fantastique, quand elle ne relève plus de l'arbre pétrifié, des défigurations à la Fautrier, de l'innommable.

Le plus grand Richier est dans cet entre-deux, entre l'ébauche et le fini portés à leur maximum d'expressivité. Quand elle entreprend de refaire la peau de la statuaire, plutôt que de lui faire la peau. Du côté de *L'Océan* et de *L'Ouragane*, ce couple qui porte en lui le temps des pestes et des cataclysmes, le souvenir de Pompéi et l'ombre d'Hiroshima, l'image de charognes et de charniers, et le petit miracle d'être là encore, forçant la terre, émergeant du chaos, la glaise coulant sur leur ventre gonflé, scarifié, le corps crevé, creusé sur les flancs. Une image de l'homme indéracinable, comme le bois de l'arbre, comme le bois de la croix, dans lequel Richier incruste le corps du Christ, pour la croix de l'église du plateau d'Assy. Qui a fait scandale en 1950, et fait connaître Germaine Richier.



CLAUDE GERMAIN/FONDATION MAEGHT

« Le Griffu », de Germaine Richier, bronze patiné foncé, 1952. Musée Réattu, Arles.

L'exposition réunit une quantité de petites pièces qui méritent attention. Car c'est au travers de modelages que l'on voit surgir les idées nouvelles, d'autres articulations du travail. Ainsi du premier *Homme-forêt* de 1943, qui a très peu été montré jusque-là. Fait d'un bout de bois tordu et de plâtre, il inaugure la lignée des grands hybrides que la fonte va unifier en rappelant l'écorce. Ainsi des figurines prises dans un jeu de fils de métal, qui annoncent toute une série de grandes pièces réalisées entre 1950 et 1953 : *Le Diabolo, Le Griffu ou La Fourmi*, solidaires de projections de lignes croisées qui soulignent et dédoublent l'espace de la sculpture. Les fils tendus par les sculpteurs, comme champ de forces et moyen d'intégrer plus clairement le vide défini par des volumes en creux, n'est pas inédit : Pevsner, Hepworth, Moore les ont travaillés, confrontant figure géométrique et forme organique. Chez Richier, le dispositif prend un tournure de piège, fait penser à la stratégie défensive de l'araignée, et par là à une approche de l'espace à construire, à tenir, d'une singularité – qui sait ? – toute féminine.

Toujours faits après les sculptures, les rares dessins de l'artiste engagent sur cette piste de lecture au féminin que les exégètes se sont gardés d'approcher. Bien faite, bien accrochée, comme toujours à Saint-Paul, l'exposition permet encore de déceler nombre de recherches interrompues par la mort de l'artiste. On y voit Richier soucieuse de renouvellement, qui bute sur un environnement pressé d'abstraction, alors qu'elle dit et redit que, décidément, pour elle c'est l'homme qui compte. Dans les dernières années, moins soucieuse de gravité, elle est préoccupée par la couleur et le mouvement de ses monstres qu'elle met en jeu sur un échiquier. Les grands plâtres du *Roi*, de la *Reine*, du *Fou*, du *Cavalier* et de la *Tour* sont repris et peints vivement. Leur mélange de drôlerie et de sérieux, leur jeunesse épatent. D'autres pièces toutes hérissées, en plomb coulé dans le sable, sont incrustées de pierres de couleur, puis placées et déplacées sur un fond et un sol en équerre. Certaines, les plus tardives, celle de 1959, font penser à l'art brut, ou à Chaissac…

Désapprendre, toujours désapprendre, et avancer avec son temps, intégrant de nouvelles données, comme l'objet trouvé que l'artiste dresse sur une table de fortune, mêlant fer d'une bêche, morceaux de chenets et galets. Un vrai bonheur, signe de temps nouveaux, et de connivence avec une nouvelle génération, celle de César, qui lui doit beaucoup.

Geneviève Breerette

César : « Une présence et une tension terribles »

« Chez Germaine, la sculpture dépasse l'objet. Les objets ne vivent que parce que tu les vieillis en les utilisant. Salis, abîmés, ils se chargent de quelque chose d'autre que de leur fonction initiale. La vraie sculpture, elle, même quand elle est neuve, a cette charge. Mais la vraie sculpture va-t-elle survivre ? Toute la question est là. Ce que je crois, c'est qu'il existera toujours des tempéraments de sculpteur, qui porteront ça en eux. Germaine n'avait pas plus besoin de Bourdelle que de n'importe qui, pour dégager d'elle cette présence, cette tension terribles. Cela existait chez Giacometti, cela existait chez Picasso, cela existait chez Germaine. »

Extrait d'un entretien donné par César à Alain Jouffroy, publié en octobre 1978 dans *Connaissance des arts.*

En attendant le catalogue raisonné

Le cheminement de Germaine Richier ne peut qu'intriguer et l'on voudrait disposer de sources autres que la littérature produite à propos de l'artiste, de René de Solier à Jean Cassou en passant par Mandiargues. Qui était Richier au-delà de ces témoins-interprètes bienveillants ? Que disait-elle de ce qu'elle faisait ? On semble aujourd'hui lui reconnaître des forces instinctives et un très grand métier, mais somme toute bien peu de pensée. On en saura plus lorsque sortira, dans deux ans peut-être, le catalogue raisonné de l'œuvre auquel travaille Françoise Guiter, ancienne élève et nièce du sculpteur. Pour l'heure, les données sont éparses et aucune monographie récente ne les rassemble.

De l'atelier Bourdelle au scandale de l'église d'Assy

● **1902** : Germaine Richier naît à Grans (Bouches-du-Rhône) le 16 septembre. Elle passe une enfance heureuse dans le Midi, et fait des études à l'école des Beaux-Arts de Montpellier, chez un ancien praticien de Rodin.
● **1926** : elle monte à Paris et entre chez le sculpteur Antoine Bourdelle comme élève particulière. Elle y restera trois ans, avant de travailler en toute indépendance et de développer sa période réaliste : huit nus et vingt-six bustes jusqu'en 1939.
● **1934** : première exposition individuelle à Paris, galerie Max Kaganovitch.
● **1939** : en vacances à Zurich au moment de la déclaration de la guerre, Richier reste en Suisse pendant toute la durée du conflit. Elle y donne des cours qui ont beaucoup de succès.
● **1943-1945** : expositions dans plusieurs musées suisses. L'artiste commence à mêler le monde animal et végétal à la forme humaine.
● **1946-1947** : elle vit entre la France et la Suisse. Elle réalise des êtres hybrides et de nombreux petits bronzes.
● **1948** : exposition à la galerie Maeght à Paris.
● **1950** : réalisation du Christ pour l'église d'Assy (Haute-Savoie), qui fait scandale dans les milieux intégristes. Retiré de l'autel par l'évêque d'Annecy en 1951, il sera replacé vingt ans plus tard, et classé monument historique.
● **1952-1953** : nombreuses expositions en Europe et en Amérique latine.
● **1956** : rétrospective à Paris, au Musée national d'Art moderne.
● **1959** : atteinte d'un cancer depuis plusieurs années, Germaine Richier meurt le 31 juillet à Montpellier, alors qu'elle prépare une exposition pour le Musée d'Antibes. Elle laisse quantité de recherches en cours, notamment autour de la couleur.



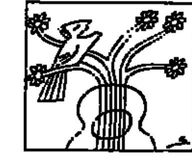
Sting s'échauffe à Bercy avant d'ouvrir le Printemps de Bourges

L'ancien leader du groupe anglais Police en demi-teinte

Le Printemps de Bourges, qui fête ses vingt ans d'âge (*Le Monde* daté 14-15 avril), ouvre, le mardi 16 avril, avec un concert de Sting. L'ancien bassiste et leader de Police, défenseur de la forêt amazonienne et figure médiatique des années 80, était au Palais omnisport de Paris-Bercy les dimanche 14 et lundi 15. Ses mélodies peaufinées n'ont pas fait vibrer une salle pleine seulement aux deux tiers.

STING ET NATALIE MERCHANT en concert au Printemps de Bourges, mardi 16 avril, au Stadium, 20 h 30. Le 26 à Metz, le 27 à Strasbourg.

Comme pour le reste de la tournée française de Sting, Natalie Merchant a joué, lundi 15 avril à Bercy, les vedettes américaines. L'ancienne chanteuse des 10 000 Maniacs, groupe modèle du folk-rock de la côte est des Etats-Unis, est un petit bout de femme, anodine au premier abord. Mais quand elle dénoue ses cheveux, se met à tournoyer et chanter d'une voix qui cumule étrangement austérité et exubérance sensuelle, sa séduction opère. Les morceaux de *Tigerlily*, son premier album solo, souffrent d'une certaine monotonie, mais ce chant qui conduit au bord du précipice enjôle et bouleverse comme peu d'autres actuellement. Bien sûr, on aimerait en profiter dans un cadre plus intime, mais le Palais omnisports est celui qui convient, paraît-il, aux vedettes du rang de Sting.


PRINTEMPS DE BOURGES

Surprise pourtant pour ce second concert parisien (le premier avait eu lieu le dimanche 14), le POPB n'est qu'au deux-tiers plein. L'ancien leader de Police s'est imposé en solo il y a dix ans, a tâté du cinéma avec plus ou moins de bonheur (*Dune*, *Quadrophenia*, *Radio On*) et s'est taillé une image de rocker militant au service des bonnes causes (Amnesty, Band Aid, l'écologie) jusqu'à devenir une des figures médiatiques des années 80.

Le blond dandy de Newcastle s'est fait aujourd'hui plus discret. Il a eu la satisfaction de voir son association, la Rainforest Foundation, sauver un morceau de forêt amazonienne grand comme la Suisse, mais a renoncé à faire appel au public et aux médias. Souvenir, peut-être, de quelques récentes et amères expériences ? En 1995, il avait tourné un spot publicitaire au Japon pour un complexe hôtelier dont la construction avait entraîné l'abattage de 100 000 pins. Accusé d'hypocrisie, il avait plaidé la bonne foi abusée. Quelques semaines plus tard, il prenait une position explosive en faveur de la légalisation de l'ecstasy, dans le souci d'éviter la circulation de produits de mauvaise qualité. Sting préfère désormais s'exprimer en musique, en se penchant plus sur le spleen de l'homme mûr que sur le front humanitaire. Album aux teintes pastel et aux modes mineurs, *Mercury Falling*, son dernier opus, joue de la gravité en variant les styles, en peaufinant les mélodies.

Beau gosse élancé tout habillé de noir, tenant sa basse de façon chevaleresque, Gordon Matthew Sumner, dit Sting, a toujours beaucoup d'allure. Sa voix, au timbre voilé et légèrement nasal – comme un créole parlé au nord de l'Angleterre –, matérialise son indéniable charisme. La pop-star pourtant a paru statique lors de ce décevant concert. Baigné de lumières pâles, entouré de cubes noirs sur lesquels sont projetés d'insignifiants dessins, le groupe – un guitariste, un clavier, un batteur, deux cuivres et Sting à la basse – s'est souvent contenté de reproduire, dans toute leur sagesse, les sons du dernier album.

« PÉPÈRE »

Depuis son départ de Police, le chanteur stigmatise régulièrement le conformisme du rock et son style étriqué. Les chansons de *Mercury Falling* se déclinent ainsi en soul, bossa nova, jazz, country ou folk celtique. Habile mélodiste, Sting sait tirer parti de chaque style musical. Quitte à préférer parfois le décorum à l'essence. Excellent « faiseur », le grand blond stérilise presque autant qu'il vampirise. Exemple, une reprise de *The Wind Cries Mary* qui transforme la douceur charnelle de ce titre de Jimi Hendrix en une chanson « pépère » malgré – ou à cause de – l'intervention de John McLaughlin, virtuose de la guitare jazz-rock, invité pour l'occasion. A force d'arrondir les angles de chansons fortes, Sting parvient à ranger ses tubes mid-tempo dans un rayon que les Américains aiment qualifier de *AOR* ou *adult orientated*, synonyme de maturité et, souvent, d'ennui.

Si, indéniablement, le bassiste a signé en solo quelques classiques pop qui font encore frissonner – cette fois-ci *Englishman In New York* et *Fragile* en conclusion devant une nuée de briquets –, ce sont, assez ironiquement, les morceaux de Police qui provoquent le plus d'étincelles. *Every Little Thing She Does Is Magic*, *Demolition Man*, *Every Breath You Take*, *Roxanne* et ses éternels « *yiho yihoho* » repris par la foule, ont prouvé leur pérénité. Musiciens de jazz et de rock progressif jouant avec opportunisme au trio new wave, Police savait trousser des chansons directes et, en concert, leur alchimie irradiait à l'époque plus que Sting en cette soirée d'avril.

Stéphane Davet

Six jours et cinq nuits de rap, dance, chansons françaises et du monde, rock...

Pour la troisième année, grâce à la patte de Mathieu Dessailly, le Printemps de Bourges s'affiche en animal. Après le « Pingouin à l'accordéon » (1994) et l'« Autruche au tambour » (1995), c'est un « Ours blanc au luth » qu'ont choisi les organisateurs pour fêter, du 16 au 21 avril, les vingt bougies de l'édition 1996. Quel menu le plantigrade polaire a-t-il concocté ? Comme d'habitude, serait-on tenté de dire : un programme qui « *s'équilibre entre vedettes françaises et internationales, artistes reconnus ou groupes à découvrir* ». Soit. Mais ce Printemps 96 réserve toutefois quelques surprises de choix.

● **Rap, hip hop, dance** : première innovation, l'ouverture du Labo Magnum, une salle de huit cents places « *équipée des dernières technologies de la fête* », et dédiée aux nouvelles tendances du hip hop, du rap, ou de la techno, etc. C'est là que se retrouveront les amateurs de « Nuits stratosphériques », de minuit à l'aube : avec Saint-Germain (le 17), Dreadzone (le 18) et les démiurges de l'ethno-funk Transglobal Underground (le 20). Dans la journée la programmation dite « Hip Hop Rapetou » affiche au même endroit, Sleo (le 17), le gang parisien La Cliqua et les Sénégalais Positive Black Soul (le 18) et, pour « *faire montar l'alholi* » (faire chauffer l'ambiance), le Massilia Sound System (le 19), Rico et Ménélik (le 20). Ailleurs, on écoutera FFF et Cameo (le 20), Assassin et Cypress Hill (17). Au Stadium, s'annonce une méga-rave avec la tribu Sir-Cus Cybernaut System (le 19, de 21 heures à l'aube). Tout ce que la planète techno fait de mieux en DJ's, kilowatts, écrans vidéo géants et cyberlumières. Son slogan : « *One world, one rave. Be smart !* »

● **La chanson française** : après une ouverture le 16 avec Catherine Lara, Renaud (le 21) et Maxime Le Forestier (le 20), qui en pincent en ce moment pour Brassens, le populaire Michel Fugain (le 18), entre tubes des années 70 et une nouvelle chanson écrite par l'ancien Starshooter, Kent. Grand Prix de l'Académie Charles-Cros 1996, la Libellule noire Brigitte Fontaine (le 20) s'en donne à cœur joie avec Areski, et Higelin (en coulisse). Dans la rubrique « éternel retour », à noter : l'opéra-rock francophone *Starmania* (les 17 et 18), dix-sept ans après la première de la création Berger-Plamondon, aujourd'hui mis en scène par Lewis Furey ; l'Affaire Louis Trio (le 18), révélée ici même en 1985 ou encore la Souris déglinguée (le 19), Tri Yann et Soldat Louis (le 17). Une belle soirée « nouvelle vague française » rassemble (le 19) le triumvirat en vogue du moment : l'ex-professeur de littérature Silvain Vanot, le Brestois Miossec, et le ménestrel au Casio, Dominique A. Ces derniers seront épaulés par Philippe Katerine, Axelle Red (le 17) ou Dominic Sonic (le 18).

● **Les Anglo-Saxons** : le quadra flamboyant Sting, qui navigue entre rock, jazz, cinéma et protection de la forêt tropicale ouvre le Printemps (le 16) ; à suivre, Lou Reed (le 20), l'égérie hippie Joan Baez (le 20), Lloyd Cole (le 18). Bourges n'oublie pas le blues de l'as du bottleneck, Roy Rogers (le 17), Bob Broozman (le 20), même si le poète rock Elliott Murphy remplace, à la dernière heure, le bluesman Colin James (le 19). La lutte promet d'être rude entre les pionniers du rock alternatif américain Sonic Youth (le 21) et le dernier avatar de l'underground londonien Skunk Anansie (le 19), entre Everything But The Girl (le 19), Mike Scott (le 18) ou Soul Coughing (le 18).

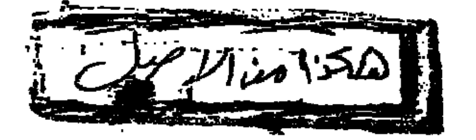
● **Les musiques du monde** sont concentrées sur le ludique Magic Mirrors et ses « Péchés de chère » (repas à thèmes) : la Réunion, avec Granmoun Lélé (le 17), champion du maloya traditionnel ; la France manouche (le 18) de Titiw Ferré, Mondine et Ninine Mallat, rejoints pour l'occasion par le guitariste jazz Christian Escoudé ; le tango argentin avec le duo Mano a Mano (le 19). Ailleurs, il y aura du franco-zaïrois avec Lokua Kanza (le 21), et de drôles de mixtures avec l'Orchestre national de Barbès (le 20) et son « digital bled ». Des bayous de la Nouvelle-Orléans débarquent (le 17), Zachary Richard et le tout jeune Roy Chubby Carrier et son Bayou Swamp Band, qui égrènent une musique zydeco avec accordéons et grattoirs. Alors que Tonton David et Third World opèreront, eux, un « *Back to the roots of reggae* » (le 21), au cours d'une soirée où se produiront aussi Jamel et Cheb Mami. Les Celtes sont aussi sur les rangs : les Irlandais d'Altan (le 19) et le Breton Alan Stivell (le 21).

● **Du jazz, des inclassables** : Sixun, Eddy Louiss et Lucky Peterson (le 18), Muriel Robin (le 19), le Belge Odieu (le 16). Chaque jour, une dizaine de Découvertes, une des bases du Printemps, du raï-funk du jeune Faudel aux Espagnols avant-gardistes et provocateurs de Def Con Dos, talonnés par les Hollandais Gotcha ! et le Salon professionnel Tam Tam France.

Ch. Si.

★ Renseignements : Tél. : (1) 49-87-54-54, à Paris, et (16) 48-24-30-50, à Bourges. Minitel : 3615 code PDB.

★ *Le Démon du Printemps*, fanzine réalisé par des élèves du lycée Alain-Fournier de Bourges, sera diffusé avec *Le Monde* à Bourges pendant toute la durée du festival, ainsi qu'à Paris, au Centre Georges-Pompidou, dans la salle d'actualité de la BPI.



DÉPÊCHES

■ **CHANSON : Sheila réclame plus de 9 millions de francs au groupe Carrère pour licenciement abusif.** La chanteuse, artiste Carrère depuis 1962, était devenue conseillère artistique salariée en 1983. Une première procédure intentée par la chanteuse en 1989 devant le tribunal de grande instance de Paris avait débouché sur un protocole d'accord, prévoyant le versement de 2,5 millions de francs à Sheila. La chanteuse sera licenciée en juin 1995, pour *« suppression de poste »*, après la vente de Carrère Productions à la multinationale Warner. Mᵉ Bernard Prévost, avocat du groupe Carrère, souligne que Sheila ne peut être considérée comme salariée de 1962 à 1995 et qu'elle n'a pas été remplacée, conformément à la législation sur les licenciements. Le conseil des prud'hommes de Bobigny rendra son jugement le 9 mai.

■ **Le fondateur du groupe gitan les Gipsy Kings, Chico Bouchikhi,** a été nommé envoyé spécial de l'Unesco pour la paix par le directeur général de l'organisation, Federico Mayor. Dans un courrier adressé au chanteur, Federico Mayor lui rend hommage pour sa *« lutte contre l'intolérance, contre la marginalisation des minorités ethniques et contre les causes des conflits raciaux ou religieux. »* L'Unesco s'était associée en 1995 à la « Nuit de la tolérance » organisée par le festival « Mosaïque gitane » et Chico Bouchikhi, à Arles. Elle sera aussi représentée le 13 juillet à la « Nuit de la paix », qui réunira de nombreux artistes, dont une chanteuse israélienne et un groupe palestinien. – *(Reuter.)*

■ **Un concert de soutien à Mumia Abu Jamal,** l'ancien membre de l'organisation des Black Panthers, condamné à mort en 1982 pour le meurtre d'un policier blanc qu'il a toujours nié avoir commis, aura lieu dimanche 28 avril à l'Elysée-Montmartre, à Paris, à l'initiative de l'Académie régionale la musique, des arts du spectacle et de la communication (Armasc). Parmi la trentaine d'invités qui devraient participer à cette soirée de solidarité figurent le Zaïrois Papa Wemba, l'Algérien Djamel Allam, les Français Jean-Louis Aubert et Pierre Vassiliu, la Québécoise Fabienne Thibault. Incarcéré à la prison de Huntingdon (Pennsylvanie), Mumia Abu Jamal a publié réemment un témoignage sur les conditions de détention, *En direct du couloir de la mort* (« Le Monde des livres » du 2 février) – *(AFP.)*

■ ***ROCK* : le guitariste-compositeur des Stones Roses,** John Squire, a quitté officiellement le groupe de Manchester, jeudi 25 mars, et envisage de poursuivre une carrière solo. Ce départ intervient après celui du batteur Reni, en 1995. Avec les La's, formation aujourd'hui disparue, les Stones Roses sont à l'origine du retour en force de la pop anglaise dont profite aujourd'hui Oasis.

■ **CLASSIQUE : la harpiste russe Tatiana Oskolkova,** âgée de vingt et un ans, a obtenu le premier prix du concours international de harpe Lily Laskine qui a eu lieu à Paris et à Sèvres du 9 au 14 avril. Primée dans la catégorie « seniors », Tatiana Oskolkova joue dans l'orchestre de musique moderne de Moscou. Trente-sept candidats de moins de vingt-six ans, venus de neuf pays, ont participé aux épreuves. Dans la catégorie « juniors », un Belge âgé de quinze ans, David Lootvoet, a remporté le premier prix.

■ **EUROPE : le Forum européen pour les arts et le patrimoine (FEAP)** tiendra, du 9 au 12 mai, sa quatrième assemblée générale à Turin où a lieu la conférence inter-gouvernementale de révision du traité de Maastricht. A cette occasion, le FEAP fera connaître ses propositions de modifications de l'article 128, relatif à la culture. Le FEAP souhaite que soient renforcées et élargies les compétences de l'Union européenne en la matière. Fondé en 1992 à Bruxelles, le FEAP, regroupe des associations, fédérations et réseaux des pays membres de l'UE et des organisations communautaires. Il exerce des activités d'information, de conseil et de pression auprès des instances européennes.

■ **MUSÉES : le manoir de François Mauriac à Malagar,** près de Bordeaux, accueillera bientôt un musée dont l'ambition est de *« proposer une lecture contemporaine »* de l'auteur du *Nœud de vipères*.

Arnaud Claass, un photographe à contre-courant

Rien de spectaculaire dans l'œuvre de cet artiste à qui Arles, sa ville d'adoption, rend hommage

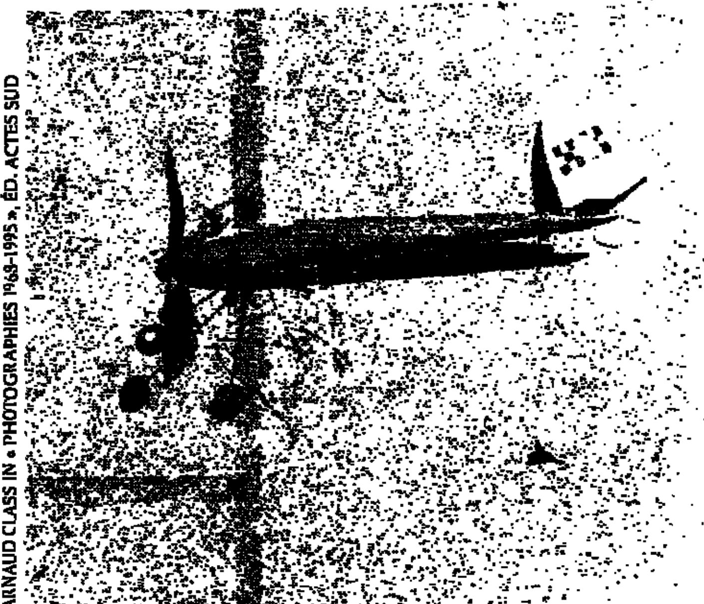
ARNAUD CLAASS, 1968-1995, Espace Van-Gogh, place Félix-Rey, 13200, Arles. Tél. : 90-96-76-06. Jusqu'au 2 juin. Catalogue, éd. Actes Sud, 160 p., 102 photos, 225 F. L'exposition sera présentée, en septembre et octobre, à la Maison européenne de la photographie à Paris.

ARLES
de notre envoyé spécial

Drôle de bonhomme. La photographie a explosé en de multiples directions depuis le début des années 80, elle a pris des couleurs, a taillé des croupières à la peinture, a flirté avec le cinéma et la vidéo, l'installation et la sculpture, elle a été mangée à toutes les sauces de l'art, et, pendant ce temps, Arnaud Claass continue de prendre, depuis près de trente ans, des images grises qui ne payent pas de mine, chez lui, près d'Arles. Bonne fille, sa ville d'adoption le sort de l'ombre et lui offre l'Espace Van-Gogh, joliment rafraîchi de blanc pour une rétrospective impeccablement accrochée.

Arnaud Claass, âgé de quarante-sept ans, est un classique. L'époque est à la photographie mise en scène et spectaculaire, tirée en très grand format par des laboratoires, puis accrochée au mur sans protection pour accentuer la confrontation avec le spectateur. Claass, lui, capte des fragments anodins de son environnement, chez lui ou en voyage, les tire lui-même en petit format, les présente sous vitre comme des icônes, les réunit en séries – comme un écrivain fait défiler les chapitres – avec des légendes laconiques associant le lieu et la date.

L'exercice de la rétrospective accentue le côté « contre vents et marée » d'un photographe qui traîne une réputation de doctrinaire et qui enseigne à l'Ecole nationale de la photographie d'Arles. En 1968, âgé de dix-huit ans, il abandonne des études musicales pour la photographie. Mais il conservera *« un sens de la structure »*. Il s'écarte du reportage et trouve dans la ville américaine un décor adéquat pour capter des lignes, rythmes, masses, volumes, trous, autant de signes bruts qui, sortis de leur contexte, s'apparentent aux gammes – la série s'appelle Contretemps – pour former *« une poésie personnelle »*.



ARNAUD CLASS IN « PHOTOGRAPHIES 1968-1995 », ÉD. ACTES SUD

« Provence 1994 », série « Précaire ».

Associer l'émotion et la rigueur, la poésie et la réalité banale, c'est toute l'entreprise d'Arnaud Claass qu'il a déclinée dans une dizaine de séries – Paysages, Natures mortes, Figures, Objets, Ambiances familiales, Le Végétal, Le Minéral et Le Corps – jusque dans ses dernières images d'objets, une chemise sans col, une barrière de bois, une maquette d'avion brisée, une ombre indéfinissable... La description est cruelle pour des photographies qui fonctionnent non pas dans l'apparence, mais dans *« le sens caché »*, dans ce que l'œil perçoit ou non, dans la façon de rendre énigmatique ou miraculeux le quotidien plat. *« Je n'aime pas les images univoques »*, affirme Arnaud Claass. Les photographies ressemblent à leur auteur – introverti, retenu, méticuleux. Pas une image ne fait référence aux trente ans traversés tant l'œuvre est imperméable au monde. Comment son regard peut-il s'arrêter devant ce que l'on ne remarque jamais ? *« Je reste réceptif, je suis attiré, sans le savoir, par des sensations – le sombre, le clair, le rugueux, la violence des corps. Et puis le désir d'aller dans des villes »*, répond-il.

« Je veux dire le plus exactement possible le caractère fuyant de la réalité », répète Arnaud Claass. Pour cela, il s'impose – et impose au spectateur – *« une disponibilité absolue »*. Il en faut une bonne dose pour « vibrer » devant un feuillage sans relief, un coin de rideau, un carreau cassé, une fumée au loin, un cheval entre les arbres. Pour « entrer » dans l'exposition, il faut être en méditation. Ceux qui trouveront cela ennuyeux seront pardonnés. Claass le reconnaît. Le spectateur passe souvent *« par une phase de déception qui paralyse le jugement »*. L'ensemble laisse une impression étrange, mélange d'émotion et de doute. Doute devant le « peu » à voir, émotion devant une œuvre à contre-courant. Doute sur l'opportunité de la démarche. Mais rien ne peut ébranler l'ancien pianiste, qui appelle Bach à la rescousse : *« Bach était traditionnel, mais il a recombiné des éléments formels de façon très inventive. »* Et de se persuader : *« Il y a encore beaucoup à inventer dans la façon de bousculer l'unicité du cadre. »*

Michel Guerrin

Olivier Rebufa joue à la poupée Barbie

Arles présente aussi Olivier Rebufa, Marseillais âgé de trente-huit ans, qui pourrait être le rejeton de Man Ray, tant le garnement a emprunté à l'Américain son humour, son insolence, un côté alchimiste, un goût prononcé pour les images fabriquées avec mannequins et décors, le tout pimenté d'une bonne dose de narcissisme. Rebufa se met en scène avec des poupées Barbie : à la plage, au lit, chez le coiffeur, devant la télévision, dans la jungle, à New York, en mariés... Rebufa prend ses désirs pour la réalité, qu'il traduit en noir et blanc, en grand format, sans artifices léchés, leur préférant un bricolage de bric et de broc. L'artiste a assimilé quelques maîtres de la mise en scène avec mannequins, de Bernard Faucon à Laurie Simmons. Il est en train de définir une critique pour le moins rafraîchissante et personnelle des thèmes de la séduction et de la consommation.

★ Olivier Rebufa, Maisons des Rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13000, Arles. Tél. : 90-96-76-06. Jusqu'au 19 mai.

La reine Elizabeth expose ses Léonard de Vinci à la Queen's Gallery

LÉONARD DE VINCI : cent dessins des collections privées de la reine. *QUEEN'S GALLERY*, Buckingham Palace, Londres SW1. Jusqu'au 12 janvier 1997. Ouvert tous les jours, de 9 h 30 à 16 h 30. Adulte, 3,50 livres (27 francs environ) ; plus de 60 et moins de 17 ans, 2,50 livres et 2 livres (15 francs) ; famille (2 adultes et 2 enfants), 10 livres (77 francs). Informations : 19 (44) 171- 839-1377.

LONDRES
correspondance

Comme chaque année, la reine expose chez elle, à la Queen's Gallery de Buckingham Palace. La souveraine a choisi de présenter à ses sujets une centaine des six cents dessins de Léonard de Vinci de sa collection privée – première collection privée du monde.

Cette Galerie de la Reine a connu une histoire mouvementée. Serre royale, puis chapelle pour la reine Victoria en 1843, elle fut détruite pendant le Blitz, en septembre 1940, lors d'un raid aérien allemand. Finalement reconstruite, le duc d'Edimbourg proposa d'en faire un espace consacré aux trésors de la couronne. Ouverte au public en juillet 1962, la Queen's Gallery a depuis accueilli plus de quatre millions de personnes.

Le Royal Collection Trust gère la collection privée de la reine et, depuis 1962, organise une exposition annuelle. Parmi les flops royaux, on trouve, en 1965, une exposition de timbres qui n'a attiré que vingt mille personnes et a dû fermer ses portes au bout de trois mois. Ou plus récemment, en 1994, l'exposition « Gainsborough et Reynolds : contraste du mécénat royal », qui n'a pas suscité la ferveur du public. Seulement quatre-vingt mille entrées en dix mois. En revanche, plus de quatre cent cinquante mille personnes se sont précipitées en 1978 pour admirer les photographies du Jubilé d'argent de la reine. Cette année, la presse britannique est unanime : les dessins de Léonard de Vinci forment un « petit bijou ». La reine peut dormir tranquille.

Les dessins exposés retracent l'évolution artistique du peintre et témoignent de ses passions. Ils donnent un aperçu court mais complet des facettes de Léonard de Vinci, sculpteur, architecte, botaniste, anatomiste, ingénieur, géologue, cartographe, musicien et peintre. Sous l'œil bienveillant mais attentif d'un gardien en livrée royale, le visiteur peut admirer ses études sur la lumière, esquisses sur le système nerveux, croquis de dissection ou cartes topographiques de la vallée de l'Arno. Ou encore ses croquis de costumes pour la cour de François Iᵉʳ, sans oublier les études préparatoires de *L'Adoration des Mages*, *La Vierge à l'enfant et sainte Anne* et *La Cène*.

« DES SPLENDEURS »

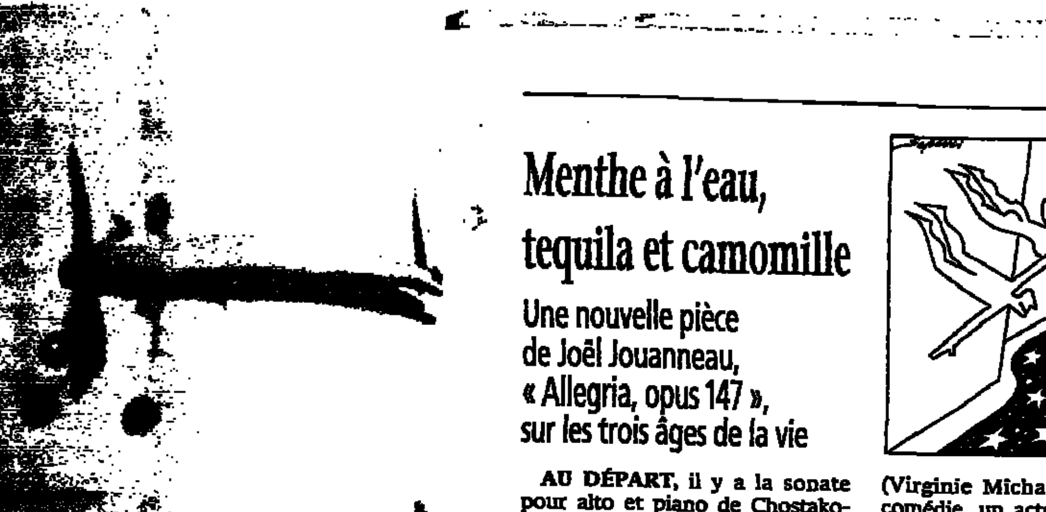
La collection privée d'Elizabeth II comprend plus de dix mille tableaux de maître, une centaine de milliers de gravures ainsi que des milliers de meubles, sculptures, pièces de porcelaine et de vaisselle, armes, tissus et bijoux de grande valeur amassés par la famille royale, pour la plupart depuis la restauration de la monarchie, en 1660. Les résidences royales abritent naturellement les différents trésors de cette collection xanaduesque. Les Windsor peuvent les contempler chaque jour à domicile, à St. James, Balmoral, Frogmore House, Hampton Court, Windsor, Kensington, Sandringham et autres palais ou châteaux royaux.

C'est d'ailleurs là que le bât blesse. Les Britanniques aimeraient bien admirer un peu plus souvent leurs trésors. *« Les expositions annuelles à la Queen's Gallery ne sont que le dessus de l'iceberg »*, nous confie un historien d'art anglais qui veut garder l'anonymat, fidélité à la reine oblige. Celle-ci a pourtant ouvert au public les portes du château de Windsor, pour en financer les travaux de réfection après l'incendie de novembre 1992.

On peut même visiter depuis, toujours pour contribuer aux frais de restauration, certaines salles de Buckingham Palace, et en particulier la salle du trône, pendant huit semaines, du 8 août au 30 septembre 1996. *« C'est triste à dire, mais sans cet incendie les Britanniques n'auraient jamais eu accès aux splendeurs des collections royales. Les résidences royales regorgent de merveilles. Des Canaletto, des Van Dyck, des Rubens à ne savoir qu'en faire ! »*, soupire l'historien dépité.

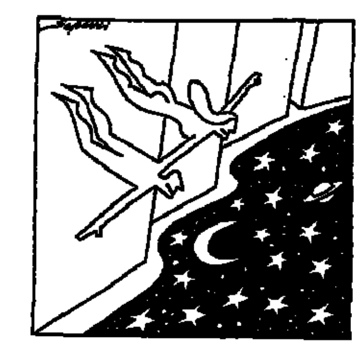
Toute collection privée reflète les goûts de son collectionneur. Dans celle de la reine ne figure aucune œuvre contemporaine ou abstraite. Aucun impressionniste, aucun cubiste. La monarchie serait-elle rétive à l'art moderne ? Interrogé, Buckingham Palace s'empresse de répondre que le duc d'Edimbourg possède dans sa propre collection des œuvres contemporaines majeures. Autre trait distinctif de la collection royale : elle appartient au monarque, non à sa personne privée. Si Elizabeth II a le devoir d'administrer et d'enrichir sa collection, elle n'a en aucun cas le droit d'en disposer, et encore moins d'en vendre les éléments. Le prince Charles suggérerait-il à sa mère de se délester d'un petit Canaletto pour couvrir les frais de son divorce qu'elle ne pourrait le satisfaire. Sage précaution par les temps qui courent.

Agnès-Catherine Poirier



Menthe à l'eau, tequila et camomille

Une nouvelle pièce de Joël Jouanneau, « Allegria, opus 147 », sur les trois âges de la vie



AU DÉPART, il y a la sonate pour alto et piano de Chostakovitch, la seule du musicien russe que, pendant longtemps, Joël Jouanneau écouta. A l'arrivée, il y a une pièce en trois mouvements – aria, allegretto, adagio – qui correspondent aux trois moments de la vie telle qu'elle se boit – menthe à l'eau, tequila et camomille. Entre-temps, il y a une anecdote en forme d'argument – Virginie et Thomas jouent le début de la sonate de Chostakovitch devant Dimitri, leur vieux professeur qui donne sa dernière leçon. Et enfin, sur scène, sont présents une altiste (Virginie Michaud) qui joue la comédie, un acteur (Yves Jenny) qui joue du piano et François Chattot, comédien dans un rôle d'un poète du jeu. Joël Jouanneau signe la mise en scène de cette pièce, opus 8 de son œuvre d'écrivain dramatique.

★ Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 20. 110 F et 160 F. Jusqu'au 19 mai.

UNE SOIRÉE À PARIS

Irish Modern Dance Theatre
Le directeur artistique de cette compagnie, inconnu dans notre pays, se nomme John Scott. Il est de Dublin. La pièce s'appelle *Slam*. Elle est écrite pour huit danseurs. A découvrir dans le cadre de « l'Imaginaire irlandais ».
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris-19e. Mo Place-des-Fêtes, Télégraphe. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 43-58-55-93.

Billy Budd
L'opéra de Benjamin Britten fait son entrée au répertoire de l'Opéra de Paris dans une production admirablement chantée et une mise en scène efficace.
Rodney Gilfry (Billy Budd), Robert Tear (capitaine Vere), Eric Halfvarson (Claggart), David Wilson-Johnson (Redburn), Gidon Saks (Flint), Daniel Sumegi (Ratcliffe), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Francesca Zambello (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 17, 20, 22 et 25 ; 15 heures, le 28. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Orchestre de Paris
Elle a tout pour elle, presque trop : jolie, à l'aise à la télévision, trop de bonnes fées, peut-être, autour du berceau de cette violoncelliste qui n'est pourtant plus une enfant... Mais Anne Gastinel est musicienne, et une grande carrière s'ouvre à elle, si elle ne laisse pas se refermer le discrète fêlure qui fait les grands...
Haydn : *Symphonie no 39*. Schumann : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Brahms : *Symphonie no 3*. Kurt Sanderling (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 17 et 18. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Alma Rosa
La Cubaine Alma Rosa a de la voix, elle rend à la musique latine ses saveurs filiennes et ses accents afro-américains. Une belle voix, affirmée dans *Chocolate* (chez WMD), son dernier album, un talent parfois tempéré par un surprenant éclectisme (*Mortadela* d'Alfredo Arias, *Un étrange voyage* de Stanislas Nordey). En concert comme sur l'album, elle se produit avec des musiciens du groupe Sixun et de l'Orchestre national de jazz.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 h 30, le 17. Tél. : 42-00-14-14. 110 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Ce mal exquis
de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Dominique Constantin et Jean Bois.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. A partir du 23 avril. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-78-46-42. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 30 juin.*

La Dispute
de Marivaux, mise en scène de Georges Bigot, avec Natacha Capraro, Hélène Hervé, Frédéric Laroussarie, Guillaume Méziat, Fafiole Palassio, Leila Bouzidi, Ximun Fuchs, Vladia Merlet, Béatrice Rangeard et Manex Fuchs.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 23 avril. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 1 h 15. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 5 mai.*

Othello, le More de Venise
de William Shakespeare, mise en scène de Mahmoud Shahali, avec Daniel Bahloul-Druelle, Madeleine Demoule, Bass Dhem, Bruno Dubois, Frédéric Bocquet, Claire-Lise Charbonnier, Jacky Delassossais, Cynthia Gava, Max Maurice, Philippe Pastot, Basile Siejoua, Mahmoud Shahali et Christine Kotschi, Scott Stéphane (musiciens) et Danie Sulblé (danseuse).
Espace Jean-Vilar, 1, rue Paul-Signac, 94 Arcueil. Les vendredi 19 et samedi 20, à 20 h 45 ; le dimanche 21, à 16 h 30. Tél. : 46-15-09-76. Durée : 2 h 15. De 40 F à 80 F.*

Le Professionnel
(en roumain et traduction)
de Dusan Kovacevic, mise en scène de Horea Popescu, avec Mircea Albulescu, Costel Constantin, Rodica Muresan et Alexandru Georgescu.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Mo Vavin, Notre-Dame-des-Champs. Les mardi 23 et mercredi 24, à 19 h 30. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 30. De 71 F à 140 F. Jusqu'au 24 avril.*

Sallinger
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Kamel Abdeli, avec Jacques Allaire, Corinne Debonière, Christophe Grégoire, Cécile Guillemot, Claire Hammond, Pascale Mariani, Serge Marolleau et Patrick Sueur.
Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta, 92 Clichy. A partir du 22 avril. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-39-28-58. Durée : 2 heures. 100 F. Jusqu'au 12 mai.

SÉLECTION

Chambre obscure
de Vladimir Nabokov, mise en scène d'Anton Kouznetzov, avec Jean-Gabriel Nordmann, Véronique Octon, Richard Sammel et Marc Wery.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. Du mardi au samedi, le lundi, a 18 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. De 30 F à 70 F. Jusqu'au 4 mai.

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie et Gilles Privat.
Comédie-Francaise, Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 17, vendredi 19, samedi 20, mardi 23, vendredi 26, dimanche 28, lundi 29, à 20 h 30 ; les dimanche 21 et samedi 27, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 16 juillet.

Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Sylvia Cordonnier, Alain Enjary, Patrice Bornand, Nicolas Fleury, Anne Klippstiehl et Gérard Hardy.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Du mercredi 17 au samedi 20, à 20 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 4 heures. De 65 F à 135 F. Dernières.*

Grande Ecole
de Jean-Marie Besset. Mise en scène de François Grosjean. Avec Laura Favali, Robert Plagnol et Ophélie Koering, mise en scène de François Grosjean, avec Laura Favali, Robert Plagnol, Ophélie Koering, Antoine Séguin, Gilbert Desveaux et Romain Duris.
Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris 9e. Mo Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-81-00-11. Durée : 1 h 50. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 juin.*

La Maison était tranquille
de Jean-Pierre Jourdain, mise en scène de Jean Deloche, avec Gabriel Le Doze, Cécile Pillet et Camille Grandville.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), Paris 18e. Mo Anvers, Abbesses. Du mercredi 17 au samedi 20, le lundi 22, à 20 h 30 ; le dimanche 21, à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 30. De 50 F à 120 F. Dernières.*

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Eric Doye, Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli et Laurent Rey.
Comédie-Francaise, Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le samedi 20, à 14 h 30 ; les dimanche 21 et jeudi 25, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

Napoléon ou les Cent-Jours
de Christian Dietrich Grabbe, mise en scène de Bernard Sobel, avec Estelle Aubriot, Michel Bompoil, Anne Caillère, Christophe Caustier, Sylvia Conti, Vincent Dissez, Cyril Dubreuil, Bernard Ferreira, Gilles Masson, Eric Pingault, Dominique Richard, Xavier Tchili, Gérard Watkins, Damien Witecka et la P'tite Fanfare.
Théâtre, 41, avenue des Gresillons, 92 Gennevilliers. Du mercredi 17 au samedi 20, à 20 heures ; le dimanche 21, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 3 h 30. 95 F et 140 F. Dernières.*

Le Précepteur
de Jacob Lenz, mise en scène de Sylvain Maurice, avec Jean-Pascal Abribat, Simon Bakhouche, Nadine Berland, Michel Quidu, Ivan Duruz, Désirée Olmi, Catherine Tolosa, Pascal Martin-Granel et Baptiste Roussillon.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; les jeudi et mardi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 19 mai.*

Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ;
Les Eaux et forêts
de Georges Perec et Marguerite Duras, mise en scène d'Isabelle Nanty et Tatiana Vialle, avec Jacques Spiesser (Pérec), Aurore Clément, Elisabeth Depardieu et Jacques Spiesser (Duras).
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 2 heures. De 75 F à 220 F. Jusqu'au 30 juin.*

Quoat-Quoat
de Jacques Audiberti, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Marcel Maréchal, Catherine Arditi, Françoise Christophe, Mama Prassinos, Claude Merlin, Nicolas Vaude et Michel Demiautte.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Le mercredi, à 19 h 30 ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 1 h 50. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 31 mai.*

La Règle du jeu
d'après Jean Renoir, mise en scène de Marc Sarrasin, avec Sheila O'Connor, Hélène Merle, François Bercovici, Franck Scandolera, Patrick Alaguératéguy, Thierry Garnier, Thierry Devaye, Maurizio Guadagnino, Sabine Voegtlin et Eric Guého.
Lavoir Moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mercredi 17 au vendredi 19, à 21 heures. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 h 10. 50 F et 70 F.*

La Rue du Château
d'après Aragon, Artaud, Breton, Prévert, Queneau, mise en scène de Michel Didym, avec Sandrine Attard, Hélène Barbu, Véronique Bisciglia, Julie Brochen, Isabelle Cagnat, Anne Coesens, Léa Fory, Nathalie Goupil, Hélène Marteau, Isabelle Olive et Vincent Réjaud.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; les jeudi et mardi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 15 mai.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mo Madeleine. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 42-68-11-45. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Sophonisbe
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Alfredo Canavate, Sandrine Bonjean, Jean-Pierre Baudson, Stéphane Fauville, François Frapier, Frédéric Laurent, Anne Claire, Candy Saulnier, Marie-Ange Dutheil, Marc Schreiber et Jean-Noël de Marcovitch.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Du mercredi 17 au samedi 20, les mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26, samedi 27, à 20 h 30 ; les dimanche 21 et dimanche 28, a 16 heures ; le mardi 23, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 3 heures. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 28 avril.*

Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Josiane Balasko, Richard Berry, Jean-Claude Bouillon et Philippe Bruneau.
Théâtre de la Michodière, 4, bis, rue de la Michodière, Paris 2e. Mo Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 47-42-95-22. Durée : 2 heures. De 50 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.

Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Vincent Massoc et, en alternance, Gregory Chaillou ou Quentin Deguitre.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mercredi 17 au samedi 20, à 20 h 30. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Dernières.*

Woyzeck
d'après Georg Büchner, mise en scène de Gilles Bouillon, avec Antoine Basler, Hélène Lausseur, Pierre-Alain Chapuis, John Arnold, Jean-François Vlérick, Xavier Guittet, Léon Napias, Julia Zimina, Théo Kailer et Bruno Tiaïba.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mo Voltaire. Les mercredi et jeudi, à 19 heures ; les vendredi et mardi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 1 h 40. 80 F et 150 F. Jusqu'au 5 mai.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

À FLEUR DE PEAU
Film américain de Steven Soderbergh, avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e.

CLUELESS
Film américain d'Amy Heckerling, avec Alicia Silverstone, Stacey Dash, Brittany Murphy, Donald Faison, Paul Rudd, Breckin Meyer (1 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e ; Mistral, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

LE COMPLEXE DE TOULON
Film français de Jean-Claude Biette, avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DÉSIRÉ
Film français de Bernard Murat, avec Jean-Paul Belmondo, Fanny Ardant, Béatrice Dalle, Claude Rich, Jean Yanne, Dominique Lavanant (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e.

DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE
Film américain de Mel Brooks, avec Leslie Nielsen, Peter Mac Nicol, Steven Weber, Amy Yasbeck, Lysette Anthony, Harvey Korman (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e.
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

LE MONTREUR D'OMBRES
Film grec de Lefteris Xanthopoulos, avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis (1 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MOVIE DAYS
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksso, avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
Dessin animé britannique de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, Nick Park, (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE TEMPS DE L'AMOUR
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

THE ADDICTION
Film américain d'Abel Ferrara, avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).

UN DIVAN À NEW YORK
Film franco-belge de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Pagode, 7e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e ; Mistral, dolby, 14e ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

EXCLUSIVITÉS

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
de Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, Michel Piccoli, Claire Nebout.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Miramar, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24) ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

LES CAPRICES D'UN FLEUVE
de Bernard Giraudeau,
avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey, Aissatou Sow.
Français (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e ; La Pagode, dolby, 7e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Louis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA DERNIÈRE MARCHE
de Tim Robbins,
avec Susan Sarandon, Sean Penn, Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e.

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'ÉDUCATRICE
de Pascal Kané,
avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan.
Français (1 h 33).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

EGGS
de Bent Hamer,
avec Sverre Hansen, Kjell Stormoen, Leif Andrée.
Norvégien (1 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ENFANTS DE SALAUD
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

LA FEMME DU PORT (**)
de Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
Mexicain (1 h 50).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

GUILTRIP
de Gerard Stembridge,
avec Andrew Connolly, Jasmine Russel, Peter Hanly, Michelle Houlden, Frankie McCafferty, Pauline McLynn.
Irlandais (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

LA MADRE MUERTA
de Juan Emmanuel Bajo Ulloa,
avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barera.
Espagnol (1 h 42).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MARCHAND DE RÊVES
de Giuseppe Tornatore,
avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa.
Franco-italien (1 h 54).
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
Hongkong (1 h 33).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

TOY STORY
de John Lasseter,
dessin animé Américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

REPRISES

LA DAME DU VENDREDI
de Howard Hawks,
avec Cary Grant, Rosalind Russel, Ralph Bellamy, Porter Hall, Gene Lockhart, Ernest Truex.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 22).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40).

L'IDIOT
de Akira Kurosawa,
avec Toshiro Mifune, Masayuki Mori, Setsuko Hara.
1951, noir et blanc (2 h 45).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

NANOUK L'ESQUIMAU
de Robert Flaherty,
avec Nanouk, Nyla.
Américain, 1922, noir et blanc, copie neuve (1 h 10).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SABOTEUR
de Alfred Hitchcock,
avec Robert Cummings, Priscilla Lane, Otto Kruger.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 50).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Les PTT néerlandaises et la Générale des eaux négocient un accord dans le câble

AMSTERDAM
de notre correspondant

Koninklijke PTT Nederland (les PTT néerlandaises, appelées KPN) et la Générale des eaux négocient un accord de partenariat dans le câble en France, affirme-t-on de bonne source tant à Paris qu'au siège de la compagnie aux Pays-Bas. Selon les termes de la discussion, la firme française pourrait céder à terme tout ou partie de son réseau câblé dans l'Hexagone.

Interrogé en marge de la présentation des résultats pour l'année 1995 de KPN – un chiffre d'affaires en hausse de 6,8 % à 19,9 milliards de florins (1 florin vaut 3,04 francs) et un bénéfice net de 2,6 milliards, en hausse de 10,9 % –, son président, Wim Dik, a confirmé qu'il avait eu des contacts avec la Générale des eaux. Mais, a-t-il repris, *« il faudra peut-être attendre longtemps des résultats, si résultats il y a »*.

La société néerlandaise est déjà présente en France dans le câble, au travers d'une participation de 46 % de sa filiale spécialisée, KPN Kabel, dans le capital du quatrième opérateur français, Réseaux câblés de France (RCF). Principalement orientée vers les villes de taille moyenne du nord au sud de la France, RCF est présent à Antibes, Lorient, Cholet, Valenciennes, Châteauroux, Nevers, Périgueux, Roanne et La Roche-sur-Yon, soit 217 000 foyers, dont 58 000 formellement abonnés.

KPN Kabel mène depuis plusieurs années une politique active d'expansion en Europe au moyen de prises de participations et d'accords de partenariats avec d'autres sociétés spécialisées dans la distribution par câble. Elle est ainsi présente en Grande-Bretagne dans Telecential (50 %), et IVS (100 %). Elle vient d'y annoncer un accord de principe pour le rachat de 88 % de Coventry Cable Limited, câblo-opérateur britannique. KPN Kabel est aussi actionnaire minoritaire de compagnies en Pologne et en République tchèque. Aux Pays-Bas, KPN Kabel possède Casema, l'un des principaux câblo-opérateurs qui détient 20 % du marché.

EXPANSION EN EUROPE

Au total, KPN Kabel affiche environ 1,5 million d'abonnés en Europe, pour un potentiel plus élevé. L'an dernier, la filiale a enregistré un résultat d'exploitation de 34 millions de florins pour un chiffre d'affaires de 262 millions. L'objectif de cette société, qui mène par ailleurs des négociations avec Philips, est d'atteindre au moins le cap des trois millions d'abonnés en Europe d'ici à l'an 2000, *« seuil à partir duquel l'on compte parmi les grands opérateurs »*, précise Wim Dik. *« Un accord avec la Générale pourrait nous permettre d'atteindre ce seuil »*, reconnaît le PDG de KPN.

Alain Franco

■ **PRESSE : « Le Figaro »** a lancé, mardi 16 avril, un supplément mensuel consacré au multimédia, vendu avec le quotidien. La rédaction en chef de ce tabloïd de 32 pages a été confiée à Jean-Michel Gourevitch et Laurence Allard.

Desfossés international poursuit la restructuration de « L'Agefi »

La filiale de LVMH veut fermer l'atelier de son quotidien professionnel

LA DIRECTION de Desfossés international, filiale de LVMH, a annoncé son projet de fermer L'Agefi graphique, qui s'occupe de la fabrication et du portage de *L'Agefi*, un quotidien spécialisé dans la banque et les marchés financiers. Selon un communiqué de la direction, *« cette décision est motivée par la situation économique de* L'Agefi, *dont les pertes d'exploitation demeurent excessives malgré les efforts d'économies déjà réalisés depuis deux ans pour sauver* L'Agefi *de la disparition pure et simple »*.

Créée en 1911, L'Agence d'information économique et financière, connue sous le nom de L'Agefi, a du mal à trouver sa place dans l'univers d'une information économique qui vit aujourd'hui au rythme des écrans électroniques. Vendue chère – 7 000 francs par an –, à une clientèle choisie, de plus en plus réduite – 2 700 exemplaires –, *L'Agefi* a perdu 33,6 millions de francs en 1994 pour un chiffre d'affaires de 52 millions de francs. Le déficit devrait être sensiblement réduit en 1995, et se situer aux alentours d'une quinzaine de millions de francs. Un chiffre dérisoire au regard des bénéfices du groupe LVMH mais important pour sa filiale médias. Desfossés international, qui a perdu 58 millions de francs en 1994 et qui vient de procéder à une augmentation de capital de 300 millions qui a permis pour l'essentiel de reconstituer les fonds propres.

Devant la situation catastrophique de *L'Agefi*, qui a longtemps été une source de profit aux beaux temps de la publicité financière, la direction a opté pour une relance du titre et un plan d'économies. Une nouvelle formule de *L'Agefi* a été lancée en 1994, pour la repositionner sur son marché boursier et financier. En juillet 1995, le journal a diminué ses coûts d'impression en allant dans une imprimerie de labeur, où le syndicat CGT du Livre n'est pas présent, ce qui a provoqué un conflit au cours de cet été.

La direction franchit aujourd'hui une nouvelle étape, en voulant supprimer l'atelier et son service de portage. Cette décision intervient alors que des rumeurs évoquent l'arrêt de *L'Agefi* ou sa fusion avec *La Tribune-Desfossés*, rumeurs démenties par la direction, qui estime que *L'Agefi* est sur une bonne tendance. Mais le groupe doit impérativement assainir sa situation financière. Selon la direction, l'enjeu est clair : *« Ces efforts doivent impérativement être poursuivis et renforcés, pour permettre la pérennité du titre. »*

Ce projet crée un climat de tension au sein du Syndicat du Livre parisien. Douze salariés d'Agefi graphique en sont membres. Des solutions sont proposées pour chacun d'eux. Mais le Syndicat du Livre craint que le statut de ces ouvriers ne soit remis en cause, ce que dément la direction.

Alain Salles

Concurrence déloyale

L'Agefi a été condamnée, le 22 mars, par le tribunal de commerce de Paris à payer 3 millions de francs de dommages et intérêts pour concurrence déloyale à l'égard d'Ediphi, ancien éditeur de l'hebdomadaire *La Synthèse financière* réalisée par une équipe de cinq permanents et de plusieurs collaborateurs. Trois des cinq journalistes, dont le rédacteur en chef, Henri-Paul Vanel, ont rejoint L'Agefi en septembre 1994. Ediphi a déposé son bilan début 1995 avant d'être liquidé. Le tribunal estime que *« la jurisprudence considère comme constitutif de concurrence déloyale le fait d'embaucher massivement le personnel d'un concurrent dans la mesure où en résulte une désorganisation de l'entreprise qui en est la victime »*. Le groupe LVMH avait précédemment manifesté son intérêt pour le rachat de *La Synthèse financière*. Repris par la société Finagren, *La Synthèse* a poursuivi sa publication. Xavier Lacaze, fondateur, en est directeur de la rédaction. Desfossés international a fait appel de ce jugement. Le tribunal des prud'hommes a estimé au contraire, le 19 février, que *« le seul fait que M. Vanel ait été engagé un mois après sa démission par une société concurrente ne suffit pas à démontrer qu'il a agi dans le but de causer un préjudice à son précédent employeur »* et que *« la désorganisation invoquée par Ediphi n'est pas démontrée »*.

Voyage dans le bouquet de Canal Plus

UNE NOUVELLE télévision, baptisée Voyage, diffusera une boucle de deux heures de programmes de présentation, au sein du bouquet numérique de Canal Plus, CanalSatellite, qui doit être lancé samedi 27 avril. La nouvelle chaîne thématique, qui sera diffusée par satellite et câble, devrait ensuite émettre 12 heures par jour (16 le week-end) à partir du 31 mai.

Réalisée par 27 journalistes et techniciens sous la houlette de son directeur général, George Bonopéra (ex-directeur de TV 8 Mont-Blanc et d'Antilles Télévision), Voyage proposera des reportages, des chroniques – animées notamment par Michel Polac et Jacques Lanzmann – ainsi qu'un guide de services axé sur le voyage, le tourisme, les loisirs, en France, en Europe et dans le monde. Elle privilégiera l'interactivité – Internet, Minitel, téléphone, visiophone.

La chaîne est contrôlée à 51 % par la filiale britannique du groupe américain Landmark Communications, basé à Norfolk (Virginie) et qui, outre des journaux (*The Virgina Pilot, The Antique Trader Weekly*, etc.), contrôle The Travel Channel aux Etats-Unis (18,5 millions d'abonnés) ainsi que des chaînes sur le voyage en Grande-Bretagne, en Afrique du Sud et en Amérique latine. Les 49 % restants devraient revenir aux câblo-opérateurs français. Autorisée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Voyage disposera d'un budget annuel de 35 millions de francs et vise 400 000 abonnés.

MARDI 16 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Les cloches sonnent. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Douce terreur. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Radio crime.
18.00 Sydney Police. Le sucre. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique.

20.50

PINK CADILLAC ■
Film américain de Buddy Van Horn (1988, 95 min). 887535
Le réalisateur a meublé les trous du scénario avec des scènes d'actions. Clint Eastwood n'est pas très à l'aise face à une blonde explosive.

22.55

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand.
Le Sud-Liban (75 min). 6265413
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. *Jacques-Henri David.*
0.35 Chapeau Melon et bottes de cuir. Les gladiateurs. Série.
1.30 Journal, Météo.

1.40 Reportages (rediff.). 2.10 et 3.15, 4.15 TF1 nuit. 2.20 Enquêtes à l'italienne. 3.25 Histoire de la vie. 4.50 *Musique. 5.00 Histoires naturelles.*

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Derrick. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct de Longchamp.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons. Les copains d'abord.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Change pas Eddie ! Série.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Ce n'est pas moi.
19.25 et 2.35 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

SUPERMAN ■
Film américain de Richard Donner avec Christopher Reeve (1978, 145 min). 8914581
Mise en scène à grand spectacle d'une célèbre bande dessinée américaine. Enorme budget, effets à sensation.

23.25

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue.
Langage : les céfrans parlent-ils aux Français ? (90 min). 6714581
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Le Cercle de minuit. La photo. Avec Jean-Luc Monterosso, Marc Riboud, Didier Daeninckx, Henry Chapier et les photographes Willy Ronis, Ralph Gibson et les critiques Bernard Lamarche Vadel, Michel Guérin (75 min). 3974790

3.05 *Taratata (rediff.).* 4.15 24 heures d'infos. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Beau Fixe.
14.25 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Ma vie à belles dents*, de Marcel Carné.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

RINGLING BROS AND BARNUM & BAILEY CIRCUS
Commentaire de Sergio (90 min). 882332
124e édition du cirque, surnommé « le plus grand chapiteau du monde ».
22.20 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize *télévisions régionales (90 min).* 775852
Dans la plupart des régions, Aléas, le magazine de l'imprévisible, change de formule. Depuis 1991, cette émission a déjà proposé plus de cent cinquante histoires qui composent un portrait sociologique de la France des années 90.

0.25 Sagacités (rediff.). 0.50 Sidamag (rediff.). 1.05 Dynastie. Le grand mariage. Feuilleton. 1.50 Musique Graffiti. *Concerto pour piano et orchestre*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la radio de Moscou, sol. Vladimir Fedoseiev, dir. *Mikhaïl Pletnev (25 min).*

La Cinquième

13.30 Attention santé. 13.35 Déclics magazine. 14.00 Des choix pour demain. Le Mexique [4/4]. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Palais de Hampton Court. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Mon héros préféré. Madame Bovary présenté par Régine Deforges. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux. Les secrets de la jungle : le paradis perdu des montagnes.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série [6/13]. Voyage en train de nuit. 9061
19.30 7 1/2. Présenté par Désiré Bethge. Les élections *législatives en Italie (30 min).* 8332
20.00 Archimède. Turbulences ; illusion acoustique ; le son ; le xylophone et l'ordinateur ; bibliographie (30 min). 5245
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : LA MOITIÉ DU CIEL D'ALLAH
Documentaire de Djamila Sahraoui (56 min). 9221326
Une histoire de la condition féminine en Algérie des années 50 à nos jours. Des paroles fortes prononcées à visage découvert.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : JEAN GENET
21.41 Jean Genet, le vagabond. Documentaire [1/2] de Michel Dumoulin (69 min). 102285806
La vie marginale de Jean Genet, orphelin, voleur et poète, à partir d'archives diverses et de témoignages de ses amis d'enfance, de son éditeur...
22.50 Querelle. Film franco-allemand de Rainer Werner Fassbinder (1982, v.f., 115 min). 1697516
0.35 Jean Genet, l'écrivain. Documentaire [2/2] (100 min). 4970351

2.15 I Don't Wanna be a Boy. Documentaire d'Alec Behrens et Marjin Muijser (v.o., rediff.) (35 min). 32191887

M 6

13.25 Blessures de femmes. Téléfilm d'Ed Kaplan (91 min). 3063887
La direction d'une usine de produits chimiques texane contraint ses ouvrières à se faire stériliser. Mais quelques semaines plus tard, l'entreprise ferme...
15.00 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 L'Etalon noir. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. [2/2] Lee Harvey Oswald.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les allergies. L'univers microscopique.

20.50

SLIDERS, LES MONDES PARALLÈLES...
Téléfilm d'Andy Tennant (84 min). 152351
Episode pilote d'une nouvelle série qui nous emmène dans des mondes parallèles où la réalité est tout autre.

22.30

LE TESTAMENT DU CŒUR
Téléfilm de Rod Holcomb (90 min). 9620264
Une jeune femme, atteinte d'un mal incurable, demande à sa meilleure amie, redoutable femme d'affaires, de s'occuper après sa mort de sa petite fille. Malgré les changements qu'implique, pour elle, une telle décision, celle-ci accepte.
0.05 Capital (rediff.). La bataille du ciel (115 min). 5322413

2.00 Best of 100% français. Musique. 3.35 La Saga de la chanson française. Gilbert Bécaud. Documentaire. 4.30 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

10.50 Black Robe. *Film austro-canadien de* Bruce Beresford (1994, 97 min). 4903697
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Mes meilleurs copains ■ ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1989, 107 min). 1955500
15.30 Les Monstres de nos cauchemars. Documentaire (47 min). 52239
16.20 Belles de l'Ouest ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1994, 96 min). 417790
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.

20.15

▶ FOOTBALL
En direct. Coupe de l'UEFA : demi-finale retour ; Bordeaux - Slavia Prague (135 min). 1271055
22.30 Football. *Résumé.* Barcelone - Bayern Munich (55 min). 58968
23.25 Flash d'information.

23.30

L'APPÂT ■
Film français de Bertrand Tavernier (1995, 112 min). 8023603
Tavernier s'est inspiré d'un fait divers réel pour peindre des adolescents d'aujourd'hui glissant à des actes criminels sans en avoir conscience. En donnant dans le social, le réalisateur a voulu faire une sorte de portrait d'une époque sans porter de jugement moral. Tout de même, on n'est pas si loin de Avant le déluge, *tourné par André Cayatte en 1953.*
1.25 Anna ■ Film de Nikita Mikhalkov (1994, v. o., 96 min). 41386055

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Ernest Bloch n'est-il qu'un compositeur hébraïque ? (2).
20.30 Archipel médecine. Médecin généraliste : quelle formation pour quelle fonction ?
22.40 Nuits magnétiques. Vous y dansiez petite, y danserez-vous mère-grand ? (1).

0.05 Du jour au lendemain. Richard Cannavo (Le Chien fou). 0.50 Coda. Jean-Philippe Goude : Petites formes données au temps qui passe (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Un coup de feu jamais n'abolira (1) ; 2.00, Comment l'Afrique *écrit son Histoire* ; 3.41, *Agora :* Hélène Tournaire ; 4.06, Le Chilam Balam ou le retour du jaguar ; 5.34, Guatemala : Les larmes de l'Altiplano.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 9 mars, salle Olivier Messiaen à Radio-France, à l'occasion du 80e anniversaire d'Henri Dutilleux, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Œuvres de Dutilleux : Mystère de l'instant (version révisée) ; Timbres, espace, mouvement ou la Nuit étoilée ; Tout un monde *lointain*, *concerto pour* violoncelle et orchestre (avec interlude). Nadine Pierre, violoncelle.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. *Œuvres de Silvestrov, Kolman.*
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn, Alkan.

0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Louis Spohr. La Flûte enchantée, ouverture, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Georg Solti ; Concerto no *8 in modo di scena cantante*, de Spohr, par l'Orchestre de la Radio de Berlin, dir. Christian Fröhlich, Ulf Hoelscher, violon ; Variations pour clarinette et piano op. 33, de von Webern, Walter Boeykens, clarinette, Robert Groslot, piano ; Œuvres de Spohr, Beethoven.

22.35 Les Soirées... (Suite). Le Vaisseau fantôme, ouverture de Wagner. Œuvres de Spohr, Weigl, *Paganini, Mendelssohn. 0.00* Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 11/4/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. *(France 2 du 10/4/96)*
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Histoire de l'aviation. [7/7] Le mur du son 1945 - 1960.
21.30 Portrait de Bruno Bettelheim. [1/4] Un autre regard sur la folie.
22.50 Pêche au gros. *[8/12] Trigana.*
23.40 La Route de Bolivar. [1/2] Profil d'un continent.
0.40 Le Pays des sourds (100 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : l'écrivain Vladimir Fedorowski.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Quadrille ■ ■ Film de Sacha Guitry (1937, N., 95 min) 38278500
0.00 Totalement cinéma.
0.25 Concert : Iggy Pop. Enregistré au festival de Phoenix (Etats-Unis), en 1994 (55 min). 41271746

France Supervision

20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 A la recherche de la 7e merveille du monde.
21.20 Joseph Mustacchi dit Georges Moustaki.
22.15 *Concert :* Georges Moustaki. Enregistré à Alexandrie (75 min). 93866784

Ciné Cinéfil

20.30 *La Dénonciation* ■ Film de Jacques Doniol-Valcroze (1961, N., *110 min)* *6547210*
22.20 Le Désordre ■ ■ Film de Franco Brussati (1963, N., 95 min) 95598142
23.55 L'Accroche-cœur ■ Film de Sacha Guitry et Pierre Caron (1938, N., 85 min) 73521055
1.20 Terror in a Texas Town ■ Film de Joseph H. Lewis (1958, N., v.o., 80 min) 57786052

Ciné Cinémas

20.30 Guerre et amour ■ ■ Film de Woody Allen (1974, 85 min) 80617326
21.55 Cop ■ Film de James B. Harris (1987, v.o., 105 min) 36815500
23.40 Vol d'enfer ■ Film de George Miller (1984, 95 min) 95080682

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Le rallye.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Le souvenir.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. La malédiction de Bronild.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Créatures des ténèbres.
23.00 Mission impossible. Le film.
0.30 Le 16 à Kerbriant (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui déménage (v.f.).
21.25 Voyage d'enfer à Edgewood. De David Wright.
22.15 Chronique bakélite.
22.20 Earth Two. L'étranger.
23.10 Nylon Blues. *De Françoise Levie.*
0.05 Absolutely Fabulous. Joyeux anniversaire.
0.35 Top bab.
1.20 Route 66. Le terrible silence (50 min).

Eurosport

20.00 Sumo.
21.00 Boxe.
22.00 Football.
0.00 Snooker (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Supergirl. Film de Jeannot Szwarc (1984, 110 min). Avec *Faye Dunaway. Fantastique.*
22.25 Johnny Guitar. Film de Nicholas Ray (1953, 115 min). Avec Sterling Hayden. *Western.*

TMC

20.35 Les Chevaliers du Texas. Film de Ray Enright (1949, 90 min). Avec Joel McCrea. *Western.*

TSR

20.35 La Femme du boucher. Film de Terry Hughes (1991, 110 min). Avec Demi Moore. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne *pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les Peaux-Rouges ne sont pas des sauvages

Planète commence la diffusion de « 500 nations », la série de documentaires produite par Kevin Costner pour réhabiliter l'image des Indiens auprès des Américains d'aujourd'hui

MAINS DANS LES POCHES, jeans délavés et mèche blonde, Kevin Costner pose en caricature d'Américain moyen. Sympa, direct et décontracté. *« Bonjour et bienvenue à " 500 nations " ».* C'est plus que le drapeau américain ne compte d'étoiles, mais fait référence à l'immense richesse de la mosaïque humaine du continent avant l'arrivée du premier Européen. Jouant ainsi les présentateurs, l'Indien blanc du film *Danse avec les loups* (programmé dimanche 21 avril par France 2) apparaît à l'écran, avant chaque épisode de la série, pour donner sa caution très médiatique à une entreprise qu'il a également coproduite. Son intention est clairement annoncée : il veut sensibiliser ses compatriotes à l'histoire officieuse et douloureuse de leur pays. Il entend remonter au-delà de la conquête espagnole pour évoquer le brillant passé des *natives*. Le film qu'il introduit est quasiment un film militant.

A vrai dire, cela fait déjà un certain temps que les gentils et les méchants ont changé de camp dans les westerns. Mais à l'incompréhension a succédé bien souvent la mystification. A l'ère New Age, les Indiens passent pour les prophètes du grand esprit de la nature. Il est de bon ton d'aimer leurs chants, leur cuisine et leurs vêtements. Au cœur des territoires *pueblos* du Nouveau-Mexique, Santa Fe et Taos sont des lieux de pèlerinage attirant des foules de touristes qui acceptent tout, même d'abandonner la sacro-sainte caméra.



Mais il ne suffit pas d'assister à une cérémonie dans un festival intertribal pour comprendre la civilisation indienne. D'où l'importance de ce travail, qui dépasse l'engouement du moment pour faire la somme, posément, du savoir accumulé. Et comme les Indiens, que l'on suppose arrivés d'Asie par le détroit de Béring, ignorent nos frontières, le propos est étendu à l'ensemble de l'Amérique, du Nord au Sud, toutes tribus confondues. On y traitera donc aussi bien des Aztèques que des Navajos et des Sioux.

Qu'il s'agisse de raconter par le menu les grandes cités disparues ou de narrer la découverte des Caraïbes par Christophe Colomb, les informations sont à la fois claires, précises et bien synthétisées. Rien à dire donc sur le contenu d'une série qui s'appuie sur de solides documents d'archives, des contributions d'archéologues et d'historiens, des témoignages vivants et d'abondantes lectures spécialisées.

Plus étonnante, en revanche, est la mise en scène de ce savoir. On l'a dit : il s'agit d'emporter l'adhésion du plus grand nombre. Les réalisateurs, formés à l'école de Hollywood, utilisent donc tous les ressorts du récit populaire. Le premier épisode s'ouvre, par exemple, par l'évocation du massacre de Wounded Knee. La sauvagerie des Blancs y est longuement détaillée, ainsi que le regard d'une petite Indienne, retrouvée vivante parmi les victimes au bout de trois jours. La leçon est soulignée un peu lourdement : la vie qui s'accroche d'un côté, la mort et la destruction de l'autre.

Sans cesse la comparaison avec « notre » monde revient. Adam et Eve ont été chassés du paradis, alors que pour les Indiens la Terre est le lieu de toutes les harmonies. *« A l'époque du Christ »*, les Anasazis sont déjà de grands bâtisseurs, au moins aussi brillants que les Romains. *« Il faut attendre le milieu du XIX[e] siècle »* pour que des villes atteignent la taille de la Cité du soleil construite au bord du Mississippi. Et pour ceux qui douteraient encore des prouesses de ces aînés, des images de synthèse reconstituent, sur fond de ciel tourmenté, de grandioses pyramides toltèques ou des palais mayas. Cet usage de l'hyperbole est significatif. Comme s'il fallait rappeler en permanence que les Peaux-Rouges n'étaient pas des sauvages. Cette démonstration, sans doute nécessaire, en dit long aussi sur l'Amérique d'aujourd'hui.

Jean-Louis André

★ « 500 Nations », Planète, 1[er] épisode : mardi 16 avril à 13 h 05, mercredi 17 à 14 h 35, jeudi 18 à 16 h 30, vendredi 19 à 20 h 35, samedi 20 à 22 h 50, dimanche 21 à 18 h 50.

Pudeur *par Agathe Logeart*

ON DIRAIT un jeu électronique. Il suffit d'appuyer, et ça fait boum. Le curseur se déplace à volonté, souple, obéissant. Puis il se pose sur son objectif, prenant le temps d'ajuster, tout en finesse. L'image de la cible se détruit aussitôt, pulvérisée dans le lointain. Les enfants hurlent de joie, en criant : *« Ca y est, je l'ai eu ! »*. Que disent les pilotes des gros hélicoptères israéliens qui depuis cinq jours déjà promènent leurs gros yeux bourrés de technologie sophistiquée au-delà de la frontière libanaise, au moment où ils tirent ? Les images, offertes au regard du monde par l'armée israélienne, ne le montrent pas. On voit bien que cela fait *« boum »*, et puis c'est tout. Mais le message est clair : on fait ce qu'on veut, où on veut. Dans un autre conflit, on appelait cela des *« frappes chirurgicales »*.

Il a fallu attendre 6 heures du matin, et la première édition de l'information sur LCI pour que se confirme ce que l'on pressentait depuis la veille. Après l'exode de la population civile qui court droit devant le rouleau compresseur de bombes en essayant de le *prendre de vitesse*, après les ripostes attendues du Hezbollah sur le nord d'Israël, où là aussi les civils se protègent comme ils peuvent de la destruction, c'est un camp de réfugiés palestiniens, dans la banlieue de Saïda, qui s'est inscrit dans le viseur des hélicoptères. Il n'y a pas d'images encore. Il n'y a que de petites étoiles qui s'allument et clignotent sur la carte de la région. Sous les étoiles, on devine qu'il y a des hommes, des femmes, des enfants, réfugiés déjà. On ne connaît pas encore leurs visages. On n'a pas vu les flaques de sang, les corps emportés à la hâte sur des civières, pas entendu les hurlements de douleur, de peur. Ce sera pour plus tard, ou ce ne sera pas.

Depuis cinq jours qu'a commencé la partie de part et d'autre de la frontière entre Israël et le Liban, les images sanglantes nous ont d'ailleurs été presque systématiquement épargnées. D'une édition à l'autre, on revoit presque toujours les mêmes, en un curieux enchaînement qui paraît aseptisé. Comme si on voulait désincarner l'affaire, en nous évitant son inévitable cruauté. Le sentiment est étrange, si on y réfléchit un peu. D'ordinaire, champ-contrechamp, la télévision n'est pas avare de ces scènes cruelles qui éclosent au rythme de la chute des bombes. C'est à ce spectacle que se forme une opinion, entraînée par le sentiment de répulsion, plus que par des raisonnements raisonnables. Mais ces images, dont on ne peut croire qu'elles n'existent pas, font curieusement défaut. La télévision fait montre tout à coup d'une pudeur qu'on ne lui connaissait pas. C'est comme si elle avait décidé d'épargner les âmes sensibles, et brusquement choisi de se contenter d'une version *« soft »* de ce nouvel épisode du conflit. Même le son paraît expurgé. Les commentaires des journalistes le couvrent : pas de bruit de souffle, pas de tacatac des mitrailleuses. On tire ici en silence, comme on y meurt, à bonne distance.

MERCREDI 17 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire.
13.00 *Journal, Météo.*
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 L'Hôtel des passions. *Bons baisers de Venise.*
15.25 *Vidéo gag.* Divertissement.
15.55 Club Dorothée vacances.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. La médaille d'honneur.
18.00 Sydney Police. La vengeance. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 *Journal.*

20.20

▶ FOOTBALL
En direct de Nantes. Demi-finale retour de la Ligue des Champions : F.C. Nantes-Juventus de Turin. 20.30 coup d'envoi ; 21.15, Mi-temps, La Minute hippique ; 21.30, *2[e] période.* (125 min). 35170681

22.25

▶ FOOTBALL
En différé. Demi-finale retour de la Ligue des Champions : Panathinaïkos F.C.-Ajax Amsterdam (100 min). 4875017
0.05 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Les châteaux de Bavière ; Soif de liberté ; El gringo ; Voyage chananéen ; Windsurf Symphony (60 min). 1899727
1.05 *Journal, Météo.*
1.15 Enquêtes à l'italienne. 2.10 et 3.15, 3.50, 4.30 TF1 nuit. 2.20 et 4.00, 5.10 Histoires naturelles. 5.05 Musique.

France 2

11.45 Les Z'amours. Jeu.
12.25 *et 4.05 Pyramide. Jeu.*
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Derrick. Lissy. Série.
15.00 Le Renard. Calibre 38. Série.
16.00 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.55 Quoi de neuf, docteur ? La brillante carrière de Maggie. Série.
17.25 C'est cool. Série. Une cousine indélicate.
18.00 et 3.15 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. La photo de Zézette.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invitée : *Claudia Schiffer.*
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

L'INSTIT
Série. Vanessa la petite dormeuse, de Philippe Triboit, avec Gérard Klein (100 min). 6349630
Une adolescente, placée dans une « classe-dépotoir », travaille le soir dans le restaurant de son père. Soutenue par Novak, elle va réclamer le droit d'étudier.

22.35

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Ils ont gagné le gros lot et ensuite ? Invité : Edouard Brasey (*La République des jeux*) (79 min). 3889659
23.54 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Le Cercle de minuit. Et en plus ils écrivent. Avec Patrick Poivre d'Arvor ; Jean-Denis Bredin ; Yves Laplace ; Marina Vlady ; Denis Jeambar ; Charlélie Couture (75 min). 6089794
1.30 Histoires courtes. Variations 96. 2.15 Emissions religieuses (rediff.). 3.50 24 heures d'infos.

France 3

12.35 Journal.
13.05 *Keno.*
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Merlin l'enchanteur ■ Film d'animation (1964, 70 min). 3069475
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Mon guide Grande-Bretagne*, de Véronique et Bernard Chabrol.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, *Journal régional.*
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Le coma : une autre vie dans la vie ? Invités : Philippe Labro ; Professeur François Cohadon ; Chantal Biccochi (115 min). 801185
22.45 Journal, Météo.

23.20

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
John Fante, de René Féret (50 min). 1721949
0.10 Les Cavales de la nuit. Magazine. Itgaber, le *triomphe sur soi.* [2/2] Entretiens avec le professeur Leibovitz : de l'Etat et de la loi, d'Eyal Sivan (80 min). 8463369
1.30 Dynastie. 2.15 Musique Graffiti. *Une barque sur l'océan*, de Ravel, par Nathalie Nanoë, piano (15 min).

La Cinquième

13.35 Demain le monde. De l'audiovisuel. **14.00** *L'Esprit du sport.* Invitée : Arlette Laguiller. **15.00** Omnisciences. Biotechnologie. **15.30** Terra X. **16.00** Un temps pour la danse. L'énergie [5/10]. **16.30** Le Réseau des métiers. **16.35** Rintintin. **17.30** Les Enfants de John. **17.55** Planète blanche. Antarctique : les manchots, les pinnipèdes. **18.30** Le Monde des animaux. Les secrets de la jungle : le fantôme de Madagascar.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. *Série [7/13]. Rüdiger a peur*, de Christian Görlitz, avec Jan Steilen, Matthias Ruschke (30 min). 3949
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge (30 min). 5920
20.00 L'Ecureuil gris, un envahisseur de charme. Documentaire d'Elizabeth et Anthony Bomford (30 min). 2833
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire [2/2]. La Guerre d'Algérie, de Yves Courrière et Philippe Monnier (90 min). 949949
Seconde partie : de décembre 1958 au 1[er] juillet 1962, date à laquelle les Algériens choisissent à 99,72 % « l'indépendance dans la coopération ».

22.15

MUSICA : TABLEAUX D'UNE EXPOSITION
Série documentaire [1/6]. Arnold Schoenberg : Pelléas et Mélisande, de Michael Gielen. Avec l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. *Michael Gielen, illustré par l'Art nouveau.* (60 min). 5121017
23.15 A travers le miroir ■ ■ ■ Film suédois d'Ingmar Bergman avec Harriet Anderson, Max von Sydow (1960, N., v. o., 92 min). 9154098
Premier volet de la trilogie des « films de chambre ».
0.45 Racket ■ Film britannique de John McKenzie (1981, v. o., rediff., 108 min). 3268901

M 6

13.25 M 6 Kid. *Les rues de New York.* 13.30, Captain Planète ; 14.00, Moi Renart ; 14.30, Les Rockamis ; 15.00, Creepy Crawlers ; 15.30, Gadget Boy ; 16.00, Highlander.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 et 0.40 Fanzine. Le Japon.
17.30 L'Etalon noir. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. La mégère et le marin.
19.54 *Six minutes d'information.*
20.00 Notre belle famille. Jamais le dimanche. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Tchernobyl : survivre aux radiations.

20.45

CRIME SANS TÉMOIN
Téléfilm de Thierry Binisti, avec Muriel Racine (86 min). 389727
Un père de famille, professeur de musique, est accusé par sa maîtresse de l'avoir aidée à éliminer un mari devenu trop gênant.

22.25

LE COMPLOT DU SILENCE
Téléfilm de Jeffrey Woolnough, avec Meg Foster, Joanne Vannicola (92 min). 9732630
Une jeune fille de seize ans accuse le Frère Thomas, responsable d'un foyer pour mineurs qui l'avait prise en charge, d'une tentative d'homicide à son encontre. Mais celui-ci semble avoir un alibi indiscutable.
0.05 Fantasmes.
1.10 Best of pop-rock.
2.40 Culture pub. Magazine. 3.05 E = M 6. Magazine. 3.35 Culture rock. Magazine. 4.25 Turbo. Magazine (35 min).

Canal +

10.35 Flash d'information.
10.40 Surprises.
11.00 Le Secret d'Iris. Téléfilm d'Elisabeth Rappeneau, avec Marie Trintignant, Lambert Wilson (87 min). 205982
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Superstars du catch. Wrestlemania.
16.45 Basket américain. Match de la NBA : *Phoenix-Houston.*
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

BÉBÉ PART EN VADROUILLE
Film américain de Patrick Read Johnson (1994, 95 min). 8768678
Un bébé de neuf mois échappe aux gangsters qui l'ont enlevé et se trimbale dans Chicago.
22.35 Flash d'information.

22.40

SANS AUCUNE DÉFENSE ■
Film américain de Martin Campbell avec Barbara Hershey, Sam Shepard (1991, v. o., 104 min). 3962611
0.25 Christian Clavier, l'interview-portrait. Documentaire de Renaud Le Van Kim (60 min). 1895801
1.25 Le Journal du hard. Magazine.
1.30 Trésors vierges. *Film suédois*, de Frank Thring (1995, 96 min). 4057036

Radio

France-Culture

20.30 Antipodes. Les plus belles pages de la poésie arabe. **21.32** Correspondances. **22.00** Communauté des radios publiques de langue française. Qui êtes-vous Jacques Brault ? (3).
22.40 Nuits magnétiques. *Vous y dansiez petite, y danserez-vous mère-grand ?* (2).
0.05 Du jour au lendemain. Michel Onfray (Le Désir d'être un volcan). **0.50** Coda. Jean-Philippe Goude : Petites formes données au temps qui passe (3). **1.00** Les Nuits de *France-Culture (rediff.). Au bout du* pétard le pouvoir (2) ; 1.58, Nous tous chacun : Eva, une jeune fille de 78 ans ; 4.15, Milan Kundera ; 4.54, Les enchantements de Don Quichotte ; 6.44, Notre temps.

France-Musique

20.00 Concert. Cycle « Carte blanche aux vents ». Donné le 22 janvier au musée du Louvre, par Sharon Kam, clarinette, André Cazalet et Jean-Christophe Vervoitte, cors, Daniele *Damiano*, basson, *Christian* Tetzlaff et Chantal Juillet, violons, Diedrik Suys, alto, Tanja Tetzlaff, violoncelle, Vincent Pasquier, contrebasse : Sextuor pour deux cors et cordes op. 81b, de Beethoven ; Octuor pour clarinette, cor, basson, quatuor à cordes et contrebasse D 803, de Schubert.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dufour, Carter.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dvorak, Liszt.
0.00 Jazz vivant. Le New Orleans Brass Band au Festival de Juan-les-Pins ; Le Shake Orchestra, avec les New Orleans Preachers au Festival de Nancy ; Le Sextette de Jacques Doudelle, saxophone, avec Fabrice Eulry, piano, à Radio-France. **1.00** *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Œdipe, tragédie lyrique en *quatre actes, d'Enesco, par* l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Lawrence Foster ; José van Dam (Œdipe), Gabriel Bacquier (Tirésias), Marcel Vanaud (Creon), Nicolaï Gedda (Le berger), Cornelius Hauptmann (Le grand-prêtre).
22.40 Les Soirées.... (Suite). Epigraphes antiques, de Debussy, Michel Béroff et Jean-Philippe Collard, pianos : Œuvres de Moussorgski, Stravinsky. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Jean Piat (France 3 du 12/4/96)
21.00 *Faits divers.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Hong Kong. [1/3].
23.35 Comment ça va ? *(France 3 du 26/1/96)*
0.30 Soir 3 (France 3).
22.05 Histoire de l'aviation. [7/7] Le mur du son 1945 - 1960.
23.00 Portrait de Bruno Bettelheim. *[1/4] Un autre regard sur la folie* (80 min).

Planète

20.35 Queen Elizabeth. Le plus grand paquebot du monde.
21.30 Himalaya. Réalités en transition.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Roger Hanin.
21.00 Paris modes.
21.55 Paris Match Première.
22.25 Théâtre : Kean. Pièce en cinq actes de Jean-Paul Sartre. Mise en scène de Robert Hossein. Avec Jean-Paul Belmondo (180 min). 58923217

France Supervision

20.30 Marathon.
21.25 Les Grands Courants de l'art italien. Raphaël.
22.05 Concert : Symphonie de Chostakovitch (30 min). 38964630
22.35 Concert : Le Sacre du printemps (35 min). 13578291

Ciné Cinéfil

20.30 Terror in a Texas Town ■ Film de Joseph H. Lewis *(1958, N., v.o., 80 min)* 35892494
21.50 Le Monocle noir ■ ■ Film de Georges Lautner (1961, N., 95 min) 95588307
23.25 Echec à Borgia ■ ■ Film de Henry King *(1949, N., v.o., 105 min)* 87921017

Ciné Cinémas

20.30 Mission ■ ■ Film de Roland Joffé (1986, *120 min*) 3881859
22.30 Des enfants gâtés ■ Film de Bertrand Tavernier (1977, 115 min) 38352494

Série Club

20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Le surdoué.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Kidnappings.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Réunion.
23.00 Mission impossible. L'ultimatum.

Canal Jimmy

20.30 Route 66. Le défi.
21.20 Max Headroom. L'émission choc.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. La centième.
23.05 Cop Rock. Bang the Potts Slowly.
23.50 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Le dressage des parents.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Cette sacrée gamine. Film de Michel Boisrond (1955, 90 min). Avec Brigitte Bardot. *Comédie.* **0.15** Les Godelureaux. Film de Claude Chabrol (1960, N., 100 min). Avec Jean-Claude Brialy. *Comédie.*

TMC

22.30 Nous irons à Monte-Carlo. Film de Jean Boyer (1951, N., 100 min). Avec Philippe Lemaire. *Comédie musicale.*

Le Monde

MERCREDI 17 AVRIL 1996

La biguine à Juppé

par Pierre Georges

LE MESSAGE est-il passé ? Le message est passé. Opération Juppé mon Doudou. Deux matins que les radios reprennent en boucle une biguine qu'on supposerait presque écrite par et pour les Inconnus : *« Isabelle n'est pas jalouse, Isabelle n'est pas jalouse (bis). »* Deux jours, et plus, que nous parviennent des nouvelles fraîches et joyeuses des aventures d'Alain et Isabelle aux Iles.

Boudin, rhum blanc et sympathie. Pas une Créole qui n'ait eu envie d'embrasser le premier ministre sur les deux joues. Même que cela laissa des traces. Du rouge à lèvres plein partout les joues, dis-donc Doudou !. Mais Isabelle n'est pas jalouse. Même qu'il vit des jolies filles. Et « *que le sourire d'une jolie fille dissipe toujours les soucis du premier ministre* ». Puisqu'Isabelle n'est pas jalouse !

Elle ne l'est pas. Il l'a dit et répété « *en présence d'Isabelle* ». Elle a souri et confirmé « *en présence d'Alain* ». « *Isabelle n'est pas jalouse. Isabelle n'est pas jalouse (bis).* » Quand il ne faisait pas de la pirogue sur le fleuve Maroni ou ne s'essayait pas au périlleux maniement de la machette dans une bananeraie, Alain Doudou Juppé ne cessa d'évoquer l'être cher : « *Nous vous remercions, ma femme et moi* ». « *Isabelle et moi avons été très touchés...* » « *Je le dis en présence d'Isabelle* ».

Une vraie lune de Dom ! Ou une façon un peu forcée d'avancer une idée simple : seul à Matignon ? Soit. Seul contre tous, bien. Mais seul à plusieurs. Affectueux. Aimant. Tendre. N'ayons pas peur des mots, humain ! Alain Juppé est humain. Il l'est d'une humanité si débordante et si démonstrative ces temps-ci, que nous n'aurons bientôt plus qu'à sortir nos mouchoirs ou à pleurer dans nos casques. Jugez un peu l'exploit matutinal devant le bol de café en véridique et sincère faïence de France ! D'une oreille on écoutait la biguine à Doudou. N'en croyant pas son oreille. D'un œil humide, on lisait la dernière livraison de *Paris-Match*. N'en croyant pas son œil. L'hebdomadaire racontait, par le menu et avec photographies de famille, le baptême de Pâques. Celui de la petite Clara, enfant de Matignon et de l'amour. Très jolie, très mimi, d'ailleurs, la chère Clara. Un amour de Clara dans les bras de sa maman et sous le regard attendri de son papa.

Ce fut, raconte l'hebdomadaire, un bel et beau baptême. Clara qui « *a les yeux de sa mère et le sourire de son père* », Clara qui « *est déjà une star de la politique* », Clara, la pionnière, « *qui remplit un rôle historique, car jamais sous la Vᵉ un nouveau-né n'avait eu pour premier domicile les ors de la République* », Clara sut tenir son rang. Pas une larme, pas un pleur. Même lorsque le bon père Michel de Larivière versa sur son front l'eau rituelle. héroïque sous l'averse, la tendre enfant !

Si l'on raconte cela, n'est-ce pas, c'est par simple souci d'information. Vu que la cérémonie était réservée au cercle des cinquante intimes. Et que si *Paris-Match* y fut et en fut, consacrant *six pages à ce baptême bordelais*, cela se fit par pur hasard. Ou par pure nécessité d'une campagne d'image. Famille Juppé, au créneau ! Car comme l'explique l'hebdomadaire, dans une grandiose envolée en pur bois des îles : « *Au sondage familial de Matignon, Alain Juppé recueille 100 % des suffrages* . » Et Isabelle n'en est pas jalouse.

Les agriculteurs manifestent contre la mévente de la viande bovine

Les syndicats se mobilisent selon des formes « appropriées localement »

LES PRINCIPALES organisations professionnelles agricoles ne sont pas décidées à relâcher la pression sur les pouvoirs publics – gouvernement et autorités de l'Union européenne – pour obtenir des mesures nouvelles de nature à compenser *les pertes de revenus que subissent* les éleveurs de bovins gravement affectés par la maladie de la « vache folle » et la mévente de la viande. D'ici lundi 29 avril, date à laquelle les ministres de l'agriculture des Quinze doivent se réunir à Bruxelles, une série de manifestations est prévue dans la plupart des départements « *selon des formes appropriées localement* », indique-t-on à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

L'appel à la mobilisation et à l'action syndicale a été lancé conjointement, vendredi 12 avril, par Dominique Chardon, secrétaire général de la FNSEA, Antoine Herth, son homologue du Centre des jeunes agriculteurs, Pierre Chevallier de la Fédération nationale bovine et Jean-Marie Rouyer de la Fédération des producteurs de lait. Les responsables *demandent à leurs troupes*, sur le terrain, d'inviter aux manifestations les salariés de la filière (les abattoirs notamment), les parlementaires et les élus locaux.

L'objectif de ces actions est aussi de « *rétablir la confiance des consommateurs* ». C'est la Vendée, gros département producteur de viande bovine, dont le principal dirigeant est précisément Luc Guyau, *président de la FNSEA, qui, samedi* 13 avril, a donné le coup d'envoi. Une délégation a été reçue à la préfecture. Pendant le week-end on a noté des rassemblements dans la Mayenne, la Sarthe, les Deux-Sèvres. Lundi 15 avril d'autres départements se sont mis en branle, notamment l'Orne et le Cantal, fief de l'élevage extensif de qualité. Ici, les agriculteurs organisent des opérations « Réveil matinal des préfets et sous-préfets », ailleurs on veut *donner à la manifestation un côté* festif et la clore par un grand barbecue et la distribution de grillades. *Tel est l'esprit de la journée d'action* prévue mardi 16 avril à Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor. La Corrèze devrait se mobiliser lundi 22 avril, le Cher vendredi 19 en adjoignant une « page agricole » aux manifestations du Printemps de Bourges.

En attendant la réunion des *Quinze, le comité de gestion de la* viande bovine à Bruxelles a pris des dispositions techniques permettant de commencer à dégager le marché sur lequel s'accumulent les surplus. Les achats publics de viande – appelés « opérations d'intervention » – peuvent se faire sans limitation de poids des bovins. Une nouvelle adjudication d'achats européens devrait être lancée incessamment. Elle coïncidera avec l'annonce par Londres des mesures d'élimination du cheptel britannique – avec en filigrane le casse-tête de l'incinération des animaux car les capacités des installations ne couvrent en l'état actuel que 7 % des besoins – et les indemnisations des éleveurs.

François Grosrichard

La revanche du Cantalien Michel Teyssedou

Dans le Cantal, la crise dure depuis plusieurs mois. A la baisse des exportations vers l'Italie s'ajoute maintenant la psychose de la « vache folle ». Aux marchés d'Aurillac ou de Mauriac, les transactions sont quasiment gelées. Lundi 15 avril, plus de trois mille éleveurs, ainsi que des paysans du Lot et de l'Aveyron, ont manifesté à Aurillac. Ils étaient plus nombreux que les troupes rassemblées deux jours plus tôt en Vendée, ce qui marque une « revanche » pour Michel Teyssedou, ancien secrétaire général adjoint de la FNSEA, adversaire résolu de Luc Guyau. Les éleveurs veulent une nouvelle politique en réorientant les soutiens en faveur des élevages herbagers extensifs. – *(Corresp.)*

Avenir incertain pour l'anti-missiles européen

LA FRANCE devrait annoncer à ses partenaires qu'elle suspend momentanément sa participation au programme Meads (Medium extended air defense system) de missile anti-missiles européen, que les Français, les Allemands et les Italiens ont prévu de concevoir en collaboration avec les Américains. A Bruxelles, mardi 16 avril, les directeurs nationaux d'armement des Etats-Unis, de la France (représentée par le délégué aux relations internationales de la délégation générale pour l'armement), de l'Allemagne et de l'Italie devaient se réunir pour débattre de l'avenir ce projet fort compliqué de « *bouclier » anti-missiles euro-atlantique.*

En mars (*Le Monde* du 27 mars), les Etats-Unis ont lancé un ultimatum en menaçant – s'ils n'avaient pas de réponse à Bruxelles – de se passer de la participation de la France à ce projet euro-atlantique qui consiste à édifier un réseau de missiles mobiles, de 100 kilomètres de portée, pour intercepter en vol des engins balistiques relativement rudimentaires et armés d'une charge nucléaire, chimique ou biologique. Ce système de batteries anti-missiles serait considérablement plus évolué, sur le plan scientifique et technique, que le Hawk ou que le Patriot américain utilisé, dans le Golfe, en 1990-1991, contre les engins Scud.

Malgré son coût estimé à quelque 200 milliards de francs, sur la base d'une répartition entre les Etats-Unis (50 %), l'Allemagne et la France (20 % chacune) et l'Italie (10 %), Washington considère que le projet Meads est « *le test le plus important d'une coopération transatlantique* » à l'heure actuelle et pour la décennie à venir. Si le calendrier de ce programme devait être respecté, le Meads entrerait en service en 2010.

DÉCISION CONSERVATOIRE

Les Etats-Unis sont pressés d'aboutir pour des raisons qui sont liées aux procédures budgétaires en vigueur au Congrès. En effet, les premiers contrats industriels doivent être signés avant septembre, sous peine de voir le Trésor américain annuler les prévisions de dépenses déjà faites. *C'est pour*quoi Paul Kaminski, sous-secrétaire américain à la défense, a demandé aux Allemands et aux Italiens de définir leur participation, au besoin sans la France, dans la mesure où Bill Clinton avait fait savoir qu'il n'était pas dans ses intentions d'abandonner le programme Meads.

Le fait que la France n'est pas encore en situation de signer l'accord est plutôt présenté comme une décision conservatoire. Car les Français souhaitent reprendre les discussions et, par exemple, imaginer de pouvoir consacrer quelques centaines de millions de francs en « recherche-amont » durant les prochaines années. Un protocole préliminaire avait été conclu au début de 1995 par le délégué général pour l'armement de l'époque, Henri Conze, au nom de la France. Mais les moyens de financer l'opération n'avaient pas alors été déterminés. Paris pourrait revoir sa position après avoir élaboré la version définitive de sa programmation militaire qui, en l'état actuel des études, envisage d'attribuer par an quelque 85 milliards de francs à l'équipement de ses armées entre 1997-2002, un niveau de dépenses bien moindre que par le passé. Ce qui signifie que certains projets d'armement, même majeurs, sont menacés d'une révision.

D'autant que la France, par l'intermédiaire de son programme Aster, dans ses diverses configurations opérationnelles, travaille déjà avec l'Italie sur des projets comparables. Les groupes Aerospatiale et Thomson y sont associés. Il semble que les Allemands aient compris la position d'attente de la France. En gagnant un délai, les Français continuent leur réflexion sur le sujet, le temps que les derniers arbitrages sur la loi de programmation militaire aient été arrêtés par le chef de l'Etat.

J. I.

Lionel Jospin apporte son soutien à Israël

« NUL NE PEUT S'ÉTONNER de la riposte d'Israël, après les incessantes agressions que subissent ses régions frontalières », affirme Lionel Jospin, à propos de la situation au Liban. Dans un communiqué, publié lundi 15 avril, le premier secrétaire du PS déclare que *« c'est au Liban et à la Syrie qu'il appartient à présent de se joindre sans réticences ni faux-fuyants au processus de paix, en commençant par désarmer et éloigner ceux qui, par calcul ou par fanatisme, cherchent à rallumer la guerre »*. Un cessez-le-feu, *« hautement souhaitable »*, ajoute M. Jospin, ne sera *« utile que s'il permet de réaliser cet objectif »*.

De son côté, Henri Emmanuelli, député (PS) des Landes, s'offusque des propos du premier ministre libanais, Rafic Hariri, *« lorsqu'il essaie de faire croire à l'opinion française que le Hezbollah, phalange militaire armée et soutenue par les intégristes iraniens, serait l'équivalent des résistants français pendant la seconde guerre mondiale. »*

En Afrique du Sud, la commission « Vérité et réconciliation » engage ses auditions

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La commission « Vérité et réconciliation », chargée de faire la lumière sur les violations des droits de l'homme et les crimes politiques commis au temps de l'apartheid, a débuté ses travaux, lundi 15 avril. Placée sous la présidence de l'archevêque Desmond Tutu, elle a procédé aux premières auditions des victimes ou de membres de leurs familles, à East London, la capitale de la province du Cap-Est, l'ancien Transkei.

Toute la journée, les Sud-Africains ont pu suivre, en direct à la télévision et à la radio les récits de femmes dont les maris – militants anti-apartheid – avaient disparu ou étaient morts en détention, mais aussi un témoignage de la douleur des victimes d'un attentat commis par la branche armée du Congrès panafricain (PAC), mouvement de libération noir. Le choix de ces premiers témoins reflète le souci d'impartialité de la commission, en butte aux critiques des deux bords. Certains dirigeants de la minorité blanche voient en elle un instrument de revanche du Congrès national africain (ANC).

A l'opposé, une partie de la population noire estime qu'il s'agit d'une concession inutile à l'égard des anciens responsables de l'apartheid. Monseigneur Tutu et ses collaborateurs doivent en effet non seulement recueillir le témoignage des victimes et les indemniser, mais ils peuvent aussi accorder une amnistie aux responsables d'atteintes aux droits de l'homme qui auront reconnu les faits devant elle. La commission a reçu à ce jour plus de deux mille demandes dans ce sens. Plusieurs familles de militants anti-apartheid tués par les forces de sécurité ont récemment déposé un recours devant la Cour constitutionnelle contre la commission qui, selon elles, les empêche de poursuivre en justice les meurtriers de leurs parents.

Frédéric Chambon

Le palmarès de l'académie Charles-Cros

LES 49ᵉˢ PRIX de l'académie Charles-Cros ont été décernés lundi 15 avril à Paris. **Prix du président de la République** : François-René Duchable, *Franz Liszt, transcriptions et paraphrases d'opéra* (EMI) ; Alfredo Kraus, *The Incomparable Alfredo Kraus*, orchestre Welsh National Opera, direction Carlo Rizzi (Philips) ; Alain Trutat, *Bonjour, Monsieur Jarry* (André Dimanche/Ina) ; Martial Solal, pour son album *Triangle* (JMS/Sony) et pour l'ensemble de sa carrière. **Classique** : parmi les onze disques et coffrets classiques primés, figurent : les *Symphonies 1 à 4*, de Roussel, Orchestre de Radio France, direction Marek Janowski (RCA), la *Sixième Symphonie*, de Gustav Mahler, Philharmonie de Vienne, direction Pierre Boulez (DGG), *L'Œuvre pour orgue de Louis Couperin*, par Davitt Moroney (Tempérament-Harmonia Mundi). **Jazz** : *Reach*, de Jacky Terrasson (Blue note/EMI), *Louissiana*, d'Eddy Louiss, (Initial/BMG). **Rock et musiques du monde** : *The Ghost of Tom Joad*, de Bruce Springsteen (Columbia), *Nefelis Str'88*, de Haris Alexiou (Philips), *Folon*, de Salif Keita (Mango/Island), *Musique du Rio de la Plata*, de Cesar Strosio (Buda Records). **Prix de la chanson française** : Brigitte Fontaine pour *Genre humain* (Virgin), Catherine Ribeiro pour *Vivre libre* (WMD), Pascal Mathieu pour *En attendant des jours pires* (Scalen'Disc), René Claude pour *Léo Ferré* (Scalen') et Françoise Kucheida pour *De la Scarpe à la Seine* (Saravah/Media 7).

Les chefs de guerre libériens laissent les pillards ravager Monrovia

MONROVIA
correspondance

Dans la capitale libérienne, le « grand règlement de comptes » n'a pas encore eu lieu. Mais le face-à-face entre milices d'ethnie krahn, qui se sont ralliées à Roosevelt Johnson, et les combattants d'Alhaji Kromah et Charles Taylor reste explosif. Lundi 16 avril, des tirs ont de nouveau retenti près du camp militaire de Barclay, où les hommes de Johnson sont retranchés avec, comme boucliers humains, des ressortissants libanais et des « casques blancs » des forces d'interposition ouest-africaines, l'Ecomog.

Une semaine après le début du siège, Charles Taylor, chef de la plus importante faction, est déterminé : « *Il s'agit de terroristes*, dit-il en parlant des partisans de Johnson. *Non seulement nous avons les moyens de prendre le camp d'entraînement de Barclay, mais nous pouvons, si nous le voulons, l'anéantir. Mais ce serait grossièrement irresponsable.* » L'embrasement de Monrovia a été déclenché le 6 avril à la suite de la demande d'arrestation de Roosevelt Johnson par le ministre de la justice – nommé par la faction de Charles Taylor, le Front national patriotique du Liberia (NPFL). Roosevelt Johnson est inculpé pour le meurtre commis par un de ses combattants sur la personne d'un militant d'une faction rivale.

Mais la justice selon Charles Taylor ne s'applique pas aux voleurs des véhicules tout-terrain de son escorte qui portent encore les sigles « UN » et « Médecins sans frontières ». Venus rendre visite à sa mère, le chef du NPFL a fait lundi une entrée remarquée dans le quartier de Mamba Point, celui des ambassades, où se sont réfugiés des dizaines de milliers de Monroviens.

LA CAPITALE « CONVOITÉE »

L'ambassadeur des Etats-Unis William Milan ne fait pas de distinction entre les belligérants : « *Les chefs de faction n'ont pas respecté l'accord de paix qu'ils ont signé au mois d'août. Ils n'ont pas replié leurs combattants. Ils ne les ont pas cantonnés, et le désarmement n'est qu'un rêve lointain.* » Dans le quartier des ambassades, où l'opération d'évacuation des étrangers est considérée comme pratiquement terminée, on entend de façon intermittente des coups de feu. « *Quand deux groupes s'affrontent, c'est pour se disputer un secteur de pillage* », explique un diplomate en poste dans la capitale. « *Ces pillages sont trop bien organisés*, renchérit le logisticien d'une organisation humanitaire. *Les jeunes en brousse convoitaient depuis longtemps la capitale, qui, en six ans de guerre civile, n'avait jamais été pillée. Les chefs de guerre comme Taylor disent qu'ils auraient préféré une solution politique, mais ils ont très vite consenti au pillage.* »

A Mamba Point, on a arraché les portes des 4x4 pour permettre à davantage de pillards de s'y entasser. Une voiture roule les quatre pneus crevés. A bord, l'un des combattants porte une perruque et une robe, d'autres sont coiffés de lingerie féminine, les fruits du pillage pour des miliciens qui commencent à boire et à fumer du chanvre indien dès le matin. Un seul d'entre eux, en faction devant le consulat de Belgique, semble avoir plus de vingt ans et communique par talkie-walkie. C'est probablement un gradé d'une des factions.

Les miliciens essaient de vendre leur butin au Greystone Compound, le parc résidentiel des employés de l'ambassade des Etats-Unis, reconverti en camp de réfugiés. Ordinateurs, whisky, argenterie et tapis persans cohabitent avec des produits plus traditionnels : piments, poisson fumé et huile de palme. Mais le folklore s'arrête là. Deux réfugiés ont été grièvement blessés lundi par un tireur isolé. Le choléra et la diarrhée ont fait leur apparition, et les déplacés manquent d'eau potable. Dix personnes ont été tuées la semaine dernière dans ce camp, quand une rafale est partie accidentellement de l'AK-47 d'un jeune combattant qui s'amusait à se balancer dans un arbre. Ailleurs, des corps témoignent d'exécutions sommaires.

François Picard

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 16 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

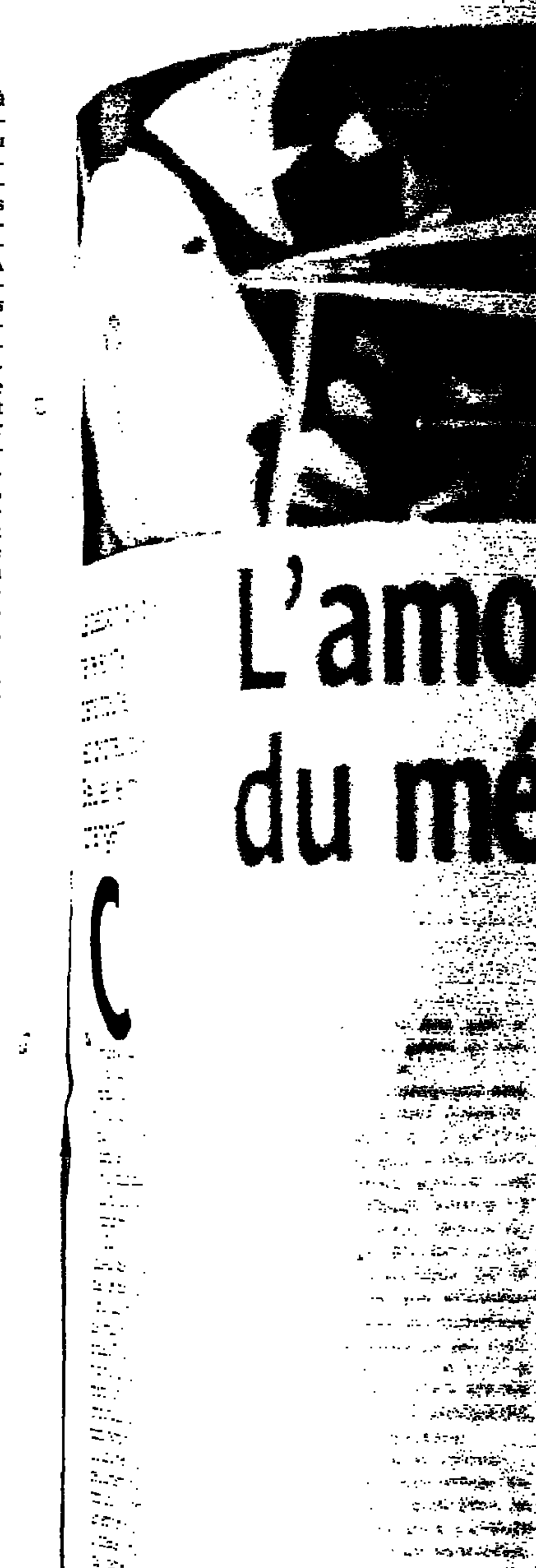
Tokyo Nikkei	21883	+1,03	+10,06
Honk Kong index	10949,60	+0,92	+9,51

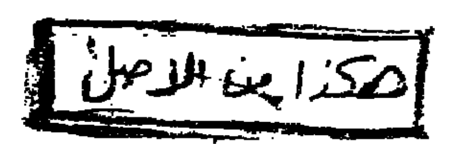
Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/04	Var. en % 12/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2080,56	+0,28	+11,14
Londres FT 100	3790,30	+0,62	+2,73
Zurich	1429,95	-16,97	-6,52
Milan MIB 30	982	-5,21	+5,47
Francfort Dax 30	2543,25	+1,25	+12,83
Bruxelles	1717,31	+0,78	+10,11
Suisse SBS	1373,62	-1,56	-5,76
Madrid Ibex 35	348,81	+0,51	+8,97
Amsterdam CBS	367,20	+1,01	+14,21

Tirage du *Monde* daté mardi 16 avril 1996 : 478 459 exemplaires

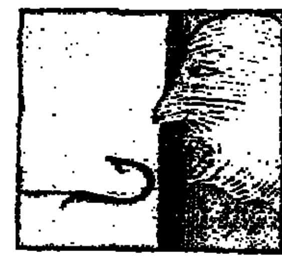




BAROMÈTRE
Timide embellie dans l'emploi des cadres
page IV

TRIBUNE
par Philippe Zarifian
page IV

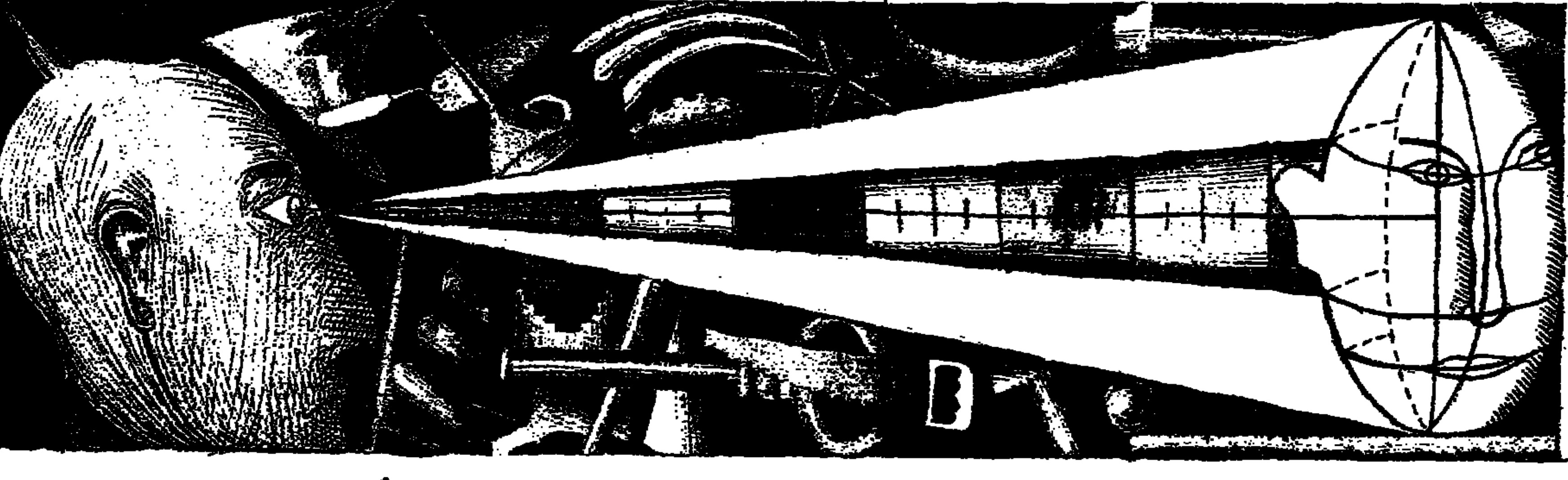
Le Monde des INITIATIVES



ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XII

DANS INITIATIVES EMPLOI DU 24 AVRIL
Rester « employable »

MERCREDI 17 AVRIL 1996
EMPLOI



d o s s i e r

La passion de bien faire existe dans toutes les professions. Seules les motivations changent

L'amour du métier

CEUX pour qui cela prête à sourire devraient se méfier. *Quoi qu'ils en pensent, l'amour du* métier existe bel et bien. Mieux, il n'a rien de passéiste, est très largement partagé et s'exprime jusque dans les fonctions ou emplois les plus inattendus. Sans distinction de niveau, de qualification ou de statut professionnel.

Car c'est précisément dans ces cas-là que l'attachement à un métier révèle toutes les nuances pos*sibles des motivations qu'il anime*, des plus prosaïques aux plus cérébrales. Tout le monde n'est pas habité par la passion et n'a pas forcément fait son choix sous l'appel impérieux de la vocation. Pourtant, nombreux sont les exemples où une personne se réalise – heureusement pour elle – dans son travail, y compris le plus humble, et éprouve de la satisfaction per*sonnelle à bien faire, même dans* des tâches a priori simples, ordinaires, ou, pour tout dire, sans la valeur attachée aux gestes ou aux *postes de la* tradition.

Evidemment, on comprend sans peine l'amour du métier quand celui-ci paraît être la condition d'exercice de ce qui, à une autre époque, se serait appelé une « charge ». Un artisan, surtout s'il exerce un métier d'art, est tout auréolé du prestige attaché à la noblesse de son savoir-faire, qui ne peut se concevoir sans émotions. *On saisit bien toute la symbolique* qui entoure le Concours des meilleurs ouvriers de France et toute la fierté d'une vie qu'il y a à afficher son trophée, preuve d'abnégation, de rigueur et d'obstination.

Dans les professions libérales – et on pense alors aux médecins, notamment –, se manifestent, au premier chef, des attachements profonds à une morale professionnelle *qui* sert à valoriser tous les actes. Et ainsi de suite, selon une logique de l'honneur qui englobe d'autres métiers encore dont la cé*lébration laisse* supposer qu'ils ne peuvent se pratiquer sans s'y donner corps et âme. Mais cela a toujours été présent, se perpétue et appartient au passé éternel.

En revanche, des phénomènes identiques se produisent pour des métiers plus conventionnels ou même d'une évidente banalité. Ce qui tendrait à prouver que ces manifestations, tout à la fois d'un *perfectionnisme professionnel* et d'un rapport quasi sentimental à un métier en particulier, tiennent plus de la psychologie des personnes, capables de s'identifier à leur rôle, qu'elles ne dépendent du contenu du travail lui-même ou de l'image sociale de ce métier.

On pourrait même ajouter que les ressorts du processus font la part aussi belle à la raison qu'à la prédestination et peuvent recouvrir des motifs extrêmement divers. Personne ne naît inspecteur des douanes et, malgré tout, il se trouve des fonctionnaires pour mettre toute leur détermination à donner un sens humain à une activité prétendument sans relief, voire tenue en piètre estime.

L'amour du métier n'épargne aucune catégorie ni aucune profession. Certains éprouvent le goût de l'engagement fort et puissant, aiment à se laisser emporter par la vague, tandis que d'autres *avouent une fascination pour les* règlements, ou se complaisent dans une sorte de dévouement pour le bien commun.

Ainsi, un agent des impôts peut vouloir se mettre au service des contribuables et se croire investi d'une mission de défense et illustration de la législation sociale. Il sera alors sensible à la logique très cartésienne, dont il louera le côté très *humain. Si surprenant que ce*la puisse sembler, et dans le même ordre d'idées, un responsable de service de contentieux, dans une compagnie d'assurances, pourra exercer quotidiennement son métier comme un sacerdoce dès lors qu'il agit avec le souci de l'humain, persuadé que sa fonction revient à aider et résoudre les problèmes de ses clients. A-t-il d'ailleurs tort de le croire en entretenant de la sorte la haute conception qu'il a de sa fonction sociale ou professionnelle ? Anonyme, si ce n'est obs*cur, le conducteur de métro peut* également magnifier sa responsabilité à l'égard des voyageurs, qui est réelle. Et il est vrai que, selon son style de pilotage, il donnera l'impression soit de n'avoir aucune considération pour le « contenu » de sa rame, ballotté *ou bousculé par les coups de frein* intempestifs, soit d'être soucieux du confort des passagers, doucement transportés de station en station.

De même, il convient de reconnaître la différence de qualité, et donc de service, entre un serveur bougon qui houspille ses clients et le garçon de café à ce point attentionné que son profes*sionnalisme passe justement ina*perçu. L'un casse son métier tandis que l'autre le vénère, préoccupé du moindre détail.

Bien sûr, il est naturel que des métiers ignorés, nouveaux ou en voie de constitution provoquent un tel engouement ou une telle passion que ses pratiquants n'aient même pas le sentiment de travailler, ce qui serait le comble de l'amour du métier ou de la passion. C'est le cas, actuellement, de tout ce qui tourne autour du multimédia et de toutes les technolo*gies de l'information*, en pleine folie. Mais cela n'a qu'un temps et ne devrait pourtant pas désespérer. Tout en se plaignant du poids des habitudes, de vieux ouvriers de l'industrie disent encore le plaisir qu'ils ont à usiner une pièce et à traiter la matière. Aléseurs, fraiseurs, tourneurs ou soudeurs, ils aiment leur métier, qui n'a pourtant plus de secret pour eux.

Alain Lebaube

Lire page II et III



Ceux qui démêlent avec passion les problèmes juridiques des clients

On peut travailler au contentieux dans un cabinet d'assurances ou au département sinistres corporels... et adorer cela

UN leitmotiv : « *Que pouvez-vous faire pour moi ?* » Depuis quatorze ans, Annie V. jongle avec les codes et manuels de droit, toujours plus nombreux, pour répondre à ses clients, du piéton renversé par une voiture à l'agriculteur dont la récolte a été endommagée à cause d'une installation défectueuse. A trente-six ans, cette femme est responsable régionale du service sinistres corporels dans un grand groupe d'assurances et encadre quatre-vingts personnes. Comme si les exigences du métier avaient déteint sur sa façon de s'exprimer, elle parle à toute vitesse *mais de manière extrêmement* claire et précise.

En 1982, elle est titulaire d'une maitrise de droit, mais n'a jamais vu de contrat ni visité un seul tribunal en quatre ans. « *Les études de droit en France sont vraiment trop théoriques* », déplore-t-elle. Pour quelqu'un qui a le goût du concret et a multiplié les petits boulots d'étudiant, ce sentiment d'inaptitude est déconcertant. Un peu par hasard, elle entre à vingt-deux ans dans un petit cabinet d'assurances à Paris, en tant que rédactrice sinistres corporels.

Les débuts sont très difficiles. Les trois personnes qui doivent se charger de son intégration sont toutes absentes : l'une est en congé maternité, l'autre en congé maladie, enfin la dernière a démissionné. Qu'importe. Annie descend aux archives, récupère des vieux dossiers déjà traités par ses collègues et les étudie le soir chez elle. Comment rédiger une lettre à un client ou à un avocat ? Quelle décision a été prise dans tel cas ? Cette autoformation s'avère très payante puisque, huit mois plus tard, elle se retrouve à la tête de son service. Elle n'oubliera jamais un événement à la fois très pénible et comique : un jour, un client, victime d'un accident et jugeant son indemnité insuffisante, n'a pas hésité à se déshabiller devant elle pour lui montrer l'ampleur des séquelles. « *J'ai alors compris qu'une frontière absolument infranchissable devait exister entre le diagnostic médical et l'expertise juridique. Mais ce fut très difficile à faire comprendre au client...* », reconnaît-elle. Cette première expérience dure deux ans et demi. Annie y met un terme car elle souhaite évoluer et voir du neuf.

En 1986 elle est recrutée chez Groupama, où elle travaille toujours, comme responsable d'un service sinistres de dix personnes. Depuis, elle est responsable au même poste mais avec des responsabilités élargies, « *sinon je ne serais pas restée. J'ai besoin d'apprendre* », précise-t-elle. Elle est comblée : en moyenne, vingt cas nouveaux arrivent tous les jours, soit par courrier, fax, téléphone ou même coursier. Elle en retient trois ou quatre, les plus complexes. En tout, 300 affaires sont actuellement en cours. Le droit devient de plus en plus technique (droit communautaire), s'étend à des questions inédites (législation sur le bruit), les clients sollicitent des délais de plus en plus courts. « *Bref, je suis obligée de me former en permanence. Je lis le* Journal Officiel *tous les jours* », poursuit-elle.

RÈGLES D'OR

Elle s'interrompt pour répondre au téléphone et traiter en direct une question, car il n'y a pas de temps à perdre. Ce qu'elle apprécie par-dessus tout, c'est de répondre aux clients sur-le-champ. Elle a alors le sentiment d'utiliser concrètement les connaissances amassées au fil du temps. Mais il faut respecter deux règles d'or : travailler dans un climat de confiance avec le client et sortir du jargon juridique pour lui expliquer le plus simplement possible sa situation. Annie rencontre parfois des obstacles insurmontables : récemment, un client, gendarme, a été impliqué dans un carambolage de voitures au Luxembourg. Première étape à franchir : régler le problème de sa responsabilité et récupérer à cette fin les éléments d'enquête auprès des autorités luxembourgeoises, ce qui n'a pas été une mince affaire. Le gendarme ayant été jugé non responsable, Annie tente aujourd'hui de faire valoir son préjudice financier : à cause de séquelles physiques, son client ne pourra plus, à l'avenir, mener des missions outremer, plus rémunératrices que celles effectuées en France. « *Mais nous nous démenons en vain car sa hiérarchie ne veut pas fournir le montant chiffré de son préjudice* », reconnaît-elle, impuissante.

Autre source de frustration, son domaine de compétence s'arrête en amont du litige même si c'est elle qui, en cas de procès, rédige les conclusions que l'avocat ira plaider... Mais Annie aime les exercices périlleux. Il y a trois ans, elle tente et réussit le concours du barreau et travaille même deux semaines chez un ami avocat. Finalement, elle ne franchit pas le cap « *pour des raisons financières, le statut étant trop aléatoire. J'aurais pu l'accepter en début de carrière, mais plus aujourd'hui* », conclut-elle. Puis, comme elle aime à le préciser, 80 % des cas sont réglés à l'amiable dans l'assurance. Autant de clients qu'elle n'aurait pas eus dans son cabinet d'avocat...

Clarisse Fabre

Les nouveaux profils des juristes d'entreprise

Aujourd'hui, plus de 60 % des juristes d'entreprises sont recrutés au niveau bac + 5. A l'exigence de compétences techniques, les recruteurs ajoutent *une expérience concrète de la fonction*. L'un des modes privilégiés de recrutement est d'ailleurs un long stage ou un contrat à durée déterminée préalable. Troisième atout, les qualités *personnelles du candidat : il doit avoir le sens de la négociation*, le goût du contact, du sang-froid et une aptitude au travail en équipe.

Par ailleurs, la formation des juristes n'est plus seulement universitaire. Les grandes écoles de gestion proposent aujourd'hui des cursus juridiques (droit international des affaires, droit fiscal) et voient même affluer aux concours un nombre croissant de juristes issus de l'université *(voir l'ouvrage d'Hervé Bidaud, Jean-Paul Cailloux et Patrick Bignon :* La Fonction juridique et l'entreprise, *Ed. Eska, 1996).*

Les aventuriers du CD-ROM

LES yeux rougis par l'écran cathodique de l'ordinateur, le jeune homme « décroche » rarement avant minuit. Cofondateur, avec une poignée d'amis, d'une société multimédia, Anima, il met la dernière main à la version allemande du CD-ROM, Planet Reporter. L'image numérique de Nicolas Hulot a cédé la place au Gillot-Pétré germanique qui doit guider l'apprenti journaliste dans la confection de son reportage. Une fois prêt, le joueur vient présenter son travail à son mentor. S'il est bon, il sera diffusé au journal ; s'il est mauvais, son auteur sera viré ; s'il est perfectible, il sera amélioré. Tel est le principe du jeu.

Romain Gires est un autodidacte multicarte. A trente et un ans, il cumule les expériences professionnelles ; tantôt publicitaire, tantôt infographiste, tantôt décorateur, rien ne l'effraie. Un esprit curieux qu'il tient de son inventeur de père. Aujourd'hui, le jeune homme a trouvé dans le multimédia un univers à sa démesure. « *Nous sommes devant une espèce d'inconnu. Aventuriers et découvreurs. Un peu à la manière de Christophe Colomb, qui se demande tous les jours quand il verra la terre, et qui, une fois arrivé en Amérique, croit être aux Indes. Tout reste à faire, on peut imaginer que de nouveaux logiciels nous aideront dans l'avenir à faire plus.* » Maître du monde ? Non, plutôt chef d'orchestre, car développer des produits sur CD-ROM suppose d'être au contact d'une bonne dizaine de métiers. Scénaristes, directeurs artistiques, photographes, infographistes, musiciens multimédias, programmeurs, etc., contribuent à la création d'un CD-ROM. Chez les développeurs de jeux, on trouve en amont de la production le *gamedesigner*, qui élabore le scénario et le cahier des charges. Il travaille ensuite avec le directeur artistique qui crée l'environnement graphique de l'histoire. Puis un chef de projet va coordonner la production même du CD-ROM avec les programmeurs, les infographistes, le *gameplayer*, qui fait en sorte que le jeu soit vraiment ludique. En bout de chaine, les testeurs, des consommateurs qui vont chercher les défauts de fabrication.

Ne dites pas à Marc Albinet qu'il travaille, il croit qu'il s'amuse. *Gamedesigner* de son métier, ce jeune homme de vingt-sept ans est tombé dans cet univers quand il était petit. Il a commencé en copiant et piratant les jeux vidéo des copains. « *Réaliser des jeux, je l'aurais fait de toute façon. Si j'avais été instituteur, je m'y serais consacré le soir.* »

Doté d'une maitrise d'études cinématographiques, il a préféré bifurquer vers le jeu, vidéo d'abord, sur CD-ROM ensuite. « *Cela offre des possibilités plus importantes que le cinéma*, estime-t-il. *Le scénario n'est pas figé et celui qui joue construit l'histoire.* » Et l'informatique dans tout ça ? « *C'est juste un outil, pas une fin en soi.* »

Actuellement, Marc élabore un jeu sur CD-ROM pour le compte de Virtual Studio, une société installée à Gennevilliers. Dans le plus grand secret. Il faut dire que le coût de production laisse songeur : au moins 5 millions de francs pour environ dix-huit mois de travail. Travailleur indépendant, il passe dans les studios de Gennevilliers deux ou trois jours par semaine.

Il a à son actif une dizaine de jeux vidéo mais n'en est qu'à son deuxième CD-ROM. Il est intervenu sur le premier en qualité de « pompier volant » pour mener à son terme un projet en difficulté, *Prisonner of ice* pour Infogrames.

Quel est le secret de sa passion ? « *C'est faire plaisir aux gens, raconter une histoire, faire passer une émotion.* » Mais tout de même, les jeux sur CD-ROM ne lui semblent-ils pas limités ? « *Il est vrai que c'est encore un amusement basique mais tout l'intérêt consiste, dans un proche avenir, à le faire évoluer vers d'autres niveaux d'émotion.* » Marc rêve de « *la simulation totale* », d'un univers complexe « *où l'on peut faire tout et n'importe quoi* ». Inquiétant, non ?

Martine Laronche

L'agent des impôts, au service des contribuables

REGARD bleu, cheveux mi-longs, rayonnante dans un tailleur gris, Sandrine Pendariès, vingt-huit ans, travaille au centre des impôts du seizième arrondissement depuis maintenant trois ans. C'est avec un niveau terminale et après avoir égrené une série de petits boulots que cette jeune provinciale originaire d'Albi, dans le Tarn, a décidé de passer le concours des impôts, en même temps que celui de La Poste. Difficile de parler de vocation. « *Au vu de la diversité des postes proposés, j'ai pensé que j'en dénicherais certainement un qui serait adapté à ma personnalité.* » Aujourd'hui, Sandrine est persuadée d'avoir trouvé sa voie.

Motivée, soucieuse de répondre le mieux possible aux demandes des contribuables et ravie de faire respecter l'effort de solidarité nécessaire, selon elle, aux dépenses publiques, elle s'est d'emblée passionnée pour la législation fiscale. « *Vue de l'extérieur, la matière peut paraître ardue, mais dès qu'on l'applique on découvre un côté très humain. Et puis il y a une logique, ce ne sont pas des textes qui se succèdent sans raison.* » Entrée comme agent de base dans ce que l'on appelle dans le jargon maison un « secteur d'assiette », soit le service chargé d'établir l'impôt sur le revenu, elle a eu besoin de deux bonnes années pour maîtriser toutes les subtilités juridiques. Et aujourd'hui encore elle apprend tous les jours. « *La législation évolue. Il y a les cas particuliers... C'est ce qui fait que ce travail n'est pas du tout routinier.* »

Quinze jours avant la date limite de dépôt des déclarations de revenus, tout le personnel a été mobilisé pour renseigner les contribuables, les informer des nouvelles dispositions et, souvent, les aider à rédiger leur déclaration. En ce moment, l'heure est au traitement des documents récoltés. Objectif : effectuer un premier contrôle afin de repérer les erreurs les plus grossières, comme celles de personnes âgées qui déclarent tout en anciens francs... Passé le sprint du début d'année concernant l'impôt sur le revenu, Sandrine consacre pas mal de temps à l'établissement de la taxe d'habitation. Elle envoie des demandes d'informations et, en fonction des données recueillies, localise ensuite les appartements un par un... Pas toujours facile dans des immeubles de six ou sept étages comptant trois ou quatre appartements par palier ! De plus, les déménagements, les va-et-vient impliquent une remise à jour permanente proche du jeu de piste. L'essentiel du travail se fait désormais sur ordinateur, ce qui simplifie tout de même la tâche.

Les relations avec les contribuables, par téléphone ou, deux matinées par semaine, au centre même, occupent également une bonne part de l'emploi du temps.

COURTOISIE DE RIGUEUR

Au dire de la jeune femme, les contacts sont toujours courtois. Des liens plus personnalisés s'établissent parfois. Les personnes retiennent le nom de l'agent qui suit leur dossier et demandent à le voir régulièrement. L'agressivité, en tout cas, semble bannie des lieux. « *Les gens nous disent "merci" et nous félicitent pour notre amabilité. Je ne pense pas que ce soit lié à l'arrondissement, ailleurs ce serait pareil* », assure Sandrine. Et quand on lui parle de fraude, cette jeune fonctionnaire, qui a décidément pris le parti de voir la vie en rose, fait presque la moue : « *C'est un bien grand mot. Mes contribuables ne sont pas fraudeurs. Ils font des erreurs. Nous sommes là pour les corriger, que ce soit dans le sens d'un dégrèvement ou d'un paiement supplémentaire. Nous sommes là aussi pour que chacun soit imposé le plus justement possible.* » Des recoupements sont toutefois effectués entre les déclarations des employeurs et celles des particuliers.

Côté carrière, Sandrine, dont le salaire oscille, selon les primes, actuellement entre 7 000 et 8 000 francs nets mensuels, n'envisage pas un seul instant son avenir hors de l'administration des impôts. Elle n'a rien planifié, mais elle compte sur son envie d'apprendre et de découvrir pour gravir les échelons : le concours de contrôleur devrait constituer la première étape ; ensuite, cette adepte de la législation fiscale n'exclut pas de s'intéresser à la fiscalité des entreprises et, peut-être, de devenir inspecteur. Et pourquoi pas chef de centre ? Toutes les portes, en tout cas, sont ouvertes : « *Ici, on peut regarder vers le haut* », conclut Sandrine.

Nathalie Mlekuz





Conducteur de métro par goût d'indépendance

Dans son « bocal », il se sent loin de la vie de bureau et dit que son métier lui convient

CE soir-là, Eric a presque tout eu. Du retard parce que la rame devant la sienne connaissait un problème de frotteur. Rien d'affolant. Après 21 heures, les usagers supportent plus facilement de rester à quai, « *surtout quand on les tient informés* ». Une agression aussi, heureusement pas trop grave. N'empêche. Il a dû recueillir en cabine la jeune femme, totalement affolée à l'idée de se retrouver à nouveau face à celui qui l'avait attaquée. Et puis ce court-circuit plus tard dans la nuit. Mais là encore sans grande conséquence, le courant ayant été presque immédiatement rétabli. Un service chargé, stressant, mais finalement, comme ce conducteur expérimenté le dit lui-même, « *une bonne soirée où le temps est passé vite* ». D'habitude, c'est beaucoup plus calme, surtout sur la ligne 6 Nation-Etoile par Denfert-Rochereau. Une sorte de petit paradis pour le métro, puisqu'elle est peu chahutée par ceux qui l'empruntent. Et donc une récompense pour les conducteurs, qui sont nombreux à la réclamer, à l'instar des enseignants qui demandent leur mutation pour le Midi. Eric, avec ses quatorze ans d'ancienneté à la Régie, l'a obtenue après quelques années de patience et imaginerait mal la quitter maintenant. C'est un luxe pour celui qui vit sous terre au quotidien de voir le ciel, la lumière du jour, même si celle-ci l'éblouit souvent à la sortie du tunnel.

A trente-six ans, il ne dit pas « aimer » son métier, il préfère admettre qu'il lui « *convient bien* ». L'indépendance. C'est ça : l'indépendance. Il prononce plusieurs fois le mot et, visiblement, c'est celui qu'il préfère. Les chefs, il en a bien sûr, mais, une fois seul dans la loge, il est maître à bord avec la responsabilité de centaines de voyageurs derrière lui. Les Parisiens, il les connaît. Les travailleurs de l'aube, ceux des heures d'affluence, les fêtards qui ne veulent pas rater le dernier métro ou qui sont des habitués du premier, de tous ceux-là il serait capable de faire le portrait-robot. « *Le métro offre un parfait reflet de la société. Entre la bourgeoise du 16e qui n'aura pas la monnaie pour prendre son ticket et le pauvre type qui joue depuis des mois le même air sur son accordéon pour mériter sa manche, on a tout vu.* » La vie est là, malgré les tunnels. Et Eric l'observe. Parfois elle le fait sourire : « *On a tous des anecdotes incroyables à raconter*, dit-il. *Le type qui déménage son frigo, le vélo aux heures de pointe...* » Le reste, visiblement, il n'aime pas trop en parler. Les suicides, les jeunes qui s'amusent à marcher sur les toits, les tags démoralisants « *alors qu'on aime tous conduire une rame bien nette* ». Le « *respect* » du métier, comme il dit, la « *conscience professionnelle* », c'est « *essentiel* ». Sinon, pour lui, il vaut mieux renoncer. Il est étonné quand on lui parle d'arrêts en station ou sous tunnel où le conducteur ne parle pas, ne prévient pas ses voyageurs. « *Avec un tout petit effort on peut apporter tellement de choses. Il faut toujours communiquer. Prendre le micro, se montrer à la porte de la loge. Parfois, un regard suffit pour désamorcer le mécontentement.* »

Avec sa queue de cheval blonde, il a gardé des allures de grand adolescent mais il éclate de rire au mot « vocation ». « *Non, ce n'est pas en jouant, petit, au train électrique que m'est venue l'idée de conduire un métro...* » D'ailleurs, quand Eric entre à l'âge de vingt-deux ans à la RATP, c'est surtout « *pour avoir de quoi manger et payer son loyer* » après quelques années de galère et de boulots alimentaires. La Régie, il connaît bien. Il commence chef de station, passe par la surveillance générale, puis choisit finalement la conduite, « *techniquement un jeu d'enfant* » mais psychologiquement un métier d'adulte.

BIEN DANS SA TÊTE

La solitude et l'autonomie qu'Eric aime tant se paient aussi par des moments d'angoisse que les tunnels, « *sortes de spirales qui peuvent vous entraîner vers la dépression* », réussissent à décupler. « *Pour tenir, il faut être bien dans sa tête.* » Quelqu'un qui vous attend le soir après le service, un sport, la musique. Eric, visiblement, a tout cela. Voilà pourquoi, par exemple, la vue sur la tour Eiffel, juste avant d'entrer à la station Bir-Hakeim, il aime. Il est assez disponible pour en profiter. Dans sa loge, son « bocal », il est loin aussi de la vie de bureau, des notes internes. Les structures qui écrasent, il déteste.

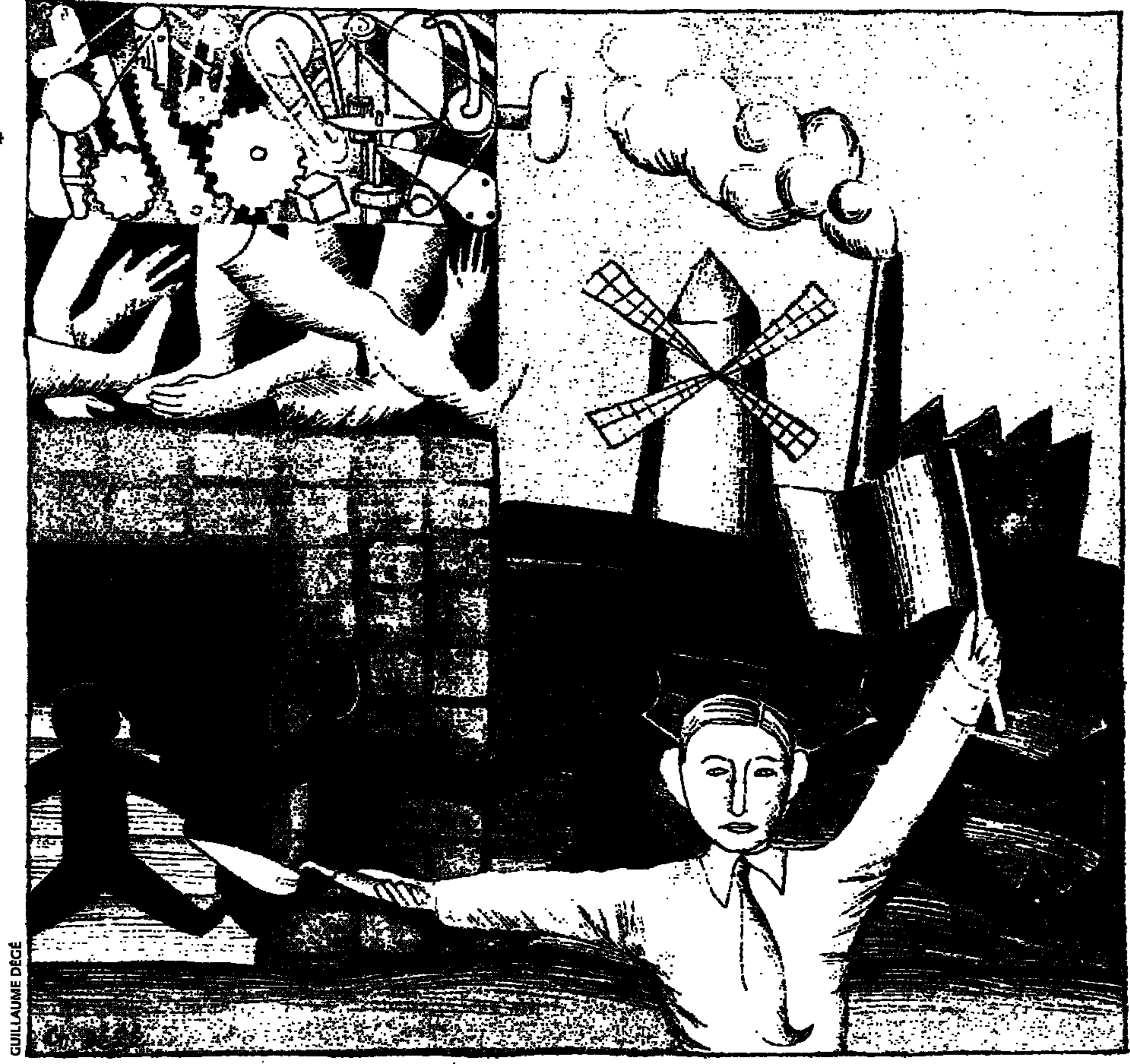
> « La conduite, c'est un métier ingrat. On ne parle de nous que dans les moments difficiles »

Il fait grève quand il estime que c'est utile, mais pas pour suivre un mot d'ordre. D'ailleurs, il n'est pas syndiqué. Il aurait peur de ne plus pouvoir prendre le recul nécessaire avant chaque mouvement déclenché. « *La conduite, c'est un métier ingrat. On ne parle de nous que dans les moments difficiles. Quand tout va bien, les gens oublient le conducteur.* » Lui, les voyageurs, il ne les oublie jamais. Quand il rentre en station, il déteste en voir trop près de la bordure du quai. Il a souvent presque envie de descendre pour leur rappeler en direct le danger encouru. Bien sûr, il avoue que le sixième jour – il travaille six jours de suite, six heures trente par jour – il pense plutôt au repos qui s'annonce, à la vie au-dessus, à l'air frais. « *On a des allures de zombis quand on retrouve le pavé. On est vidé, fatigué.* » S'il a suivi le mouvement de décembre dernier, c'est parce qu'il sait qu'on ne peut pas tenir conducteur jusqu'à soixante ans. La fatigue physique et puis, surtout, les yeux, « *à moins qu'on nous donne une canne blanche pour tenir dans la loge* ».

Il râle sur tout ce qui se dit dans les journaux sur son métier sans que cela corresponde forcément à la réalité. « *On a un boulot qu'on arrive véritablement à maîtriser qu'une fois seul aux commandes. C'est seulement à ce moment-là qu'on sait ce qu'il en est vraiment.* » Envie d'un café ? C'est à un arrêt un peu plus long, à Kléber ou à Nation, qu'Eric l'avale. Il le commence sur le quai, le finit dans sa loge. Impossible de personnaliser par un dessin, un objet, la cabine, « *on change sans arrêt de matériel* ». Ce soir-là, Eric conduira trois rames différentes. Toujours la même ligne, mais jamais de cabine à soi. Des collègues, c'est vrai. Certains solidaires, d'autres moins, « *mais, une fois le service fini, l'envie folle de faire autre chose* ». Bref, une vie de nomade mais avec la sécurité de l'emploi. Eric en a en tout cas pris la juste mesure.

Marie-Béatrice Baudet





GUILLAUME DÉCÉ

C'est aussi à l'oreille, à l'œil ou au toucher que l'on possède son métier

Aléseurs, fraiseurs, tourneurs : chacun a ses ficelles pour simplifier les tâches, éviter d'abîmer les pièces et leur donner un fini parfait

UNE rue tranquille du vieux Nanterre bordée de pavillons. C'est là qu'est installée depuis quarante ans la société de mécanique Seam, spécialisée dans la rectification, une opération de finition réalisée à la meule. *« On travaille avec une précision d'un micron »* (un millième de millimètre), indique Alain Masson, le gérant, qui a débuté comme rectifieur à quinze ans. Le patron ne s'installe que rarement à l'atelier. Mais, assure-t-il, *« le coup de main, cela ne se perd pas »*. Les machines ont entre vingt et trente ans d'âge, voire plus. Les trois ouvriers ont, eux aussi, une belle ancienneté dans le métier, de dix-huit à trente-quatre ans, et forment une équipe apparemment unie. Leur technique repose sur la connaissance des métaux et leur dureté, et sur toutes sortes d'astuces. Quand ils parlent de leur métier, c'est toujours avec modestie, alors qu'ils détiennent un savoir-faire précieux, mais en voie de disparition.

Jean-Claude Provost, cinquante-trois ans, travaille sur la machine dite « centerless », qui usine des barres cylindriques. Le coup de main de Jean-Claude, c'est en fait son oreille. *« Quand le rouleau de la meule fait un certain bruit, je sais que l'aspect de la pièce ne sera pas propre. »* Rectifieur depuis trente et un ans, il apprécie toujours le contact avec la surface bien lisse des pièces finies. Il aime son métier, mais *« on est toujours sale »*. Et, aujourd'hui, il ressent *« une lassitude »*. *« On a fait tellement de réglages, on connaît tout. »*

César Cuadrado, trente-cinq ans, *« ne raffole pas »*, quant à lui, de son métier. *« C'est quand même mieux d'être en cravate, d'avoir des horaires souples que d'être dans la crasse toute la journée. Mais bon, ce n'est pas grave,* dit-il. *On s'entend bien. Et, question salaire, ça va. »* Les gestes, les ficelles du métier, il les a appris d'un *« petit monsieur qui était proche de la retraite et travaillait à l'ancienne »*. César usine l'intérieur et l'extérieur des pièces. La tolérance des cotes imposées par le client est de quelques microns, voire zéro. *« La précision, au début, c'est beau, c'est intéressant. Mais, aujourd'hui, c'est de la routine,* dit-il. *Je sais tout faire. »* Gérard Chéruel, quarante-neuf ans, se dit quant à lui *« amoureux »* de son travail parce qu'il est très varié. Dans cet atelier, on ne traite en effet que des petites séries, voire des pièces uniques. Au toucher, à l'oeil, Gérard vérifie la qualité de son travail. Sur certains modèles la meule doit tracer des « traits croisés » réguliers. Or sa machine est si vieille, la pauvre, qu'elle *« ne croise plus toute seule. Il faut l'aider »*. Ce qu'il fait, grâce à un petit tournevis fabriqué par ses soins, qui sert à caler la pointe. *« C'est un coup à prendre. »* Respecter les tolérances, c'est, affirme-t-il, *« une prise de tête. Il faut être très attentif. Le soir on est psychiquement fatigué. »* Depuis vingt ans, Gérard est face à la même machine. *« Je l'aime bien, je connais ses moindres défauts. »*

A Rouen, l'atelier de construction mécanique Senard emploie treize salariés qui ont entre 17 et 40 ans de maison et sont polyvalents. *« On est tous des professionnels, pas des OS »*, insiste Daniel Lebrun, aléseur (l'alésage consiste à ajuster les trous qui traversent une pièce mécanique). Cette entreprise a été créée en 1860 par l'arrière-grand-père de Bruno Senard, l'actuel gérant. Une fonderie qui compte une cinquantaine d'ouvriers a été ajoutée en 1913. *« Le travail n'est jamais le même,* souligne Jacques Doinel, fraiseur-tourneur. *J'aime beaucoup ce métier, on peut fabriquer tellement de formes. On trouve sans cesse de nouveaux trucs, on crée. »*

TOUR DE MAIN

Jean-Pierre Maugé, cinquante-neuf ans, aléseur, en préretraite depuis novembre après quarante-quatre ans de maison, se souvient de pièces de 4 tonnes. *« On les travaillait pendant un mois. Il y avait à faire des trous, des alésages, des taraudages, tout quoi. J'aimais bien voir la pièce évoluer au fil des opérations. »* Le métier est plein d'astuces, pour travailler plus vite, simplifier les tâches, éviter d'abîmer les pièces. *« Tout cela s'apprend sur le tas. Les anciens transmettent les combines aux plus jeunes »*, souligne Yves Hervé, responsable de fabrication, en retraite dans quelques semaines.

Avant de partir en préretraite, Jean-Pierre Maugé a laissé un bel héritage à Daniel Lebrun, quarante-trois ans, aléseur lui aussi. *« J'avais constitué un dossier haut comme ça de notes de croquis de pièces, de montages. J'ai tout donné à Daniel. Si un jour il a un problème, je viendrai bien lui donner un coup de main. »* Depuis vingt ans, Daniel dessine lui aussi sur un cahier d'écolier des croquis en couleurs. Il prend également des photos de certaines pièces fixées sur machines. A quoi tout cela sert-il ? A gagner du temps si une pièce fabriquée il y a deux ou cinq ans doit être refaite. *« Le plus important, c'est de transmettre les astuces,* reprend Jean-Pierre. *Ce dont je n'ai pas tellement bénéficié de la part des vieux que j'ai connus ici. »*

A la fonderie Senard, c'est un autre décor, à la Zola. Une autre atmosphère aussi : bruit assourdissant, poussière, chaleur. Certaines pièces sont faites au moulage machine, d'autres au moulage main, ce qui est plus intéressant, dit-on. *« On ne pense pas à la saleté »*, affirme Michel Bréant, un mouleur main de quarante-huit ans. Il aime ce métier et *« se passionne pour les pièces compliquées »*. Mais *« la noblesse du mouleur d'antan disparaît »*, observe Bruno Senard. Autrefois, c'est avec ses mains et ses outils que le mouleur devait serrer le sable pour faire le moule. *« On faisait un peu des châteaux de sable »*, poursuit le gérant. *« Aujourd'hui, on n'a pratiquement plus de contact avec ce matériau »*, regrette Charles Goetz, responsable de fabrication. Les coulées de fonte sont réalisées six fois par jour. Pour les fondeurs, la vue du métal incandescent n'est pas un événement. Tout juste un plaisir. *« J'ai toujours aimé voir le métal en fusion,* dit Charles. *Mais à chaque fois j'ai une appréhension. »* Le four électrique, qui sert à fondre certains métaux, donne, en effet, des signes de vieillesse.

Francine Aizicovici

Jouer au garçon de café

« La petite pièce qui reste dans la coupelle, on ne la vole pas. Mais ça n'est pas un dû », comme l'explique un véritable psychologue de comptoir

LE misanthrope, le malade imaginaire, le phraseur qui raconte sa vie, l'habitué du zinc... Lorsqu'il parle des clients du Petit Poucet, brasserie parisienne de la place Clichy, Bruno, trente-trois ans, licencié en philosophie et garçon de café depuis dix ans, est intarissable : spontanément, il brosse une véritable galerie de portraits. De l'étudiant à la vieille dame, en passant par le cadre supérieur, *« pas toujours très courtois »*, il se fait fort, au premier coup d'œil – sens de l'observation, intuition ou fruit de l'expérience ? – d'adapter son service à *« chaque catégorie de consommateurs »*, un peu comme s'il savait lire sur les visages. Personnaliser l'accueil, tout en restant dans son rôle de garçon de café, tel est, à l'en croire, le b a ba du métier : *« Beaucoup nous considèrent comme de simples porteurs de plateau. Moi, au contraire, je me vois plutôt comme un attaché commercial, capable de s'adapter à chacun, qu'il s'agisse de conseiller un client, de lui recommander le plat du jour ou de le fidéliser. »*

Bien sûr, le professionnalisme du service se repère à une somme de petits détails : placer la cuillère à droite du consommateur ; avoir le tact nécessaire pour faire retirer les effets personnels de la table, juste avant que le plateau n'arrive ; faire se succéder les plats sans que le client ait l'impression d'une quelconque précipitation ; apporter discrètement l'addition au bon moment et *« la présenter à l'homme plutôt qu'à la femme »* ; avoir le sens de l'humour lorsque la situation s'y prête : *« Quand deux consommateurs se battent pour payer, je rends la monnaie à celui qui n'a pas payé. En général, ça les fait éclater de rire ! »*, raconte Bruno.

Avant de conclure, faussement péremptoire : *« Un bon garçon, c'est quelqu'un qui maîtrise si bien sa technique qu'il la rend invisible aux yeux du client. »* Surtout aux heures de pointe, à l'heure du déjeuner par exemple : *« Quand nous sommes "dans le jus", selon la formule consacrée, il faut courir pour garder le rythme, avec un niveau de stress très élevé. C'est dur, vous entendez les commandes sans les avoir écoutées. En même temps, c'est très jouissif : on se sent comme un funambule sur son fil. Et puis c'est le moment où l'on peut montrer qu'on assure. »*

Le garçon du Petit Poucet l'avoue sans détour : *« J'aime ce que je fais parce que les individus, dans leur diversité, m'intéressent. »* *« Jouer au garçon de café »*, pour reprendre la fameuse formule de Jean-Paul Sartre, c'est aussi savoir répondre d'égale humeur aux exigences des consommateurs les plus retors, à commencer par *« tous ceux qui viennent se faire servir au bistrot parce qu'ils sont des subalternes dans la vie »*, comme le dit joliment Bruno qui excelle dans l'art de *« portraiturer »* ses clients, de *« l'insatisfait chronique à qui il faut réserver une prestation tellement au-dessus de la moyenne qu'il en sera désarçonné »* à *« la vieille dame qui s'ennuie chez elle seule toute la journée et qui vient prendre un café à l'heure où il y a le plus de monde »*. Le tout pour un salaire qui tourne autour de 12 000 francs nets par mois, pourboires inclus : *« La petite pièce – 1, 5 ou 10 francs – qu'on nous laisse dans la coupelle, on ne la vole pas. Mais ce n'est pas un dû. C'est juste un plus, comme un clin d'œil pour dire que tout s'est bien passé. »*

Selon Bruno, l'amour du métier, le sens du service bien fait, semblent se confondre peu ou prou avec... l'amour du prochain. *« Prendre une commande, c'est créer un îlot de perceptions très subjectives qui peut parfois se traduire par un rapport d'intimité terrible »*, confie-t-il.

Philippe Baverel



Pour une autre sociologie du travail

par Philippe Zarifian

IL nous semble qu'existent *aujourd'hui deux manières* différentes, voire concurrentes, *d'appréhender le* travail professionnel, et qu'il importe de faire ressortir la seconde, enfouie qu'elle est sous le poids des systèmes d'analyse du travail, des modes de négociation, des pratiques de management qui continuent de dominer. La première manière prétend que travailler consiste à réaliser des actes de travail conformes à ce qui peut être prédéfini et codifié dans des emplois. La manière de qualifier ces actes peut évoluer : au lieu de parler de « *tâches* », on peut parler de « *fonctions* » ou d'« *activités* ». La manière de définir les emplois peut elle aussi se complexifier : au lieu de se référer à un poste de travail isolé, on prendra en compte une définition large de l'emploi, *correspondant aux actions* d'une équipe entière de travail.

Mais l'approche de base reste la même : on suppose qu'il est possible *de décrire les emplois, de les* figer, au moins temporairement, *dans cette description objectivante*, d'y attacher des requis en qualification professionnelle et en règles de comportement social, d'y rapporter des normes préétablies de performance (un rendement, une réactivité à des demandes client...). On suppose que travailler, c'est se conformer à ces requis. La déviance elle-même fait partie du modèle. Comme il est impossible de tout décrire, comme il existe une variabilité intrinsèque du travail réel, on admettra que les travailleurs puissent ne pas faire exactement ce qui a été prescrit et développer une régulation qui leur *est propre, mais il n'y a déviance* que parce qu'il y a exigence de conformité. Et la régulation autonome reboucle, à travers les ajustements qu'elle autorise, sur la *régulation de conformité*.

Tout un pan de la sociologie du travail s'est attaché à formaliser cette vision du travail et à rendre compte de sa réalité. Cette sociologie se centrera sur les régulations, les normes, les codes, les statuts, les conventions... Bref, sur toute une panoplie de notions qui reviennent toutes à la même idée : travailler, c'est entrer dans un ordre préétabli, c'est être *conforme, si possible de manière « qualifiée »*. Il n'est bien entendu *pas indifférent que cet ordre ait* été négocié ou non, mais cela ne change pas l'approche du travail. Or travailler, c'est aussi tout autre chose. Travailler, c'est faire face à des événements qui surgissent en excès sur la situation établie, situation que l'on croyait pouvoir figer dans une description. C'est faire face à l'imprévu, au surprenant, au singulier. Cela signifie d'abord maîtriser ces événements en situation réelle : faire face à la défaillance d'un équipement technique, à une dérive qualité, à la demande singulière d'un client, à une situation sociale difficile dans un lieu public, aux imprévus qui en*tourent inévitablement* le lancement d'une innovation,... Mais cela *signifie aussi, et peut-être* surtout : développer le potentiel contenu dans l'événement. Ce qui arrive de manière événementielle change la manière de voir les choses et ouvre sur de nouvelles pistes. Par exemple, la défaillance d'un équipement technique pousse à modifier, voire reconcevoir, l'équipement et son mode *d'usage. Ou encore, les problèmes* attachés à la réalisation d'un pro*jet d'innovation amènent à le re*considérer, à le faire évoluer.

> Travailler, c'est entrer dans un ordre préétabli, c'est être conforme, si possible de manière « qualifiée ». Mais, travailler, c'est aussi faire face à des événements qui surgissent en excès sur la situation établie. C'est faire face à l'imprévu, au surprenant, au singulier

Faire face à un événement, c'est aussi inévitablement engager sa responsabilité, prendre un risque, s'exposer soi-même. C'est une attitude sociale engageante. C'est enfin, autour de l'événement, tisser un ensemble de rencontres et d'interactions, toutes celles nécessaires pour qu'un réseau d'acteurs maîtrisent et développent l'événement, dès que celui-ci atteint à une dimension qui dépasse la compétence isolée d'un individu. C'est une sollicitation de la coopération et de la dynamique des échanges intersubjectifs. Dans le rapport à l'événement se joue une tout autre vision du travail. Non pas la *« conformité à »*, mais le tracé d'une ligne (Deleuze), la conduite d'un *devenir, le développement* d'une initiative. Que ce rapport suppose des règles d'action, c'est certain. Mais loin d'être des normes, elles sont des ressources sociales et cognitives pour réduire l'incertitude, former autour des événements singuliers, des apprentissages transposables à d'autres situations. Que ce rapport soit sanctionné par des performances, c'est également vrai, mais celles-ci doivent être portées, moins sur les résultats du travail que sur les conditions de sa réussite. Il s'agit moins par exemple de *« produire des résultats qualité »* que de créer les conditions favorables à la résolution des problèmes de qualité aux événements qui les condensent.

C'est ici une tout autre sociologie du travail qui se profile. Socio*logie de la prise de responsabilité*, du réseau de rencontres, du deve*nir commun, de l'ouverture au* monde et à ses possibles. Elle n'est en *rien utopique : elle exprime une* dimension présente du réel. Mais il est vrai que ce dont elle parle est, dans les systèmes de relations et de codification actuels, très peu reconnu. Il est d'autant plus important de le faire valoir, car c'est d'une certaine manière l'activité de millions de personnes qui reste ainsi souterraine.

Philippe Zarifian *est professeur de sociologie à l'université de Marne-la-Vallée.*

Timide embellie dans l'emploi des cadres

Selon le baromètre annuel de l'APEC, l'amélioration concerne l'ensemble des secteurs

A L'OCCASION de la parution de son baromètre annuel, qui, depuis vingt ans, mesure l'évolution du marché de l'emploi des cadres du secteur privé, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), *signale prudemment une « amélioration en demi-teinte »*. D'après ce panel (*fruit d'une enquête réalisée en février 1996* auprès d'un échantillon national représentatif *de 4 000 entreprises privées), représentant* 1 800 000 salariés dont 262 000 cadres, auxquels s'ajoute une vingtaine d'échantillons régionaux regroupant 6 000 entreprises), 105 200 cadres ont été recrutés l'an dernier, soit une progression de 31 % par rapport à 1994. A ces embauches, s'ajoutent 30 400 postes pourvus par promotion interne, dont les bénéficiaires ont ainsi accédé au statut cadre. Au total, 135 600 postes de cadres ont donc été pourvus en 1995 (+ 21 % en un an), dont 78 % par recrutement externe et 22 % par promotion interne (soit un léger recul par rapport à 1994, où ce chiffre était de 28 %).

Parallèlement, 114 400 cadres sont sortis des effectifs (soit une hausse de 10,5 % en 1995), qu'il s'agisse de départs à la retraite, de démissions ou, surtout, de licenciements. Résultat : le solde des « entrées » et des « sorties » est positif, 21 200 postes ayant finalement été créés en un an, soit une augmentation de la population des cadres de 1,1 % (contre + 0,5 % en 1994). *« Faible au regard des années 80, le solde entre les « entrées » et les « sorties » n'a jamais été aussi positif depuis quatre ans »*, souligne l'APEC. On se souvient que 1993, année noire, avait vu la suppression de 14 500 postes de cadres.

Globalement, pour 1995, l'amélioration se manifeste dans l'ensemble des secteurs d'acti*vité. Toutefois, avec 19 050 postes créés, c'est le* tertiaire qui affiche – et de loin – la croissance *la plus spectaculaire. L'industrie*, qui avait perdu plus de 9 000 emplois de cadres en 1993, amorce une nette reprise puisqu'elle a créé près de 3 400 postes l'an dernier. Si le commerce réussit presque à équilibrer « entrées » et « sorties », la construction, en revanche, a encore vu disparaître 1 170 emplois.

INFORMATIQUE EN BAISSE

De même, l'embellie se dessine dans l'ensemble des fonctions, même si la production arrive largement en tête du palmarès (avec une progression des embauches de 66 %), loin devant les études, recherche et développement (+ 38 %) et la fonction commerciale (+ 35 %). A noter la contre-performance de l'informatique (– 7 %). Quant aux profils, la prime va aux cadres confirmés, qui « monopolisent » à eux seuls 46 % des recrutements, les jeunes diplômés et les jeunes cadres (moins de cinq ans d'expérience) se disputant respectivement 30 % et 24 % des embauches. Pour 1996, les auteurs de l'enquête tablent sur 115 000 à 125 000 recrutements de cadres et 30 000 à 40 000 promotions internes.

« L'année 1996 devrait donc confirmer la tendance positive enregistrée en 1995, mais à un rythme plus ralenti », note l'APEC, au détour d'une formule sibylline : *« C'est dans les entreprises de 200 à 500 salariés que les perspectives sont les plus favorables. »*

Commentant les résultats de 1995, Jean Prével, directeur-adjoint de l'APEC, conclut : *« En dépit d'une très grande activité dont témoignent les entrées et les sorties, plus nombreuses qu'en 1994, l'évolution du marché ne suffit pas à résorber le stock des cadres au chômage ni à endiguer le flux croissant des jeunes diplômés. »* Pour mémoire, l'ANPE recensait, au 31 décembre 1995, 186 410 cadres à la recherche d'un emploi, soit une augmentation de 1,8 % en un an.

Philippe Baverel

l e c t u r e s

Gérer l'angoisse du dirigeant

LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES MANAGERS – LA DYNAMIQUE DU COACHING
de Pascal Leleu
Éd. L'Harmattan
316 p., 170 F

EN lisant le titre, on s'attend à un hymne à *l'efficacité* triomphante du dirigeant. Et puis on respire. Le consultant Pascal Leleu ne joue pas cette partition archiclassique. Il traite de la dimension psychologique du management en faisant le point sur les courants qui l'ont abordée : approche psychanalytique, analyse du stress, psychopathologie du travail... Leurs apports confirment, s'il en était besoin, que le manager n'est un pas un superman mais qu'il connaît l'angoisse et le doute. Le temps des brillantes illusions est sans doute révolu. En une décennie, on est passé de l'image du *« héros cultivé, acclamé et glorifié »* à celle de l'antihéros, capable d'*« être humble, susceptible de se laisser remettre en question, proche de ses subordonnés... »*.

Ce livre peut l'aider à comprendre son fonctionnement et celui de ses collaborateurs et salariés. Ainsi, il décrit bien les mécanismes du couple souffrance-plaisir dans le travail quotidien. On peut regretter quelques longueurs, mais c'était sans doute le prix à payer pour éviter les pièges de la formule-bateau et du jugement péremptoire. Et c'est avec mesure – et donc avec efficacité – que sont pointées les limites du *« discours participatif, humaniste, qui n'est trop souvent qu'une langue de bois destinée à obtenir l'adhésion à court terme »* et celles du projet d'entreprise qui est fréquemment l'*« affichage d'une image qu'on veut projeter à l'extérieur, pas toujours en phase avec la réalité »*.

L'analyse détaillée du *coaching* est, elle aussi, réaliste. Cette démarche d'accompagnement d'une personne ou d'une équipe, actuellement en vogue, peut s'apparenter à celle *« d'un entraîneur vis-à-vis d'un champion »*. Mais Pascal Leleu met en garde contre cet amalgame avec les pratiques sportives. Pour le manager, il s'agit avant tout d'*« être soi »* plutôt que de prétendre décrocher des records en abattant un *« travail forcené »*. Avis aux marathoniens du boulot.

Daniel Urbain

Se former à l'ergonomie

L'ERGONOME, LE FORMATEUR ET LE TRAVAIL
Revue *Education permanente* (140 p., 100 F).

« Restée longtemps un peu marginale, la demande en matière de formation à l'analyse ergonomique du travail par les acteurs sociaux s'est accrue ces dernières années dans plusieurs pays. » Cette livraison de la revue *Education permanente* montre, au travers de nombreuses contributions et de cas pratiques, l'utilité de cette formation qui ne constitue pas un simple transfert de connaissance mais un apprentissage par l'action, reconnaissant la capacité de production des salariés. Elle peut permettre aux militants syndicaux d'*« équilibrer la prédominance de l'employeur dans la planification des nouvelles technologies »*.

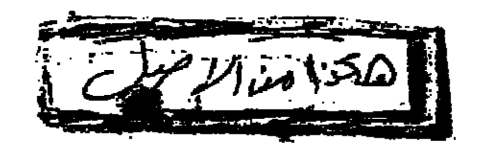
e n b r e f

RENCONTRES

■ BIENNALE
La 3e Biennale de l'éducation et de la formation se tiendra à la Sorbonne le 18 avril, puis au CNAM les 19, 20 et 21 avril. Les confrontations seront axées autour de plusieurs thèmes principaux : éducation, éthique et valeurs démocratiques, éducation permanente, autoformation et technologies nouvelles, l'investissement en éducation et formation et les stratégies individuelles et collectives, égalité des sexes en éducation et formation, les jeunes, l'insertion et l'emploi. Plusieurs centaines de communications devraient être faites par les différents intervenants français et étrangers en parallèle des conférences, tables rondes et débats.
INJEP Biennale, 9-11, rue Paul-Leplat 78160 Marly-le-Roi

■ RESSOURCES HUMAINES
« Pourquoi et comment la fonction ressources humaines peut-elle être un acteur stratégique de la transformation des entreprises ? » ; *« Vers quoi et comment faire évoluer le lien social entre les salariés et l'entreprise »* ? Tels seront les principaux thèmes de la 3e université ANDCP (Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel), qui se tiendra à Marseille du 23 au 26 mai. D'autres thèmes en partenariat évoqueront la manière de *« développer une autre approche de l'emploi et de l'organisation du travail »* et *« repenser les critères de la perfomance globale de l'entreprise citoyenne »*. Ces journées seront marquées par la présence de dirigeants d'entreprises, d'enseignants des ressources humaines, de politiques et d'experts du monde de l'entreprise.
Contact : Martine Farnoux. ANDCP, 29, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : (16-1) 45-63-55-09.

LES DIRIGEANTS



GESTION – FINANCE

Chargé d'études financières

Au sein de la Direction Financière et du Développement, vous assisterez le responsable chargé de la gestion des sociétés holdings du groupe. Vous élaborerez des projections financières, fiscales et assurerez le suivi de leur réalisation. Vous aurez également pour mission d'effectuer des études financières destinées à optimiser la gestion de ces sociétés. Diplômé, de préférence, d'une grande école de commerce, vous justifiez d'une expérience opérationnelle de 3 ans environ acquise dans un cabinet d'audit ou dans le service financier d'une grande entreprise. Sens de l'autonomie, rigueur et créativité vous permettront de réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) sous référence CM/CEF à Chantal Maria, Société Générale, service du recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM



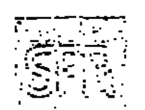
Contrôleur de gestion

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de services aux abonnés.

Vous assurez le contrôle des budgets de la Direction des Systèmes d'Information Gestion et Clients et animez le processus budgétaire de cette direction en liaison avec le contrôle de gestion central. Pour suivre efficacement l'avancement des budgets d'exploitation et d'investissement vous proposez les tableaux de bord et les procédures d'organisation nécessaires. Vous êtes un élément moteur de l'optimisation des coûts.

Diplômé(e) d'une Ecole de Commerce, vous possédez au moins 5 ans d'expérience en contrôle de gestion dans une direction informatique ou une société de services informatiques. Votre rigueur et votre sens relationnel seront des atouts essentiels pour créer ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence 3112/LM à **ALPHA CDI,** 20 avenue André-Malraux, 92309 Levallois-Perret Cedex.



LE MONDE SANS FIL EST À VOUS.

MEDIA SYSTEM

BSE ELECTROMENAGER S.A

Réussir avec des marques prestigieuses.

Nous sommes la filiale française du 2ème groupe européen d'électroménager. Nous commercialisons la gamme complète de nos deux grandes marques et poursuivrons activement notre pénétration sur le marché français, non seulement grâce à la qualité de notre offre produits et à notre souci d'efficacité du service offert au client, mais aussi grâce à l'implication et au dynamisme de nos équipes.

Directeur Administratif et Financier

HOMME DE TERRAIN «GESCHÄFTSORIENTIERT» et GERMANOPHONE

Membre du Directoire avec le Directeur Commercial et le Directeur du SAV, animant une équipe de presque 60 personnes, vous êtes le garant et le pivot majeur de l'optimisation de l'organisation et de la gestion de notre société. Au-delà de la finance et de la gestion, votre champ de responsabilités couvre tous les aspects nécessaires à notre bon fonctionnement et à l'atteinte de nos objectifs de croissance : l'ADV, l'informatique (SAP), la logistique, les ressources humaines et le juridique.

A 38-40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou MSG-MSTCF et DECS), vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction au sein d'une filiale de distribution de produits grand public d'un groupe international. Devenu aujourd'hui un généraliste de l'administration, de la gestion commerciale et des finances, vous êtes rompu aux relations avec un groupe international et à ses exigences. Homme d'organisation et de communication, pragmatique et ouvert d'esprit, en gestionnaire averti vous êtes particulièrement sensible aux aspects opérationnels liés aux activités d'une société comme la nôtre. Vous aimez faire avancer les choses et être une force de proposition constructive au sein de l'entreprise. L'Allemand courant est bien sûr indispensable dans ce poste à haut niveau de responsabilité pour pouvoir communiquer aisément avec le groupe. Une bonne maîtrise des systèmes informatique de gestion est également nécessaire.

*Pour ce poste basé à **PARIS**, merci de bien vouloir adresser sans tarder votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous la réf. H427M à Monique HERBET - ERNST & YOUNG CONSEIL - Tour Manhattan - Cedex 21 -92095 Paris-La Défense 2.*

BOSCH électroménager **SIEMENS**

Equipementier automobile international

Orne (61)

RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION

Missions

Elaborer et adapter en permanence les outils d'analyse, indicateurs et procédures. Etablir les prévisions d'activité en termes d'objectifs, de budgets, d'organisation et de moyens. Assurer le suivi de l'activité en liaison avec les responsables opérationnels. Analyser les écarts et assurer le reporting auprès de la Direction Générale.

Profil

Formation supérieure en Gestion/Finances. 5 ans d'expérience du Contrôle de Gestion au sein d'un groupe industriel. Maîtrise de l'anglais.

Adresser votre dossier de candidature + photo sous réf. 960210 TEILHARD Industrie 4 Place des Abiès 80044 Dury Amiens cedex

Société de services leader dans son métier, réalisant 800 millions de Francs de CA et disposant de plusieurs sites en France recherche dans le cadre de son développement son

Directeur Administratif et Financier

Poste basé à RENNES

Au-delà des services comptable, financier, contrôle de gestion, ressources humaines, services généraux et informatique (équipe d'une vingtaine de personnes) qu'il supervise en s'appuyant sur un adjoint comptabilité et gestion, il prendra spécialement en charge la réflexion de fond sur l'organisation générale de l'entreprise et mettra en place les processus de fonctionnement, l'organisation logistique et les systèmes informatiques permettant l'optimisation de la qualité des prestations et de la rentabilité de l'entreprise.

Profil : âgé d'environ 30 ans, vous avez une formation école de commerce de premier niveau et une expérience d'environ 5 ans dans un cabinet d'organisation qui vous a appris à faire des analyses critiques de l'existant, à formuler des propositions d'organisation et à mettre en place les solutions préconisées. Sans être nécessairement un technicien de la comptabilité et de la gestion, vous avez une bonne maîtrise de ces domaines.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 5245/M à CURRICULUM 6 passage Lathuile 75881 Paris cedex 18.

ORGANISME NATIONAL PARA-PUBLIC A VOCATION D'EXPERTISE ET DE CONSEIL AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

recherche

CHARGÉ(e) DE MISSION

De formation financière ou comptable supérieure (École de commerce, D.E.S.C.F.,...), âgé(e) de 30 à 35 ans, vous maîtrisez à la fois la comptabilité publique et la comptabilité privée.

Vous rejoindrez une entité d'une quinzaine de personnes dont l'activité en fort développement se situe à une charnière stratégique des relations entre les collectivités locales et les grandes entreprises exerçant des activités de gestion de services publics locaux et aurez à examiner par voie d'audit les comptes et les propositions financières de ces opérateurs de service public.

La rédaction de rapports d'expertise requiert une grande rigueur et un esprit de synthèse développé. Par ailleurs, esprit d'équipe et aisance relationnelle vous seront indispensables pour réussir dans cette fonction.

Poste basé à Paris. Déplacements de courte durée à prévoir en France.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite avec niveau de rémunération actuelle à :

AEC, 20 rue d'Athènes 75009 Paris

PREMIER OPÉRATEUR EN FRANCE EN ASSISTANCE AUX MAÎTRES D'OUVRAGE, EN CONSTRUCTION ET EN GESTION, NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE IMPLANTATION D'ALSACE UN :

Responsable Administratif et Financier

Directement rattaché(e) au Directeur de l'Agence, vous assurerez :

- le développement de la prestation de gestion en recherchant de nouveaux clients,
- les études financières et les audits pour des clients externes,
- l'assistance aux opérationnels dans le montage financier des opérations de construction,
- l'encadrement d'une équipe de 6 personnes (gestion administrative, financière et locative de plusieurs sociétés immobilières),
- la préparation et la gestion du budget de l'Agence.

Diplômé(e) d'une école de commerce ou de l'Institut d'Études Politiques (section Ecofi). Vous pouvez vous prévaloir d'une expérience similaire de 5 à 10 ans dans le secteur Immobilier (promotion, institutionnels).

Votre expertise en analyse financière, vos qualités de développeur seront déterminantes pour réussir dans ce poste. Votre connaissance du réseau des collectivités locales en Alsace et votre maîtrise de la langue allemande seront des atouts supplémentaires.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de bien vouloir adresser CV et lettre de motivation, sous réf. 94885, à EURO RSCG FUTURS - 2, rue de Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisateur back-office



CARDIF

■ De formation master back-office et/ou ingénieur ou Miage, vous possédez une première expérience en back-office et êtes familiarisé avec l'outil informatique.

■ Au sein de notre équipe Organisation-Contrôle back-office, vous serez responsable du suivi de l'exploitation du service sur les aspects organisationnels et informatiques. Vous aurez en charge l'adaptation des procédures et des outils informatiques en cohérence avec les évolutions des obligations réglementaires, comptables, fiscales et juridiques.

■ En relation avec des interlocuteurs variés (*informatique, comptabilité, front-office...*), vous saurez par vos capacités d'adaptation, votre rigueur et votre savoir-faire relationnel participer efficacement aux projets de l'équipe.

■ Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 6069, à Marie-Hélène Audair, Compagnie Bancaire, *Service Recrutement*, 5, avenue Kléber, 75116 Paris.

CARDIF, filiale de la Compagnie Bancaire, est l'un des tout premiers groupes privés d'assurance-vie et de capitalisation. Nos signes particuliers :

- 70 milliards d'encours gérés,
- 580 collaborateurs,
- une forte notoriété et un développement international,
- une capacité d'innovation permanente,
- une informatique de pointe.



Jonction

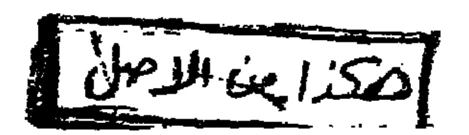


JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

MARKETING-COMMUNICATION





LE MONDE DES CADRES

ORGANISATION INTERNATIONALE
recrute un

Traducteur

DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE - 190 KF ±

LYON

Vous serez chargé de traduire en français des textes rédigés en anglais ou espagnol.

Pour ce poste, un niveau universitaire est requis ainsi qu'une parfaite maîtrise du français et une connaissance approfondie de l'anglais et de l'espagnol.
Une expérience de quelques années dans une fonction similaire sera nettement appréciée.
Après une première sélection sur dossier, les candidats seront convoqués à un concours.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence 524 sur l'enveloppe, à Media System, 41 rue de la Bourse, 69002 Lyon, qui transmettra. (Limite d'envoi des candidatures : 07 mai 1996).

MEDIA SYSTEM

Economiste

POUR LA DIRECTION FINANCIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT

Au sein de l'équipe conjoncture (7 personnes) du **département des études économiques,** vous serez chargé de suivre les évolutions de plusieurs pays industrialisés et d'établir des prévisions à court et moyen termes sur les principales variables macro-économiques et financières (taux d'intérêt, cours de change). Vous apporterez une contribution régulière aux publications conjoncturelles du département.
Diplômé de l'ENSAE ou titulaire d'un doctorat en économie, vous justifiez d'une expérience de 3 ans environ acquise dans un service d'études économiques.
Capacités rédactionnelles, esprit de synthèse et sûreté de jugement vous permettront de réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf. CM/CONJ à Chantal Maria, Société Générale, service du recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE CLASSE PARMI LES DIX PREMIERS EN FRANCE

recherche un

Chimie/Biotechnologie
Juriste
bilingue anglais
(allemand apprécié)

Ingénieur Brevets

Formation : Chimiste avec connaissances étendues en biotechnologie - CEIPI - MANDATAIRE EUROPEEN (ou examen en cours) - Maîtrise de droit (ou expérience équivalente).

Profil : *Agé de 30/40 ans, d'une très bonne présentation,* parlant et écrivant couramment l'anglais, le candidat est doté d'une excellente culture générale et est très rigoureux. Il est particulièrement attiré par l'aspect juridique de la profession. Il possède en outre des qualités relationnelles reconnues et un esprit d'analyse et de synthèse.

Expérience : 8 à 10 ans avec expérience approfondie dans le domaine des consultations et litiges.

Poste d'avenir pour candidat(e) de valeur.
Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence PBC 1903 à notre Conseil **EGGO Conseils** - 10, *rue de Pouy* - 75013 PARIS. **Fax :** 45.89.68.87. **Discrétion totale assurée.**

EGGO Conseils

ORC — MEDIA SYSTEM

CENTRE READAPTATION FONCTIONNELLE
(Vendée)
géré par une association loi 1901
120 lits en hospitalisation complète, 84 places en hospitalisation à temps partiel

recherche son

DIRECTEUR

Diplômé en gestion et justifiant d'une expérience de direction en milieu hospitalier de préférence, maîtrisant la réglementation sanitaire et les processus budgétaires, il aura pour mission de mettre en oeuvre le projet médical de l'Etablissement.

Prise de fonction : octobre 1996

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo à :
Monsieur le Professeur BOSSY - CHU - B.P. 26 - 30029 NIMES Cédex
avant le 25 / 05 / 1996

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

RÉGION NORD PAS DE CALAIS

Le Conseil Régional recrute un cadre supérieur de la Fonction Publique sur l'une de ses compétences majeures

RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE - QUALIFICATION

Sous l'autorité du Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et en liaison avec nos partenaires extérieurs, vous contribuerez à définir les orientations de la Région dans le *domaine de la Formation Professionnelle qualifiante et assurerez la mise en oeuvre de l'ensemble* des dispositifs subventionnés à ce titre par le Conseil Régional (Budget d'environ 200 MF).
Vous animerez une equipe de 21 personnes dont 10 cadres A.

Vous disposez d'une expérience confirmée en gestion de programmes publics, plus particulièrement dans les *domaines Formation/Education/Emploi*

Ce poste est destiné à un fonctionnaire (par détachement ou mutation) - Filière administrative - **Directeur Territorial ou Administrateur.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, en précisant la référence RQ/LM0496 et CV complet) à Madame la Présidente du Conseil Régional, à l'attention de Monsieur le Directeur Général des Services, BP 2035, 59014 Lille cedex.





Marketing Manager

Bring your European expertise to our international marketing programme.

British Airways is a major force in European air travel. Each day we operate 180 services along a network of 64 routes, providing levels of service which lead the industry. To continue our steady growth *in this most* competitive of markets we are continually launching new customer led initiatives, from new routes and services to innovative marketing campaigns and joint ventures.

Working with our Passenger Business team in London, you will have an important part to play in planning, *developing and promoting* our services on a *national and* Pan European scale. *This will mean* advising our central marketing teams on European consumer behaviour and market trends, as well as supporting local marketing activities and managing important commercial initiatives throughout the region.

To be considered you should be a *graduate or* equivalent, with a *professional* marketing qualification and *several* years' experience of planning and implementing pan-European marketing campaigns. A thorough understanding of European cultures is essential, as are excellent FMCG brand *management* skills and fluency in English and a second European language. Beyond that, you must be an effective negotiator, with the confidence, energy and credibility needed to manage others and operate at senior levels.

In return there will be *an attractive salary package and excellent career* opportunities within our global business. We will also provide you with the kind of training and personal development you would expect from one of the world's largest and most successful airlines.

To apply, please send or fax your details in English, quoting reference: MD/EM/3 to our *consultant Mireille Douerin* at Europool, 10 Heath Villas, The Vale of Health, London NW3 1AW, UK. Fax: (+44) (0)171 435 3369. Closing date: 30th April 1996.

BRITISH AIRWAYS
The world's favourite airline



recherche

Directeur de CFA

(950 apprentis)

En relation avec le Directeur de la Formation de la CCIV dont vous dépendrez, vous *définirez les orientations* pédagogiques et vous prendrez en charge l'organisation et la coordination des activités de notre centre.

Véritable manager, vous animerez notre équipe de *formateurs* (permanents et vacataires) en partenariat étroit avec les entreprises d'accueil des apprentis.

Gestionnaire rigoureux, vous assurez le suivi et la présentation des *budgets*.

Créatif et réactif, vous serez à l'écoute permanente des besoins des entreprises pour assurer une veille permanente et *proposer des nouveaux produits.*

A 35 ans, Bac + 5, vous avez une expérience de la formation acquise soit en tant qu'enseignant, soit en tant que directeur d'un organisme de formation, de préférence en *relation avec l'apprentissage.*

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et pretentions, sous réf. 169 à notre Conseil - **Multicibles**
Evelyne ACHACHE-LALEU - 37 *rue Carnot* - 86000 POITIERS.



multicibles

ORC



CONSEIL ET AUDIT

- COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSULTING
- Management & organisation
- Depuis dix ans nous contribuons à améliorer durablement la performance des grandes entreprises.
- Pour accompagner notre développement nous recherchons

DES CONSULTANTS SENIORS A FORT POTENTIEL

3 ans d'expérience minimum

Le candidat à notre métier exigeant et passionnant doit posséder :

Une expérience réussie dans un cabinet de conseil.
Une rigueur intellectuelle à toute épreuve, des qualités affirmées de créativité, l'esprit d'initiative.
Une excellente capacité de jugement, le sens des réalités opérationnelles.
Une personnalité ouverte capable de travailler en équipe.
Une formation de premier plan, anglais courant.

Nous offrons à nos collaborateurs :

Les avantages d'une société à taille humaine.
La possibilité d'exprimer concrètement leurs connaissances et d'étendre leur savoir faire.
Un environnement de travail en équipe très stimulant.
Une démarche intellectuelle rigoureuse et objective.
Merci d'envoyer votre lettre de motivation avec C.V. et photo à

C.E.C - 80 rue de Miromesnil - 75008 PARIS

CHEFS DE MISSION H/F AUDITEURS H/F

Notre Direction de l'Audit Général Groupe répond directement à la Direction Générale et intervient sur l'ensemble des structures de la Compagnie tant en France qu'à l'étranger (40% de notre chiffre d'affaires). Elle souhaite renforcer ses équipes en intégrant de nouveaux collaborateurs.
Les missions d'audit interne que vous effectuerez et encadrerez (pour les chefs de mission) varieront tant par leur nature (comptable, financière, organisationnelle...) que par la diversité des métiers audités (assurance, réassurance, banque, directions fonctionnelles...).

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, DESCF...), vous avez acquis, pour les auditeurs, une expérience de 3 à 5 ans et, pour les chefs de mission, d'au moins 5 ans dans un cabinet d'audit international.
Les missions que vous y avez mené vous ont permis d'acquérir une très bonne connaissance de l'assurance et de la banque. Outre l'anglais, vous maîtrisez l'espagnol ou l'allemand.
Merci d'adresser votre candidature en précisant le poste qui vous intéresse, sous réf. MIA à Philippe RAMAGET - AGF - DRS France - 33 rue La Fayette 75444 PARIS CEDEX 09.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.

Nous sommes 26 000 personnes et réalisons un C.A. de 77,4 milliards de francs dans 39 pays. Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.



EUROBSCG

FONCTION COMMERCIALE

Responsable service export

GROUPE FRANCAIS A TAILLE HUMAINE
(CA 700 MF dont 80% réalisé dans une quinzaine de pays) leader sur ses marchés de fournitures et équipements industriels.

Basé en France vous aurez pour mission le développement des ventes à l'étranger. Vous coordonnerez l'action des filiales, développerez le réseau d'agents, dirigerez les vendeurs itinérants, assurerez vous-même le contact avec les clients importants. Vous animerez également l'équipe d'administration des ventes. Diplômé d'une école de commerce, vous avez à environ 35 ans, une expérience réussie dans un contexte international. Une pratique courante de l'anglais, de l'allemand ou à défaut de l'espagnol est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV détaillé et photo à ***PUBLIVAL/4032*** *- 27, route des Gardes 92190 MEUDON (France), qui transmettra. Confidentialité assurée.*



Inter Cultural Management associates

Rejoignez une équipe qui gagne !

Pour accompagner son développement rapide, Inter Cultural Management associates SA (ICM), équipe de consultants spécialisés dans le domaine du management du changement et de la communication interne dans les organisations internationales,

recherche plusieurs consultants basés à Neuilly-sur-Seine

Vous avez travaillé au moins cinq ans au sein d'un cabinet conseil et en entreprise *internationale*.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et le français, à l'oral comme à l'écrit (une troisième langue serait un atout).
Vous disposez d'un portefeuille de contacts que vous saurez exploiter et développer avec l'aide de notre équipe.
Votre nationalité et/ou votre culture d'origine vous permettront de compléter une équipe déjà multiculturelle.

Vous acceptez le principe d'une rémunération fortement liée aux performances.

Si vous vous sentez prêt à relever ce défi, envoyez une lettre de motivation manuscrite, accompagnée de votre curriculum vitae avec photo, à notre conseil : *F.A.B. Conseil, 3, rue du Général-Perrier, 30000 NIMES, qui traitera* votre candidature en toute confidentialité.
Les entretiens auront lieu à Neuilly-sur-Seine (92200).

• PARIS •

Nous sommes la filiale française d'un équipementier automobile international, fournisseur privilégié des principaux constructeurs mondiaux. Pour faire face à notre croissance, nous recherchons

INGÉNIEUR RESPONSABLE COMMERCIAL

Rattaché au Directeur Commercial, vous assurez la gestion du portefeuille d'affaires existantes d'un constructeur français avec, pour missions : • analyser les besoins du client • piloter avec les services techniques les projets de développement • remporter de nouvelles affaires pour accroître nos parts de marché dans le respect des marges fixées.
Agé de 35 ans environ, Ingénieur Grandes Écoles (ECP, Mines, INSA...), vous avez acquis une expérience similaire, impérativement dans le milieu automobile. *Réf. 57RC*

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Rattaché au Directeur Commercial, vous prenez en charge des dossiers spécifiques en termes technique et commercial avec, pour missions :
• *assister le chef de projet dans la définition du besoin client*
• analyser la concurrence • établir des propositions technico-commerciales permettant *d'accroître nos parts de marché.*
Agé de 28/30 ans, Ingénieur Grandes Ecoles (ECP, Mines, INSA...), vous avez acquis une première expérience en commercial ou études, en liaison avec des clients dans le milieu automobile.
Réf. 57IR

● Ces postes nécessitent un anglais courant (l'espagnol ou l'allemand serait un plus) et s'adressent à des candidats ayant acquis impérativement une expérience dans un environnement industriel de produits fabriqués en grande série. Votre excellent sens de la négociation, de la rentabilité, de la satisfaction client, et votre rigueur associés à vos qualités relationnelles seront des atouts pour réussir dans ces missions et évoluer rapidement au sein de l'entreprise.

● Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à Media System, 6, impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

NOTRE CLIENT, SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN MANAGEMENT ET ORGANISATION DE FORTE NOTORIÉTÉ, SPÉCIALISÉ DANS LA GESTION DU CHANGEMENT ET L'AMÉLIORATION DES RÉSULTATS, RECHERCHE POUR SA FILIALE FRANÇAISE PLUSIEURS COLLABORATEURS...

CONSULTANTS DEBUTANTS ET CONFIRMES

CHEFS DE PROJET

Vous ferez partie d'une équipe impliquée dans la réalisation de projets ambitieux.

Vous serez un élément moteur dans l'élaboration et la mise en place d'organisations plus performantes et de systèmes de gestion plus adaptés.

Votre pluridisciplinarité et votre flexibilité intellectuelle seront indispensables à votre réussite au sein de ces équipes, ainsi qu'un sens de l'analyse et de la synthèse.

Votre personnalité vous oriente naturellement vers les contacts humains et le travail en équipe. Agé de 25 à 35 ans, vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'Ingénieur. Vous avez le goût des déplacements fréquents, même internationaux, ainsi que celui des langues vivantes (anglais et une autre langue européenne).

Veuillez adresser votre C.V. avec une lettre manuscrite et une photo obligatoire à K.F.L. Conseils - Paul Menand 10, rue de Louvois - 75002 Paris, en précisant le poste recherché.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Vous avez le sens du challenge et le goût de l'aventure alors rejoignez-nous en tant que

Directeur Commercial International

Nous sommes un groupe français à vocation scientifique et technique à fort rayonnement international, basé en grande région parisienne.

■ Membre du Comité de Direction et impliqué dans la stratégie de développement de notre activité, vous aurez pour mission d'accroître notre présence à l'export. Vous interviendrez sur l'ensemble de la gamme de nos produits (ingénierie, étude...) et ce pour l'ensemble du groupe. Avec votre équipe, vous mettrez en place et organiserez une gestion commerciale rigoureuse et insufflerez cette approche à l'ensemble des acteurs.

■ De formation supérieure, vous avez acquis une solide expérience dans des fonctions de responsabilités commerciales à l'export dans la vente de prestations intellectuelles.

■ Possédant une bonne culture scientifique, vous savez vous adapter à différents contextes sans perdre de vue vos objectifs.

■ Un bon savoir-faire en montage de dossiers juridiques à l'export et la maîtrise des financements internationaux sont requis.
La pratique de l'anglais est indispensable. Celle de l'espagnol sera appréciée.

Envoyez votre dossier sous référence AS/DCI 2 à



ORHUS

25 rue Michel Salles,
92210 Saint-Cloud.

MEDIAPA

CHEF DE RESSOURCES HUMAINES POUR UN GROUPE INTERNATIONAL EN CONSTANTE EXPANSION

Nouvelle Fonction — ***Basé à Bruxelles***

La Société

* ISK Biosciences fait partie d'un groupe japonais de l'industrie chimique (CA $ 1 bn) à vocation internationale, actif dans la recherche, le développement et la commercialisation de produits phyto-sanitaire.
* La direction EMEA basée à Bruxelles contrôle l'expansion rapide des ventes, du marketing et des fonctions techniques dirigées à travers 9 bureaux localisés en Europe et en Afrique.

Le Poste

* Nouvelle fonction à caractere général couvrant tous les aspects de la direction des Ressources Humaines pour une équipe d'environ 80 personnes, principalement de qualification professionnelle de haut niveau.
* Un défi unique: assumer un vrai rôle de RH et, avec le support d'une petite équipe, créer de nouvelles procédures et méthodes qui, dans le cadre de cette expansion constante, maintiendra et développera un personnel de haute qualification.

Le Candidat

* La trentaine de préférence, de formation universitaire avec, si possible, une qualification professionnelle dans ce domaine spécifique. Multilingue (minimum requis français/anglais) et faisant preuve d'une approche culturelle internationale.
* Pouvant justifier d'une expérience en RH, idéalement dans une société internationale en expansion. *Pouvant assumer la fonction de RH en pleine responsabilité.*

Nous offrons

* Une rémunération compétitive (avec possibilité de déductions taxes pour expatriés), bénéfices divers dont véhicule de société.
* Possibilité de développement de carrière par l'établissement et le développement d'un département de RH dans un environnement multi-culturel.

Veuillez envoyer votre candidature complète, en anglais, avec mention du salaire actuel à l'attention de S. Nicholson, ISK Biosciences, Tour ITT, Av. Louise 480 bte. 12,1050 Bruxelles, Belgique.

ISK BIOSCIENCES™



VIVRE SON MÉTIER D'INSTITUTRICE OU D'INSTITUTEUR AU GABON, DANS UN CONTEXTE PASSIONNANT !

Shell Gabon, filiale de SHELL, un des premiers groupes mondiaux, est une des plus importantes entreprises du Gabon. 700 cadres, techniciens et ouvriers contribuent à mettre en valeur les ressources pétrolières du pays. La base technique est située à Gamba, dans le sud. Plusieurs centaines d'ingénieurs et techniciens, gabonais, français, hollandais, britanniques et d'autres nationalités y travaillent et y vivent avec leur famille. Le cadre est très agréable et on peut y pratiquer de nombreuses activités sportives.

Vous avez une bonne expérience de l'enseignement de plusieurs niveaux dans une même classe. Titulaire ou contractuel de l'éducation nationale, vous avez l'esprit d'équipe, le sens des contacts humains. Vous aimez organiser des activités extra-scolaires. Vous parlez Anglais pour pouvoir communiquer avec les sections anglaise et hollandaise. Vous avez une expérience réussie de l'expatriation à titre civil ou dans la coopération. Vous êtes de nationalité française.

Le contrat proposé est de deux ans. La rémunération est très *motivante, avec des conditions de séjour attractives* (logement, voyages pendant les vacances scolaires...). Les postes à pourvoir concernent : l'école maternelle moyenne et grande section : l'école primaire, classe CP et CE1.

Volontaire ? Alors, adressez votre C.V. à SIRCA, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, s/réf. 928 390LM, qui nous transmettra votre candidature.



S I R C A
ANTICIPER LA RÉUSSITE



Pour participer au développement de ses activités, ELF CONGO recherche

Dans les domaines de l'exploration, forage, études des gisement et exploitation pétrolière.

Ingénieurs diplômés

LA FORMATION . ingénieurs généralistes ou spécialisés, diplômés en MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ OU INSTRUMENTATION. vous avez une spécialisation ENSPM ou équivalent. L'EXPÉRIENCE : une première expérience dans le domaine pétrolier (exploration, exploitation, sécurité, maintenance des équipements) serait un plus. La connaissance de l'anglais est nécessaire. *Vous serez formés aux techniques spécifiques du métier.* réf. EC/5085/07

Dans les domaines approvisionnement, suivi des coûts et des contrats.

Ingénieurs approvisionnement

LA FORMATION : vous êtes ingénieurs diplômés en ÉLECTRICITÉ, INSTRUMENTATION, MÉCANIQUE OU ÉLECTROMÉCANIQUE. *L'EXPÉRIENCE : vous possédez une première expérience en milieu industriel dans le domaine des approvisionnements et/ou du suivi des contrats. La connaissance de* l'anglais est indispensable. Vous serez formés aux techniques spécifiques de gestion des contrats. réf. EC/5085/09

Tous ces postes nécessitent esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation et rigueur. Dynamisme, sens du service, esprit d'équipe et bon contact humain sont les qualités souhaitées.

Vous serez affecté dans votre pays d'origine ; le travail s'effectue à Pointe-Noire au Congo.

Une rémunération de départ attrayante vous est proposée en fonction de votre expérience professionnelle. De réelles possibilités de carrière vous sont offertes au sein d'une entreprise solide et innovante, en fonction de votre potentiel et de vos résultats.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photocopie du diplôme, photo et rémunération actuelle en précisant la référence à IPEDEX - J.L. Rick - BP 205 92502 Rueil-Malmaison cedex.



Publipanel

Michael Page, gruppo britannico quotato alla borsa di Londra, leader in Europa (Inghilterra, Olanda, Francia, Germania) e presente in Australia e a Hong-Kong, apre i suoi uffici in Italia.
Giovani con una formazione finanziarian diventate

Consulenti
presso
Michael Page in Italia

Milano

Avete un'età di 27/30 anni circa, siete diplomati e/o laureati e con almeno tre anni di esperienza in un'impresa con funzioni finanziarie o in una società di revisione contabile.

Venite a lavorare in una squadra dinamica dove, dopo un periodo di formazione a Parigi, parteciperete allo sviluppo della Michael Page in Italia.

Per riuscire e per crescere all'interno della nostra squadra, dovrete convincerci delle vostre attitudini commerciali, della vostra facilità nelle relazioni personali e tenacia.

Dovendo operare in un contesto internazionale, *è necessaria una buona conoscenza della lingua inglese.*

La conoscenza del francese costituisce un titolo preferenziale.

Pregasi inviare una lettera manoscritta, Curriculum Vitae, foto, numero tele-fonico e la remunerazione attuale a **Christophe Duchatellier, Michael Page International.** Page House, 39-41 Parker Street, London WC2B 5LH, INGHILTERRA. Référenza : CD333

Michael Page International

International Recruitment Consultants
London Paris Amsterdam Düsseldorf Frankfurt Hong Kong Sydney

We are a leading American company specializing in the development, financing, operations and ownership of electric power, cogeneration and coal gasification plants. We are currently engaged in reinforcing our presence in Europe, Africa and the Middle East, from our European base which is located in Paris, France. In order to complete our team, we are looking for a :

PROJECT FEASIBILITY ENGINEER

BILINGUAL : ENGLISH/FRENCH

You will help the Business Development Managers in providing an analysis of current projects by :
- validating the technical feasibility of the projects, including capital and operating costs,
- building technical solutions adapted to clients' needs and which will provide a financial return for our company.

You have as a minimum a Mechanical / Chemical degree and 5 to 10 years of experience as a power process engineer (IPP experience a plus), project engineer or feasibility engineer. You have thus a good knowledge of power generation, specifically Cogeneration and Combined Cycle plants.

Flexible, creative and hardworking, you are able to give advice for several projects at the same time and to do proposals to tight deadlines. Enthusiastic, self-motivated, you also possess good organisational, communication and teamwork skills.

You are ready to travel to the United States and project sites worldwide. Real opportunities for progression.

Please send full cv, handwritten letter, stating salary, ref 295/6/LM, to NICOLE ANCESSI CONSEIL, 19, rue de La Trémoille, 75008 PARIS. Your application will be reviewed in complete confidentiality.

NICOLE ANCESSI

THEMIS COMPUTER
CALIFORNIA - SILICON VALLEY

Themis computer, subsidiary of Group Tekelec, designs and manufactures board and system level products for technical and industrial markets.
Themis, which has recently started a major development of a fault tolerant *Sparc system*, is looking for:

SENIOR ASIC DESIGNERS
Experience with ASIC of large FPGA VHDL

SENIOR HARDWARE DESIGNERS
Microprocessor design experience with high speed RISC architectures
Experience with SPARC, MBus and SBus is desirable

Work location: Fremont, California – Salary Range: $ 50 k - $ 100 k

Send your resume to: Philippe LECAT, THEMIS COMPUTER
29, avenue de la Baltique - ZA de Courtaboeuf - 91953 LES ULIS CEDEX
Phone: 33.1.69.82.20.39 - Fax: 33.1.64.46.45.50 - E.mail: 100335, 1513 @ compuserve. com.

elf congo

Pour compléter ses équipes d'exploration pétrolière à Pointe-Noire, et assurer à terme la supervision de l'acquisition, du *traitement et de l'interprétation des données géophysiques,* ELF CONGO recherche un

Ingénieur géophysicien

De formation universitaire en géophysique ou en géologie de type Bac + 5, ou Ecole d'Ingénieur avec une spécialisation en géophysique ou en géologie, vous avez une première expérience (ou stage) dans ces domaines. Vous maîtrisez l'outil informatique et l'anglais.

Esprit d'analyse et de synthèse, rigueur mathématique dans le traitement des données et de l'information, sens du service et bon contact humain sont les qualités requises pour ce poste.

Après une période de formation et d'intégration, vous serez affecté dans votre pays d'origine. Le travail s'effectue à Pointe-Noire, au Congo.

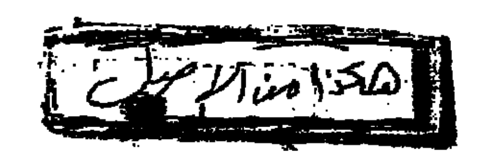
Une rémunération de départ attrayante vous est proposée en fonction de votre expérience professionnelle. De réelles possibilités de carrière vous sont offertes au sein d'une entreprise solide et innovante, en fonction de votre potentiel et de vos résultats.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photocopie du diplôme, photo et rémunération actuelle en *précisant la réf. EC/5085/03 à :* IPEDEX - J.L. Rick - BP 205 - 92502 Rueil-Malmaison cedex.



Publipanel





CONSEIL ET AUDIT



Stratégie, Management et Organisation

Les Communautés Européennes nous ont désignés comme l'une des 500 entreprises européennes les plus dynamiques de ces quatre dernières années. En 6 ans, notre cabinet de conseil a acquis la confiance de plus de 80 clients. Avec nos 55 consultants salariés, nous intervenons comme conseil de direction pour aider à piloter les mutations statégiques et organisationnelles des grands groupes. Pour accompagner notre croissance, nous élargissons notre structure d'encadrement.

Responsable de votre secteur économique, vous participez au management de notre cabinet, développez le portefeuille de clientèle et coordonnez les missions.

Issu d'une grande école, doctorat ou MBA, vous avez valorisé votre formation par une expérience réussie dans le conseil au cours de laquelle vous avez su développer vos qualités relationnelles et exercer vos talents de manager.

Créatif, pugnace, vous savez aller à l'essentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence RSE/LM à notre conseil qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

SPH, Systèmes et Potentiels Humains,
18 avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

LBW

Avez-vous ce pl[illegible] qu'attendent nos clients du secteur bancaire ?

Vous cherchez plus de diversité, plus d'envergure dans vos projets, de réelles perspectives d'évolution en France et à l'étranger. Ecrivez-nous : le Conseil avec Peat Marwick Consultants, c'est à peu près ce que vous imaginez, en mieux ■

Leader mondial du Conseil et de l'Audit, le réseau KPMG, présent dans 142 pays, compte plus de 70 000 collaborateurs.

Peat Marwick Consultants, membre de ce réseau, accompagne les projets de réengineering, de gestion financière et de systèmes d'information des banques françaises et étrangères. Nos clients nous consultent pour notre connaissance de leur métier et de leurs marchés, ils nous choisissent pour notre savoir-faire et notre personnalité.

Diplômé(e) d'une grande école, bilingue, vous possédez une expérience réussie de trois à huit ans dans l'un des domaines suivants :

- **conception de systèmes d'information et implantation de progiciels,**
- **organisation de réseaux d'agences ou direction d'agence,**
- **back-offices marchés et titres.**

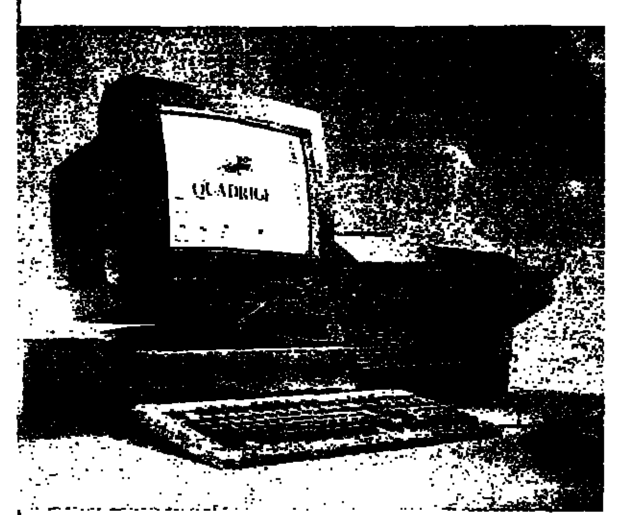
Vous avez surtout ce **plus** que nos clients attendent et qui fait la différence entre le bon et l'excellent.

Marie-Odile Ribatto vous remercie de lui adresser votre candidature, sous référence 530, à Peat Marwick Consultants - Tour Framatome - Cedex 16 - 92084 Paris La Défense.

KPMG Peat Marwick Consultants

FONCTION COMMERCIALE

Evoluez au rythme des télécommunications !



Leader européen des Terminaux Télécom, premier constructeur européen de télécopieurs, la Division Terminaux & Télécommunication du Groupe SAGEM transmet à votre carrière l'excellence technologique.

Jeunes diplômés et Jeunes cadres
Ecoles de commerce

SUD/EST - SUD/OUEST - NORD/EST - OUEST - RHONE/ALPES PARIS/REGION PARISIENNE

Jeunes commerciaux de formation BAC+4 de type Ecole de Commerce, vous êtes débutants ou possédez une courte expérience de la vente de biens d'équipement et la pratique de la micro-informatique.

Proposer nos produits à une clientèle d'entreprises que vous développez et gérez personnellement, c'est bénéficier de tout ce qui peut favoriser une véritable réussite professionnelle : environnement novateur, formation concrète et permanente, encadrement commercial performant, marketing opérationnel actif...

Dans toutes les régions de France, nos équipes vous ouvrent leurs portes.

Si vous voulez évoluer à notre rythme, merci d'adresser votre candidature sous référence COM/LM **en précisant la région choisie** à SAGEM S.A., Service du Personnel, Le Ponant de Paris, 27 rue Leblanc, 75512 PARIS CEDEX 15.



MEDIAPA



nt
obile
vancer

Jeunes Commerciaux ESC
France entière

Premier établissement privé spécialisé en crédit immobilier, l'UCB, largement implanté en France et en Europe, développe son leadership auprès des particuliers et des professionnels.

Jeune diplômé ou avec une première expérience de la vente, prenez des responsabilités fondées *sur l'autonomie*, un système de prestations haut de gamme et concurrentielles et une clientèle avertie de professionnels.

Aujourd'hui, nous vous proposons de développer la vente de nos produits et de nos services auprès des apporteurs d'affaires/agents immobiliers, promoteurs, banquiers, notaires ...

Négociateur affirmé, vous saurez fidéliser vos clients et enrichir votre portefeuille en dynamisant votre offre par des plans d'actions originaux et valorisants pour vos apporteurs d'affaires. Disponible et organisé, présent et actif sur le terrain, votre réussite dans cette mission déterminera votre évolution au sein du Groupe.

Si ces perspectives vous motivent, adressez votre dossier complet de candidature, sous référence 3020, à Allan Saïah, Service Recrutement, Compagnie Bancaire, 5 Av. Kléber, 75016 Paris.

MEDIAPA



COMPAGNIE BANCAIRE